

Terrorisme breton

La police pense avoir démantelé l'ARB après les attentats contre deux McDonald's

Cinq indépendantistes ont été placés en détention provisoire

Manifestation lundi à Rennes pour protester contre la violence

Lire page 7

Arafat-Barak : les bases d'un accord de paix

Israéliens et Palestiniens ont avancé sur Jérusalem, les colonies et les réfugiés • « Le Monde » révèle le détail des solutions imaginées par les négociateurs • Elles sont au cœur de la création de l'Etat palestinien • M. Barak pourrait organiser un référendum avant la fin de l'année

EN RETARD de plusieurs mois sur le calendrier annoncé, les négociateurs israéliens et palestiniens chargés de définir les grandes lignes d'un accord de paix global devaient se retrouver lundi 8 mai. La veille, durant près de trois heures, à Ramallah, en Cisjordanie, le premier ministre, Ehoud Barak, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, ont fait le point de l'état des discussions. Elles sont plus avancées qu'on ne le dit. Les deux dirigeants n'ont pas encore tranché sur les grands dossiers de fond qui conditionnent un accord de paix : Jérusalem, la question des colonies israéliennes dans les territoires et celle des réfugiés. Mais, selon de bonnes sources, rapporte notre correspondant à Jérusalem, MM. Barak et Arafat ont examiné les solutions techniques, très détaillées, qui leur sont proposées sur Jérusalem, les colonies et les réfugiés, et ont décidé de les soumettre chacun à son propre camp.

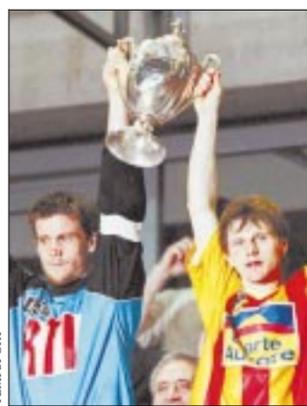
Selon les informations recueillies par Le Monde, Jérusalem resterait



sous souveraineté israélienne mais la partie arabe de la ville serait largement gérée par les Palestiniens, qui pourraient installer leur Parlement dans une des banlieues de la Ville sainte, Abou Dis. Nombre des implantations israéliennes en Cisjordanie resteraient en place mais leur site serait « loué » par Israël à l'Autorité palestinienne, tout en restant formellement sous la juridiction de cette dernière. Cela permettrait au futur Etat palestinien, au moins sur le papier, de contrôler entre 80 % et 90 % de l'ancienne Cisjordanie occupée. Faute d'imaginer un possible accord sur la question des réfugiés - symboliquement la plus lourde -, celle-ci ferait l'objet d'une conférence internationale qui déciderait des dédommagements.

Si MM. Arafat et Barak parvenaient à un accord, le premier ministre israélien pourrait rapidement le soumettre à ses concitoyens, par voie de référendum.

Lire pages 2 et 10



FOOTBALL

Calais a rêvé 90 minutes

Les amateurs de Calais ont échoué, dimanche, aux portes du rêve en s'inclinant (2-1) en finale de la Coupe de France, face aux professionnels de Nantes. La victoire nantaise a été acquise grâce à un penalty sifflé à la dernière minute du temps réglementaire. Le président de la République, Jacques Chirac, a estimé que la rencontre avait donné deux vainqueurs « l'un au score, l'autre sur le plan humain » (photo des deux capitaines soulevant le trophée). p. 18 et 19, et notre éditorial p. 12

Le Paris du RPR

LA DROITE parisienne éprouve les plus grandes difficultés à désigner son candidat pour les élections municipales de 2001 dans la capitale. La commission d'investiture du RPR se réunit mercredi 10 et jeudi 11 mai. Elle doit procéder à l'audition des quatre candidats gaullistes déclarés, Françoise de Panafieu, Edouard Balladur, Philippe Séguin et Jean Tiberi. Cela devrait permettre de commencer à clarifier une situation confuse. Mais la suite de la procédure de désignation reste encore floue. Quant aux présidents de l'UDF et de DL, François Bayrou et Alain Madelin, ils s'efforcent de faire entendre leur voix, sans grand moyen de peser vraiment sur le choix du candidat de la droite.

Lire page 5

Les garnements du Net qui piratent Familles de France

POUR Familles de France, l'accès à Internet se fera fait dans la douleur. Mi-mars, cette association centenaire ouvre un site sur le Net. Autour de la photo d'une sympathique famille courant sur la plage, quelques rubriques s'articulent. L'histoire, d'abord, de Familles de France, avec possibilité d'adhésion. De l'actualité sur la famille, ensuite. Une pincée de promotion du mariage et de rappel du combat épique mené contre le pacs. Des petites annonces. Enfin, un forum de discussion.

Figure aussi le détail de l'action entreprise contre les jeux vidéo « cruels », thème illustré par un immonde (et remuant) monstre à gourdin. Là prennent source les déboires de Familles de France, dont le site ne cesse, depuis sa création, d'être piraté. Le forum de discussion a d'abord subi un « flooding », dit la vice-présidente de l'association, Dominique Marcihacy : il a été noyé sous des centaines de messages « à caractère pornographique », précise-t-elle, ou encore « de propos diffamatoires, nous traitant de nazis, de fachos... ». Les pirates se sont ensuite introduits dans le programme. En une nuit, ils ont modifié l'intégralité des rubriques. Le thème « fiscalité », par exemple, a été rebaptisé « comment envoyer de l'argent en Suisse ».

Certains adhérents s'en sont émus. Et l'association a porté plainte auprès du service de la police judiciaire chargé des fraudes aux technologies de l'information. La teneur des messages ne laisse aucun doute sur le profil des pirates : des gamins mordus de jeux vidéo. Car depuis l'hiver 1999, Familles de France se bat pour interdire aux mineurs les jeux vidéo les plus violents.

Les distributeurs ont été sommés de retirer ces jeux de la vente ou, au moins, de prendre des précautions afin qu'ils ne soient pas vendus aux enfants, normalement protégés des messages violents par le code pénal (article 227-24) et la loi du 17 juin 1998. Le BHV et Scorgames ont obtempéré, enfermant ces jeux dans des vitrines ou se contentant de présenter des boîtes vides, qu'ils remplissent après présentation d'une carte d'identité. D'autres distributeurs (Carrefour, la Fnac, Micromania et Toys'R'Us) n'ont pas réagi.

Familles de France a porté plainte contre eux, en avril 1999, devant le tribunal de Paris, ainsi que contre les éditeurs de ces jeux et le syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs. Une informa-

tion judiciaire a été ouverte. « Il y a des exemples terrifiants, selon M^{me} Marcihacy. Dans Resident Evil, des zombies vous écorchent vif, puis vous mangent les tripes. Dans Sanitarium, il faut déterrer des cadavres d'enfants. Dans Carmageddon, vous êtes au volant d'une voiture et il s'agit d'écraser le plus grand nombre de piétons possible, sans avoir trop de sang sur le pare-brise. »

Les pirates en herbe ont répondu à cette campagne par voie de messages. « J'ai quatorze ans, je joue à Quake 3, Unreal, Soldier of fortune et Half-life, et j'aime ça ! Je n'ai jamais frappé personne, ni même mon frère de onze ans qui y joue aussi », a écrit l'un d'eux. Ou encore : « On n'est pas mentalement atteints au point de vouloir tuer des vrais gens après une partie d'un jeu violent. » Mieux : « Si vous censurez ce jeu, que va devenir cette violence ? Etre refoulée au fond de nous et ressortir plus tard. » De toutes façons, explique l'un des pirates, « même quand un jeu est censuré en France, il existe un certain commerce, vous savez, Internet, les commandes on line dans un pays étranger... »

Pascale Krémer



MÉMOIRE

Les martyrs de la foi

Autour du pape, les représentants d'une dizaine de confessions chrétiennes ont célébré la mémoire, dimanche 7 mai au Colisée de Rome (photo), de douze mille martyrs de la foi au XX^e siècle. Ceux des camps nazis, ceux des goulags ou les moines assassinés de Tibéhirine en Algérie, où s'est rendue, quatre ans après, notre envoyée spéciale. p. 3

Soleil contre Nuit des Molières



ARIANE MNOUCHKINE

NOMMÉE dans la catégorie « Meilleure pièce de création » pour la 14^e Nuit des Molières, retransmise lundi 8 mai en direct sur France 2, la troupe du Théâtre du Soleil, dirigée par Ariane Mnouchkine, explique dans un point de vue collectif son refus de s'associer à cette soirée.

Lire page 11



Yves Rocher croit qu'il n'y a pas d'âge pour être belle.

Le « risque prudent » des communistes vietnamiens

LA COMMÉMORATION, au Vietnam, de la victoire communiste de 1975 a tenu à la fois de la réunion d'anciens combattants et d'une fête célébrée en famille, avec les appels de circonstance au patriotisme. En somme, rien de plus attendu et même de plus banal. Elle a, en revanche, rouvert aux Etats-Unis le débat sur le bien-fondé d'une intervention militaire qui s'est terminée sur une humiliation. Si les Vietnamiens ont tourné une page d'histoire, à la fois tragique, triste et glorieuse, les Américains expriment davantage de frustrations : les vainqueurs de 1975, à leurs yeux, ne jouent pas le jeu et, cinq ans après leur reconnaissance officielle par Washington, la réconciliation se fait attendre.

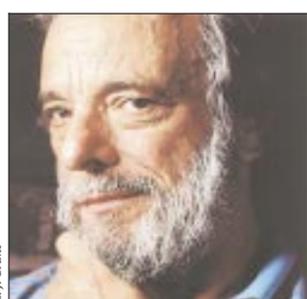
En visite au Vietnam fin avril, le sénateur John McCain, ancien candidat à la présidence des Etats-Unis, a enfoncé le clou en déclarant qu'en 1975, c'était le « mauvais côté » qui l'avait emporté, en rappelant les tortures subies lorsqu'il était prisonnier à Hanoï et en déconseillant au président Clinton de se rendre au Vietnam avant la fin de son deuxième mandat. Auparavant, un autre ancien prisonnier de guerre américain, Pete Peterson, actuel ambassadeur à Hanoï, avait

fait valoir l'argument du gâchis communiste vietnamien en déclarant, à la mi-avril au New York Times, qu'il « n'existe probablement pas d'autre pays en développement où le fossé entre potentiel et réalisation soit si grand ».

Les relations entre Washington et Hanoï sont donc au plus bas depuis 1995. A l'automne dernier, le bureau politique du PC a refusé d'entériner un traité commercial signé quelques semaines auparavant avec les Etats-Unis lors d'une visite au Vietnam de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. Pour s'être félicité de cet accord, le ministre vietnamien des affaires étrangères, Nguyễn Manh Cam, a été limogé et il quittera probablement le bureau politique lors du neuvième Congrès du PC, en juin 2001. Les Américains n'ont pas compris qu'un traité qui aurait dû ajouter 10 % aux revenus à l'exportation du Vietnam soit provisoirement rangé dans un placard. Ils n'admettent pas davantage que le Vietnam, dont l'économie stagne depuis deux ans, ne multiplie pas les réformes pour tenter de renouer avec une forte croissance.

Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 12



COMÉDIE MUSICALE

Le dernier de Broadway

Frank Sinatra, Sarah Vaughan, Liza Minnelli ont popularisé ses chansons dans le monde entier. L'Amérique et les mélomanes de tous les continents ont fêté ses comédies musicales. Stephen Sondheim (photo) est le dernier des grands compositeurs américains de Broadway. Dans un entretien au Monde, il s'inquiète de la menace qui pèse, selon lui, sur ses compatriotes : la stupidité. Son dernier spectacle, *Putting it Together*, a été un échec. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 509 - 7,50 F



PROCHE-ORIENT Les négociations israélo-palestiniennes ont été marquées par une rencontre, dimanche 7 mai, entre Yasser Arafat et Ehoud Barak à Ramallah (Cisjordanie).

Elles devaient se poursuivre lundi en présence du médiateur américain Dennis Ross. ● AUCUNE INFORMATION n'a filtré de part et d'autre sur les résultats du sommet. Mais, selon

les informations recueillies par *Le Monde*, les négociateurs ont avancé sur le cadre de ce qui pourrait constituer un accord s'il est accepté par les deux camps. ● JÉRUSALEM resterait

sous souveraineté israélienne, mais la partie arabe de la ville serait largement gérée par les Palestiniens, qui pourraient installer leur Parlement dans la banlieue, à Abou Dis. ● L'ÉTAT

PALESTINIEN contrôlerait de 80 à 90 % de la Cisjordanie. Les colons juifs pourraient louer les terres de leurs implantations actuelles. ● UN référendum serait organisé en Israël.

Les grandes lignes d'un accord de paix israélo-palestinien

Autonomie palestinienne à Jérusalem-Est ; plus de 80 % du territoire de Cisjordanie au futur Etat palestinien ; conférence internationale sur les réfugiés ; référendum en Israël avant la fin de l'année : tels sont les principes qui ressortent de la rencontre, dimanche 7 mai, entre MM. Barak et Arafat

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En dépit des évaluations pessimistes selon lesquelles aucun progrès n'a été accompli depuis des mois, les négociations israélo-palestiniennes semblent plus avancées que les déclarations publiques de ces dernières semaines ne le laissent entendre. L'accord n'est pas encore complet, mais de nombreux problèmes ont été résolus. Demeurent quelques grands dossiers où des solutions techniques sont avancées et dont *Le Monde* a eu connaissance en détail de plusieurs bonnes sources. Seuls Yasser Arafat et Ehoud Barak peuvent trancher, car ces dossiers impliquent des choix politiques sensibles. Tel est le cas de Jérusalem, des colonies et des réfugiés, trois questions qui conditionnent un accord final.

S'ils parviennent à un accord – comme plusieurs proches de M. Barak ne l'excluaient pas à l'issue des entretiens que le premier ministre a eus, dimanche 7 mai, avec le chef de l'Autorité palestinienne à Ramallah, en Cisjordanie – un référendum pourrait rapidement demander aux Israéliens d'approuver l'engagement de leur pays à reconnaître le futur Etat palestinien.

● Jérusalem

En l'état actuel des discussions, la ville de Jérusalem devrait demeurer sous souveraineté israélienne totale, mais une souveraineté souple qui permettrait aux Palestiniens d'avoir leur mot à dire dans les affaires de la cité. Les ex-

perts travaillent sur un mécanisme de fonctionnement municipal qui concéderait aux Palestiniens la gestion de fait de la partie Est et arabe de la ville. Les Palestiniens, qui récupérerai une partie des villes et villages qui entourent Jérusalem, installeraient leur Parlement à Abou Dis et accéderaient aux lieux saints musulmans par un couloir protégé placé sous leur souveraineté.

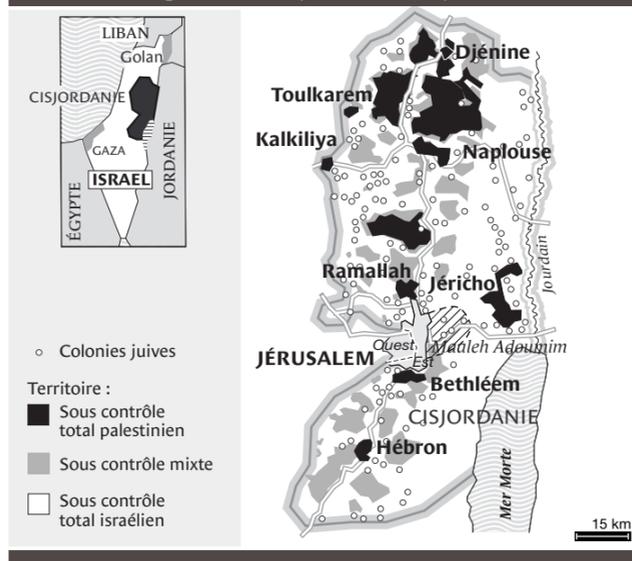
● Les colonies

Le futur Etat palestinien pourrait comprendre entre 80 et 90 % de l'ancienne Cisjordanie hors Jérusalem. Ce qui signifie que la rétrocession de territoires à l'Autorité palestinienne sera plus importante que ne le prévoient aujourd'hui les colons. Ceux-ci devront soit évacuer certaines implantations, soit, si l'accord est conclu sur ce point, accepter de vivre dans des implantations « louées » à l'Autorité palestinienne mais néanmoins juridiquement placées sous son autorité. Les experts estiment que ces « terres louées » pourraient constituer quelque 20 % de la Cisjordanie.

● Les réfugiés

En l'état actuel des choses, les deux parties ont constaté qu'ils n'étaient pas en mesure de résoudre de façon bilatérale la question, symboliquement la plus lourde, des réfugiés. Au refus d'Israël de les accueillir sur son sol, « car le déséquilibre démographique qui s'ensuivrait mettrait en danger l'existence même d'un Etat juif », répond la difficulté, pour des raisons économiques, de les intégrer dans

Les implantations juives en Cisjordanie



le futur Etat palestinien. La question pourrait être partiellement résolue par la convocation d'une conférence internationale qui, peut-être sous l'égide des Nations unies, des Européens et des Américains, traiterait du dédommagement, matériel et moral, de tous les réfugiés ayant fui leurs maisons au cours des événements qui ont accompagné la partition de la Palestine en 1947. Sont ici concernés les Arabes chassés de leurs terres par la création de l'Etat juif, mais aussi les juifs ayant fui les Etats arabes

par peur des représailles suscitées par la naissance d'Israël.

La rencontre de dimanche, qui a réuni Yasser Arafat et Ehoud Barak dans l'appartement du numéro deux de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), n'avait pas d'autre objet que de cerner un peu mieux les problèmes sur lesquels ils devront bientôt personnellement s'engager. Elle avait été précédée de plusieurs entretiens que Dennis Ross, l'émissaire américain pour le Proche-Orient, a eus, depuis samedi, avec les ex-

perts israéliens et palestiniens qui participent aux négociations. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de la réunion de Ramallah dont les résultats n'ont pas été rendus publics, mais, selon les porte-parole israélien et palestinien, les deux délégations, qui viennent de terminer une session d'entretiens soutenus de dix jours à Eilat, devaient reprendre leurs discussions dès ce lundi.

PROGRÈS TECHNIQUES

Yasser Arafat et Ehoud Barak ne s'étaient pas rencontrés en tête-à-tête depuis le 8 mars, date à laquelle, après de longues semaines de froid, ils s'étaient engagés à accélérer les pourparlers pour parvenir à un accord de paix définitif au plus tard le 13 septembre 2000. Malgré cette promesse, il est désormais certain que l'accord-cadre – qui, prélude à un accord définitif, devait être signé dans le courant du mois de mai – ne sera pas bouclé, au plus tôt, avant la fin du mois de juin. De même, il est hautement probable que l'accord définitif ne sera pas scellé à la date prévue.

Depuis mars, les commissions techniques qui travaillent, dans la discrétion, sur des sujets aussi arides que le mécanisme de réversion de la TVA prélevée dans les ports israéliens sur des marchandises à destination des villes de Palestine ou encore sur l'immatriculation des véhicules et la circulation transfrontalière ont aussi sensiblement avancé. De façon générale, de nombreux problèmes techniques liés à la procla-

mation du futur Etat palestinien et à son voisinage avec Israël ont été débloqués. C'est désormais aux responsables politiques de parler, et ce ne sera pas là la moindre des difficultés.

Depuis longtemps maintenant, le principe d'un Etat palestinien n'est plus un obstacle majeur pour les responsables israéliens. Si Yasser Arafat et Ehoud Barak prennent la responsabilité d'un accord politique en tranchant les trois grands dossiers en suspens cités plus haut, les Israéliens pourraient être rapidement appelés à ratifier par référendum l'engagement d'Israël à la reconnaître dès sa création à la fin de l'année 2000 ou au début de l'année suivante. Selon les experts qui, depuis des mois, étudient la question, un tel référendum serait ratifié par une large majorité des électeurs israéliens.

Une telle perspective ne sera pas de trop pour soutenir Yasser Arafat et Ehoud Barak qui vont devoir faire face à des choix difficiles. Chacun risque en effet d'être accusé de trahison, le premier pour ne pas demeurer intransigeant sur la question de Jérusalem et des réfugiés, le second pour rétrocéder trop de territoires à la partie palestinienne. Mais, au fil de leurs rencontres, les deux hommes ont compris qu'ils n'avaient finalement d'autre choix que de conclure, faute de quoi la région risquait de ressentir durement les conséquences d'un échec.

Georges Marion

Une « capitale » palestinienne dans un faubourg de Jérusalem

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Jérusalem est une ville symboliquement une que ni les Israéliens ni les Palestiniens ne veulent diviser. Mais c'est, dans la réalité, une ville juive dont les quelque 400 000 habitants voisinent sans se mélanger à une ville arabe peuplée de près de 200 000 habitants. Deux villes en une et une première difficulté.

Jérusalem-unifiée est la capitale proclamée de l'Etat d'Israël, mais hormis le Costa Rica et le Salvador, aucun pays membre des Nations unies, dont les ambassades sont toutes à Tel Aviv, ne reconnaît cette situation. Les Palestiniens encore moins que d'autres qui, eux aussi, veulent faire de Jérusalem leur capitale. Jérusalem est pour les Israéliens une capitale « éternelle », mais nombre de leurs responsables savent que, en la matière, l'éternité est très relative, sujette à l'évolution de la situation politique régionale et internationale. Jérusalem, enfin, est la capitale spirituelle des trois religions monothéistes qui regroupent des centaines de millions de croyants de par le monde.

Comment, dans ces conditions, trouver un accord qui, à défaut de contenter pleinement ses signataires, permettrait de désamorcer les tensions et de supprimer les blocages sur la voie d'une ac-

cord de paix définitif ? Imaginé par l'actuel n° 2 de l'OLP, Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen, et Yossi Beilin, aujourd'hui ministre de la justice du gouvernement Barak, le plan dont semblent s'inspirer les négociateurs vise à faire d'Abou Dis, ville palestinienne située en lisière de la frontière municipale actuelle de Jérusalem, rebaptisée pour la circonstance El Quods (« la sainte », en arabe, terme par lequel les musulmans désignent Jérusalem), la capitale de l'Etat palestinien. Cette capitale serait agrandie par l'incorporation des villages des alentours qui forment aujourd'hui un tissu quasi continu autour de Jérusalem. Parallèlement, Israël incorporerait à la municipalité de Jérusalem les colonies juives voisines de Maale Adoumim et Givat Zeev.

LE GOUVERNEMENT ISRAËLIEN DIVISÉ

L'Etat palestinien deviendrait le gardien des lieux saints musulmans situés dans la vieille ville de Jérusalem et aujourd'hui placés sous l'autorité juridique d'Israël. Un couloir d'accès, palestinien lui aussi, permettrait d'aller de l'un à l'autre sans avoir à traverser le territoire israélien. La partie est de la vieille ville, majoritairement habitée par des Palestiniens, resterait sous souveraineté israélienne, mais serait gérée par une entité municip-

pale palestinienne.

L'arrangement demeure bien au-delà des concessions jugées acceptables par plusieurs familles politiques israéliennes. Une guérilla permanente fait rage qui trouve parfois d'étranges complicités jusque dans l'entourage du premier ministre. La droite et l'extrême droite, qui ne veulent pas entendre parler de la rétrocession d'Abou Dis, s'emploient à construire dans la périphérie de Jérusalem des logements qui pourraient interdire la rétrocession des terrains à l'Autorité palestinienne.

Il en va ainsi notamment à Ras el Amoud, à l'est de la vieille ville, et jusqu'à Abou Dis, où le maire Likoud de Jérusalem, Ehoud Olmert, vient de demander à ses services d'accélérer la planification d'un prochain quartier juif qui comportera deux cents logements.

Membres de la coalition gouvernementale, le parti russophone Israel Be Alya et le parti ultra-orthodox des juifs séfarades Shass ont également menacé de quitter le gouvernement si ce dernier donnait Abou Dis aux Palestiniens. La menace a obligé M. Barak à de délicates négociations en coulisses.

G. M.

D'Oslo à l'« accord » du 7 mai

1993

● 29 août : Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, annonce qu'il est parvenu à un accord, à l'issue de négociations menées à Oslo, sur un plan d'autonomie des territoires palestiniens occupés par Israël en commençant par « Gaza-Jéricho d'abord ».

● 13 septembre : à Washington, en présence du président Bill Clinton, Yasser Arafat et Itzhak Rabin signent la Déclaration de principes sur l'autonomie. Trois jours auparavant, ils avaient officiellement signé un texte reconnaissant, l'un, l'Etat d'Israël, l'autre, l'OLP comme « représentant » du peuple palestinien.

1994

● 25 février : le colon juif Baruch Goldstein tue 29 Palestiniens en prière dans le Caveau des patriarches à Hébron.

● 4 mai : traité de Caire sur l'autonomie de Gaza et Jéricho.

● 1^{er} juillet : retour de Yasser Arafat et de la direction de l'OLP en Palestine.

● 29 août : Israël accepte de transférer à l'Autorité palestinienne la gestion de l'éducation, de la santé, de la fiscalité, du tourisme et des affaires sociales.

● 19 octobre : un attentat dans un autobus tue 23 personnes à Tel Aviv.

1995

● 28 septembre : accord Rabin-Arafat sur le retrait de la ville palestinienne d'Hébron.

● 4 novembre : assassinat d'Itzhak Rabin à Tel Aviv par un fanatique religieux juif partisan du Grand Israël.

1996

● Mars-avril : trois attentats perpétrés en Israël par le Hamas, l'organisation islamiste palestinienne opposée aux accords de paix, font 44 morts dans la population juive.

● 29 mai : Benjamin Nétanyahou, chef du Likoud (droite nationaliste), est élu premier ministre en Israël.

● 2 août : le gouvernement israélien décide l'extension des colonies juives dans les territoires occupés.

● 23 septembre : Israël entreprend le percement d'un nouvel accès au tunnel sous l'Esplanade des mosquées, à Jérusalem-Est : deux

jours d'affrontements violents entre Palestiniens et armée israélienne font 76 morts à Jérusalem, en Cisjordanie et à Gaza.

1997

● 15 janvier : accord Nétanyahou-Arafat sur Hébron : la ville est divisée en deux, la colonie de Kyriat Arba restant en territoire israélien.

● 18 mars : Israël entreprend la construction d'une nouvelle colonie à Jérusalem-Est.

1998

● 5 mai : les Palestiniens, qui souhaitent un retrait israélien de 30 % de Cisjordanie, acceptent la proposition américaine de limiter celui-ci à 13,1 %.

● 28 septembre : ouverture à Wye Plantation, aux Etats-Unis, d'une conférence réunissant les Etats-Unis, Israël et l'Autorité palestinienne.

Après deux semaines de négociations, l'accord de Wye River est conclu : il prévoit un nouveau redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie et la restitution de 13 % de territoires à l'Autorité palestinienne. Les accords de Wye river ne seront jamais appliqués tels que prévus.

1999

● 17 mai : le travailliste Ehoud Barak est élu premier ministre d'Israël.

● 4 septembre : le calendrier mis au point par les négociateurs palestiniens et israéliens à Charm el-Cheikh prévoit un premier nouveau redéploiement israélien de 7 % des territoires occupés, la libération d'un groupe de 350 prisonniers palestiniens, l'ouverture d'un passage assurant la liaison entre Gaza et la Cisjordanie et le démarrage de négociations sur le « statut définitif » des territoires palestiniens.

2000

● 20 janvier : Israël transfère 5,1 % supplémentaires de la Cisjordanie au contrôle total de l'Autorité palestinienne. Les deux parties conviennent de la date du 20 septembre 2000 pour parvenir à un accord définitif.

Les réfugiés, au cœur du sentiment d'injustice des Palestiniens

SI JÉRUSALEM est le cœur symbolique du conflit israélo-palestinien, la question des réfugiés est – avec celle des frontières du futur Etat palestinien – la plus épineuse à régler. Epineuse pour des raisons pratiques – doit-on accorder le droit au retour aux réfugiés ? Si oui, sur quels territoires ? Si non, doit-on les indemniser et comment ? Epineuse, aussi, parce qu'elle est symptomatique des efforts que doivent faire les deux parties pour se rapprocher l'une de l'autre jusqu'à s'accepter mutuellement.

Les réfugiés palestiniens sont estimés à 3 521 000 selon l'UNRWA (l'Office des Nations unies pour les réfugiés au Proche-Orient, données 1999), répartis ainsi : 1 327 000 dans les territoires occupés par Israël en 1967 (Cisjordanie et Gaza), 365 000 au Liban, 366 000 en Syrie, 1 463 000 en Jordanie et le reste dans les divers pays arabes de la région. La plupart sont issus des générations expulsées par Israël ou ayant fui l'avancée de ses troupes durant la guerre de 1948 (quelque 725 000 personnes, soit les deux

tiers environ des Palestiniens qui vivaient sur le territoire alloué par le plan de partage de l'ONU au futur Etat hébreu, ou sur ceux conquis ensuite par lui durant la guerre). Les autres ont fui la Cisjordanie ou Gaza à l'occasion de la guerre de six jours, en juin 1967.

Pour l'Etat hébreu, l'acceptation d'une « question » des réfugiés, lors des accords d'Oslo en août 1993, a constitué un tournant essentiel. Jusque-là, deux générations de jeunes Israéliens ont été éduquées dans la fiction d'un « départ volontaire » des Palestiniens en 1948, qui auraient « fui » à l'appel du mufti de Jérusalem et de la Légion arabe, pour mieux revenir dans le sillage des troupes arabes victorieuses après avoir « jeté les juifs à la mer ». Les « arabes de Palestine », clamaient les Israéliens, doivent être relogés dans les pays arabes responsables de leur départ. Les accords d'Oslo et l'ouverture partielle des archives israéliennes ont permis aux « nouveaux historiens » israéliens de se faire entendre en Israël même. Ceux-ci, de-

puis quelques années, ont montré, preuves historiques à l'appui, que la fuite des Palestiniens en 1948 avait été amplement organisée et même secrètement planifiée par Israël (lire page 10 l'entretien avec l'historien Ilan Pappé), légitimant aux yeux de nombreux Israéliens ce que les Palestiniens clament depuis cinquante ans.

VILLAGES RASÉS

La « résolution » de la question des réfugiés palestiniens pose – aux deux parties – des problèmes à la fois politiques et « pratiques ». La reconnaissance de facto par les Israéliens de leur responsabilité ne les amène pas à accepter un « droit au retour » des réfugiés (droit reconnu par diverses résolutions de l'ONU). De fait, les trois quarts des 400 villages palestiniens existant en 1948 ont été très vite rasés par Israël, et leurs terres ont été distribuées aux villages collectivistes juifs ; et les principales villes arabes vidées de leurs habitants (aujourd'hui Ramleh, Lod, Ashkelon) ont été quasi entièrement repeuplées par des immigrants juifs.

De son côté, l'Autorité palestinienne, dans les moins de 5 000 kilomètres carrés sur lesquels elle instaurerait son Etat si l'« accord » Barak-Arafat est adopté, peut difficilement envisager un retour massif de ces réfugiés : Gaza, par exemple, dispose déjà de la plus forte densité de population au monde ! Pratiquement, Ehoud Barak et Yasser Arafat ne peuvent qu'être d'accord pour trouver une solution qui exclut, pour l'essentiel, un retour massif des réfugiés vers le territoire historique de la Palestine. Problème : M. Arafat peut difficilement l'admettre publiquement, cette question étant la plus sensible pour son propre peuple et se trouvant au cœur même du sentiment d'injustice qui l'habite. D'autant que Yasser Arafat semble avoir accepté l'existence d'un problème « mutuel » de réfugiés – celui des centaines de milliers de juifs d'Israël qui ont fui les pays arabes – mettant en quelque sorte toutes les victimes du conflit sur un pied d'égalité.

Sylvain Cypel

Vladimir Poutine promet une Russie « libre, riche, civilisée et respectée »

Il a nommé Mikhaïl Kassianov au poste de premier ministre

Vladimir Poutine a été investi président de la fédération de Russie, dimanche 7 mai. Il a désigné au poste de premier ministre Mikhaïl

Kassianov, un spécialiste des questions financières considéré comme proche du riche homme d'affaires Boris Berezovski. Vladimir

Poutine s'est engagé à « unifier le peuple russe » et a rendu hommage à « l'héroïsme » de l'armée en Tchétchénie.

MOSCOU

de notre correspondant

Il ne s'est trouvé que Boris Eltsine pour le dire, parlant de lui-même à la troisième personne : « Aujourd'hui l'époque Eltsine est terminée. » Il faut que tout change pour que rien ne change, a dû plutôt penser l'élite politique et financière de la Russie, rassemblée ce dimanche 7 mai dans le grand palais du Kremlin pour assister à l'investiture officielle de Vladimir Poutine. Car cette courte cérémonie fut toute entière placée sous le signe d'une continuité revendiquée. M. Eltsine parla le premier, pour souhaiter à son dauphin « de réussir et d'assumer dignement les pouvoirs présidentiels qui ne sont pas faciles ». M. Poutine lui rendit hommage, puis les deux hommes observèrent ensemble la parade militaire dans l'enceinte du Kremlin.

Vladimir Vladimirovitch Poutine officiellement président, cette cérémonie est venue clore un processus initié il y a un an, presque jour pour jour, lorsque fut limogé le premier ministre Evgueni Primakov. Alors cerné de toutes parts, n'ayant plus aucun soutien politique, éclaboussé par les scandales de corruption, le Kremlin et Boris Eltsine allaient pourtant reprendre la main pour finalement imposer leur choix. « Pour la première fois dans notre pays, la transmission du pouvoir se fait sans révolution, sans putsch, de

manière pacifique et digne », a relevé M. Eltsine, idée également développée par son successeur. Mais de la guerre de Tchétchénie, qui a servi de bulldozer électoral à M. Poutine, il ne fut pas dit un mot. Les vingt-quatre mille réfugiés tchéchéniens, les milliers de civils tués, les exactions, les pertes russes (officiellement deux mille morts et six mille blessés) et les combats qui se poursuivent n'ont pas été évoqués.

« DIRECTOIRE POLITIQUE »

Dans la salle des tsars du palais du Kremlin, M. Poutine s'est dit lié par « un devoir sacré, unir le peuple russe ». « Nous voulons que notre Russie soit libre, prospère, riche, forte et civilisée pour que ses citoyens en soient fiers et qu'elle soit respectée dans le monde ». Les mille cinq cents invités applaudirent, Boris Eltsine en tête, mais aussi Mikhaïl Gorbatchev, invité du nouveau président alors qu'il ne l'avait pas été en 1996. Affirmée sous les ors du Kremlin, la continuité fut également un peu plus tard, lorsque Vladimir Poutine a réuni son gouvernement démissionnaire.

Mikhaïl Kassianov a été aussitôt nommé premier ministre : vice premier ministre en charge de l'économie et des finances, il exerceait de fait ses fonctions depuis le 1^{er} janvier. Haut fonctionnaire spécialiste des questions financières internationales, âgé de 42 ans, M. Kassianov n'a jamais été engagé dans un

combat politique. En revanche, il est considéré comme un proche de l'influent homme d'affaires Boris Berezovski et ne fait pas partie du premier cercle des conseillers et amis de M. Poutine, le plus souvent venus de Saint-Petersbourg. Ses rares interventions publiques se sont limitées à commenter l'exécution du budget et les relations de la Russie avec les organismes financiers internationaux. En février, il obtenait du Club de Londres, qui rassemble des banques occidentales, l'effacement de 10 milliards de dollars de dettes. Cette neutralité technocratique fait que sa nomination devrait être très facilement entérinée par la Douma (Chambre basse du Parlement).

« Nous allons agir calmement et de façon mesurée », a dit M. Poutine, précisant que la très grande majorité des ministres sera reconduite. La rupture avec l'ère passée n'est pas à l'ordre du jour. Les batailles d'influence entre les clans politico-financiers qui, depuis 1995 organisent la vie politique du pays, ont lieu sur un autre terrain, celui de l'administration présidentielle qui constitue, de fait, une sorte de gouvernement-bis. M. Poutine conservera-t-il l'équipe de M. Eltsine et, en particulier, Alexandre Volochine, chef de cette administration et fidèle du plus influent des oligarques, Boris Berezovski ?

Le rôle exact de ce dernier, qui aime toujours se décrire comme le

grand organisateur des « coups » du Kremlin, est au centre de toutes les interrogations sur la volonté de M. Poutine de gagner quelque autonomie, voire indépendance, par rapport à ce que la presse russe continue d'appeler la « famille » Eltsine. Certains analystes croient voir M. Berezovski en difficulté. Son journal *Kommersant* a publié la semaine dernière un document classé top-secret, dont l'authenticité est niée par le Kremlin, sur un projet de réorganisation de l'administration présidentielle. Ce document prévoit l'entrée en force au Kremlin des services de sécurité et du FSB (ex-KGB) pour créer un « directoire politique » chargé d'exercer « un réel contrôle sur les processus politiques en Russie ». Il s'agirait de mettre sous surveillance les principaux leaders politiques et d'exercer à leur encontre « des actions préventives ».

M. Poutine a promis, dimanche, de « travailler de manière ouverte et honnête ». Son programme demeure largement inconnu. M. Kassianov a précisé qu'un programme serait élaboré pour le début du mois de juin. Une baisse des impôts, une loi sur la propriété de la terre, une réforme fiscale et des garanties données aux investisseurs étrangers sont annoncées. Comme elles l'ont été rituellement depuis 1996.

François Bonnet

L'Europe dépêche Javier Solana aux Philippines

Le représentant de l'UE arrive, mardi, à Manille en mission « humanitaire » pour obtenir la libération pacifique des otages

JAVIER SOLANA, le haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure, est attendu, mardi 9 mai, à Manille, où il s'efforcera d'obtenir des autorités locales qu'elles parviennent à « un règlement pacifique » de la crise des otages, selon un émissaire européen interrogé dans la capitale des Philippines. Il « fera part de son appui politique et moral au gouvernement [de Manille] en vue de résoudre pacifiquement la situation, sans que des dommages ne soient infligés aux otages », a déclaré, lundi, ce responsable. Le voyage de M. Solana a été décidé lors d'une réunion informelle dimanche des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne à Sao Miguel (archipel portugais des Açores). Le gouvernement philippin a initialement exprimé des réticences face à cette « mission diplomatique humanitaire », craignant qu'elle constitue un encouragement aux rebelles.

Dans l'île de Jolo, le groupe Abu Sayyaf, qui retient depuis le 23 avril vingt et un otages, dont sept ressortissants de pays de l'UE,

a libéré un Philippin qu'il avait fait captif il y a trois mois. L'homme, Patrick Viray, un employé de banque, a obtenu sa libération contre le paiement d'une rançon de près de 5 000 dollars.

L'armée philippine est engagée dans des combats « intenses » contre les rebelles d'Abu Sayyaf dans l'île voisine de Basilan. Elle a perdu treize hommes, dimanche, tandis que trois insurgés étaient tués. A Jolo, à en juger par des images tournées par la télévision philippine ABS-CBN dans la nuit de samedi à dimanche, la plupart des otages – dont les Français Sonia Wendling et Stéphane Loisy – sont fatigués mais en relative bonne santé. Seule l'Allemande Renate Wallert paraît très éprouvée. Certains des otages ont réclamé que l'armée philippine mette fin à ses opérations. Le chef de l'Etat, Joseph Estrada, s'est voulu rassurant, mais le général Angelo Reyes, chef d'état-major, s'est refusé à exclure une attaque si les négociations demeuraient dans l'impasse. – (AFP, Reuters.)

Les catholiques de Zamboanga contre une trêve

ZAMBOANGA

de notre envoyé spécial

Située à l'extrême sud-ouest de Mindanao, Zamboanga est une ancienne forteresse espagnole où les catholiques forment les quatre cinquièmes de la population de la ville et de ses environs immédiats. Le commandement du sud des Philippines y est installé. On y pratique avant tout le commerce. Notamment avec l'île de Basilan, visible des quais du port, où des Philippines ont été détenus pendant des semaines par le groupe Abu Sayyaf avant d'être tués ou libérés, ou encore de réussir à s'enfuir. Commerce aussi avec l'île de Jolo, plus au sud, où les mêmes extrémistes détiennent toujours vingt otages – un Philippin et dix-neuf étrangers, dont deux Français.

Les combats, qui ont repris la semaine dernière à Mindanao, ont réveillé la hantise de la guerre civile qui a dévasté la grande île de 1972 à 1996. « Nous laissons aux militaires le soin de régler la situation, ils savent comment s'y prendre », résume Maria Clara Lobregat, élue maire de Zamboanga en 1998 et partisane du président Joseph Estrada, « homme sincère et qui veut aider les pauvres et les militaires ». « Je suis contre une trêve des combats. Dès que nous arrêtons de nous battre, ils en profitent », dit-elle des rebelles du Front Moro islamique de libération (FMIL), présents à Mindanao, et des extrémistes d'Abu Sayyaf.

« LA PRESSION DES EVÊQUES »

« Quand le président Estrada m'a appelée samedi après-midi, je lui ai demandé de ne pas entraver l'action des militaires. Il m'a répondu : "Mais je suis sous la pression des évêques" », raconte-t-elle. Quand le chef de l'Etat philippin est donc arrivé, dimanche 7 mai, à Zamboanga, il n'a pas non plus donné l'impression d'être tenté par des concessions. Devant un parterre de militaires, il a rappelé que « nous ne tolérerons ni terrorisme ni violences ». « Nous ne nous laisserons pas menacer ou intimider par les rebelles. Nous espérons que les ravisateurs réaliseront que garder les otages ne les conduit nulle part », a-t-il dit. « Nous avons tenu la main de paix si longtemps ! », s'est-il exclamé, en laissant entendre que son gouvernement, à ses yeux, avait fait sa part de chemin. « La souveraineté nationale et l'intégrité territoriale ne sont pas négociables », a-t-il répété, y compris à propos de l'annonce de l'envoi à Manille de Javier Solana par les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne.

Le président Estrada, dont la popularité était en chute libre avant la crise des otages, était vêtu d'un treillis vert olive et accompagné de partisans de la fermeté : Orlando

Mercado, secrétaire à la défense, en tee-shirt ; le général Alfredo Liem, secrétaire à l'intérieur et ancien maire de Manille, auquel on a reproché ses méthodes expéditives, en blouson ; et d'une palette de généraux en treillis. Il a décoré des soldats blessés lors de combats contre les « terroristes d'Abu Sayyaf » et visité, dans une salle de soins intensifs de l'hôpital militaire, des enfants blessés en captivité.

Jean-Claude Pomonti

Au Colisée, la mémoire des « martyrs » chrétiens du XX^e siècle

ROME

de notre envoyé spécial

Dans le décor grandiose du Colisée, ce théâtre des jeux néroniens où les premiers chrétiens péroraient sous les crocs des fauves, le pape a honoré, dimanche soir 7 mai, la mémoire de tous les « martyrs » du XX^e siècle. Après les *mea culpa* de l'Eglise persécutrice, c'est la mémoire de l'Eglise persécutée qu'il voulait raviver lors du Jubilé marquant la fin du deuxième millénaire de l'ère chrétienne. Le XX^e siècle a fait plus de victimes chrétiennes que les persécutions de Néron, de Trajan et des trois premiers siècles, jusqu'à l'édit de l'empereur Constantin (313) autorisant la foi chrétienne.

Une Eglise pour une fois réunie au complet. Des délégués orthodoxes étaient venus de Moscou, de Constantinople, de Bucarest, d'Alexandrie, ainsi que des Eglises anglicane, luthérienne, méthodiste, pentecôtiste, adventiste, etc. L'Alliance réformée mondiale, qui boudait Rome depuis le rebondissement de la polémique sur les indulgences, avait elle-même répondu présent. S'il est un « patrimoine commun » à tous les chrétiens, affirmera le pape dans son homélie, c'est bien celui de la persécution. Les chrétiens divisés ont partagé les mêmes « lieux de souffrance ».

Qu'ont donc en commun les figures, évoquées dimanche au Colisée, du métropolitain orthodoxe Benjamin de Petrograd, tué en 1922 par le pouvoir soviétique ? De Dietrich Bonhoefer, pasteur

luthérien pendu en 1945 par les nazis ? D'Oscar Romero, évêque salvadorien tué en 1981 par les Escadrons de la mort ou de Christian de Chergé, prêtre de Tibéhirine, assassiné en 1996 en Algérie, comme six de ses frères moines ? Tous sont morts comme « témoins de la foi chrétienne » au XX^e siècle. Comme 12 692 hommes et femmes – majoritairement des religieux et des prêtres –, selon les calculs d'une commission qui a travaillé, pendant quatre ans, sous la direction d'un évêque ukrainien, M^{re} Michel Hrynchyshyn.

« TÉMOINS DE LA FOI »

Tous n'ont pas l'étiquette de « martyrs » qui, dans le vocabulaire catholique, obéit à une définition précise (ouvrant la voie à une béatification et une canonisation) et qui ne pouvait pas s'appliquer aux chrétiens persécutés des autres Eglises. C'est l'expression de « témoins de la foi » qui a été préférée, désignant ceux qui sont sur la liste des 12 600 et « tous les soldats inconnus morts pour la cause de Dieu ». Les noms n'ont, bien sûr, pas tous été cités au Colisée, mais leur témoignage a été rappelé par grandes catégories historiques.

D'abord les victimes du totalitarisme soviétique, dont les noms du patriarche orthodoxe Tikhon de Moscou, mort en 1925, et des condamnés du goulag de Solovki ; puis les prêtres et évêques des autres régimes communistes – Albanie, Bulgarie, Roumanie, etc – également arrêtés, déportés, condamnés à toutes les

privations et à la mort ; puis les prêtres, les pasteurs et les laïcs qui, pour résistance au nazisme, ont été aussi déportés à Buchenwald ou à Dachau. D'autres « témoins » ont été cités, comme ceux qui ont versé leur sang en Chine et au Japon, ou lors des guerres civiles au Mexique et en Espagne, ou dans leur mission d'évangélisation en Afrique et en Océanie. Puis celle des religieux morts en Algérie et de quelques défenseurs, en Amérique latine, de populations indiennes et paysannes. Reprochant au pape une vision de ce martyrologe trop centrée sur les pays de l'Est communiste, des critiques ont été entendues en Italie sur la proportion relativement faible de « martyrs » des régimes militaires et dictatoriaux d'Amérique centrale et latine.

Dans l'homélie de cette sobre liturgie du Colisée, le pape devait louer l'« exemple lumineux » de ces hommes et femmes qui ont refusé « de se plier au culte des idoles du XX^e siècle et ont été sacrifiés par le communisme, par le nazisme, par l'idolâtrie de l'Etat et de la race ». Ils ont eu de commun de montrer que « l'amour est plus fort que la mort face à la haine qui semblait contaminer toute la vie sans possibilité d'échapper à sa logique ». Après la lecture des témoignages, des baisers de paix ont été échangés entre les responsables religieux, prouvant que les martyrs avaient fait avancer à leur façon la cause de la réconciliation des chrétiens.

Henri Tincq

Tibéhirine attend les successeurs des sept moines assassinés

TIBÉHIRINE (Algérie)

de notre envoyée spéciale

Dès qu'on arrive au monastère, perché comme un nid d'aigle, on comprend pourquoi les sept sup-

REPORTAGE

« C'était le paradis de vivre avec eux, de travailler avec eux. On n'oublie pas »

pliciés de Tibéhirine n'ont jamais voulu quitter cet endroit, en dépit des menaces. Bien sûr, c'est l'Algérie et les Algériens que ces frères cisterciens disaient aimer par-dessus tout, et c'est pour cette raison qu'ils étaient installés là depuis des années, puis s'étaient obstinés à y rester. Mais la magie du lieu avait dû jouer. Tout est beau à Tibéhirine : le ciel d'un bleu très pur, les montagnes environnantes recouvertes d'un maquis vert et épais, la terre de couleur orange, presque rouge, et surtout la vue sur ce qu'on appelle ici « les hauts plateaux » ou encore « la porte de l'Ouest », vaste étendue de cratères arrondis et semi-désertiques qui s'étaient en contrebas.

Quatre ans après leur enlèvement (selon toute vraisemblance par le GIA), puis leur mort deux mois plus tard – le 21 mai 1996 – dans des circonstances dramatiques et confuses, sans doute élucidées mais jamais révélées, les sept moines restent étonnamment vivants pour les habitants de cette région isolée, à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger.

On parle d'eux avec émotion, en citant chacun par son prénom, comme s'il s'agissait d'un ami très proche. Il y avait « Luc le médecin », le plus âgé (quatre-vingt-deux ans). Beaucoup lui vouent encore une véritable vénération. Son dispensaire, ouvert six jours sur sept, était situé juste à l'entrée du monastère. « Tout le monde venait se faire soigner chez Luc. Il y avait la chaîne [la queue] matin et après-midi, mais on s'en fichait », se souvient avec nostalgie une jeune mère de quatre enfants, vivant à Médéa, la ville la plus proche, distante d'une quinzaine de kilomètres. « Il soignait mieux que n'importe quel médecin. Il mélangeait la médecine traditionnelle et les herbes. Mais je me suis toujours demandé si ce n'était pas sa douceur qui nous guérissait le mieux ! »

Il y avait aussi « Christian le père supérieur », « Christophe le jardinier », « Michel le cuisinier », « Célestine qui venait d'arriver et s'occupait de la chapelle, des chants et des prières », « Bruno, qui habitait au Maroc et n'était là que depuis quinze jours ». Et encore « Paul le plombier, qui s'occupait aussi de l'électricité » et les deux miraculés, les seuls à avoir échappé aux kidnappeurs cette tragique nuit du 26 au 27 mars 1996 : Amédée, « qui s'occupait du linge et de la comptabilité », et Jean-Pierre, « qui allait faire les courses à Médéa, avec la vieille 4 L beige, celle que vous voyez là devant la porte ». « C'était le paradis de vivre avec eux, de travailler avec eux. On n'oublie pas », raconte un vieil agriculteur avec un sourire triste.

LE RESCAPÉ

Rien n'a changé, sinon que le monastère est vide et que cette absence de vie pèse sitôt qu'on franchit le portail. Les oiseaux ont beau pépier par milliers dans les arbres, l'eau s'écouler d'une source avec bruit, il plane quelque chose de désolé. Et la beauté des mimosas et des acacias en fleurs n'y change rien. Pour l'heure, les

seuls occupants du lieu restent les moines suppliciés, inhumés côte à côte dans un coin du parc : sept monticules de terre, surmontés chacun d'une plaque de marbre blanc, chacune gravée d'un prénom et de la même date de leur mort.

A Alger, une communauté de six frères s'est reformée autour d'Amédée, le rescapé. Tous n'attendent que le feu vert des autorités algériennes pour se réinstaller dans le monastère et partager leurs fruits, leurs légumes et leur miel avec les paysans des alentours, comme le faisaient leurs prédécesseurs.

Ils ont hâte d'y aller mais risquent d'avoir à attendre encore, car le secteur est loin d'être pacifié. Seule concession obtenue : le droit de monter sur place une fois par semaine pour y passer, ensemble, la journée. Leur but ? « Continuer à être les témoins de ce qu'ont vécu [leurs] frères ici avant d'être arrêtés et mis à mort. En grec ancien, le mot "martyr" n'a pas le sens tragique qu'on lui prête aujourd'hui en français. Il ne veut rien dire d'autre que "témoin" ».

Florence Beaugé

Le désarmement annoncé par l'IRA relance le processus de paix en Irlande du Nord

L'Armée républicaine irlandaise s'engage à mettre ses armes « hors d'usage »

Au terme de longues discussions menée par Tony Blair, son homologue irlandais Bertie Ahern et toutes les parties prenantes, l'Armée républi-

caine irlandaise (IRA) a publié, samedi 6 mai, un communiqué selon lequel elle « s'engage à initier un processus qui mettra, de manière

complète vérifiable, ses armes hors d'usage ». Cette déclaration fait renaître l'espoir de paix en Irlande du Nord.

LONDRES

de notre correspondant

« Historique. » Jamais, jusqu'à ce samedi 6 mai, l'Armée républicaine irlandaise (IRA), la plus puissante des organisations paramilitaires d'Irlande du Nord, qui se bat depuis près d'un siècle pour la réunification de cette province de la Couronne anglaise avec la République de Dublin, jamais elle ne s'était engagé de manière aussi claire et formelle à se défaire de ses armes. Au lendemain d'une trentaine d'heures de négociations, jeudi et vendredi à Belfast, entre le premier ministre britannique Tony Blair, son homologue irlandais Bertie Ahern et toutes les parties prenantes dans l'interminable conflit, c'est fait.

Dans une déclaration transmise, samedi après-midi, à la BBC, l'IRA « s'engage à initier un processus qui mettra, de manière complète vérifiable, ses armes hors d'usage ». Ces mots-là n'avaient jamais été prononcés aussi solennellement. Allant plus loin, l'organisation secrète qui se flatte de ne jamais « avoir été vaincue » par l'armée britannique, et qui rejetait a priori toute remise d'armes même symbolique aux « forces d'occupation », se déclare prête, « pour bâtir la confiance », à ouvrir « dans les semaines qui viennent » certaines de ses caches d'armes - essentiellement en République d'Irlande - à « des inspections par des tierces personnes agréées ». Ces personnes, qui feront leur rap-

port à la Commission internationale indépendante pour le désarmement, structure qui avait été créée en 1998 dans le cadre des accords dits du vendredi saint, ont été choisies. Il s'agit de l'ancien président de la République de Finlande, Martti Ahtisaari, et de l'ancien secrétaire général du Conseil national sud-africain, Cyril Ramaphosa.

INSTITUTIONS AUTONOMES

Saluée avec effusion par les gouvernements de Londres et de Dublin, cette déclaration constitue la clé qui devrait permettre de rétablir dès le 22 mai, à condition que les unionistes l'acceptent, toutes les institutions autonomes de la province, à commencer par le gouvernement exécutif local, qui avaient été suspendues le 11 février - et après soixante-douze jours seulement de fonctionnement - par le gouvernement de M. Blair.

Les négociations intensives de la semaine dernière ont permis à Londres et Dublin de publier une « déclaration conjointe » prévoyant toute une série de développements parfaitement chorégraphiés répondant partiellement aux exigences des deux camps antagonistes. Les républicains ont ainsi obtenu la garantie écrite de la poursuite de la libération de leurs prisonniers, la mise en place des diverses commissions visant à établir l'égalité entre les citoyens catholiques et protes-

tants de la province en matière de justice et autres et, surtout, un allègement progressif du dispositif militaire britannique en Irlande du Nord - il reste encore 15 000 soldats britanniques plus 13 000 policiers sur place - notamment dans le sud de la province où les patrouilles militaires sont encore très fréquentes.

Les unionistes, qui dominent non seulement la démographie locale mais aussi l'économie, la justice, l'administration, etc., reçoivent ce qu'ils réclamaient depuis des années : l'assurance que les républicains - en cessez-le-feu depuis 1997 - sont bel et bien engagés dans la paix et qu'ils sont prêts à détruire leurs armes de manière vérifiable.

Gerry Adams, le chef du Sinn Féin, la branche politique de l'IRA, a expliqué, dimanche, à quel point la démarche de son aile paramilitaire était « émotionnellement douloureuse » pour des gens qui se sont constamment engagés depuis des lustres à ne pas se défaire de leurs armes tant qu'un soldat britannique serait encore présent sur le sol irlandais. Il a passionnément invité les unionistes protestants à « saisir l'opportunité exceptionnelle » qui s'offre à la région de s'acheminer enfin vers une paix juste et solide.

Tout n'est cependant pas joué. David Trimble a certes reconnu, dimanche, que l'offre de l'IRA contenait « des choses intéressantes et nouvelles » mais qui « posent aussi beaucoup de questions ». Le chef du

Parti unioniste de l'Ulster (UUP), le seul parti protestant modéré - l'autre, le Parti unioniste démocrate (DUP) est dirigé par le vieux révérend extrémiste Ian Paisley, opposé au processus de paix -, a demandé à rencontrer au plus tôt les deux personnalités « neutres » agréées par Londres, Dublin et l'IRA pour discuter avec elles de l'inspection des arsenaux clandestins de l'IRA et comment on parviendra à une destruction totale d'armes comprenant des centaines de fusils d'assaut AK 47, au moins deux tonnes d'explosifs Semtex, des milliers de revolvers et pistolets, etc.

Colauréat du prix Nobel de la paix 1999 avec le travailliste catholique John Hume, David Trimble, qui a montré qu'il voulait vraiment la réconciliation des communautés confessionnelles, va surtout devoir convaincre la majorité de son parti de la solidité des engagements pris. Jugé « trop mou » par une forte minorité d'activistes protestants, le chef de l'UUP a tout juste survécu en avril à une tentative de renversement par plus « dur » que lui. Le grand conseil de son parti, qui comprend huit cent soixante personnes, devrait se réunir le 20 mai, deux jours avant la date fatidique de la réinstauration du gouvernement local à Belfast, pour décider de la poursuite ou non du processus de paix.

Patrice Claude

L'assassinat d'un journaliste espagnol exacerbe les dissensions au Pays basque

MADRID

de notre correspondante

Le terrorisme a fait une nouvelle victime au Pays basque, la quatrième en six mois. Depuis que l'organisation séparatiste basque armée, ETA, a rompu, en décembre, les quatorze mois de trêve qu'elle avait observés, deux attentats à la voiture piégée ont causé la mort d'un lieutenant-colonel de l'armée, à Madrid et celle d'un dirigeant socialiste basque et de son garde du corps, à Vitoria. Mais dimanche 7 mai au matin, l'ETA a innové, si l'on peut dire, en assassinant un journaliste, sur le pas de sa porte, à Andoain, fief radical en Guipuzcoa, de quatre balles à bout portant, dont deux en pleine tête.

La victime, José Luis Lopez de la Calle, âgé de soixante-trois ans, était un collaborateur régulier du quotidien *El Mundo*, un des principaux journaux espagnols, proche du gouvernement Aznar. Ami personnel du ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, il était surtout connu pour sa trajectoire militante en faveur de la liberté d'expression qui l'avait conduit à passer cinq ans en prison sous dictature franquiste. Homme libre, avec de solides amitiés à gauche et un passé communiste, José Luis Lopez de la Calle, profondément opposé à la violence, avait été un des fondateurs du groupe de réflexion sur la paix, le Forum Ermua, il y a trois ans.

Pacifiste, M. Lopez de la Calle ne mâchait pas pour autant ses mots, et sa dernière chronique, intitulée « Le changement nécessaire », mettait en cause durement l'actuelle impasse dans laquelle s'est enfoncé le gouvernement nationaliste basque, incapable à ses yeux, d'assurer un régime de liberté qu'il déplorait « n'avoir jamais connu au

Pays basque ». Le journaliste avait été mis en garde contre les menaces terroristes qui pesaient sur lui à la fin du mois de février, lorsque son domicile avait été attaqué à coups de cocktails incendiaires, mais il refusait toute protection.

L'ETA, qui n'avait commis aucun attentat mortel contre un journaliste depuis l'assassinat, en 1978, du rédacteur en chef de la *Gaceta del Norte*, José Maria Portell Manos, a donc décidé de s'en prendre aussi à la presse, accusée de « déformer la réalité » et « d'être aux ordres de Madrid ». Cette nouvelle orientation s'est trouvée confirmée, entre autres, par des notes écrites laissées, avant son arrestation, à la frontière française, par Julia Moreno, « Etarra » présumée du « Commando Madrid ».

RASSEMBLEMENTS SILENCIEUX

De fait, l'organisation séparatiste a cherché, à plusieurs reprises déjà, depuis la rupture de la trêve, à s'en prendre à des journalistes. Le 21 mars explosait, sans faire de victime, une bombe artisanale chez les parents du rédacteur en chef du quotidien basque, *El Correo*, à Bilbao. Une semaine plus tard, une boîte de cigares piégée, désamorcée à temps, était envoyée, à Séville, à Carlos Herrera, journaliste vedette de la radio nationale espagnole. Enfin, le 25 avril, un nouveau colois piégé, intercepté de justesse par la police, parvenait à Jésus Maria Zuloaga, sous-directeur du quotidien madrilène *La Razon* et surtout spécialiste des affaires de terrorisme.

Les réactions après la mort de José Luis Lopez de la Calle ont été unanimes : indignation et condamnation. « On l'a tué pour avoir écrit et cru à la liberté », a déclaré un porte-parole du journal *El Mundo*. Et tandis que les premiers rassemblements

silencieux se tenaient à Andoain, à Saint-Sébastien et dans plusieurs autres villes basques, la classe politique tirait les leçons de ce dernier assassinat, considéré comme une « escalade de l'intimidation ». Pour l'eurodéputée Rosa Díez, candidate à la future direction du Parti socialiste ouvrier espagnol et basque, « on a voulu bâillonner la liberté et la démocratie ». Le gouvernement autonome basque, qui a tenu une réunion extraordinaire dimanche, a préféré tenter de calmer les esprits, en appelant « à la sérénité », face à un attentat qui « vise à déstabiliser la société basque, par la tension et la crispation ». Et le chef du gouvernement basque, Juan Jose Ibarretxe, a exigé de l'ETA « qu'elle cesse de faire la sourde oreille à la clameur de paix qui monte du peuple basque, et [qu'elle] disparaisse ».

Quant au Parti populaire (PP, au pouvoir en Espagne), son représentant au Pays basque, Carlos Iturgaiz, a ajouté à sa condamnation de l'attentat une critique politique en mettant l'accent sur « l'ambiguïté » du Parti nationaliste basque (PNV), le parti nationaliste modéré qui tient le gouvernement autonome et « n'a pas rompu ses liens avec les nationalistes radicaux, qui ne condamnent pas la violence et se font complices des assassins ». Ces divisions au sein des forces politiques basques se sont traduites par certains affrontements verbaux entre « radicaux séparatistes » qui ont « déploré » la mort du journaliste, mais ont aussi accusé « l'ensemble de la classe politique de n'avoir pas su l'éviter » et partis modérés et « nationaux ». Certains réclamant même la « démission » de Juan Jose Ibarretxe.

Marie-Claude Decamps

Horst Köhler, le nouveau directeur général du FMI, prend ses fonctions

NOMMÉ le 23 mars par le conseil d'administration du Fonds monétaire international directeur général, Horst Köhler, a laissé du temps avant de prendre officiellement ses fonctions. Il voulait définir sa stratégie et aborder les assemblées annuelles, fin septembre, à Prague avec le maximum d'atouts à un moment où l'institution est très contestée. Elle l'est par les pays en développement pour lesquels ce garant intransigeant de la stabilité économique et financière est l'incarnation du diable. Elle l'est par une coalition d'adversaires divers de la mondialisation, dont elle serait un des agents les plus zélés. Enfin, elle l'est par les gouvernements au nord à cause de détournements avérés de ses aides, en Russie, par exemple.

M. Köhler a déjà esquissé ses idées sur ces grands sujets. Le 17 mars, lors de sa première prise de contact avec les journalistes dans le cadre de sa « campagne » washingtonienne, il avait affirmé que pour lui, le FMI doit être « la

pierre angulaire de la croissance et de la stabilité ». Il récuse le rapport très critique commandé par le Congrès américain (qui plaide pour une diminution drastique du rôle du FMI et de la Banque mondiale), en estimant important « de combiner le financement avec l'ajustement structurel et de rester engagé dans tous les pays membres ».

PRÉVENIR LES CRISES

Il devra sans doute se battre pour faire défendre cette conception large du Fonds. Contre le Congrès qui ne désarme pas sur la nécessaire remise à plat de son fonctionnement ; contre un grand nombre de pays membres qui estiment qu'il faut rééquilibrer les pouvoirs au sein du conseil d'administration et laisser plus de place aux pays émergents ; contre l'administration de Washington face à laquelle il lui faudra s'imposer.

En parallèle de sa taille, M. Köhler devra batailler sur la mission du FMI. La priorité donnée depuis quelques mois, dans les discours

du moins, au développement et à la lutte contre la pauvreté a modifié la relation entre les deux secteurs ennemis que sont le Fonds et la Banque mondiale. Sommés par leurs actionnaires de travailler ensemble, les deux institutions ont dû mettre leurs différends dans leur poche. Cette nouvelle coopération sera mise à l'épreuve dès l'application de la réduction de la dette des pays les plus pauvres très endettés (PPTTE). Cette initiative, dont les financements n'ont pas encore été totalement réunis, prévoit un allègement pouvant aller jusqu'à 90 % de la dette de plus de trente pays. L'économie ainsi réalisée par les pays bénéficiaires devra être consacrée à des projets de développement définis et suivis conjointement par les deux institutions. Au-delà de cette action ponctuelle, la manière d'aborder les problèmes de développement c'est-à-dire d'œuvrer dans des secteurs tels que la santé, le système éducatif, mais également pour l'émergence d'une « bonne gouvernance », sera l'un des enjeux ma-

jeurs des années qui viennent.

Mais c'est sûrement sur la façon d'appréhender les crises et plus encore de se doter des outils permettant de les prévenir que la mission de M. Köhler s'avérera délicate. Depuis sa création, le Fonds appuie ses analyses et définit ses programmes d'ajustement sur un socle idéologique orthodoxe, dit « consensus de Washington ». Il devra sans doute élargir sa palette de solutions et assouplir un peu de sa doctrine s'il veut retrouver une capacité d'intervention respectée.

M. Köhler aura rapidement l'occasion de donner des signaux dans ce sens grâce à la Russie. Le FMI a cessé tout soutien à Moscou depuis l'été 1999. Comme président de la Banque européenne de reconstruction de et de développement, M. Köhler s'était toujours montré compréhensif vis-à-vis de Moscou, refusant l'idée que tout y était chaos et corruption, mais le passé impose désormais au FMI une rigueur sans concession.

Babette Stern

Les « coopérations renforcées » pourraient relancer l'Europe politique

Un conseil « écofin » se tient lundi à Bruxelles

FURNAS (Açores)

de notre envoyé spécial

Les « coopérations renforcées », c'est-à-dire la possibilité pour un groupe de pays de l'Union d'aller de l'avant sans que les autres puissent les empêcher, pourraient devenir l'instrument approprié pour permettre une relance politique de l'Europe. Telles sont les orientations qui se sont dégagées de l'échange de vue auquel ont procédé les ministres des affaires étrangères des Quinze lors de leur réunion informelle, samedi 6 et dimanche 7 mai, aux Açores.

« Depuis Helsinki, les Quinze ont compris que l'élargissement serait un vrai bouleversement et qu'il faut s'organiser, qu'une réforme des institutions limitée aux trois sujets sur lesquels on ne s'était pas entendu à Amsterdam (composition de la Commission, ré pondération des votes au sein du Conseil, extension du champ des décisions prises à la majorité qualifiée) ne serait pas suffisante, qu'il faut aller au-delà. J'ai senti un mouvement en faveur des coopérations renforcées, y compris de la part des pays qui sont traditionnellement réticents », a observé Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères.

Clairement, plusieurs Etats membres, au moins les six fondateurs de la Communauté, ont pris conscience que la construction européenne se délitera si rien n'est fait au niveau politique. « Il faut que l'Europe redevienne un projet. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un outil, une opportunité », a ainsi estimé Louis Michel, le ministre belge des affaires étrangères. Joschka Fischer, le ministre allemand, a manifesté le même type de préoccupation : « Il y a des différences dans les motivations européennes de nos pays, ceux qui peuvent et veulent aller plus loin doivent pouvoir le faire », a-t-il souligné.

L'affirmation sans ambiguïté de ce souci d'adosser à nouveau l'Union à un projet politique témoigne de la volonté de sortir d'une indéfinissable phase de malaise. Elle pourrait se manifester dès ce lundi à Bruxelles, en marge du conseil des ministres de l'économie et des fi-

nances, « écofin », par la volonté de donner plus d'éclat à « l'euro II ». Elle devrait être confirmée notamment à Paris et à Berlin, au cours des prochaines semaines. Sur ce thème, les Allemands annoncent un important discours de M. Fischer à la mi-mai. M. Védrine insiste de son côté sur la nécessité de reconstituer une vision franco-allemande à long terme de l'Europe tout en admettant que « c'est objectivement très compliqué ».

ÉVOLUTION FRANÇAISE

Selon l'analyse de M. Védrine, l'ensemble des Etats membres pourraient, au bout du compte, trouver un avantage à favoriser les coordinations renforcées, lesquelles sont déjà prévues par le traité d'Amsterdam, mais avec des conditions de mise en œuvre décourageantes. Les Britanniques, les Irlandais, les Scandinaves, dans la mesure où les coopérations renforcées pourraient rendre possibles des progrès sectoriels sans que cela nécessite des bonds en avant politiques qu'ils refusent. Les pays les plus favorables à l'intégration, qui verraient là le cadre susceptible d'abriter un jour une avancée institutionnelle. En outre, les coopérations renforcées apparaissent comme une approche moins conflictuelle que l'autre, celle visant à la création d'un « noyau dur ».

Jaime Gama, le ministre portugais qui présidait les travaux, a rappelé qu'aux yeux de certaines capitales, les coopérations renforcées ne figureraient pas dans le mandat de la conférence intergouvernementale (CIG). Il a annoncé que le problème serait abordé lors de la session de juin du conseil des affaires générales (CAG) afin d'être clarifié avant le « sommet » de Feira, au Portugal. Mais pour M. Védrine et M. Fischer, elles sont en train de devenir une idée prioritaire, aussi importante que les trois points d'Amsterdam. S'agissant des Français, c'est là aussi une évolution importante, car ils ne montraient guère d'enthousiasme voilà quelques mois à aborder ce thème.

Philippe Lemaître

Zimbabwe : un troisième éleveur blanc tué

HARARE. Un éleveur blanc du Zimbabwe, violemment battu dimanche par des anciens combattants noirs qui occupaient sa ferme, a succombé à ses blessures dans un hôpital de Harare, dans la nuit de dimanche 7 au lundi 8 mai. L'éleveur, Alan Dunn, dont la ferme est située près de la localité de Beatrice, au sud de Harare, avait eu la boîte crânienne fracturée et les deux bras cassés. Dans le coma, il avait été placé en salle de réanimation.

Alan Dunn, connu pour être un opposant au gouvernement du président Robert Mugabe, est le troisième éleveur blanc tué depuis le début de la crise déclenchée en février par l'occupation par des « vétérans » de la guerre d'indépendance d'un millier de fermes appartenant à des Blancs. Treize personnes ont été tuées jusqu'ici dans les violences. - (AFP)

L'Australie rétablit ses relations avec la Corée du Nord

CANBERRA. L'Australie et la Corée du Nord ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques rompues il y a près de vingt-cinq ans, a annoncé, lundi 8 mai, le ministre australien des affaires étrangères Alexander Downer. Les relations sont rétablies « sur la base d'un échange d'ambassadeurs non-résidents ». Les deux pays avaient noué des relations diplomatiques en 1974 mais, dès l'année suivante, la Corée du Nord avait rappelé son ambassadeur à Canberra et expulsé le personnel diplomatique australien de Pyongyang, sans jamais fournir d'explication claire à ce sujet. L'Australie est ainsi le deuxième pays à nouer des relations diplomatiques avec Pyongyang cette année après l'Italie, premier membre des puissances industrielles démocratiques du G7 à effectuer ce geste. D'autre part, les Etats-Unis et le Japon ont bloqué, dimanche 7 mai, une proposition sud-coréenne d'autoriser la Corée du Nord à rejoindre les institutions financières multilatérales telles que la Banque asiatique de développement, et à recevoir une assistance économique internationale. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : au moins 38 personnes sont mortes** dans le naufrage d'un ferry survenu dimanche près d'Amboine dans l'archipel des Moluques. Soixante-dix autres sont portées disparues. - (AFP)

■ **SOUDAN : le président Omar El Béchir a tenté**, samedi 6 mai, de porter le coup de grâce à son rival et ancien allié, l'islamiste Hassan El Tourabi, en annonçant solennellement sa suspension de ses fonctions de secrétaire général du Congrès national (CN, au pouvoir à Khartoum). Le dirigeant islamiste soudanais a accusé dimanche le président El Béchir d'avoir « trahi le mouvement islamiste » et menacé de passer à l'action pour le contrer. - (AFP)

PARIS La commission d'investiture du RPR doit se réunir les 10 et 11 mai pour procéder à l'audition des quatre candidats gaullistes à la candidature pour les municipales de

2001 dans la capitale : Françoise de Panafieu, Edouard Balladur, Philippe Séguin et Jean Tiberi. Cette étape devrait permettre à la droite parisienne de commencer à sortir de la confu-

sion dans laquelle elle est plongée. ● ARRONDISSEMENT par arrondissement, la situation reste encore très incertaine. De nombreux caciques locaux - maires ou députés notam-

ment - attendent que la compétition se décante pour exprimer leur préférence. ● LES RESPONSABLES nationaux de l'UDF et de DL, François Bayrou et Alain Madelin, tentent d'être

associés à la désignation du candidat de la droite. ● CANDIDATS à la candidature pour le RPR, Edouard Balladur et Françoise de Panafieu ont lancé leurs propres sites sur Internet.

La droite parisienne en plein imbroglio avant l'audition de ses candidats

Alors que les quatre prétendants gaullistes à la candidature dans la capitale doivent être entendus, le 11 mai, par la commission d'investiture du RPR, l'UDF et Démocratie libérale réclament d'être associés au choix du chef de file de la « majorité municipale »

LA SEMAINE qui s'ouvre devrait être décisive pour la droite parisienne. Le RPR devrait, d'ici une dizaine de jours, avoir mis un terme à l'interminable feuilleton sur l'investiture de son candidat parisien aux élections municipales de mars 2001. Dix mois après l'annonce, en juin, de la candidature du maire de Paris, Jean Tiberi, à sa propre succession, deux mois après celle de Françoise de Panafieu, le 3 mars, suivie, le 30 mars, de celle de Philippe Séguin puis, le 5 avril, de celle d'Edouard Balladur, le premier acte du dénouement est proche.

C'est, en effet, mercredi 10 mai et jeudi 11 mai que doit se réunir, selon le calendrier arrêté par la présidente du mouvement gaulliste, Michèle Alliot-Marie, la commission d'investiture du RPR chargée de lui « proposer » un candidat. Ce choix devra, ensuite, être « ratifié » par le comité politique, le 27 mai. Voilà pour les grandes lignes d'un calendrier plusieurs fois remanié puisque, initialement, le nom du candidat RPR à la Mairie de Paris

devait être connu à la fin des vacances de printemps. Quand à la procédure, à quarante-huit heures du lever de rideau, elle est encore très floue.

AUDITION INDIVIDUELLE

La commission d'investiture du RPR comprend, outre M^{me} Alliot-Marie elle-même, le secrétaire général du mouvement, Adrien Gouteyron, les conseillers politiques François Fillon et Patrick Ollier, les responsables des élections et des fédérations, Bernard Accoyer, Yves Fromion et Thierry Mariani, enfin, les présidents des groupes parlementaires, Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan. Les « neuf » affichent leur sérénité mais, à les entendre, on mesure à quel point les choses sont loin d'être calmées.

Une seule certitude : même si on ne sait pas dans quel ordre ils se rendront à leur grand oral, les quatre candidats à l'investiture du RPR seront auditionnés jeudi 11 mai après-midi, pendant une heure à une heure trente chacun. La veille, la commission d'investi-

ture aura, selon les uns, « terminé de régler le cas des communes d'Ile-de-France, hors Paris », pour d'autres, discuté « pour la première fois », de la manière dont va se passer l'audition des candidats, voire, assure M. Accoyer, chargé des élections au RPR, « travaillé sur les critères à prendre en compte pour évaluer leurs qualités : l'expérience, la popularité, le projet, l'âge, le sexe, etc. ».

Le 11 mai, avant le plat de résistance - l'audition des candidats -, la matinée aura été consacrée à l'audition groupée de la trentaine d'élus et de parlementaires RPR parisiens. Durant cet « échange de vue très libre », précise M. Gouteyron, « ceux, maires d'arrondissement ou députés, qui ont souhaité prendre position pour l'un ou l'autre des candidats, pourront exposer leurs arguments et s'expliquer ».

Les membres de la commission d'investiture, majoritairement provinciaux et favorables à M. Séguin, doivent faire face à une double pression. Celle des candidats eux-mêmes, qui, à l'excepti-

on, du député des Vosges, contestent la procédure choisie. Celle, ensuite, des « partenaires » du RPR, l'UDF et DL, qui continuent à réclamer à grands cris d'être « associés » au choix du candidat de la « majorité municipale ».

Depuis une dizaine de jours, M. Balladur réclame que la commission d'investiture du RPR « reflète mieux la diversité des opinions internes » du parti gaulliste et laisse clairement entendre qu'il s'agit d'un simulacre. L'ancien premier ministre avait même, pendant quelques jours, plaidé en vain pour l'organisation d'un débat public télévisé. Jeudi 4 mai, il est revenu à la charge en réclamant que les candidats à l'investiture RPR soient entendus « par une commission commune à l'ensemble des formations » - RPR, RPF, UDF et DL. M^{me} de Panafieu a fait chorus en suggérant, dans la foulée, que « certains membres de l'UDF et de DL puissent assister » à l'audition des candidats. Soucieux de ne pas se voir imposer un diktat par le

RPR, les présidents de l'UDF et de DL, François Bayrou et Alain Madelin marchent d'un même pas (lire ci-dessous).

« UN GRAND ORAL LUNAIRE »

Les partenaires seront-ils associés au choix du candidat, de quelle manière et, surtout, jusqu'où le seront-ils ? Au RPR, la porte est entrouverte mais on reste d'une prudence extrême sur les modalités de cette association. François Fillon, conseiller de M^{me} Alliot-Marie et proche de M. Séguin, évoque la possibilité, comme « une concession faite à la demande d'Edouard Balladur », d'« inviter » les présidents de DL et de l'UDF, éventuellement accompagnés de leurs responsables parisiens à la réunion d'audition des candidats, le 11 mai. Mais pas question, pour M. Fillon, d'associer centristes et libéraux à la décision de la commission d'investiture du RPR. Celle-ci devrait se réunir une nouvelle fois, autour du 16 mai, pour délibérer. Mais ni le principe de la participation des

partenaires du RPR à l'audition des candidats ni la date de cette ultime réunion n'ont encore été arbitrés.

« Nous n'accepterons pas d'être associés seulement au grand oral un peu lunaire auquel vont devoir se livrer les quatre candidats », assure Claude Goasguen, député (DL) de Paris, qui se sent « proche de M^{me} de Panafieu et tout à fait prêt à travailler avec Philippe Séguin ». « Il ne s'agit pas, pour nous, poursuit M. Goasguen, de désaisir de ses prérogatives le RPR, mais la commission d'investiture se réunissant et annonçant le nom de son candidat, pas question, audition ouverte ou pas. »

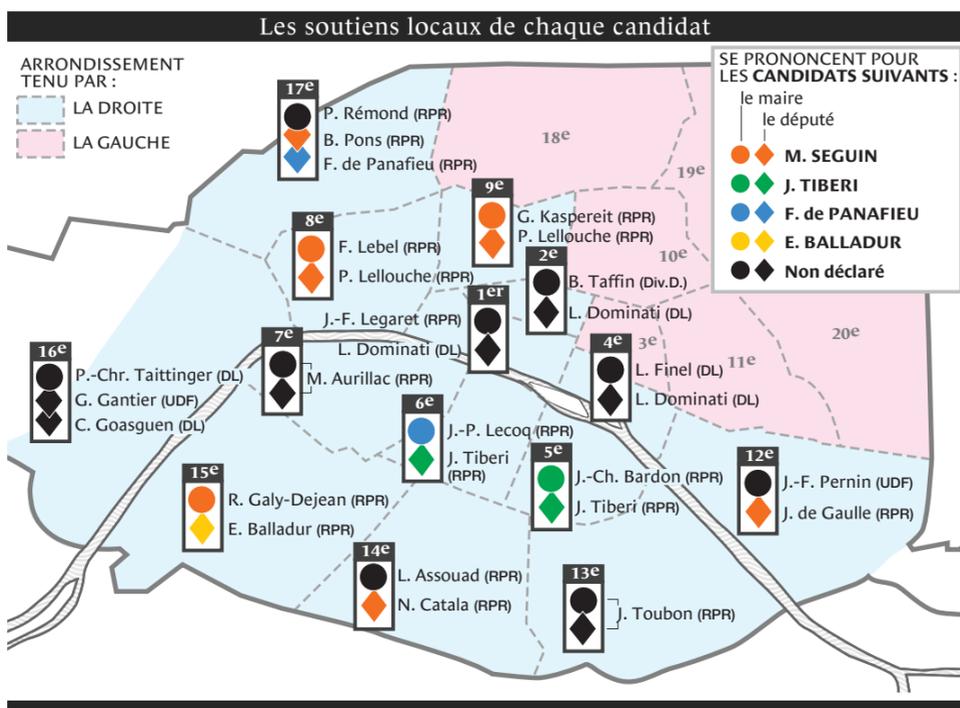
Son point de vue est partagé par Laurent Dominati, secrétaire général de DL, qui estime que la participation de son parti à la séance du 11 mai serait « un bon début » mais qui assure n'en avoir pas entendu parler et qui n'a pas l'intention de « se contenter de jouer les pots de fleurs ».

Christine Garin

Des pions en ordre dispersé sur l'échiquier de la capitale

● **Les baronnies du centre de Paris.** Le centre de Paris est partagé en autant de fiefs dont les « barons » gardent leurs distances avec les candidats à la Mairie. Jean-François Legaret, à qui le maire (RPR) du 1^{er} a cédé la place le 17 avril, était un des adjoints fidèles de Jean Tiberi, mais il a déclaré qu'il n'entrerait pas en dissidence. Dans le 2^e, la dissidente Benoîte Taffin, élue en 1995, brigue un second mandat et le RPR n'aura guère d'autre choix que de composer avec elle. Démocratie libérale devrait se concentrer sur le 3^e, où Jacques Dominati (DL), premier adjoint de M. Tiberi, a été battu par la gauche en 1995, et sur le 4^e, où Lucien Finel (DL) brigue un nouveau mandat. Mais le 3^e sera difficile à reprendre à la gauche. Sauf à tenter sa chance hors des arrondissements du centre, Laurent Dominati devrait donc, logiquement, briguer la place de M. Finel dans le 4^e.

● **Les zones de conflit ouvert.** Le député Pierre Lellouche (RPR), dont la circonscription couvre les 8^e et 9^e arrondissements, est le plus solide appui de Philippe Séguin dans ce secteur. Le maire du 8^e, François Lebel (RPR), s'est rallié au député des Vosges, ainsi que celui du 9^e, Gabriel Kasperreit (RPR). Vincent Reina (RPR), fidèle adjoint de M. Tiberi, devrait conduire une liste contre M. Lellouche pour briger le fauteuil de M. Kasperreit, qui ne se représente pas. Dans le 12^e, la guerre fait rage entre le maire sortant, Jean-François Pernin (UDF), qui souhaite se représenter, et Jean-Claude Burriez, adjoint (DL) de M. Tiberi, également candidat et allié à Jean de Gaulle, député (RPR) qui soutient la can-



didature de M. Séguin. M. Pernin, qui penche du côté de M. Séguin, négocie pour conserver son fauteuil de maire, le seul qui reste à l'UDF. Dans le 15^e, fief du député de Paris et candidat à la Mairie, Edouard Balladur, le maire sortant, René Galy-Dejean, s'est rallié à M. Séguin, car Philippe Goujeon, conseiller de Paris et fidèle de M. Balladur, briguera, lui aussi, la mairie. Dans le 17^e, les deux députés RPR Françoise de Panafieu et Bernard Pons s'affrontent, le second soutenant M. Séguin.

Prudent, le maire sortant, Pierre Rémond, n'a pas pris position.

● **Les zones de conflit larvé.** Dans le 14^e arrondissement, où la droite est menacée, le maire sortant, Lionel Assouad (RPR), souhaite briger un nouveau mandat. S'il est investi, M. Séguin, qui dispose dans ce secteur du soutien de la députée Nicole Catala, pourrait bien lui ravir la place, à moins qu'il ne préfère conduire la bataille dans le 18^e, dont le maire est Daniel Vaillant (PS). Le sénateur et conseiller de Paris, Bernard Plasait

(DL), pourrait également être de la partie. Dans le 6^e, le maire sortant, Jean-Pierre Lecoq, soutient M^{me} de Panafieu, mais M. Séguin a un appui en la personne de l'UDF Jean-Dominique Giuliani, conseiller d'arrondissement. Dans le 13^e, convoité par la gauche, Jacques Toubon soutient, de loin, M^{me} de Panafieu, mais pourrait devoir composer avec la séguiniste Dominique Versini, conseillère d'arrondissement.

Ch. G.

François Bayrou et Alain Madelin tentent d'éviter leur marginalisation

MONTER sur scène avant que le rideau ne se referme : tel est l'objectif de Démocratie libérale et de l'UDF, qui ont assisté en spectateurs aux premiers actes de la bataille de Paris. Absents de l'affiche pour avoir rapidement abandonné l'idée de présenter des listes séparées, libéraux et centristes voudraient « exister » lors du dernier acte, qui doit se conclure sur la désignation d'un « candidat d'union » issu des rangs du RPR.

Pour le président de DL, Alain Madelin, comme pour son homologue de l'UDF, François Bayrou, cette affaire s'apparente à un casse-tête. L'un comme l'autre ne sont guère enchantés à la perspective d'offrir un « tremplin » à Philippe Séguin, concurrent générationnel dont les ambitions personnelles, présumant-ils, risquent fort de ne pas se cantonner à l'Hôtel de Ville. Visant implicitement le député des Vosges, le président de l'UDF avait déclaré, sur France-Info, le 26 avril, que « toute utilisation politique pour des combats lointains - comme la présidentielle - des élections municipales à Paris ou ailleurs serait une escroquerie ». « Ce que cherchent les Parisiens, comme les autres Français, ce sont des élus de proximité », avait ajouté M. Bayrou.

Notant que « les deux meilleurs pour rassembler seraient ou Edouard Balladur ou Françoise de Panafieu », M. Madelin avait été plus explicite, le 4 mai, sur RTL, en soulignant qu'une désignation de M. Séguin par le RPR poserait « problème, car il faut désigner un candidat en commun ». Les deux chefs de parti, qui ont ainsi pris le risque d'être placés en porte-à-faux si le RPR décide d'investir son ancien président, sont en net décalage avec leurs élus parisiens. Ces derniers ont en effet été prompts à négocier avec celui qui leur paraissait avoir les meilleures chances d'obtenir l'investiture du mouvement gaulliste.

Tandis que M. Madelin a l'intention de rencontrer dans les prochains jours tous les élus parisiens de DL pour trouver un terrain d'entente, M. Bayrou est attendu au tournant lors de la convention de la fédération UDF de Paris, organisée le 18 mai. Son président, Didier Bariani, s'attend, certes, à ce que les résultats du questionnaire que l'UDF a adressé à ses adhérents parisiens ne soient « pas très différents » de ceux déjà enregistrés à DL, qui avaient placé en tête M. Balladur et M^{me} de Panafieu. Mais, affirmant désormais volontiers sa « préférence pour la candidature » de M. Séguin, il souhaite

que M. Bayrou n'en tire pas prétexte pour « émettre un jugement de valeur ». « Si Séguin est investi, il faudra que Bayrou tienne des propos positifs et concordants », prévient M. Bariani.

A ces divergences internes s'ajoutent des négociations difficiles avec le RPR. Le débat ne porte que sur la procédure, même si M. Madelin s'en défend en affirmant que l'UDF et DL disposent « à l'évidence » d'un droit de veto sur le choix du candidat. « On a toujours la possibilité de dire non », nous a affirmé, dimanche soir, le président de DL. « On peut très bien se mettre d'accord sur certains arrondissements, comme par exemple le 15^e pour Edouard Balladur, sans être d'accord sur le nom du candidat à l'Hôtel de Ville », explique M. Madelin, en soulignant qu'« une désignation unilatérale par le RPR serait la continuité d'un système Tiberi-RPR rejeté par les Parisiens ».

« Une désignation unilatérale par le RPR serait la continuité d'un système Tiberi-RPR rejeté par les Parisiens »

Alain Madelin

Etant entendu qu'il serait désormais extrêmement difficile aux responsables de l'UDF et de DL de ne pas suivre la volonté d'union affichée tant par leurs adhérents que par leurs élus parisiens, il ne s'agit plus que d'une question de logistique et de préséance. Le 3 mai, le comité exécutif de l'UDF avait souhaité recevoir M^{me} de Panafieu, ainsi que M. Séguin et M. Balladur lors de la réunion du bureau politique du 9 mai. De source non RPR, on indique que la présidente du mouvement gaulliste, Michèle Alliot-Marie, aurait proposé le lendemain à MM. Bayrou et Madelin d'assister aux auditions des candidats RPR, le 11 mai, accompagnés des présidents de leurs fédérations parisiennes ou d'une personne de leur choix. Les discussions sur la forme que pourrait prendre cette audition commune, notamment sur l'importance et la composition des délégations UDF et DL, se sont poursuivies pendant le week-end.

Jean-Baptiste de Montvalon

La bataille de l'investiture passe aussi par le Web

IL N'Y A PAS que sur le mode de désignation du candidat à la candidature que la campagne interne du RPR innove. La bataille se livre aussi sur le Web, même si, pour l'instant, deux candidats seulement, Edouard Balladur et Françoise de Panafieu, s'y sont aventurés. L'ancien premier ministre avait ouvert le feu en annonçant le lancement de son site, le 5 avril, sitôt rendue publique l'annonce officielle de sa candidature. Cette précipitation lui avait valu un léger désagrément : une agence de communication, l'Enchanter des nouveaux médias, avait immédiatement acheté - 300 francs - le nom du site - *emancipez-paris.com* - imprudemment révélé avant d'être déposé.

Depuis, l'ancien premier ministre a récupéré son adresse internet et tout est rentré dans l'ordre. Sous des airs très comme il faut, *emancipez-paris.com* réserve quelques surprises. Il a son volet classique, avec biographie et programme sur lequel l'internaute est appelé à voter. L'ancien premier ministre

s'autorise toutefois quelques audaces, comme ce « bandeau flash » portant le logo du site que le surfur militant peut envoyer à ses propres correspondants. Plus terre à terre, la rubrique « Militez » l'invite à choisir « l'activité [qu'il souhaite] réaliser pour Edouard Balladur ». Au choix : « tractage », « collage » ou « opérations de phoning ».

Il existe aussi un versant plus fantasque, étonnant dévouement des pulsions parisiennes. Il suffit pour y accéder de cliquer sur « Forum » : six cent dix-neuf personnes s'y sont connectées depuis la mi-avril. Certaines, comme le redoutable Albert, qui semble passer ses nuits sur le site de M. Balladur, sont des habituées. On y trouve à peu près tout, y compris quelques caricatures d'assez mauvais goût. Il y a des messages d'encouragement, bien sûr - « ne perdez pas vos vues sur l'Elysée », conjure, par exemple, Françoise -, des remarques impertinentes, comme celle de Gérard, qui « pense que 71 ans c'est le bon âge pour commencer une carrière de maire »,

beaucoup de propositions loufoques et des invitations personnalisées, un message personnel d'un conseiller du 15^e arrondissement assurant « bien cordialement » M. Balladur de son soutien... et les appels de l'« équipe de campagne », visiblement débordée.

Françoise de Panafieu, qui vient d'ouvrir son site, a été plus prudente. Sur *panaf.org*, on a soigneusement évité l'interactif échevelé. Les internautes peuvent lire ou relire les interviews de la candidates parues dans la presse, consulter son programme, poser des questions et prendre contact par e-mail avec un des vingt-cinq « relais-citoyens » de la candidate qui, photos à l'appui, se présentent sur le site. Pas de forum, ici, mais la mise en image soignée du « parcours d'une Parisienne » photographiée avec sa mère, Hélène Missoffe, avec Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville et dans la rue, de retour du marché, avec son cabas à roulettes.

Ch. G.

TERRORISME Cinq militants indépendantistes bretons ont été placés en détention provisoire à l'issue de leur garde à vue, dimanche 7 mai, dans le cadre de l'enquête sur l'atten-

tat contre le McDonald's de Quévert, qui a fait un mort, le 19 avril. ● TROIS d'entre eux ont été mis en examen, dimanche 7 mai, par le juge d'instruction antiterroriste Gilbert Thiel, no-

tamment pour « destructions de biens avec explosifs ayant entraîné la mort ». Les deux autres devaient être présentés au juge, mardi 9 mai. ● LES ENQUÊTEURS pensent avoir ainsi cer-

né le noyau dur de l'ARB, même si aucune des personnes soupçonnées n'a reconnu une participation directe ou indirecte à l'attentat de Quévert. ● UN RASSEMBLEMENT devait avoir

lieu à Rennes, lundi 8 mai, à l'appel de l'ensemble du milieu culturel breton, contre la violence. L'enquête a semé le trouble dans la mouvance nationaliste bretonne.

Attentat de Quévert : les enquêteurs estiment avoir démantelé l'ARB

Cinq militants indépendantistes bretons ont été placés en garde à vue dans le cadre de l'instruction sur les attentats de Quévert et de Pornic. Trois d'entre eux ont été mis en examen, notamment pour « association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste »

CINQ MILITANTS indépendantistes bretons, interpellés dans le cadre de l'enquête sur les attentats de Quévert (Côtes-d'Armor) et Pornic (Loire-Atlantique) et la tentative de Rennes (Ille-et-Vilaine), ont été placés en détention provisoire à l'issue de leur garde à vue, dimanche 7 mai. Christian Georgeault, quarante-cinq ans, Gaël Roblin, vingt-sept ans, et Pascal Laize, trente-quatre ans, ont été mis en examen à Paris et écroués par le juge d'instruction antiterroriste Gilbert Thiel pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », « destructions de biens avec explosifs ayant entraîné la mort » et « destructions de biens et tentative de destruction », pour l'attentat du 19 avril à Quévert, dans lequel une jeune employée du McDonald's avait perdu la vie, ainsi que pour l'attentat du 14 avril contre un autre McDonald's à Pornic, et pour la tentative d'attentat à la poste de Rennes déjouée par un passant.

Solenn Georgeault, la fille de

Christian Georgeault, en garde à vue à Rennes, s'est vu délivrer un mandat d'amener par le juge Thiel avant sa mise en examen qui lui sera signifiée lors de sa comparution devant le magistrat, ainsi que Yann Solon qui se trouve dans la même situation. Tous les cinq devaient être présentés à Gilbert Thiel, mardi 9 mai, dans la matinée. Une sixième personne, Stéphane Philippe, était toujours en garde à vue à Rennes.

HUIT BATONS DE DYNAMITE

Les autres militants bretons interpellés au cours de la semaine dernière ont été remis en liberté. Parmi eux, figure Anne Mellier-Riou, l'épouse de Denis Riou, un nationaliste en détention provisoire dans le cadre de l'enquête sur le vol d'explosifs à Plévin (Côtes-d'Armor), commis le 28 septembre 1999 par un commando de Basques et de Bretons et qui a lancé un appel en faveur de l'auto-dissolution de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) (*lire ci-contre*).



Par ailleurs, dimanche 7 mai, lors d'une perquisition effectuée dans le grenier d'une ferme habitée par Pascal Laize, les policiers

de la division nationale antiterroriste (DNAT) ont mis la main sur un stock de huit bâtons de dynamite, du même type que celle utilisée lors des attentats à Quévert, Rennes, et Pornic. Selon une source policière, du matériel de mise à feu aurait également été découvert, qui aurait été acheté postérieurement à l'attentat mortel de Quévert. Les explosifs proviennent du vol de Plévin (Côtes-d'Armor), au siège de l'entreprise Titanite SA. Un fer à souder, du fil électrique, un réveil et un détonateur avaient déjà été découverts dans la voiture de Pascal Laize. Selon une source policière proche de l'enquête, ce dernier aurait reconnu peu avant le terme de la garde à vue avoir eu connaissance de la préparation de plusieurs attentats revendiqués par l'ARB au cours des deux dernières années. Cependant, aucune des personnes interrogées par les policiers n'aurait reconnu une participation directe ou indirecte à l'attentat au McDonald's de Quévert qui a provoqué la mort de Laurence Turbec.

Les conditions de la garde à vue de quatre jours, comme l'autorise

la loi en matière de terrorisme, ont été vivement contestées par les avocats. M^e Gérard Tcholakian, qui défend Gaël Roblin et Christian Georgeault, dénonce le caractère « critiquable » des interrogatoires. « Mes clients ont été entendus presque en permanence, jour et nuit, a-t-il déclaré au Monde. Certains interrogatoires commencés à 22 heures se sont poursuivis jusqu'à deux heures du matin, avec des temps de repos limités. »

Forts des premiers éléments rassemblés à l'issue des gardes à vue, ainsi que par l'exploitation des téléphones portables, qui aurait permis d'établir notamment que Gaël Roblin et Solenn Georgeault étaient à Nantes la veille de l'attentat de Pornic et à Rennes le jour précédent l'attentat manqué contre La Poste, les enquêteurs ont le sentiment d'avoir cerné le noyau dur de l'ARB. Selon eux, Christian Georgeault, sa fille, et Gaël Roblin auraient été à la tête du mouvement, jouant un rôle de direction politique et opérationnelle. Pascal Laize et Stéphane Philippe auraient, quant à eux, eu pour tâche la préparation des explosifs utilisés pendant les attentats. Cette construction se heurte toutefois aux dénégations des intéressés.

COMMUNIQUÉ DE REVENDICATION

Les policiers ont également étudié de près le communiqué de revendication remis à un journaliste de l'agence Capa par Gaël Roblin et Solenn Georgeault, lundi 24 avril, à Carhaix (Finistère). Dans ce texte, l'ARB niait toute participation à l'attentat mortel de Quévert (*Le Monde* du 3 mai). Elle revendiquait en revanche celui qui avait visé le McDonald's de Pornic, le 14 avril, soit cinq jours plus tôt. Cette action était restée inconnue jusqu'à la publication du communiqué, en raison d'une grave négligence des gendarmes (*lire ci-dessus*). Selon nos informations, Yann Solon, présenté par les policiers comme l'informaticien du

groupe, aurait reconnu au cours de sa garde à vue que le communiqué avait été rédigé sur son ordinateur personnel. La disquette avait ensuite été remise directement au journaliste de Capa par Gaël Roblin.

Les cinq militants indépendantistes ont rejoint en détention provisoire Arnaud Vanier et Denis

Dans l'affaire de Pornic, les gendarmes ne seront pas poursuivis

Le parquet de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) a renoncé à poursuivre le gendarme qui avait rédigé un procès-verbal inexact de transport sur les lieux du McDonald's de Pornic touché, le 14 avril, par un attentat à la bombe (*Le Monde* du 4 mai). « J'estime qu'il n'y a pas d'éléments suffisants pour qu'une infraction pénale soit constituée », a déclaré à l'AFP le procureur Pierre Block. Un procès-verbal avait été établi alors que les gendarmes ne s'étaient réellement rendus sur place que plusieurs jours plus tard. « Il y a une différence entre de la mauvaise foi et des erreurs, a précisé M. Block. Le gendarme a rédigé son PV en prenant un entête existant. Il s'agit en réalité d'un problème de traitement de texte, d'un "coup-collé" maladroit sur un ordinateur. » Des sanctions pourraient toutefois être prises au terme d'une enquête interne de la gendarmerie.

Riou incarcérés dans le cadre de l'enquête sur le vol de Plévin, et soupçonnés d'être eux aussi des militants de l'ARB, dont les policiers évaluent les effectifs à une quinzaine de personnes. Selon une source proche de l'enquête, le noyau dur de l'activisme breton serait désormais « démantelé ».

Pascal Ceaux

PROFIL

GAËL ROBLIN, NATIONALISTE D'EXTRÊME GAUCHE

Viscéralement à gauche, c'est ainsi que pourrait se présenter Gaël Roblin. Né en 1973, le jeune homme est le porte-parole du mouvement Emgann (« Combat » en français) depuis trois ans. Il est mis en examen et incarcéré depuis dimanche 7 mai. Il est soupçonné d'avoir transmis en mains propres à un journaliste de l'agence de presse Capa une disquette contenant un communiqué de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB). Ce texte revendique l'attentat contre le McDonald's de Pornic (Loire-Atlantique).

Issu d'un milieu modeste, fils d'un militant à la CGT, Gaël Roblin

a, un temps, rejoint les Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR). Objecteur de conscience avant d'opter pour la profession d'aide maternel, le jeune homme étudiait ces temps-ci la langue bretonne à l'université, à Rennes. A Nantes, où il vit, il milite à la fois dans des associations antiracistes et pour le rattachement du département à la Bretagne, afin de reconstituer la province historique. Dès l'adolescence, alors qu'il chante dans un petit groupe de rock, il aime les textes engagés en faveur des chômeurs, des prisonniers, des pêcheurs, des squatteurs... En fait, il a toujours étroitement lié la défense des idéaux de gauche radicale avec celle de la cause bretonne – dont « il est passionnément convaincu », selon une proche d'Emgann.

En juin 1999, le porte-parole d'Emgann expliquait ainsi à l'hebdomadaire *Breizh Info* que, à

Nantes, « notre souci est de ne pas se cantonner à un créneau (la culture bretonne) où d'autres voudraient bien nous enfermer et d'apprendre à décliner des propositions en tant qu'indépendantistes sur des sujets très divers (emploi, logement...) ». Lui qui apprécie apparemment de s'exprimer devant la presse précisait en outre : « Il faut (...) affirmer qu'un véritable projet de libération nationale se doit de profiter en priorité aux classes les plus défavorisées du peuple breton. »

Au nom d'Emgann, Gaël Roblin s'était toujours refusé à condamner publiquement les attentats de l'ARB – « ce sont des patriotes comme nous », se plaisait-il à répéter – jusqu'à l'explosion de Quévert (Côtes-d'Armor), où une employée du McDonald's a trouvé la mort. Le militant s'est dit alors « choqué ».

M. V.

Le trouble des nationalistes entre « arrêt des violences » et soutien aux « prisonniers politiques »

RENNES

de notre correspondante régionale

L'ensemble du milieu culturel breton – du plus tranquille des groupes de danses traditionnels à des associations plus engagées – appelait à un rassemblement, lundi 8 mai, à Rennes. L'opération s'intitulait « La Bretagne, c'est la vie ». Dans la région, où l'émotion est toujours forte après l'attentat du McDonald's de Quévert du 19 avril, les prises de position contre la violence se multiplient. C'est ainsi que Denis Riou, l'un des militants du mouvement indépendantiste Emgann (Combat) incarcéré à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) dans le cadre de l'enquête sur le vol d'explosifs de Plévin en 1999, a lancé un appel en ce sens dans une lettre adressée à sa femme le 20 avril – au lendemain de l'attentat de Quévert – et rendue publique le 6 mai.

Dans cette lettre, signée « Denez Riou, prisonnier politique breton », le militant indépendantiste demande « instamment à l'ARB [Armée révolutionnaire bretonne] de cesser ses activités sans attendre, d'entamer une réflexion sur les buts poursuivis, l'intérêt des objectifs visés et les pratiques difficilement maîtrisables, et d'envisager son auto-dissolution car elle a failli à son

rôle si le peuple breton est amené à en avoir peur ». M. Riou écrit également : « La frontière qui permet de définir les actes de résistance est une ligne invisible qui n'existe que dans le respect de certains principes, notamment celui de la préservation à tout prix de la vie des personnes innocentes. Le constat est là, incontournable : cette limite, en l'occurrence, a été franchie (...). Ce jour restera un jour sombre dans l'histoire de la Bretagne, même si la mort d'une jeune fille n'a été souhaitée par personne. »

« PERSONNE NE RASE LES MURS »

La situation est telle que certains se demandent, en Bretagne, si la nébuleuse militante ne risque pas d'imploser face à tant de pressions. Du côté des autonomistes en tout cas, Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'Union démocratique bretonne (UDB), se montre soulagé. Contrairement à ce qu'il craignait, la population locale n'a pas cédé à l'amalgame. Les partis démocratiques, qui défendent un pouvoir régional accru, ne se sont pas vus accuser de cautionner un terrorisme condamné unanimement. « Personne ne rase les murs : je n'ai recueilli aucun témoignage d'hostilité », affirme M. Guyonvarc'h.

La tourmente frappe d'abord Emgann. Une partie des membres de cette organisation nationaliste de gauche, comme elle se définit, vient d'être mise en examen dimanche 7 mai (*lire ci-dessus*), alors que plusieurs de ses responsables ont déjà été arrêtés, à l'automne 1999, comme M. Riou. Ce dernier, qui dirige la publication mensuelle d'Emgann, *Combat breton*, est un militant de longue date qui jouit d'une autorité morale au sein du mouvement breton. Il représente l'ancienne génération par rapport aux jeunes gens qui ont rejoint récemment les rangs nationalistes.

Mais les participants à la coordination nationale d'Emgann, qui s'est tenue dimanche 7 mai dans le village de Sizun (Finistère), ont démenti devant la presse toutes les rumeurs de conflit de générations ou de risques d'implosion. « Nous avons plutôt tendance à nous serrer les coudes », témoigne Jean-Marie Salomon, quarante-trois ans, trésorier du mouvement. Quant à l'appel de M. Riou, il n'a pas fait l'objet de discussions. Car, commente Ronan Ménardeau, l'un des porte-parole d'Emgann, « il ne s'adressait pas à nous ».

Les débats de Sizun, qui ont réuni

trente-cinq personnes au moment le plus fort, se sont conclus par un communiqué, approuvé à une très large majorité. Le mouvement réaffirme « sa condamnation de l'attentat de Quévert », répète qu'il « n'a aucun lien structurel, formel, ou informel avec l'ARB et que toute affirmation contraire n'est que mensonge ». Il considère « que les actions violentes, d'où qu'elles viennent, doivent cesser ». Mais le texte précise aussi qu'Emgann n'a pas l'intention d'entrer dans un « processus d'autoflagellation ». Après avoir « exigé la libération immédiate des prisonniers politiques bretons », le parti tend une perche aux autonomistes de l'UDB et de Frankiz Breizh, en les invitant à venir discuter dans le cadre d'un éventuel Conseil politique breton. Plus étonnant, les indépendantistes appellent leurs militants à participer au rassemblement de Rennes.

Ce rendez-vous ne fait pourtant pas l'unanimité. « Ce n'est pas aux Bretons d'en rajouter en rendant crédible la thèse selon laquelle nous vivons une situation tendant vers celle de la Corse !, s'empourte une proche d'Emgann. C'est faire le jeu de Chevenement. Nous sommes déjà assez caricaturés comme cela dans la presse. C'est grave de la part de gens qui ont une auto-

rité morale en tant que représentants du milieu culturel et politique. » Elle estime que l'Etat serait bien inspiré s'il entendait enfin les revendications bretonnes. La population de la région – dans sa majorité, selon certains sondages – verrait, par exemple, favorablement la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

« LES ANCIENS AURAIENT TÉLÉPHONÉ »

Cependant, cette militante appartenant plutôt à la génération combattante précédente appelle à une autocritique. « Nous nous sentons un peu responsables. Car s'il n'y avait pas eu de mort au McDonald's, nous aurions encore porté un toast à l'ARB, alors même que nous n'avons jamais discuté du bien fondé de ce genre d'actions. » Elle estime malhonnête de considérer les nouveaux venus comme plus violents, tout au plus sont-ils « plus déterminés ». « Nous aussi nous avons plastiqué... Mais les anciens auraient forcément téléphoné pour prévenir les employés... L'accident nous a fait l'effet d'un électrochoc. »

Martine Valo (avec Vincent Durupt, à Sizun)

Campus spécial jeunes diplômés

40 pages sur la nouvelle économie, les acteurs du marché de l'emploi et les entreprises qui recrutent

Le Monde daté 16

lundi 15 mai

Manifestation en vallée d'Aspe sans Eric Pététin, interné

PRÈS de trois mille personnes ont manifesté, dimanche 7 mai, contre les travaux d'aménagement routier en vallée d'Aspe en plantant des fleurs sur le chantier de la déviation de Bedous (Pyrénées-Atlantiques). Les manifestants craignent que la RN 134 ne soit transformée en « couloir à camions ». Cette manifestation a eu lieu en l'absence d'Eric Pététin, l'un des opposants les plus connus à la route et au tunnel du Somport. M. Pététin avait été placé la veille dans un hôpital psychiatrique de Pau à la demande du préfet des Pyrénées-Atlantiques, à la suite d'un rodéo à bord d'une voiture volée dans les rues d'Oloron-Sainte-Marie. Un juge de Pau avait déjà ordonné une expertise psychiatrique de M. Pététin, le 20 avril, alors qu'il manifestait contre la déviation de Bedous. Eric Pététin venait d'interrompre une grève de la faim menée pour protester contre son expulsion programmée de la Goutte d'eau, le gîte qu'il a créé dans la gare désaffectée de Clette-Eygun. — (Corresp.)

La gestion financière des universités est « héroïque », selon les députés

ALAIN CLAEYS, député (PS) de la Vienne, rapporteur de la Mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale, a présenté, jeudi 4 mai, les conclusions de son rapport sur la gestion financière des universités. Si cette gestion est, selon lui, « sujette à critiques », elle est aussi, compte tenu des moyens dont disposent les universités, « héroïque » et en voie d'amélioration. M. Claeys émet diverses propositions : accroître la déconcentration du recrutement des personnels d'administration, renforcer l'autorité des présidents en leur permettant de renouveler leur mandat et d'exercer un droit de tirage dans leurs réserves financières (estimées à 7 milliards de francs), renforcer les moyens de l'Agence de modernisation des universités, accroître la part de leurs ressources relevant du contrat (11 % aujourd'hui).

DÉPÊCHES

■ **ACCIDENT** : une cinquième personne brûlée lors d'un écobuage, le 11 février, dans les montagnes d'Esterrençuby (Pyrénées-Atlantiques), est décédée des suites de ses blessures. Xavier Lambert, cinquante-neuf ans, avait été hospitalisé à Toulouse, après l'incendie qui avait piégé huit randonneurs.

■ **FAIT DIVERS** : un collégien strasbourgeois de quinze ans, qui avait gîlé un surveillant et tenté de poignarder le principal de son établissement, dans l'enceinte du collège, a été mis en examen et écroué, dimanche 7 mai, pour violences aggravées et tentative de meurtre.

■ **ÉDUCATION** : près de six cents enseignants et parents d'élèves du Val-de-Marne, accompagnés d'élus locaux, ont manifesté, vendredi 5 mai, à Paris, pour réclamer un plan d'urgence pour le département à la rentrée 2000. Huit inspections départementales de l'éducation nationale sont occupées dans le Val-de-Marne, dont celle de Villejuif depuis un mois et demi.

■ **Le Conseil d'Etat, dans un avis rendu jeudi 4 mai, estime** qu'une surveillante d'établissement scolaire ne doit pas porter le foulard durant l'exercice de ses fonctions. Le rectorat de Reims avait, en février 1999, mis fin aux fonctions de Julie Marteaux, surveillante intérimaire, parce qu'elle portait un foulard. Celle-ci avait saisi le tribunal administratif. « Le principe de laïcité fait obstacle à ce que [les agents du service public d'enseignement] disposent, dans le cadre du service public, du droit de manifester leurs croyances religieuses », conclut le Conseil d'Etat.

A Paris, les forces de l'ordre se sont mobilisées pour traquer les excès de vitesse

Des permis de conduire ont été immédiatement suspendus pour une durée de deux mois

Après les derniers bilans catastrophiques des accidents routiers, la préfecture de police de Paris a renforcé les contrôles pour excès de vitesse

LA CAPITALE ne pouvait rester à l'écart de la campagne contre la folie meurtrière de la route déclenchée, bien tardivement, dans l'Hexagone après le catastrophique bilan des deux derniers week-ends prolongés (près de deux cents morts). En ce dimanche 7 mai, la préfecture de police avait donc mobilisé quelque neuf cents fonctionnaires pour renforcer les contrôles dans de nombreux points de Paris, sur les boulevards extérieurs et sur le boulevard périphérique. L'opération s'est inscrite dans le cadre des instructions données par les ministres de l'intérieur, de la défense, de l'équipement et des transports afin de réduire les accidents.

Dès potron-minet, Philippe Massoni, préfet de police, s'était personnellement rendu aux Champs-Élysées en bas desquels plus de soixante agents étaient embusqués pour détecter les infractions et verbaliser en faisant preuve de la « plus grande fermeté ». A 9 h 30, un radar classique, installé entre les places Clemenceau et de la Concorde, secondé par un radar « à visée laser » — permettant de cibler un véhicule arrivant de face et de calculer sa vitesse — ont commencé à épingler ceux qui profitaient d'une circulation très fluide pour négliger la limitation légale à 50 km/heure. Soixante minutes plus tard, malgré une marge de tolérance de 20 km/heure, seize contrevenants, dépassant donc les 70 km/heure, avaient déjà été interpellés.

Invités à garer leur voiture pour se voir dresser procès-verbal, la plupart des automobilistes en infraction affichaient l'incrédulité, le fatalisme ou la mine dépitée d'enfants surpris les doigts dans un pot

de confiture. Jamais de colère mais parfois, au fond des yeux, une vague indignation vis-à-vis de cette « tracasserie » dominicale ou l'assurance tête de celui qui pense que l'accident, ça n'arrive qu'aux autres... En fin de matinée, trente-six PV pour excès de vitesse, assortis de retraits de points et d'amendes de 600 francs, avaient été dressés sur la place de la

Concorde pacifiée. Dans deux cas, la vitesse observée excédant de plus de 40 km/heure la limitation (117 km/heure pour l'un d'eux), les conducteurs étaient traduits sur le champ devant une commission « foraine » de suspension du permis de conduire qui, en application de la procédure d'urgence L18 du code de la route, confisquait pour deux mois le précieux document rose.

Un gendarme tué dans la Manche

Un gendarme, fuché par une automobiliste, vendredi 5 mai, au cours d'un contrôle routier à Saint-Joseph (Manche), est décédé, samedi soir, au centre hospitalier universitaire de Caen. La conductrice, une étudiante âgée de vingt ans, a été mise en examen pour « blessures involontaires par manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence, défaut de maîtrise du véhicule et vitesse excessive » et placée sous contrôle judiciaire. Le gendarme, âgé de quarante-trois ans, marié et père de deux enfants, avait été fuché alors qu'il se trouvait sur le bord de la route nationale 13, pour faire signe de s'arrêter à une Renault 5 qui venait d'être chronométrée par un radar à 145 km/h au lieu des 110 km/h autorisés.

Les accidents de la circulation in-

constituent les premières causes de collisions meurtrières, dans la capitale comme sur l'ensemble du réseau routier.

UN VÉRITABLE FLÉAU

Face à ce fléau national, Isabelle Massin, déléguée interministérielle à la sécurité routière, aussi présente à la Concorde, a affiché une détermination masquant mal la relative impuissance des pouvoirs publics. « Il faut agir à la fois sur les

conducteurs, les véhicules et les infrastructures », a martelé M^{me} Massin en espérant que les automobilistes comprendront que « tous les représentants des forces de l'ordre s'activent d'abord, ce week-end et dans la durée, pour sauver leurs vies et celles de leurs enfants ».

Que pense la déléguée interministérielle de l'effet Taxi 2, le film pour quatre roues et moteurs gonflés produit par Luc Besson ? M^{me} Massin répond qu'elle « déplore évidemment cet hymne à la vitesse », susceptible d'influencer les esprits les plus faibles. Cependant, elle ne paraît guère s'émouvoir de la forme des publicités pour l'automobile qui, faisant fi des engagements « éthiques » de certains constructeurs comme de l'esprit de la loi, mettent de nouveau en avant les performances des nouveaux modèles. Que valent des opérations de contrôle médiatiques et quelques sanctions exemplaires face à un spot télévisé où l'on voit, par exemple, une Amérindienne, bien vieille et bien pauvre, attendre le souffle bienfaiteur d'une Renault Laguna lancée à vive allure pour sécher son linge étendu au bord de la route ? Sur le boulevard périphérique parisien, des consignes de sécurité et de prudence ont néanmoins été diffusées, ce dimanche 7 mai, sur les panneaux signalant habituellement les bouchons et... ralentissements.

Robert Belleret

La Charente-Maritime lutte contre une marée noire imaginaire

C'EST une marée noire médiatique dont le responsable n'est pas Total. En cause, Météo-France, les télévisions, les grands journaux. Les boulettes ne viennent pas en effet de l'Erika mais, plutôt, des journaux télévisés de 20 heures. Depuis que Météo-France a prédit, un soir d'avant-Noël, l'arrivée de la cargaison de l'Erika sur le port de La Rochelle, la Charente-Maritime n'en finit plus de vivre une malédiction. Inlassablement, les grandes chaînes ont diffusé la même carte incluant le département parmi les côtes souillées. Plusieurs magazines ont fait leurs gros titres sur les huîtres polluées de Marennes-Oléron. Pas un coquillage, pourtant n'a connu le mazout. Comble de poisse, des reportages ont montré des centaines de guillemots goudronnés soignés dans une clinique de la Ligue pour la protection des oiseaux, installée dans la banlieue de La Rochelle. Sans qu'un seul de ces volatiles proviennent des plages de Charente...

Depuis, le mal est fait. Les bonnes gens ne croient plus qu'entre l'île de Ré et Royan, aucune goutte de fioul n'est arrivée jusqu'au rivage. Les touristes désertent. Les estivants étrangers fuient. L'office du tourisme de Saint-Georges-de-Didonne ne convainc plus les vacanciers de venir sur le littoral immaculé. Les ostréiculteurs se lamentent devant leur bancs d'huîtres invendus. Déjà, la Charente-Maritime avait subi la tempête : près de 7 millions de mètres cubes de bois à terre. Les campings ont perdu leurs ombrages. Et certains ferment.

Que faire pour sortir du trou noir ? Président (UDF) du conseil général de Charente-Maritime, Claude Bellot a rencontré Marc Tessier, président de France-Télévision. « Monsieur, dites à vos journalistes : arrêtez de nous peindre en noir. » M. Tessier a fait son mea culpa et juré que cela ne se reproduirait pas.

Le conseil général s'est alors lancé dans une communication de crise. Sans pouvoir dire noir sur blanc : « La Charente-Maritime n'a pas connu la marée noire ! » En plus de leur (fausse) réputation de pollués, les Charentais auraient gagné celle de mauvais camarades aux yeux de leurs voisins, réellement touchés par l'Erika (Le Monde du 29 avril). Le slogan de la campagne d'affichage dans les gares est volontairement flou : « La Charente-Maritime est toujours aussi belle... »

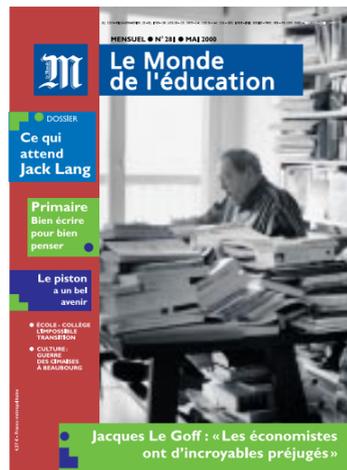
UN SPOT TÉLÉ

Avec l'aide de la région, le département a demandé à Jean Becker de réaliser un spot télé. Une agence orchestre le tam-tam médiatique : invitations des journalistes dans les grands restaurants parisiens, voyages de presse à propos de l'huître, sa vie, son œuvre, grande soirée avec les professionnels du tourisme. L'opération s'élève à 13 millions de francs. Pour rétablir la simple vérité, la note est salée.

Mais dans son malheur, M. Bellot avait un espoir secret : « Un jour, un représentant de Total est venu me voir. Je ne demandais rien. Il m'a offert de financer une partie de la campagne de promotion du département, au titre du préjudice d'image subi. » Le président du conseil général a compté sur cette aide. Quand est arrivé le moment de boucler son budget : « Total m'a dit : « M^{me} Demessine [secrétaire d'Etat au tourisme] a vidé notre cognotte communication pour sa campagne de communication dans les autres départements. Nous n'avons plus rien pour vous. » L'élus se console d'avoir sauvé une chose, sa liberté de parole : Total, dit-il, ce sont des requins. »

Béatrice Jérôme

Il faut réformer l'éducation nationale



En mai

Dossier :
Ce qui attend
Jack Lang.
Les dossiers explosifs...

Entretien avec Jacques Le Goff.

Bien écrire, c'est bien plus qu'écrire.

Débat : l'illettrisme existe-t-il ?

Actualité : haro sur les Pokémon...

Culture : les polars
des Anglo-Saxonnes.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



Le Monde
de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Une femme major à Navale pour la première fois depuis 1830

POUR la première fois depuis sa création, en novembre 1830, par ordonnance du roi Louis-Philippe, l'Ecole navale voit une jeune femme être proclamée major de la promotion sortante des officiers-élèves dans la marine nationale. Claire Pothier, polytechnicienne à l'origine, a intégré Navale, en 1997, à sa sortie de l'X. Elle vient d'achever sa formation d'aspirant de marine sur le porte-hélicoptères Jeanne-d'Arc qui a regagné Brest, mercredi 3 mai, après sa campagne d'application en mer.

Enseigne de vaisseau de deuxième classe (sous-lieutenant), appelée à devenir enseigne de vaisseau de première classe (lieutenant) à l'été prochain, Claire Pothier a été promue major, jeudi 4 mai, au concours de sortie, sur une liste de classement qui comprend quelque soixante-quinze officiers-élèves. L'Ecole navale a été ouverte en 1992 à la candidature de femmes-officiers, avec, au départ, un quota limité à 10 % du total des effectifs.

Si sa carrière ne connaît pas d'obstacles entre-temps, Claire Pothier pourrait prétendre à devenir, un jour, chef d'état-major de la marine, avantagée qu'elle est par sa formation en grande école, son rang de meilleur officier de sa promotion et, aussi, du fait de sa jeunesse. Mais elle ne pourra sans doute pas être la première femme à obtenir ses étoiles de contre-amiral.

PLUS DE QUOTAS

En effet, il est vraisemblable que l'actuelle numéro deux de la hiérarchie à Navale, la capitaine de vaisseau Chantal Desbordes, sera la première femme à devenir, en 2001, officier général dans la marine nationale si, d'ici là, le cours de sa carrière n'est pas contrarié. En 1999, la marine employait 3 467 femmes, soit 7,8 % des effectifs féminins dans l'ensemble des trois armées, de la gendarmerie et de leurs services au ministère de la défense. Les deux tiers d'entre elles servent dans le soutien (finances,

administration, santé), mais plus de 12 % sont en unités opérationnelles, y compris en opérations extérieures. En 1986, la marine a formé ses premières pilotes d'hélicoptères femmes et, à partir de 1993, des bâtiments de guerre ont reçu des équipages mixtes. En 1998, les quotas ont été supprimés au recrutement.

Les femmes sont désormais susceptibles d'embarquer quelle que soit leur situation familiale, y compris au sein des équipages d'avions relevant de l'aéronavale. Seules deux spécialités restent masculines, les fusiliers-commandos et les sous-marinières, mais l'interdit jeté sur le corps des fusiliers-commandos pourrait être levé très prochainement. En septembre 2000, le porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle entrera en service avec un équipage mixte, soit 10 % de femmes sur un total de 2 000 marins.

Jacques Isnard

UN portique de balcon, tordu comme un vieil olivier, achève de rouiller dans le jardin. Du bac à sable, il ne subsiste qu'un vague contour, petit muret de briques sombres mangées par la mousse. Au 19 de la rue Iwicka, dans les quartiers sud de Varsovie, ces pauvres vestiges rappellent que le rez-de-chaussée de l'immeuble a abrité une crèche jusque dans les années 80. Mais rien ne témoigne que ce local abandonné a aussi servi de berceau à l'une des plus spectaculaires aventures de presse de ces dernières années.

C'est ce jardin d'enfants, déjà désaffecté à l'époque, que le pouvoir communiste avait attribué, en avril 1989, aux dissidents de Solidarnosc pour y créer leur journal. *Gazeta Wyborcza* – littéralement le « Journal des élections » – était l'une des concessions faites par le régime de Jaruzelski à l'opposition, lors de la table ronde qui devait conduire aux premières élections quasi libres, le 4 juin 1989. Choisi par Lech Walesa pour mettre sur pied ce « journal de campagne », l'historien dissident Adam Michnik s'était aussitôt adjoint la compétence énergique de Helena Luczywo, qui dirigeait alors *Tygodnik Mazowsze*, le plus important journal clandestin de Solidarnosc. Avec elle, toute une équipe de jeunes journalistes est sortie de l'ombre pour s'installer dans les 300 mètres carrés de la rue Iwicka.

Le premier numéro a paru moins de vingt jours plus tard, le 8 mai 1989, à trois semaines du scrutin qui allait enterrer le régime communiste. Publié sur huit pages, avec le profil avantageux de Lech Walesa en « une », *Gazeta Wyborcza* a connu quelques semaines de précarité. Sa sortie dépendait du bon vouloir de *Trybuna Ludu*, l'organe officiel du POU (Parti communiste), qui prêtait ses rotatives, le temps de tirer 100 000 à 120 000 exemplaires selon les disponibilités de papier. Pour la distribution, les réseaux des « comités civiques » issus de la clandestinité suppléaient le manque de zèle de l'entreprise d'Etat Ruch. Et il fallait composer avec une censure encore tatillonne.

Auprès du public, ce « vrai » journal connut un succès immédiat, malgré son prix élevé. Les gens achetaient *Gazeta*, le lisaient sur place, puis le rendaient au kiosquier pour qu'il puisse le revendre. Rue Iwicka, une foule se pressait chaque matin pour obtenir le numéro du jour. En quelques semaines, la diffusion atteignit le demi-million d'exemplaires, mais l'expérience aurait pu s'essouffler, comme tant d'autres aventures militantes, devant la dureté des temps post-communistes. Comment ce journal de circonstance est-il devenu, en moins de onze ans, l'un des vingt plus grands groupes de presse européens ?

GAZETA est aujourd'hui le navire amiral d'une entreprise prospère, Agora SA, qui emploie 2 731 personnes, dont plus de 600 journalistes. Le journal est vendu à environ 500 000 exemplaires en semaine, plus de 700 000 le samedi, et sa diffusion continue de progresser. Il se décline en vingt éditions locales et propose chaque jour plus de 120 pages à ses lecteurs. Le groupe possède aussi 14 radios et détient 12,12 % de Canal+ Polska et de la plate-forme numérique Cyfra+. En janvier, il a annoncé ses projets Internet, provoquant une spectaculaire envolée de son cours de Bourse. Introduite en avril 1999, l'ex-feuille électorale de Solidarnosc est désormais l'une des trois plus grosses valeurs de la Bourse de Varsovie, hormis les banques. Présent aussi à la Bourse de Londres, Agora a annoncé, fin février, d'insolentes bénéfices, en hausse de 93,6 % sur ceux de 1998.

Devenu « un énorme business », selon le mot d'Adam Michnik, *Gazeta Wyborcza* ne s'est pas renié. Dans son opulence capitaliste actuelle, il représente le rêve polonais des années 80. Il est seulement allé un peu plus vite que la société dont il se veut le témoin. Sa réussite n'est pas accidentelle : assis au bord du bac à sable, loin des murs de la maternelle qu'ils imaginaient truffés de micros, Adam et Helena mûrissaient déjà un projet ambitieux de quotidien d'informations générales : « Dès le début nous savions qu'il devait être indépendant pour être crédible et que le prix



PHOTOS MARZENA HMIELIEWICZ

Adam Michnik et Katarina Montgomery. A droite, Iewa Milewicz. Sur la photo centrale : Helma Luczywo.

aux Etats-Unis depuis 1968, cette universitaire faisait carrière à la Citybank, à New York, lorsqu'elle a été appelée à l'aide par ses amis de jeunesse, Helena et Adam. D'abord consultante pendant deux ans, elle a posé définitivement ses valises à Varsovie en 1992. Elle ne cache pas sa fascination pour le modèle capitaliste – « la régulation est un non-sens » –, mais devant le parcours de *Gazeta*, sourit-elle, « je dois parfois me pincer ».

L'introduction en Bourse, l'an dernier, pour laquelle elle a beaucoup milité, a été un triomphe malgré le « krach » russe : les actions ont été souscrites plus de dix fois et, depuis, le cours a grimpé, à l'unisson des valeurs des médias. L'objectif était de dégager le financement de plusieurs projets, d'un montant proche du milliard de francs. Une nouvelle imprimerie, construite dans la banlieue de Varsovie, entrera en service cet été. L'actuelle sera rasée pour laisser la place au nouveau siège du groupe, capable d'héberger les 1 500 salariés de la capitale aujourd'hui entassés sur sept sites différents.

Cinq pour cent des actions émises avaient été réservées au personnel, et 1 554 employés en ont souscrit. Les fondateurs de *Gazeta* et les principaux dirigeants de la première heure se sont vu attribuer de bons paquets d'actions. Seul Adam Michnik a refusé celles qui lui revenaient, pour ne pas être « prisonnier de l'argent ». Cette richesse soudaine, accrue par un système d'investissement des managers, risque-t-elle de changer l'état d'esprit du journal ? « Les gens sont millionnaires, mais seulement sur le papier pour l'instant », modère Wanda, rappelant qu'ils devront attendre plusieurs années pour toucher leur plus.

« La Bourse était la seule méthode pour garder "Gazeta". L'idée d'entreprise maison va perdurer ; ce journal, c'est notre bébé »

Un rédacteur

Pour les « petits porteurs » de la rédaction et des autres services, les premiers dividendes ne tomberont qu'à l'automne. Pour l'heure, chacun sonde discrètement son voisin de bureau sur ses projets : une nouvelle voiture, un appartement plus grand, mais apparemment pas de folies de nouveaux riches, encore moins l'envie de quitter le navire. « La Bourse était la seule méthode pour garder *Gazeta*, explique un rédacteur. L'idée d'entreprise maison va perdurer ; ce journal, c'est notre bébé. » Helena Luczywo est plus circonspecte. Elle prend un long temps de réflexion avant de lâcher : « C'est bizarre, vous savez, cette histoire de Bourse et de richesse virtuelle dans un pays qui était encore communiste il y a dix ans. »

Elle, ne rêve pas de ses rentes à venir. Si, depuis quelques semaines, elle s'est mise à l'écart de cette rédaction qu'elle a toujours couvée comme un enfant turbulent, c'est pour mieux s'investir dans un nouveau défi : mener à bien le projet de portail Internet de *Gazeta*. La nouvelle économie, avec ses promesses de totale liberté, n'incarne-t-elle pas l'idéal démocratique qui animait les pionniers de la Rue Iwicka ? En infatigable militante – qui participa à la création de *Robotnik* en 1977, de l'agence de presse de Solidarnosc en 1981, puis de *Tygodnik Mazowze* et enfin de *Gazeta* –, Helena n'a pas besoin de carottes pour avancer. Son journal est pourtant passé maître dans l'art d'en distribuer : ainsi, tous les trois mois, les journalistes les plus méritants se voient attribuer des points par leur hiérarchie, et chaque année, les vingt-cinq premiers du classement général sont récompensés. Les lauréats 2000 ont touché une prime d'environ 7 000 dollars et une poignée d'actions.

Gazeta business



« Gazeta Wyborcza », l'ex-feuille électorale de Solidarnosc, est l'une des trois valeurs phares de la Bourse de Varsovie. Ses dirigeants assument leur succès et leurs contradictions sans état d'âme

de l'indépendance était la rentabilité », se souvient Helena Luczywo. Les statuts du groupe Agora ont été déposés avant même la parution du premier numéro de *Gazeta*, le reste n'est que l'expression d'une foi inébranlable dans l'économie de marché.

Favorable aux réformes économiques, l'équipe du quotidien a rompu les liens avec Solidarnosc dès 1990, critiquant les « positions populistes et démagogiques » de Walesa. Puis, avec un flair infailible, elle n'a raté aucune occasion de développement. Pressentant, par exemple, l'explosion prochaine du marché publicitaire en Pologne, *Gazeta* y prend position dès 1991 avec un supplément magazine de fin de semaine en couleurs, imprimé en Autriche. Aujourd'hui, on ne compte plus les cahiers thématiques quotidiens – immobilier, informatique, automobile, emploi, etc. – qui sont autant de « pièges à pub ». Le magazine est maintenant proposé le jeudi, un supplément télévision le vendredi et un féminin, « Talons hauts », le samedi. Désormais, *Gazeta* trône plus de 65 % des recettes publicitaires de la presse quotidienne, n'abandonnant que des miettes à ses concurrents, le tabloïd populaire *Superexpress* (environ 400 000 exemplaires) et le quotidien centriste de référence *Rzeczpospolita* (plus de 200 000).

Ces derniers sont à capitaux étrangers, contrairement à *Gazeta*. Néanmoins, les responsables du journal n'ont pas hésité à ouvrir leur capital, en 1993, lorsqu'il fallut remplacer la vieille imprimerie de *Trybuna* à bout de souffle. Approché par une banque d'investissements, le groupe de presse américain Cox a étudié ces étranges Polonais avec une curiosité d'entomologiste, mais il ne regrette pas aujourd'hui d'avoir acquis 13 % du groupe. « Cette alliance était la condition mise par les banques pour nous prêter l'argent nécessaire à la construction de notre imprimerie », explique Helena Luczywo.

Simultanément, la décision était prise d'ancrer régionalement le quotidien en créant des éditions locales, en concurrence frontale avec la presse quotidienne régionale ; sept ans plus tard, elles emploient 1 256 personnes.

Enfin, en 1995, *Gazeta* a pris son visage actuel d'élégant tabloïd, grâce à une nouvelle formule conçue par Dominique Roynette, actuellement directeur artistique du Monde. Cette Française était déjà là, en 1989, pendant ses vacances, pour « donner un coup de main » lors des premiers numéros. Revenue en 1992 pour six mois, elle y restera trois ans. Le journal est attachant : « 90 % de l'équipe d'origine sont encore là », dit Helena Luczywo. Collaborateur de la première heure, Robert Soltky, sous-chef de la rubrique étranger, confirme : « Je ne quitterai pas cette entreprise, car j'aime bien l'atmo-

sphère qui règne ici. J'aime la liberté donnée aux journalistes. Rien ne nous est imposé d'en haut, nous avons des débats permanents, c'est un journal vivant. »

En onze ans, tout a changé, mais rien ne semble avoir changé : Adam Michnik anime toujours la rédaction – comme la vie intellectuelle du pays –, depuis son petit bureau caparnaüm, sans y mettre trop de formes. La diplomatie n'est pas le fort de cet éternel insoumis, qui a gardé de ses six années de prison et de ses combats dans la clandestinité une soif inextinguible de liberté de parole. Grâce à lui, et à quelques autres éditorialistes, *Gazeta Wyborcza* a fait entendre la petite musique de la réconciliation dans l'univers politique polonais – il y aurait plus de danger du côté de la droite nationaliste que des ex-communistes. Proche de l'Union de la liberté

(centre droit), Adam Michnik ne craint jamais de froisser ses amis et ouvre ses colonnes aux intellectuels de tous bords.

Comme son maître à penser, *Gazeta* vit sans états d'âme ses contradictions : le journal a tout de la presse populaire dans le choix de ses « unes » – titres et photos percutants. Mais il publie aussi de longs entretiens et, dans son supplément hebdomadaire consacré aux idées, des textes très ambitieux, dignes des revues les plus élitistes. Libéral à tout crin lorsqu'il s'agit d'économie, *Gazeta* peut aussi avoir des réflexes « progressistes » sur les grands sujets de société.

Les lecteurs – recrutés parmi les classes moyennes supérieures, dont 25 % de jeunes – paraissent s'y retrouver : « Nous ne les avons jamais flattés, explique Helena. Nous n'avons pas écrit ce qu'ils voulaient lire mais ce que nous pensions. C'est pour ça que les gens nous font confiance. » Pas de marketing ici, mais, à l'entendre, une sorte de compagnonnage : « Nous sommes entrés ensemble dans un monde nouveau et nous avons essayé de le leur décrypter grâce à un style d'écriture simple et direct. » Une partie de la classe politique et certains de leurs concurrents y voient de l'« arrogance ». « Nous dérangeons sans doute, réplique Robert Soltky. Mais, quand nous démontrons, comme l'autre semaine, le manque de neutralité de la Cour des comptes, est-ce de l'arrogance ? »

C'EST surtout la réussite économique qui suscite les jalousies. On critique l'« empire de presse » de *Gazeta*, son poids écrasant sur le marché publicitaire et ses ramifications dans l'audiovisuel. A l'intérieur de l'entreprise, la prospérité est revendiquée avec fierté du bas en haut de la hiérarchie. Wanda Rapaczynski, présidente du comité de direction du groupe, se félicite d'un taux de rentabilité de 35,1 %. « Record mondial », ajoute-t-elle, la mine gourmande de celle qui a été formée au management américain. Emigrée



Dans les locaux de « Gazeta », le 21 avril 1999.

Ilan Pappé, historien israélien

« Si une réconciliation avec les Palestiniens est engagée, tout doit être mis à plat »

La version palestinienne de la guerre de 1948 n'est pas de la propagande ni une arme pour détruire Israël

« Dans votre ouvrage *La Guerre de 1948 en Palestine. Aux origines du conflit israélo-arabe* (éd. La Fabrique), vous dites qu'une meilleure compréhension partagée de cette guerre aidera à la réconciliation israélo-palestinienne. Comment ?

– De deux façons : d'abord, en comblant les divergences entre les deux récits historiques. Jusqu'à la publication de mon livre, il y avait deux versions conflictuelles de l'Histoire, qui étaient à l'origine d'une grande partie de la violence réciproque. Je me suis rapproché du récit-interprétation de l'autre bord, celui des Palestiniens, et je crois que c'est l'un des moyens de parvenir à une véritable réconciliation, et non à un simple arrangement politique.

« Parler de réconciliation, c'est être capable d'approuver certaines des réclammations principales du vis-à-vis. Je crois que ce livre est l'un des premiers ouvrages israéliens à ne pas considérer la version palestinienne des faits comme de la propagande, à ne pas dire que c'est une arme pour nous détruire.

« La seconde façon, c'est de ne pas éluder les responsabilités. Israël porte la plus grande part de responsabilité dans la terrible tragédie humaine. Mais les anciens dirigeants palestiniens et le gouvernement britannique d'alors ont aussi leur part, de même que le président américain [Harry Truman] beaucoup plus intéressé par sa propre réélection que par ce qui se passait dans les camps de réfugiés ou en Palestine. Je crois que tous doivent assumer leurs responsabilités aujourd'hui et à l'avenir. Le plus difficile sera de convaincre les Israéliens qu'ils sont responsables.

– La société israélienne, dites-vous, est post-sioniste. Est-elle pour autant disposée à regarder l'Histoire en face ?

– J'appelle post-sionisme la disponibilité à comprendre l'Histoire comme je la comprends. Malheureusement ce n'est pas le cas des hommes politiques, mais d'intellectuels, d'universitaires, de romanciers, de journalistes, de scénaristes. Même dans ces milieux, les choses ne sont pas allées de soi.

« Une autre variété de post-sionisme est le néo-sionisme, dont l'attitude vis-à-vis du monde arabe, des Palestiniens, et notamment des Arabes d'Israël, est pire que celle des sionistes. Il y a un clivage entre les post-sionistes, qui veulent changer la société, la rendre plus amicale envers les voisins arabes, plus désireuse de comprendre la responsabilité israélienne, et les néo-sionistes, qui rejettent entièrement la faute sur la partie arabe, sur les Palestiniens, et pour qui le monde, et en particulier le Proche-Orient, demeure hostile.

« Le gouvernement Barak a donné l'impression d'un changement fondamental par rapport au gouvernement Nétanyahou. Je ne pense pas que ce soit le cas : Barak est hésitant et je crains qu'il ne soit sur le point de prendre une position plus néo-sioniste que post-sioniste. Ces gens qui prennent les décisions pensent que ce qu'ils font suffit pour faire la paix. Ils ne sont pas loin d'estimer qu'ils n'ont pas besoin de la paix, mais d'une forme d'accord, ce qui n'est pas la même chose. Yasser Arafat, pensent-ils, est un homme fatigué, qui ne demande qu'à être le fondateur de l'Etat palestinien. Donnons-lui cette chance. Ce sera seulement symbolique, il n'y aura pas de réconciliation. Un mauvais accord définitif générera une autre forme de violence.

– C'est la manière de penser de la majorité des Israéliens ?

– Politiquement, le point de vue des post-sionistes sur la guerre de 1948 est minoritaire, mais je suis un peu optimiste, parce que cette minorité augmente constamment. Au moment de sa sortie, mon livre n'a pas été autorisé en Israël. Aujourd'hui, je crois que je peux le publier.

« Quelque chose a changé. L'université, qui avait failli me mettre à la porte, se dit que je suis un atout, que je suis partie à un important débat. Les choses bougent lentement. Mes amis et moi-même, que l'on appelle les nouveaux historiens, avons influencé des documentaires télévisés, le débat public, la presse. Mais nous n'avons pas réussi à pénétrer le discours politique.

– Qu'est-ce qui, dans cette version de la guerre de 1948, choque l'establishment israélien ?

– D'abord l'aspect moral. Bon nombre de dirigeants politiques actuels se font d'eux-mêmes une image de supériorité morale. Ils croient qu'Israël a vaincu grâce à sa moralité, qui a compensé un désavantage militaire et démographique. Or, dans mon ouvrage, comme dans ceux de Benny Morris, la moralité israélienne est pour le moins écorchée.



« L'autre chose qui gêne est relative à l'image qu'Israël a toujours voulu donner de lui-même, celle d'une nation éprise de paix qui tend une main que personne dans le monde arabe n'a voulu saisir. Or il faut reconnaître qu'à la Conférence internationale de Lausanne sur la paix (1949) les dirigeants arabes ont été très pragmatiques. Ils avaient compris, au vu de la situation sur le terrain, que la partition de la Palestine était peut-être la meilleure solution. Ils ont dit des choses très raisonnables, accepté le partage du territoire, demandé des garanties pour le retour des réfugiés, admis un statut international pour Jérusalem. C'est le premier ministre israélien, David Ben Gourion, qui a rejeté cette offre.

« La troisième raison est relative à la victoire de 1948 : le livre montre qu'elle ne relevait pas du miracle. La machine de propagande israélienne, notamment aux Etats-Unis, a présenté l'image d'un Israël à la veille d'un nouvel holocauste, en danger d'être totalement détruit. Or ce sont les Palestiniens qui

étaient en danger et qui ont été victimes d'un nettoyage ethnique. Cela implique que le processus de paix doit porter sur ce qui s'est passé en 1948 et non pas sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza et cela est difficilement acceptable par les dirigeants israéliens, qui se sentent en position de force.

« En raison de leur faiblesse, les dirigeants palestiniens actuels ne soulèveront pas non plus cette question. L'un de mes élèves a récemment découvert des détails sur un massacre qui a été commis durant la guerre de 1948, en un lieu appelé Tartoura. Durant le débat télévisé qui a suivi cette découverte, le représentant de l'Autorité palestinienne a tenté de nous convaincre de ne pas continuer les recherches, parce que cela allait compliquer la relation de l'Autorité palestinienne avec les Israéliens.

« Je suis sûr qu'il y a eu d'autres massacres, et je pense que c'est la responsabilité des dirigeants palestiniens de poursuivre cette affaire. Mais il me semble qu'ils ont peur eux aussi

de revisiter 1948, parce que cela rendrait leur position actuelle intenable. En ignorant 1948, ils pourront conclure un accord sur la base de ce qui s'est passé en 1967.

– Imaginez-vous le choc que cela provoquerait si 1948 était revisité ?

– Oui, mais c'est nécessaire et il est beaucoup plus important de voir qui va être inclus dans la négociation que d'en anticiper le résultat. En revisitant 1948, on inclut deux groupes palestiniens importants, très constructifs pour la réconciliation et qui ont été exclus de tout le processus de paix. Ce sont d'abord les réfugiés palestiniens, qui n'envoient ni de déloger ceux [les Israéliens] qui ont pris leurs maisons, ni de détruire Israël. Ce qu'ils demandent c'est que l'on recherche les moyens de leur garantir une compensation politique symbolique, tout en réglant concrètement leurs problèmes pratiques. L'autre groupe, ce sont les Palestiniens en Israël : un million de personnes, dont bon nombre sont eux-mêmes des réfugiés.

« Si une réconciliation est engagée, tout doit être mis à plat. Bien sûr, il y aura des chocs et des changements dramatiques, mais il ne s'agit pas de le faire du jour au lendemain. Le philosophe juif Martin Buber l'avait compris. En 1958, il a écrit un article sur la manière de résoudre le problème de 1948 d'un point de vue israélien, sans susciter de grands drames.

« Il a suggéré un processus en trois parties. La première est symbolique : Israël doit admettre qu'il est responsable du problème des réfugiés. En second lieu, il faut vérifier combien de réfugiés peuvent revenir en Israël. Enfin, il faut que tous ceux qui sont responsables, les gouvernements arabes, le gouvernement israélien, aident les gens à se réinstaller dans l'Etat de Palestine ou à Beyrouth, à Amman, aux Etats-Unis, etc.

– Vous dites que la déclassification des archives britanniques et israéliennes vous a beaucoup aidé dans vos recherches.

– Oui, mais la lecture des documents ne suffit pas. Avec les mêmes documents, bon nombre de mes amis en Israël ont écrit des livres totalement fidèles au récit historique sioniste. Beaucoup de documents déclassifiés que je croyais être des révélations avaient déjà été rapportés dans les publications officielles israéliennes après la guerre. Mais nous avions tous des lunettes idéologiques. Quand nous lisions que tel village palestinien a été occupé et "nettoyé", nous ne nous y attardions pas. Aujourd'hui, quand je lis une telle chose, je cherche à savoir ce que cela veut dire.

« J'ai essayé avec mes étu-

diants. Ils l'ont lu une première fois et ils ont dit : bon et alors ? Je leur ai demandé : nettoyer le village c'est quoi ? Qu'ont-ils fait des femmes, des enfants, des vieillards qui étaient là ? Et mes étudiants se sont dit : c'est vrai, nous n'y avons pas pensé. C'est alors qu'un débat s'est engagé.

– Est-il possible que les historiens palestiniens et israéliens aient jamais la même lecture de l'Histoire ?

– Je ne perds pas espoir. Je fais partie d'un groupe de douze historiens palestiniens et douze autres israéliens qui planchent sur les deux récits historiques. Quand nous avons commencé, nous croyions que nous écrivions un livre en deux versions différentes. Mais il semble que quelque chose se soit passé avec le nationalisme à la fin du XX^e siècle, bien que pour les Palestiniens ce soit très difficile, dans la mesure où ils n'ont pas encore un Etat et qu'il n'est pas possible de déconstruire le nationalisme avant d'avoir une nation.

« Le gouvernement Barak a donné l'impression d'un changement fondamental par rapport au gouvernement Nétanyahou. Je ne pense pas que ce soit le cas »

« Malgré cela, nous avons été surpris par le nombre de questions sur lesquelles nous sommes d'accord. C'est pourquoi je suis beaucoup plus optimiste à ce sujet. Cela a également changé mon point de vue sur une solution politique à long terme de la question israélo-palestinienne. Le nationalisme n'est pas toujours la solution. Ce qui nous conduit à envisager pour l'avenir une structure politique commune : la solution d'un seul Etat.

– Un Etat binational ?

– Mieux, un Etat démocratique séculier. Mais je vivrais aussi bien dans un Etat binational : le nationalisme n'est pas tout dans la vie. Utopie ? Des choses qui paraissent relever de l'impossible il y a quelques années sont maintenant tenues pour acquises. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

Guerroyer contre les mythes

DEPUIS 1984, Ilan Pappé est professeur d'histoire et de sciences politiques à l'université de Haïfa, où, en raison de ses idées iconoclastes, il a dû, comme il le dit lui-même, batailler pour se maintenir. C'est lors de la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, à laquelle il a participé sur les hauteurs du Golan syrien, qu'il a commencé à remettre en question certains mythes israéliens.

Après trois années d'études proche-orientales à l'Université hébraïque de Jérusalem, où, aux côtés d'Arabes israéliens, les étudiants juifs israéliens se destinaient tous à une carrière dans le renseignement, il s'inscrivit à l'université d'Oxford. La fréquentation de certains professeurs,

tels les historiens arabe Albert Hourani et britannique Roger Owen, et d'étudiants arabes de diverses nationalités l'a beaucoup influencé.

Bien qu'il ne soit pas lui-même communiste, il est, depuis 1992, membre du Hadash, l'ex-Parti communiste israélien, parce que, dit-il, c'est la seule formation ouverte à tous les citoyens d'Israël sans distinction. Il vient d'achever la rédaction d'un ouvrage sur l'une des grandes familles palestiniennes, les Husseini, dont l'histoire, souligne-t-il, brise un autre mythe israélien, celui de « la Palestine vide », ou la terre sans peuple.

M. N.

Philippe de Villiers, vice-président du RPF, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Par une suite de coups de boutoir, on est en train de diluer la communauté nationale »

« Que vous inspire le cinquième anniversaire de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République ?

– J'ai envie de dire à Jacques Chirac ce que beaucoup de Français qui ont voté pour lui pensent : "Qu'avez-vous fait de votre mandat ? Vous aviez promis un référendum sur l'Europe, on l'attend toujours ; vous aviez promis un référendum sur l'école, on l'attend toujours ; vous aviez promis une politique de baisse des impôts, et le premier acte du gouvernement Juppé a été la hausse des impôts ; vous aviez promis une rupture avec la pensée unique, avec le dirigisme, vous nous avez ramené le socialisme ; vous aviez promis une grande politique familiale, vous avez commencé par laisser fiscaliser les allocations familiales par M. Juppé, puis vous n'avez rien dit sur le pacs."

– Comment expliquez-vous, alors, la popularité de M. Chirac ?

– C'est vrai que Jacques Chirac est populaire, et je comprends pourquoi. Il a de l'allant, il a de

l'allure, il est sympathique, il est généreux, il est chaleureux. Quand il commente une exposition sur l'art japonais, il est captivant ; lorsqu'il visite les igloos et qu'il parle aux Esquimaux, il est fascinant ; quand il est dans *Paris-Match*, je fonds – moi qui ne suis pas encore grand-père – et j'admire la qualité des baskets, la photo, etc. Le problème, c'est qu'on n'a pas élu un grand-père, un conservateur de musée, un visiteur d'igloo, un historien. On a élu un président de la République !

– Que devrait faire M. Chirac, dans l'actuelle cohabitation, pour vous satisfaire ?

– Imaginez un instant Mitterrand à la place de Chirac ! La cohabitation aurait pu être entre Chirac et Jospin comme elle a été entre Chirac et Mitterrand, c'est-à-dire une cohabitation de combat. Mais l'essentiel, c'est de savoir si la France va s'abîmer, se diluer, disparaître, ou rester une nation qui garde son identité et sa souveraineté. C'est la grande question posée au président de la

République. On a transféré notre souveraineté juridique avec Maastricht ; on a transféré notre souveraineté politique avec Amsterdam ; il a fait disparaître le service national, qui était le dernier grand creuset civique ; et, maintenant, on enchaîne avec le droit de vote des étrangers. On voit bien que, par une suite de coups de boutoir, on est en train de diluer la communauté nationale.

– Tout cela ne vous empêche-t-il pas d'appeler à voter pour M. Chirac, non pas au premier tour de l'élection présidentielle, où Charles Pasqua sera candidat, mais au second... ?

– Les circonstances de l'élection présidentielle, on ne les connaît pas. Simplement, on sait trois choses importantes. La première, c'est que l'élection présidentielle viendra après les élections législatives ; donc, c'est la même élection. La deuxième, c'est que M. Jospin et M. Chirac, les deux candidats siamois de la cohabitation, auront beaucoup de mal à se distinguer ; donc, il y aura de l'espace. Enfin, la troisième, la

plus importante, c'est que, si M. Chirac et les dévots de l'euro s'entêtent, malgré l'échec de l'euro, à faire disparaître le franc, l'élection présidentielle aura lieu immédiatement après ce grand traumatisme que sera la disparition de la monnaie nationale, symbole de la liberté française. Je pense que la donne de l'élection présidentielle peut en être bouleversée.

– M. Pasqua, président de votre parti, a-t-il bien fait d'aller déjeuner avec M. Chirac à l'Elysée ?

– Je pense que ce déjeuner était un piège, mais Charles Pasqua n'y est pas tombé. Le déjeuner s'est passé dans des conditions que Jacques Chirac n'attendait pas. Charles Pasqua lui a dit : "Je veux un référendum avant la disparition de l'euro et je vous demande – ou je te demande, puisqu'ils se connaissent depuis longtemps – d'avoir une position ferme quand tu exerceras la présidence française." Le problème, c'est que l'Elysée s'est arrangé pour que ce déjeuner ait lieu dans la foulée

d'entrevues avec Séguin, puis avec Balladur, et cela donnait l'impression que c'était un des vassaux qui venait rendre hommage au suzerain. Moi, je ne serais pas allé déjeuner. Il est important pour nous que Charles Pasqua apparaisse comme il est, c'est-à-dire un candidat de rupture à l'élection présidentielle et non pas un candidat d'appoint.

– Présentez-vous vos propres listes aux élections municipales à Paris ?

– Paris sera un grand jeu national. En face de nous, il y aura probablement Philippe Séguin. Il y a un an, aux élections européennes, on avait déjà Philippe Séguin. On va voir si, cette fois-ci, il termine la course... Je dis tout de suite qu'il n'y aura pas d'acommodement du RPF avec Philippe Séguin, pour deux raisons : la première, c'est que c'est un faussaire, c'est-à-dire qu'il apparaîtrait comme un souverainiste, il parle parfois comme un souverainiste, mais c'est tout sauf un souverainiste puisqu'il a voté le traité d'Amsterdam ; la seconde, c'est

qu'il va faire une campagne de centre-gauche, alors que, nous, nous allons parler des vrais problèmes de Paris : l'immigration et la sécurité.

– Le 1^{er} juillet, la France prendra la présidence de l'Union européenne. Qu'en attendez-vous ?

– On est à front renversé, là. Les "eurolâtres" sont en train de précipiter l'Europe dans l'abîme, et nous, qu'on appelait les "eurosceptiques", on a une solution pour sauver l'Europe. Le schéma de l'intégration vers un Etat fédéral est, aujourd'hui, parfaitement inopérant et inadapté. Une Europe à vingt, vingt-cinq, trente, ou plus, ne peut pas être une Europe uniforme, centralisée, monolithique et supranationale. Il faut inventer une nouvelle méthode, radicalement différente, et c'est ce que j'attends de la présidence française. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Defrain, Anita Hausser et Patrick Jarreau

Iran, le mutisme du pays réel

par Fariba Adelkhah

DEPUIS trois ans la vie politique iranienne semble zigzaguer entre ouverture et répression. Les arrestations, les procès, les fermetures de journaux se succèdent. Mais les journalistes ne cessent de créer de nouveaux titres dans la continuité de ceux qui viennent de disparaître, et les hommes politiques embastillés sont le plus souvent relâchés après quelques mois de détention dans des conditions dont rêveraient les détenus français.

Gholamhossein Karbastchi, l'ancien maire de Téhéran condamné pour abus de biens sociaux, s'était fait installer un véritable bureau à la prison d'Evin, avec fax et téléphone, il bénéficiait de permissions régulières, et ainsi pu rompre le jeûne du ramadan au domicile de son protecteur Hachemi Rafsandjani, et a finalement été grâcié. De même le clerc Mohsen Kadivar, officiellement coupable d'atteinte à la sécurité nationale et plus vraisemblablement d'avoir soumis à la critique théologique le gouvernement du jurisculte (*velayat-e faqih*), a pu se rendre au chevet de son ami Saïd Hadjarian, abattu par un commando de tueurs.

Bien sûr, tous les détenus iraniens ne jouissent pas de telles facilités, même si ces dernières sont explicitement prévues par la loi : il suffit d'apprendre quelques versets du Coran et de faire preuve d'un bon comportement pour en profiter, ce qui, pour un clerc, est assez aisé ! Pour un Abdollah Nouri ou un Karbastchi jugés en public et ménagés par leurs geôliers, combien de militants ou de simples citoyens croupissent anonymement dans les prisons du régime ? Les adjoints de l'ancien maire de Téhéran avaient eux-mêmes été torturés, comme tant d'autres, prisonniers politiques ou simples délinquants. Sans parler des intellectuels et des journalistes assassinés à intervalles réguliers depuis plusieurs années.

Il ne s'agit ni de nier la part de coercition inhérente à un système qui, sans être totalitaire, demeure autoritaire voire policier, ni d'occulter son indéfectible libéralisation sous la pression de ses débats internes, de son institutionnalisation républicaine et des forces sociales auxquelles il laisse l'opportunité de s'exprimer par le biais d'authentiques élections – chose trop exceptionnelle dans la région pour qu'on ne la souligne pas.

L'élection de Mohammad Khatami à la présidence de la République a accéléré cette ouverture, mais aussi peut-être accentué ses contradictions. Elle n'a nullement créé un mouvement qui remonte

au moins à la fin de la guerre avec l'Irak en 1988 et s'est déjà manifesté dans toute son ampleur lors des législatives de 1996.

Or il n'est pas certain que nous assistions à une « transition démocratique » en bonne et due forme, ni même à un match clair entre partisans de celle-ci (les réformateurs) et ses adversaires (les conservateurs). D'abord parce que Mohammad Khatami n'a rien d'un Vaclav Havel et est lui-même un homme du système, à l'instar de la plupart de ses partisans. Ensuite parce que la période actuelle poursuit le processus de « *thermidorisation* » de la République islamique qui caractérisait déjà l'époque rafsandjaniste (1989-1997) : elle consacre le règne d'une classe politique révolutionnaire désormais professionnalisée.

Il n'est pas certain que nous assistions à une « transition démocratique » en bonne et due forme, ni même à un match clair entre partisans de celle-ci (les réformateurs) et ses adversaires (les conservateurs)

Enfin, parce que le pays réel reste largement déconnecté des débats et des conflits actuels, bien qu'il se soit exprimé sans ambiguïté en faveur du changement et de l'ouverture à l'occasion des législatives de 1996, de la présidentielle de 1997, des municipales de 1999 et des législatives de février dernier, sans pour autant remettre en cause la légitimité du régime.

De ce point de vue, il ne faut pas se méprendre sur le discours des réformateurs. Ce qu'ils nomment la « *société civile* » (*Jame'eh madani*) en se référant à l'épisode du séjour du Prophète à Médine renvoie à des significations islamiques et historiques propres, en même temps qu'à la pensée libérale démocratique : en particulier aux débats théologiques qui se mènent au sein de l'institution cléricale et se réfèrent à l'héritage philosophique hellène, indépendamment du détour par l'Occident.

Dans le même temps, cette notion de société civile, aussi mobilisatrice et porteuse d'espoir soit-elle, ne repose pour l'instant sur aucune réalité sociale tangible dans la mesure où l'Etat continue de contrôler plus de 80 % de l'économie. Peut-il y avoir une société civile sans bourgeoisie ? Les réformateurs sont conscients du problème et en ont une approche volontariste. Il est possible que Mohammad Khatami voie dans les privatisations, annoncées par le troisième plan quinquennal, un moyen de conforter la société civile face à l'Etat.

Mais, en attendant, les réformateurs se sont surtout attachés à développer une presse vigoureuse, celle-là même qui est attaquée par les conservateurs. Reste qu'ils n'ont pas le monopole en la matière. La radio et la télévision leur échappent largement et il existe de nombreux autres titres publiés par la mouvance religieuse, par différentes organisations culturelles, professionnelles ou sportives, ou par les élites provinciales qui ne se situent pas nécessairement par rapport aux enjeux politiques immédiats.

En outre, la démarche des réformateurs a quelque peine à s'articuler à deux autres dimensions, beaucoup plus consistantes, de la « *société civile* » : celle du local, avec ses clivages spécifiques de type agraire, ethnique, confessionnel ou autre ; celle du religieux, avec en particulier le puissant mouvement caritatif qui donne lieu à une véritable économie, informelle et souvent populaire, du don. Les difficultés de gestion auxquelles ils se sont trouvés confrontés au lendemain des municipales de 1999 sont révélatrices à cet égard.

Dans ce contexte, la lutte entre réformateurs et conservateurs se cantonne à des limites assez strictes. Elle est certes implacable, comme l'ont montré divers assassinats politiques. Mais elle est indissociable de négociations et de compromis entre les tenants du pouvoir, dans l'ombre des institutions. L'opacité du système est légendaire. Elle n'est pas franchement dissipée par les procès publics d'un Nouri ou d'un Karbastchi, ni par les polémiques de la presse écrite.

Derrière l'impression d'incohérence ou d'incertitude que laissent les événements de ces dernières années prévaut en réalité une logique, celle du maintien de l'unité ou, en tout cas, de la stabilité des institutions républicaines, gardantes du pouvoir et de la survie de la classe politique thermidorienne. C'est ainsi qu'il faut comprendre le

soutien du Guide de la révolution, l'ayatollah Ali Khamenei, au président Khatami, la modération de celui-ci à l'encontre de ses adversaires ou le rôle persistant de Hachemi Rafsandjani malgré son revers électoral en février. C'est aussi ainsi qu'il faut interpréter le front commun tacite des réformateurs et des conservateurs pour évincer du jeu les candidats indépendants qui leur avaient taillé des croupières lors des législatives de 1996 et des municipales de 1999. La récente offensive de la justice contre la presse, lancée par un discours du Guide de la révolution, ne consistait-elle pas à prendre des gages pour imposer aux réformateurs une négociation après leur triomphe électoral, plutôt qu'à les balayer à la faveur d'un coup de force, et à permettre à l'ayatollah Khamenei de garder sa suprématie d'arbitre souverain ? Quoi qu'il en soit, la tension actuelle ne semble profiter ni à Mohammad Khatami ni aux conservateurs, et risque à nouveau d'ouvrir la porte à des mouvements de foule qui rendraient la situation incontrôlable.

Il y a donc fort à parier qu'elle se soldera à nouveau par l'un de ces compromis dont le système a le secret lorsqu'il s'agit de sauver son « honneur » et de faire preuve de « discernement », pour reprendre deux expressions-clefs du discours islamo-républicain. Vraisemblablement, elle aboutira à la recomposition de chacun des camps en présence et à des réalignements, selon la logique factionnelle qui continuera de prévaloir tant que les partis politiques, en voie de formation, ne seront pas mieux structurés.

Néanmoins, pour la majorité des Iraniens, ces conflits et leur résolution s'apparentent à ce que l'on nomme une « *guerre de bijoux* », dont on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. Ce sentiment d'étrangeté est d'autant plus grand que la presse politique, tout occupée par les règlements de comptes entre clans, ne traite guère des vrais problèmes du pays : chômage, libéralisation économique, question sexuelle dans la jeunesse, contrôle social dans les petites villes de province, banditisme lié à la drogue. Le grand défi de la démocratisation suppose que le débat cesse d'être monopolisé par les gens de plume. Aussi bien les hommes politiques, parfois étrangement silencieux, que les forces sociales doivent se l'approprier.

Fariba Adelkhah est chargée de recherche au CERI-Institut d'études politiques de Paris.

Quelques mots d'excuse pour les Molières

par la troupe du Théâtre du Soleil

Nous vivons à l'époque des massacres en Tchétchénie et au Kosovo, de la famine en Ethiopie, du martyre des femmes en Afghanistan, du génocide au Tibet, de la misère à notre porte, et pourtant, nous, nous nous sommes fait du souci pendant huit jours rien qu'à l'idée d'offenser votre assemblée en ne répondant pas à son invitation. Oui, nous l'avouons, nous nous sommes fait du souci pour les Molières ! Nous voulons dire à cause des Molières. Il est décidément bien difficile d'être libre surtout pour les choses futiles.

Comment avouer sans blesser que le système de vote lui-même nous paraît manquer beaucoup de cohérence et totalement de clarté ?

Si nous étions choisis, qu'allions-nous faire pour expliquer, sans être offensants envers la profession, et encore moins irrespectueux du public qui ce soir nous regarderait et parfois nous comprendrait, mais parfois ne nous comprendrait pas, qu'allions-nous faire pour expliquer que nous aurions souhaité un tout autre genre de rassemblement pour célébrer ceux d'entre nous qui, par leurs œuvres ou par leurs apparitions, nous rendent parfois plus heureux, plus humains, plus tendres et combattants ?

Il faut relancer le pavillon national

par Alain Wils

PLUS de 50 % de la flotte mondiale est enregistrée aujourd'hui sous pavillon de complaisance. Dans un contexte hyperconcurrentiel où l'offre et la demande se rejoignent sur un prix de marché international, la tentation de la délocalisation est forte pour les entreprises opérant sur ces marchés ; elle pourrait le devenir pour les pouvoirs publics, soucieux du coût budgétaire d'une relance du pavillon français.

Pourtant, sans une flotte de commerce française, comment disposer demain des compétences maritimes nécessaires ? Sans compétences et sans armateurs, comment assurer les missions de contrôle et de sécurité le long de nos côtes ? Comment éviter que de grands groupes de transport maritime d'envergure mondiale, de plus en plus puissants, n'abusent de leur position dominante ? Comment peser dans les décisions des instances internationales ou européennes qui traitent de ces questions, si lourdes de conséquences ?

Les échanges commerciaux par voie de mer progressent en moyenne de 4 % par an. Parallèlement, le coût du transport maritime est en constante diminution grâce à l'augmentation de la taille et de la vitesse des navires. Prenons l'exemple d'un conteneur chargé d'équipement électronique : le trajet Hongkong-Le Havre est désormais effectué en vingt jours pour un coût inférieur à 1 franc par kilo. La mondialisation des sources d'approvisionnement s'accélère et nos côtes voient défiler chaque jour l'impressionnant chassé-croisé des navires (pétroliers, porte-conteneurs, car-ferries...) qui desservent les ports français, belges, hollandais, allemands, scandinaves – une zone économique qui concentre environ 30 % du trafic international.

Et la flotte de commerce française ? Au fil des années, de savants docteurs se sont penchés sur son chevet avec le succès que l'on sait : du quatrième rang mondial

Comment avouer sans blesser que le système de vote lui-même nous paraît manquer beaucoup de cohérence et totalement de clarté ? Par exemple, comment ne pas dire notre embarras en constatant que le Théâtre du Soleil est l'unique troupe permanente nommée en treize ans ? Est-il possible que la profession n'ait jamais voulu distinguer ni donc encourager de vraies troupes de théâtre, anciennes ou plus souvent nouvelles, œuvrant à Paris ou plus souvent encore en province ? L'histoire du théâtre n'a-t-elle pas de tout temps été écrite par les troupes et leurs auteurs ?

Comment pouvions-nous enfin être présents et, sans paraître cracher dans la soupe, exprimer notre tristesse devant une cérémonie qui se veut un hommage au théâtre, mais qui se voit interdire toute théâtralité et asservie à une « télévisualité » calibrée, imposée sur des critères plus que discutables et sans aucune considération pour les lois de notre art ? Comment en serait-il autrement d'ailleurs puisque, Arte et Paris Première exceptées, ce n'est plus qu'une seule fois par an que la télévision considère le théâtre, et encore, à condition qu'on abandonne toute velléité de transfiguration et se soumette entièrement à ses diktats les plus mercantiles ?

Sommes-nous donc si menacés, déjà vaincus et résignés, que nous devions continuer à être si obstinément complices de notre propre défaite, dégradant ainsi la beauté et la dignité de l'art que nous sommes supposés préserver et transmettre ?

Nous le croyons pas, et c'est pourquoi, ce soir, nous serons absents. Cette absence, sans une explication, aurait été grossière. Cette explication, la voilà donnée. Ceux qui nous aiment pour ce que nous sommes vraiment nous comprendront, nous le savons.

Evitons un Kosovo libanais !

par Amine Gemayel

VINGT-DEUX ans après en avoir été sommé par la communauté internationale, Israël se prépare enfin à quitter le sol du Liban. L'envahisseur annonce son intention de claquer la porte sans égard à toute autre considération que son tardif désir de rentrer chez lui. Le seul pays à avoir, des décennies durant, été le champ clos du duel israélo-arabe et attiré l'attention du monde entier sur une interminable guerre revient à l'avant de la scène.

Nous autres Libanais devrions éprouver, à l'idée que notre pays va recouvrer l'intégralité de son territoire, une satisfaction sans mélange. Pourquoi n'en est-il rien ? Pourquoi, au lieu de cris d'allégresse, n'entendons-nous que la rumeur angoissée qui monte de populations en proie à une sorte de panique ? La raison en est simple. La libération de notre sol, longtemps et cyniquement renvoyée aux calendes grecques, est concédée par l'occupant dans le cadre d'une politique de la terre brûlée lourde de nouveaux malheurs pour toute la région.

A Washington, Paris, Tel-Aviv ou Damas, on se consulte, on se concerta à propos du Liban. Seul manque à l'appel le gouvernement libanais, neutralisé et réduit au silence par son tuteur syrien. Or la Syrie se sert de la situation au Liban sud comme d'une monnaie d'échange dans le marchandage engagé avec Israël à propos de la

restitution du Golan. Elle avait d'ailleurs, depuis longtemps, mis le Liban sud au service exclusif de sa stratégie, en y modulant la tension par alliés interposés afin de peser sur l'Etat hébreu.

Les diverses arrière-pensées des protagonistes empêchent de prendre conscience de la gravité de la situation au Liban sud. La résolution 425 de l'ONU, outre l'exigence du retrait israélien et de l'installation d'une force des Nations unies (Finul), se proposait d'assurer la « *sécurité et la paix* » dans la région frontalière. Nous en sommes plus éloignés que jamais.

Le Liban sud est détaché depuis plus de trente ans de la nation libanaise. Les Palestiniens y avaient installé leur souveraineté, au point que la région fut surnommée le « *Fathland* ». Puis vinrent les Israéliens, qui obligèrent les Libanais à s'accommoder de leur présence. Les emplois, les hôpitaux, l'aéroport, etc. étaient de l'autre côté de la frontière. La population, coupée de Beyrouth et des autorités légales, se vit contrainte à passer des compromis avec l'occupant.

Aujourd'hui, l'Etat libanais, qui avait abdiqué son devoir de protection de ses citoyens du Sud, s'arroge le droit de châtier leur prétendue « *trahison* ». Des milliers de poursuivies sont ouvertes devant les tribunaux militaires. La population de la zone frontalière, livrée à la vindicte du Hezbollah, est « *criminalisée* » par son propre gouvernement, dont le premier

souci devrait être de lui ouvrir les bras pour la réintégrer dans la communauté nationale.

Comment éviter le drame qui, de toute évidence, se prépare, quelle que soit, dans le proche avenir, l'issue des négociations syro-israéliennes ? Il faut, avant tout, prendre conscience de la gravité de la situation et de l'incapacité où se trouve le gouvernement libanais d'y faire face de façon efficace, du moins aussi longtemps qu'il sera vassalisé.

Seule l'amnistie peut recoudre le tissu national et priver les factions armées d'un prétexte à épuration sanglante

Un problème politique et humanitaire de première grandeur se pose à l'ONU et, plus particulièrement, aux Etats-Unis, parains du processus de paix, et à la France, puissance très active dans la Finul. Les concertations internationales en cours à propos du Liban sud doivent nécessairement apporter une série de mesures liées, et principalement que soit proclamée à Beyrouth une amnistie générale inconditionnelle et irrévocable en

faveur des Libanais accusés d'avoir coopéré avec l'occupant israélien. Seule l'amnistie peut recoudre le tissu national et priver les factions armées d'un prétexte à épuration sanglante. Il faut, en outre, lancer un grand projet de reconstruction de la région frontalière qui, après le départ des Israéliens et la disparition de l'économie vassale qu'ils y avaient installée, va se trouver en proie à un chômage et à des difficultés économiques considérables. Amnistie et reconstruction devront être accompagnées de mesures draconiennes de sécurité prises dans le cadre de l'ONU et impliquant un renforcement de la Finul, dotée d'une mission précise et impérative.

Faute de ces décisions, nous ne savons que trop ce qui va se passer au Liban sud. Dans une orgie de violences et de vengeances, nous verrons bientôt sur nos écrans de télévision des casques bleus impuissants, encerclés dans leurs cantonnements ou réduits à escorter les longues colonnes de Libanais quittant leur pays pour manger le pain de l'exil en Israël ou ailleurs, à supposer qu'il leur soit accordé. Amère et terrible perspective ! Il est encore temps d'éviter que ne se crée, par l'effet d'un pragmatisme cynique, un Kosovo libanais.

Amine Gemayel est ancien président de la République libanaise (1982-1988).

Alain Wils est président du Comité central des armateurs de France.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Passions françaises

LES petits n'ont pas vaincu les gros, mais ils se sont battus vaillamment, sans jamais baisser les bras, sans jamais cesser de croire à leurs chances. Voilà pourquoi ils méritent notre estime. Le football, une fois de plus, sert de révélateur aux passions françaises. Il y a deux ans, la Coupe du monde avait donné l'occasion aux Français de vibrer pour leur équipe au nom de la fierté nationale. Cette fois-ci, en soutenant la modeste bande d'amateurs calaisiens contre les professionnels de Nantes, c'est plutôt au nom de la justice sociale que la public a choisi son camp, celui des obscurs et des sans-grade conviés comme par effraction au festin des puissants.

Les puissants ne l'étaient pas tout à fait autant que se l'imagine l'opinion, puisque Nantes, l'adversaire de la finale, se débat encore en championnat pour éviter la relégation en deuxième division. Mais les Nantais, comme les Strasbourgeois et les Bordelais aux tours précédents, représentaient, à leur corps défendant, le football des nantis, celui du vedettariat, de l'argent, de la vie facile, face aux prolétaires du ballon rond.

Cet éloge de l'amateurisme peut paraître paradoxal à une époque où le professionnalisme est, en tous domaines, largement encensé et où, dans celui du football en particulier, la technique éprouvée d'un Barthez ou d'un Zidane est louée par ceux-là mêmes qui vantent aujourd'hui les qualités de fraîcheur et d'énergie des Calaisiens. Il faut comprendre qu'en glorifiant les uns on reproche surtout aux autres de ne

pas être à la hauteur des attentes qu'ils ont suscitées. Volontiers accusés de laisser-aller et d'inefficacité, les footballeurs professionnels français, dont les résultats dans les diverses coupes d'Europe ont été médiocres, n'ignorent pas que l'émotion créée par les exploits de Calais est aussi un avertissement à leur égard.

Ce qui est vrai du football est probablement le reste des activités sociales. La contestation qui s'élève en France contre les professionnels de la politique, de l'économie, de la science ou du journalisme traduit une révolte de même nature, celle du peuple contre les « experts », les savants, les habiles. Lorsque Jacques Chirac, à la fin du match, assure qu'il y a deux vainqueurs, Nantes au score et Calais « sur le plan humain », n'exprime-t-il pas aussi le sentiment, dont il joua avec talent pour être élu en 1995, que la « fracture sociale » continue d'opposer les modestes au grand cœur aux élites trop sûres d'elles ?

Tel est le « merveilleux message à la jeunesse de France » qu'a évoqué le chef de l'Etat dans le vestiaire calaisien, tel est aussi sans doute le sens du slogan entonné par ceux qui, au Stade de France, criaient « Merci Calais ». Tel est le message, même si la réalité dont il s'inspire est beaucoup plus complexe. Il ne faudrait pas aller trop loin dans l'exaltation de cette image d'Epinal, sous peine de verser dans le populisme ou la démagogie. Mais il n'est pas mauvais que, de temps en temps, des mouvements surgis de la « base » viennent ébranler les positions acquises et bousculer les certitudes de ceux qui se croient détenteurs des vérités établies.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometu
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Des cloches savoyardes pour l'Amérique

UN ÉCLAIR d'argent dans le demi-jour de l'atelier, aussi vif, aussi blanc que l'apparition du matin dans la pénombre du sous-bois ; des gestes doux et arrondis tout autour de nous, mécaniques et réfléchis : les mains qui enduisent, celles qui modèlent, qui arrachent parfois à l'un des bourdons luisants qui se balancent au bout des chaînes des palans un long gémissement musical ; des odeurs grasses et chaudes de mazout, de soufre et de métal bouillant, des grondements de vent et de feu aux prises. C'est, dans l'atelier bien chaud, isolé du reste du monde, du fondeur savoyard, le difficile enfantement des cloches.

La petite cité artisanale d'une cinquantaine d'âmes travaille en ce moment de jour et de nuit à feu continu. Ce n'est qu'un hameau perdu, à deux kilomètres d'Anney, mais c'est là qu'a été fondue, en 1891, cette Savoyarde de

19 tonnes qui chante dans le ciel montmartrois. C'est là que furent coulés la cloche de la cathédrale Saint-Patrick, à New York, celle de la cathédrale de Tokyo, la « Jeanne d'Arc » de Rouen, qui fut détruite par les bombes en 1944, et le gros bourdon de la basilique de Lisieux.

C'est à ces fondeurs savoyards que l'Amérique a passé commande pour chacun de ses quarante-huit Etats et pour le district de Colombie de quarante-neuf cloches, qui devront reproduire scrupuleusement les formes de la Liberty Bell, l'ancêtre qui sonna, le 4 juillet 1776, l'indépendance des treize colonies, et qui, muette depuis 1835, n'est plus aujourd'hui qu'une relique vénérée dans la tour du Parlement de Philadelphie.

Jean Couvreur
(9 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Jacques Chirac et la « génération sacrifiée »

« S'IL EST une génération qui doit faire fi de ses ambitions personnelles, c'est bien celle qui anime aujourd'hui l'opposition. Il n'échappe à personne que le président de la République sera candidat au renouvellement de son mandat et qu'il sera donc, par définition, le seul candidat de l'opposition d'aujourd'hui. » Alors que le candidat « par définition » vient de fêter le cinquième anniversaire de son élection, les mots employés par Philippe Séguin, alors président du RPR, dans un entretien au Figaro du 17 septembre 1998, résonnent plus cruellement que jamais aux oreilles de ces personnalités de droite que l'on hésite désormais à parer de l'étiquette de « présidentiables ».

Au terme de ce quinquennat, en effet, un constat s'impose : Jacques Chirac a si bien fait le « ménage » autour de lui que nul, à droite, ne paraît en mesure de lui contester le monopole de la candidature présidentielle. Tel n'était pas le cas à l'automne 1998, lorsque M. Séguin s'était installé par ses propos, ostensiblement, au premier rang de la « génération sacrifiée ». Entre-temps le député des Vosges a quitté d'un même mouvement, en avril 1999, la présidence du RPR et la direction de la liste RPR-DL aux élections européennes, en

arguant d'un différend avec l'Elysée. Mais aujourd'hui, sur le point d'emporter l'investiture du RPR pour la Mairie de Paris, il assure que l'Hôtel de Ville, s'il le conserve à la droite en mars 2001, suffira à son bonheur. S'il ne convainc pas grand-monde, au moins met-il ainsi en sourdine ses ambitions présidentielles.

Celles d'Alain Madelin et de François Bayrou sont plutôt mal en point. Le président de Démocratie libérale, qui avait approuvé Lionel Jospin, lors du voyage de ce dernier au Proche-Orient, et réservé ses mises en garde à M. Chirac, a été désavoué par ses troupes. Il a dû renoncer, au moins en paroles, à une éventuelle candidature à l'Elysée. Il est vrai que M. Madelin, qui peine à faire passer son message libéral dans l'opinion, était fragilisé depuis l'échec de sa stratégie d'alliance avec le RPR aux élections européennes. Mais M. Bayrou a pu constater, à ses propres dépens, qu'il était également à la merci des coups de boutoir de l'Elysée.

Les députés centristes ne sont en effet pas plus enclins que leurs collègues de DL à mener leur propre campagne au printemps 2002 – soit à peine plus d'un mois avant le scrutin présidentiel.

Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Koechlin



Le « risque prudent » des communistes vietnamiens

Suite de la première page

Ces réactions américaines sont probablement le produit d'une faute de lecture. Un quart de siècle après sa victoire, le PC a digéré les erreurs commises dans l'intervalle : la loi des vainqueurs et le socialisme, imposés jusqu'en 1985 et qui ont mené le pays au bord de l'abîme ; les réformes appliquées dans la foulée et qui ont menacé, en dépit de leur prudence, d'ébranler son pouvoir par dilution. Depuis mai 1999 et en vue du prochain congrès du PC, la direction communiste s'efforce d'irriguer à nouveau le parti, en redonnant la parole à la base, en luttant contre la corruption, en recrutant davantage sur des critères de compétence que de fidélité politique, en ouvrant le dialogue avec les intellectuels, les religions et les Vietnamiens d'outre-mer. Mais elle le fait en s'assurant que la vieille classe suit et, surtout, avec l'objectif de renforcer son contrôle du pays.

C'est la politique du « risque prudent » – l'expression d'un communiste vietnamien –, choisie par le bureau politique que préside le général Lê Kha Phiêu, élu secré-

taire général en 1997. La majorité des 1 300 boursiers vietnamiens aux Etats-Unis appartiennent à des familles communistes. Si la relève n'est pas négligée, la préparation du IX^e Congrès a été confiée à Dô Muoi, quatre-vingt-trois ans et pré-décesseur de Lê Kha Phiêu. Autre exemple : l'an dernier, la secte bouddhiste Hoa-Hao, dans le delta du Mékong, a été reconnue mais pour être placée sous la tutelle d'un comité dominé par les communistes.

Sur le plan diplomatique, les relations avec Pékin demeurent la priorité. C'est sur les « conseils » de Pékin que Hanoï a reporté la ratification du traité commercial avec Washington. Dans la foulée, le premier ministre chinois, Zhu Rongji, a fait un geste en se rendant au Vietnam fin 1999. Un accord sur la délimitation de la frontière terrestre entre les deux pays a suivi. D'un côté, les Chinois ne font aucun cadeau aux Vietnamiens, ainsi que le souligne leur constant grignotage en mer de Chine du Sud. De l'autre, ils souhaitent inclure le Vietnam dans leur politique de rapprochement avec la Russie et l'Inde : le chef de l'Etat vietnamien, Trần Duc Luong, s'est rendu récemment à New Delhi dans le cadre de cette tentative de « régionalisation » conçue par Pékin, selon une source vietnamienne, comme une riposte à la mondialisation. Mais cela n'empêche pas Hanoï de chercher des appuis ailleurs, notamment auprès de l'Union européenne, ainsi que le souligne la visite officielle, prévue du 21 au 25 mai, de Lê Kha Phiêu en France, la première d'un secrétaire général du PC vietnamien en Occident.

La volonté de renouer avec une croissance plus forte que les 4 % ou 5 % réalisés ces deux dernières années est toujours présente, ainsi qu'en témoigne l'aménagement récent des conditions offertes aux investisseurs étrangers. La richesse du Vietnam se concentre, pour le moment, surtout dans le Sud, et Hanoï a deux bonnes raisons de favoriser une relance : assurer la paix sociale dans le Sud, que le PC contrôle toujours de près, et canaliser vers le Centre et le Nord la redistribution des dividendes. Mais le PC entend maintenir un équilibre entre ses propres pouvoirs et l'expansion économique. Et il aura les moyens de le faire tant que les classes moyennes ne s'étofferont pas davantage, ce qui sera, au mieux, l'affaire d'une génération.

Les Vietnamiens savent que, même s'ils ne procéderaient qu'à petits pas, les communistes préparent leur relève : le capitalisme rouge en est l'un des aspects. Puisqu'il ont fait le vide autour d'eux en 1975 – comme ils l'avaient déjà fait en 1945 et en 1955 –, il n'y a pas d'alternative. Si les communistes vietnamiens entendent, à tout prix, éviter un Tiananmen, leurs compatriotes non communistes sont, de leur côté, hantés par un scénario maffieux de type russo-soviétique. Beaucoup de non communistes vietnamiens s'accrochent donc d'une cohabitation avec le PC car ils misent sur des changements progressifs.

Dans un futur proche, la diaspora a beau transférer au Vietnam quelque 20 milliards de francs par an, elle n'en est pas moins appelée à ne jouer – quoi qu'il advienne et

soit – sous la bannière de leur chef de file. Afin d'éviter que M. Chirac ne bénéficie de la mécanique d'union propre aux législatives, M. Bayrou avait proposé – dans un entretien au Monde du 24 septembre 1999 – de prolonger de quelques semaines la durée du mandat des actuels députés.

M. Chirac n'a jamais oublié personne : ni les parlementaires « de base », qu'il reçoit depuis longtemps à l'Elysée par petits groupes ; ni les fidèles, tels le président délégué de l'UDF, Hervé de Charette, ou le vice-président de DL, Jean-Pierre Raffarin, qui sont ses bras armés dans les états-majors de leurs partis respectifs ; ni, surtout, les présidents de groupe, avec une mention toute particulière à Philippe Douste-Blazy, éternel rival de M. Bayrou. Tant d'attention méritait récompense : M. Chirac l'a reçue en étant accueilli à bras ouverts par les élus de l'opposition, qu'il a rencontrés fin mars au Palais du Luxembourg, lors de retrouvailles organisées sous l'égide du président (RPR) du Sénat, Christian Poncelet.

LES BONS CHEVAUX

En jouant les parlementaires contre les chefs de parti, M. Chirac a sans doute choisi les bons chevaux. Comme prévu, les premiers prêtent l'union pour préserver leurs chances de réélection. Quant aux seconds, pour des raisons diverses, ils éprouvent les plus grandes difficultés à assooir leur autorité au sein de leurs formations respectives.

Neutralisée depuis son élection à la présidence du RPR par les ambitions concurrentes de « témoins » restés en marge de la direction du mouvement, embourbée dans le dossier parisien, Michèle Alliot-Marie ne serait pas en mesure – si tant est que l'envie lui en prenne – de gêner le chef de l'Etat. Faute de disposer de députés sortants, M. Pasqua, seul candidat déclaré, à ce jour, à l'élection présidentielle, ne connaît pas les affres d'une base parlementaire récalcitrante ; mais il a d'autres soucis, de l'affaire Elf, qui menace certains de ses proches, au Rassemblement pour la France, où son autorité est affaiblie par la montée en puissance des villéristes. Les écarts de langage – ou de pensée – dont est coutumier M. Madelin ne seraient plus tolérés par ses troupes, on l'a vu, que dans la mesure où ils ne contrarieraient pas leurs propres intérêts.

Quant à M. Bayrou, ses démêlés avec ses propres amis politiques s'apparentent actuellement à un chemin de croix. Lui, qui a tout intérêt à disposer de relais dans les grandes villes en vue de l'échéance présidentielle, n'a pu empêcher les élus UDF de Paris de négocier prématurément avec M. Séguin, ni prévenir la dissidence de Christian Philip, qui brigue la succession de Raymond Barre à la mairie de Lyon. « Il n'y a aucun doute que, si je renonçais [à être candidat à l'élection présidentielle], ce qu'on présente comme des difficultés aujourd'hui s'aplaniraient comme par miracle », affirme le président de l'UDF.

M. Bayrou donne désormais rendez-vous à ses interlocuteurs au lendemain du second tour des élections législatives. Il persiste à croire que celui des deux chefs de l'exécutif dont le camp aura perdu les législatives devra nécessairement se retirer de la course à la présidentielle. Mais il lui sera difficile d'établir en quelques semaines la légitimité d'une candidature qui apparaîtrait comme fortement dissidente au sein de la droite.

Une présidente « inoffensive » à la tête du RPR ; M. Pasqua en proie à des guerres intestines dans son propre mouvement ; MM. Bayrou et Madelin neutralisés ; M. Séguin de nouveau approivoisé ; M. Chirac peut souffler ses cinq bougies avec la satisfaction d'avoir dégagé la route devant lui, à droite, jusqu'en 2002.

Jean-Baptiste de Montvalon

contrairement aux espoirs américains – qu'un rôle secondaire : la génération d'exilés politiques de 1975 est en train de passer la main à une génération plus instruite, plus riche mais qui est ancrée ailleurs.

En passe de digérer victoires ou défaites, les Vietnamiens se tournent aujourd'hui vers l'avenir. Leur opinion publique ne manifeste aucune hostilité à l'égard des Américains et tout ce qui provient d'Occident est généralement bien accueilli. Le divorce politique actuel entre Washington et Hanoï n'est donc peut-être pas durable. Mais l'Histoire s'écrit selon le possible, non le souhaitable, et rien n'indique que le PC vietnamien va changer de cap dans un avenir prévisible.

Jean-Claude Pomonti

PRÉCISION

DANIEL LE SCORNET

Président de la Fédération des mutuelles de France, Daniel Le Scornet nous indique que son nom a été communiqué par erreur dans la liste des signataires de l'appel « pour les états généraux du mouvement social européen » (Le Monde daté 30 avril-2 mai). « L'ensemble du mouvement social en toutes ses familles – syndicale, associative, mutualiste, coopérative – doit, sans cliavage et en coopération, même conflictuelle, avec toutes les forces de gauche, se redonner une pensée du social », estime M. Le Scornet, pour qui « la mise en réseau européenne des alternatifs n'est en rien une parade suffisante, voire convaincante ».

CONSOMMATION La Foire de Paris a fermé ses portes lundi 8 mai. Près de 800 000 visiteurs sont venus arpenter cette année les allées du Parc des expositions de la Porte de

Versailles. ● **ÉVÈNEMENT ANNUEL** depuis 1904, la « plus grande foire du monde » est un véritable baromètre de la santé économique des Parisiens. ● **SUR 220 000 MÈTRES**

CARRÉS, il s'y vend de tout : meubles, artisanat, vins, ordinateurs, voitures d'occasion, piscines, maisons. ● **VÉRITABLE salon « marchand »**, contrairement aux deux

autres manifestations de masse organisées à Paris, le Salon de l'auto et celui de l'agriculture, la Foire de Paris souffre paradoxalement de cette réputation de lieu des

« bonnes affaires ». ● **CONCURREN-CÉE** par les grandes villes allemandes, la place de Paris sur le marché européen des foires et Salons est menacée.

La Foire de Paris cherche à redorer le blason de la capitale

Les organisateurs de ce Salon international, qui a attiré cette année quelque 800 000 visiteurs, s'estiment peu soutenus par la municipalité face à la concurrence des villes allemandes. Ce rendez-vous annuel génère 3 milliards de francs de chiffre d'affaires

LE « PLUS GRAND hypermarché du monde » a fermé ses portes lundi 8 mai : 220 000 mètres carrés de meubles et d'équipements pour la maison, de produits artisanaux et régionaux, de vins et de gastronomie, d'ordinateurs et de télévisions, de voitures d'occasion, de piscines et même de maisons... En douze jours, les 3 200 exposants de la Foire de Paris auront engrangé près de 3 milliards de francs de chiffre d'affaires. Autant que trois vrais grands hypermarchés en... un an.

Cet événement annuel, qui se tient depuis 1904 et revendique le titre de « plus grande foire du monde », est un véritable baromètre de la santé économique des Parisiens – quelque 800 000 visiteurs se sont pressés dans ses allées cette année, dont 80 % de Franciliens. Les candidats à la Mairie de Paris ne s'y sont pas trompés : tous sont venus le visiter (lire ci-contre). Contrairement aux deux autres grands salons parisiens, le Mondial de l'automobile (record de fré-

quentation avec plus d'un million de visiteurs, il n'a lieu que tous les deux ans) et le Salon de l'agriculture, on vient à la Foire de Paris pour acheter.

« Certains artisans d'art engrangent jusqu'à 70 % de leur chiffre d'affaires annuel à la Foire de Paris », affirme Pierre-Marie Barnabé, directeur des salons grand public à Comexpo Paris, la société organisatrice, émanation de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). « Je n'ai jamais vu autant de clients que cette année. Et pressés avec ça ! », déclare Jean-Claude Pont, des Maisons du Midi. Ce petit entrepreneur spécialisé dans la villa provençale a rencontré cette année environ « 70 prospects, dont une vingtaine ont déjà leur terrain ». La campagne parisienne 2000 devrait déboucher, estime-t-il, sur « huit à dix livraisons de villas ». Entre 1,5 million et 2 millions de francs l'unité, la présence à la Foire, qui lui a coûté « 60 000 francs, y compris les frais de séjour », est « un investissement

largement rentable », estime M. Pont.

Même son de cloche pour les frères Jean et Jacques Lermite, fabricants de piscines et propriétaires de la « marque » Christine Caron. Ils avaient « traité une quarantaine d'affaires » vendredi, et espéraient atteindre la soixantaine de contrats signés d'ici à la clôture, « sans compter ceux qui se concrétiseront ultérieurement ». Soit un chiffre d'affaires « de 4 à 7 millions de francs ». Les visiteurs peuvent, en un même lieu et un laps de temps réduit, « comparer l'ensemble de l'offre, cela accélère leur décision ». Et de citer l'exemple de ce client qui a « acheté dans la même journée une cheminée, un billard, une piscine et un abri de piscine ». Ou de tel autre, qui a profité de son passage à la Foire pour, en trois jours, « équiper entièrement sa nouvelle maison, meubles et piscine compris ».

Chez Loewe, fabricant allemand de téléviseurs haut de gamme, Olivier Ricard a observé depuis dix

ans la lente montée en gamme de la clientèle de l'exposition. « On ne vient plus seulement chercher « la bonne affaire ». Le côté forain s'estompe progressivement ». Il en veut pour preuve le « résultat incroyable qu'on est en train de faire sur des téléviseurs à plus de 100 000 francs ». Michel Grosjean, patron de la société Joseph Gaio, cuisiniste, est à Paris précisément pour utiliser le côté « vitrine » de la Foire. « Quand on vient de la province, et qu'on est une petite entreprise, c'est le meilleur moyen de se faire connaître du grand public ». Venu avec sa dernière invention, une cuisine à commande vocale, il a décroché le « trophée de l'innovation » qu'il convoitait, et dont il fera usage toute l'année dans ses publicités. Au passage, M. Grosjean glisse que son stand génère bon an mal an « pas loin de 10 % de notre chiffre d'affaires annuel ».

Lorsqu'il entend de tels témoignages, M. Barnabé boit du petit lait. Le directeur des salons grand public l'affirme : « La Foire de Paris

n'a pas l'image qu'elle mérite ». La réputation que lui confèrent l'immuable Concours Lépine et ses stands de camelots qui appâtent le badaud – « des bouclards », dit-il –, serait en complet décalage avec le profil moyen du visiteur : « 35-40 ans, de catégories socioprofessionnelles supérieures ».

CONCERTS DE JAZZ

« Nous sommes et resterons une vitrine de la grande consommation. Mais nous devons apporter une plus-value par rapport à la grande distribution, en préservant le caractère festif de la Foire », commente M. Barnabé. D'où l'organisation, cette année, d'un véritable festival de jazz, dans l'enceinte du parc des expositions : 70 orchestres y ont donné 125 concerts. Un investissement de 6 millions de francs, représentant à lui seul 20 % des dépenses de promotion totales engagées par Comexpo. M. Barnabé compte bien mettre à profit cette année électorale pour tenter d'infléchir la position de la Mairie de Paris, plus prompte à encaisser les redevances que lui verse Paris Expo au titre de la concession (60 millions de francs par an), qu'à investir dans la promotion de la capitale, en perte de vitesse sur le très disputé marché européen des foires et expositions. « La place de la Foire de Paris est incontestable dans la dynamique urbaine », répond prudemment Bertrand Delanoë (PS), lorsqu'on l'interroge sur ses intentions de candidat à la Mairie de Paris.

C'est que les organisateurs de salons, au premier rang desquels Comexpo, affilié à la CCIP et au conseil de surveillance duquel siègent trois représentants de la Ville, sont sous pression depuis que le groupe d'immobilier Unibail a racheté Paris Expo, la société concessionnaire du parc de la Porte

de Versailles. Unibail a déboursé 2 milliards de francs, à l'issue d'une bataille boursière avec la Générale de location, au début de l'année. Et devra investir encore 1,8 milliard pour rénover le parc. Autant dire que la Foire de Paris, vaisseau-ami-

Les candidats à la Mairie entre trottinette et jacuzzi

Philippe Séguin tombant dans les bras de Christine Caron, au pied d'une piscine portant le nom de l'ancienne championne de natation, naguère membre d'un comité de soutien à Jacques Chirac. Edouard Balladur se penchant d'un air pincé sur un jacuzzi, dont le fabricant lui explique qu'« on peut s'y mettre à plusieurs »... Françoise de Panafieu traversant en coup de vent le Parc des expositions sur une trottinette high-tech.

Les candidats à la Mairie n'ont pas manqué le rendez-vous de la Foire de Paris, inaugurée le 26 avril par le maire Jean Tiberi. Dernier arrivé, vendredi 5 mai, Bertrand Delanoë, le candidat socialiste, a passé avec succès, sur le stand d'Eco-Emballage, le test du tri sélectif des déchets, dont il a dénoncé « la lenteur de la mise en place à Paris », clin d'œil à l'électorat Verts. Au même endroit, M. Balladur avait hésité avant de jeter dans la bonne poubelle la canette de bière vide qu'on lui avait donnée.

ral de Comexpo, dont elle génère 25 % du chiffre d'affaires annuel », va devoir dégorger encore plus d'argent pour devenir une « bonne affaire » pour Unibail.

Pascal Galinier

Les centres d'exposition français perdent des parts de marché

DEPUIS de nombreuses années, les responsables de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) attirent l'attention des pouvoirs publics sur l'érosion des parts de marché des salons internationaux en France en général et sur les salons franciliens en particulier (Le Monde du 6 mai). En 1998, les 11 centres de congrès qui sont du ressort de la CCIP ont accueilli 360 salons, dont 222 professionnels, 118 grand public et 20 mixtes. Mais au-delà de ces chiffres, la CCIP met l'accent sur l'accroissement de la concurrence internationale.

Dans un rapport présenté jeudi 4 mai, les responsables de la chambre relèvent « une domination importante des salons allemands » : sur 97 manifestations européennes de plus de 50 000 mètres carrés, « 64 % sont allemandes (et notamment les neuf salons de plus de

150 000 mètres carrés), 14 % sont françaises, et 11 % italiennes ». Pis, entre 1990 et 1998, le nombre de visiteurs a progressé de 39 % en Grande-Bretagne, de 10 % en Allemagne, et seulement de 8 % en France. Entre 1996 et 2001, l'Allemagne sera passée de 31,9 % de l'offre mondiale de surfaces de plus de 100 000 mètres carrés à 32,6 %, la France régressant de 7,1 % à 6,8 %. Pour la CCIP, ces derniers chiffres sont la traduction d'une politique d'« investissements considérables » des pouvoirs publics en Allemagne : 24 milliards de francs (3,6 milliards d'euros) entre 1996 et 2002 dans les huit principaux parcs allemands, contre 1,7 milliard de francs (260 millions d'euros) sur les deux premiers parcs français.

La CCIP demande donc une « réaction vigoureuse » de l'Etat, rappelant qu'un point de part de marché « représente 1 milliard de francs de chiffre

d'affaires de retombées locales, et plus de 2 100 emplois équivalent temps plein », sans compter « le développement à l'export » des entreprises permises par les salons. Huit mesures de relance sont ainsi avancées par la CCIP, dont une « nouvelle extension » de Paris-Nord-Villepinte. Mais la priorité est l'« amélioration » de la desserte de Paris-Expo, Paris-Le Bourget et Villepinte, actuellement « menacée de thrombose ». Le contrat de plan Etat-région « n'apporte pas de réponse complète » à ce problème, à l'exception de « l'élargissement de l'A 1 entre l'A 86 et l'A 170 », estime-t-elle.

La CCIP appelle aussi à « une véritable stratégie de communication » autour d'un thème qui pourrait être « Paris Ile-de-France, leader mondial des salons internationaux ».

François Bostnavaron

Confusion sur l'auteur du virus ILOVEYOU dont les dégâts s'étendent

LE FBI AMÉRICAIN, qui a dépêché ses agents sur place, assiste son homologue philippin, le National bureau of investigation (NBI), dans la traque de l'auteur du virus ILOVEYOU qui aurait, depuis le 4 mai (Le Monde daté 7-8 mai), infecté plus de trois millions d'ordinateurs, essentiellement en Amérique du Nord. « Ils nous fournissent une expertise technique sur les ordinateurs et aideront à analyser les éléments saisis si l'on arrive à mettre la main sur quoi que ce soit », explique Nelson Bartolome, chef de la division antifraude et piratage informatique du NBI. Malgré cette assistance, les déclarations des autorités philippines témoignent d'une certaine confusion.

Le général Panfilo Lacson, chef de la police nationale, a indiqué, le 7 mai, que le suspect était un homme, semblant confirmer ainsi les déclarations d'un fournisseur d'accès à Internet philippin qui, la veille, avait déclaré avoir identifié à Manille l'auteur du virus, un habi-

tant de vingt-trois ans du quartier Pandacan. La police explique que l'arrestation du suspect s'est révélée difficile en raison de ses fréquentes déplacements. Le même jour, M. Bartolome avait attribué le retard dans la saisie de l'ordinateur suspecté à l'absence de mandat d'arrêt. « Nous essayons de trouver un juge qui comprenne l'urgence de cette affaire, mais nous sommes dimanche et je ne m'avancerai pas trop à cet égard », indiquait-il. Un responsable du NBI a démenti les informations concernant le suspect masculin en révélant, sous couvert d'anonymat, qu'il s'agirait en réalité d'une femme, identifiée et localisée. « Avec toute la publicité de ces trois derniers jours, on craint qu'elle n'ait d'ores et déjà détruit toutes les preuves qui pourraient la relier au piratage », a-t-il déclaré selon l'agence Reuters.

En Suède, un chercheur en informatique de l'université de Stockholm, Fredrik Bjoerck, connu pour avoir démasqué en 1999 l'auteur du virus Melissa, a ajouté à la

confusion en précisant que, selon ses propres investigations, la jeune femme soupçonnée ne serait pas la créatrice de ILOVEYOU. Elle n'aurait fait que le propager. L'expert affirme que la suspecte « a été, à un moment ou à un autre, en contact avec Michel », un étudiant allemand en séjour pour études en Australie qui serait le véritable auteur du virus et qui l'aurait activé. « J'ai repéré son nom trois heures après la diffusion » de ILOVEYOU, affirme Fredrik Bjoerck. Ces déclarations ne semblent pas ébranler la conviction des autorités philippines, qui continuent à suivre la piste de la jeune femme, à laquelle ils attribuent la création du virus.

En attendant l'issue de l'enquête, le bilan des dégâts provoqués par le virus se poursuit. Lundi 8 mai, la firme américaine d'antivirus Trend Micro, dont une filiale est installée à Tokyo, estimait qu'au Japon 70 000 ordinateurs avaient été affectés. Les serveurs de Sony auraient reçu 70 000 messages contaminés. En revanche, Canon n'en a

comptabilisé que 85 avant l'installation d'un logiciel antivirus, le 5 mai. Le Japon semble avoir été protégé par les congés de la « Golden Week », la semaine dernière.

En Inde, les responsables gouvernementaux et les industriels ont attribué les effets limités du virus à la prudence naturelle de la population. « En Inde, quand le sujet est l'amour, les gens se méfient », a déclaré Dewang Mehta, président de l'Association des entreprises informatiques. Selon lui, seulement 20 000 personnes auraient ouvert le message infecté par ILOVEYOU tandis que le journal The Hindustan Times avance le chiffre de 100 000 ordinateurs contaminés en Inde. Le pays compte plus de 800 000 connexions à Internet. Selon Trend Micro, 3,1 millions d'ordinateurs auraient été touchés dans le monde dont 2,5 millions en Amérique du Nord, 325 000 en Europe, 129 000 en Asie et 25 500 en Australie.

Malgré les mesures de protection prises dès le 5 mai avec l'installation de logiciels antivirus détruisant ILOVEYOU, la prudence reste de mise car le « ver de terre » se présente sous de nombreux déguisements qui pourraient tromper la vigilance des systèmes de détection. Trend Micro a identifié sept variantes tandis que Symantec n'en comptabilise pas moins de neuf. Les toutes dernières exploient la peur du virus elle-même en intitulant les messages infectés : « Virus Warning » ou « VirusALERT ». Le message de l'un d'entre eux s'adresse directement aux clients de l'éditeur de logiciels antivirus Symantec. Auparavant, une autre version de ce virus, « MothersDay », se dissimulait derrière une facture de carte bancaire de 326,92 dollars censée correspondre à l'achat d'un bijou pour la Fête des mères.

Philippe Cochereau

Michel Alberganti

Des salariés de Renault condamnés pour séquestration

LE MANS

de notre correspondant

Quarante-six salariés de l'usine Renault du Mans comparaissent, le 10 mars, devant le tribunal correctionnel de la ville (Le Monde des 12-13 mars). La direction locale de l'usine avait porté plainte après des incidents survenus le 29 novembre 1999. Ce matin-là, des salariés, parmi lesquels de nombreux délégués du personnel CGT, syndicat majoritaire sur le site, avaient investi une réunion du comité d'hygiène et de sécurité, avant de retenir toute la journée deux cadres pour exiger l'annulation d'une procédure de licenciement à l'encontre d'un de leurs camarades. Ce procès avait été

quelque peu éclipsé par la révélation, le 10 mars, de l'existence d'un système de fichage du personnel de Renault, qui avait suscité l'indignation de Louis Schweitzer. Le PDG de Renault avait exprimé ses regrets aux personnes concernées par ces pratiques et diligenté une enquête interne. La CGT avait alors révélé qu'elle avait averti la direction générale de ce fichage dès l'automne dernier.

Dans son jugement rendu vendredi 5 mai, le tribunal du Mans a condamné 35 salariés pour séquestration, et relaxé les 11 autres. Mais les magistrats ont dispensé les coupables de peine pénale. Les 35 salariés devront cependant verser solidairement 8 000 francs à

chacun des cadres séquestrés. Estimant que la justice assimile des militants syndicaux à des délinquants, la CGT a décidé de faire appel.

Cette affaire illustre la difficulté des rapports entre direction et syndicats à l'usine Renault du Mans. Cet établissement est en pleine mutation, avec la cession de l'activité « joints de transmission » de Renault à l'équipementier japonais NTN, qui achève actuellement la construction, à quelques kilomètres du Mans, d'une nouvelle usine dans laquelle seront transférés, d'ici quelques semaines, 800 salariés de Renault.

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du fabricant d'équipements téléphoniques Marconi a fait un bond de 12,36 % en Bourse, vendredi 5 mai, dopée par les bons résultats annoncés la veille par son concurrent français Alcatel.

Le cours de Bourse d'Alitalia a terminé, vendredi, en hausse de 0,12 %, à 2,32 euros, après le démenti de KLM sur une possible reprise des négociations pour relancer l'alliance entre les deux compagnies aériennes.

Le titre Seat a progressé de 0,04 %, à 4,97 euros, vendredi, en dépit de l'accord que le groupe vient de signer pour prendre 51 % de l'allemand Telegate pour un prix de 500 millions d'euros.

L'action du constructeur DaimlerChrysler a clôturé, vendredi, en légère hausse de 0,08 %, à 64,8 euros, après avoir indiqué qu'il tablait sur une hausse de 20 % des ventes de sa petite voiture Smart en 2000 en Allemagne.

Le groupe BMW, qui avait laissé entendre que la vente de sa filiale Rover au consortium britannique Phoenix était encore loin d'être conclue, s'est apprécié, vendredi, de 4,41 %, à 32,89 euros.

La quatrième banque allemande, Commerzbank, a grimpé, vendredi, de 3,20 %, à 42,84 euros. Sa filiale de courtage en ligne ComDirect entrera en Bourse le 5 juin sur le Neuer Markt, le Nouveau Marché allemand.

Table with 3 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/05

AUTOMOBILE

Table of automotive stocks including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, etc.

BANQUES

Table of bank stocks including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, Allied Irish, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stocks including CGIP, Christian Dior, D'Estree SA, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecom stocks including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stocks including Acciona, Aktor SA, Uponor, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products stocks including Acerinox R, Aluminium Grec, Anglo American, etc.

CHIMIE

Table of chemical stocks including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF AG, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stocks including AstraZeneca, Aventis, Glaxo Wellcome, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stocks including BP Amoco, Burmah Castrol, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stocks including 3i, Almani, Alpha Finance, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stocks including Allied Domecq, Associat Brit F, BASS, etc.



Table of various European stocks including LVMH, Moulinex, Persimmon, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stocks including Abb N, Adecco, Alstom, etc.

MÉDIAS

Table of media stocks including B Sky B Group, Canal Plus, Carlton, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including Ahold, Altadis, Athens Medical, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail and distribution stocks including Boots Co, Buhrmann, Carrefour, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stocks including Aerospatiale, Alcatel, Altec, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stocks including Aegon NV, Aegis Group, Agf, etc.

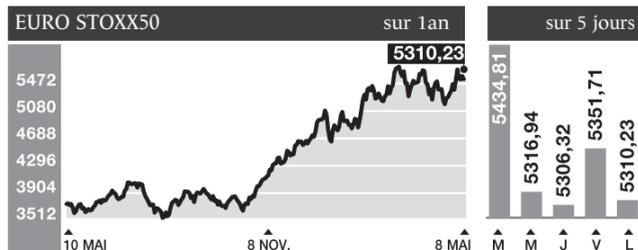


Table of various European stocks including Prudential, Ras, Royal Sun Allia, etc.

MÉDIAS

Table of media stocks including B Sky B Group, Canal Plus, Carlton, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including Ahold, Altadis, Athens Medical, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail and distribution stocks including Boots Co, Buhrmann, Carrefour, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stocks including Aerospatiale, Alcatel, Altec, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of utility stocks including Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 3 columns: Cours en euros, % Var. 05/05

AMSTERDAM

Table of Amsterdam market data including Airspray, Antonov, C/Tac, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels market data including Arthur, Envipco, Fardep, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt market data including United Internet, Aitron, Augusta, etc.

Exceptionnellement LE MONDE ÉCONOMIE et LE MONDE INTERACTIF paraîtront ensemble dans le Monde du mardi 8 daté mercredi 9 mai



★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Renault reculait légèrement de 0,02 %, à 48,99 euros, dans les premiers échanges, lundi 8 mai. Le constructeur français et son partenaire japonais Nissan préparent une réorganisation de leurs activités en Europe, indique lundi le Financial Times.
Le cours de Bourse des AGF chutait de 1,17 %, à 55,05 euros, lundi matin. Son chiffre d'affaires a augmenté de 15 % au premier trimestre, a annoncé, samedi, son président sur Radio Classique. Il a également déclaré que le coût des tempêtes intervenues fin décembre 1999 « est encore plus élevé que ce que l'on pensait il y a quelques mois » et que son groupe devra, au second semestre, « vraisemblablement » augmenter « modérément » le prix de ses contrats d'assurance.
L'action Saint-Gobain perdait 0,8 %, à 161,7 euros, lundi matin, à la suite de l'abaissement, vendredi, de la note à long terme du groupe à « A2 », contre « A1 », par l'agence américaine Moody's.
L'action TF1 était en hausse de 0,76 % en début de séance, lundi, dans la perspective de son entrée, mercredi 10 mai, dans l'indice CAC 40.
L'action Bull progressait de 0,5 %, à 12,06 euros, lundi matin. Le groupe français serait l'un des éventuels candidats à la reprise du néerlandais Baan, le groupe spécialisé dans les progiciels de gestion à destination des entreprises, affirme le Wall Street Journal.

Table of French stock market values with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like BIC, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of international stock market values with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, etc.

Table of international stock market values with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like SUEZ LYON.DES EAU, TFI, TECHNIP, THOMSON-CSF, etc.

International

Table of international stock market values with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 8 MAI Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 24 mai

Table of monthly settlement values for France with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like B.N.P. (T.P.), C.R. LYONNAIS(TP) L, RENAULT (T.P.), etc.

Table of monthly settlement values for HIMALAYA with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like CEREP ACT.NV., CHERMUNEX #, COHERIS ATIX, etc.

Table of monthly settlement values for QUANTUM APPL. with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like QUANTUM APPL., R21 SANTE, RECIF #, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 5 MAI Cours relevés à 19 h 02

Table of new market values with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like ABEL GUILLEM., AB SOFT, ACCESS COMM., etc.

Table of new market values with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like HOLOGRAMA IND., IDP, IDP BON 98, etc.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 8 MAI Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market values with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like ALES GPE EX., ALGECO #, ALTEN #, etc.

Table of second market values with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like ASSUR.BQ.POP., ASSYSTEM #, AUBAY TECHNO, etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names, current prices, and dates. Includes companies like AGIPI, BNP, CREDIT AGRICOLE, etc.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names, current prices, and dates. Includes companies like OPTALIS ÉQUILIB. D., OPTALIS EXPANSION D., etc.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names, current prices, and dates. Includes companies like AMÉRIQUE 2000., ASIE 2000., NOUVELLE EUROPE, etc.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names, current prices, and dates. Includes companies like POSTE PREMIÈRE 8 ANS C., POSTE PREMIÈRE 8 ANS D., etc.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS Le Football Club Nantes Atlantique (FCNA) a emporté sa troisième Coupe de France en venant à bout (2-1) de la formation amateur du Calais Racing Union Football Club

(CRUFC). ● SI LES CALAISIEUX ont ouvert la marque à la 34^e minute de jeu, les Nantais sont revenus au score (50^e) avant de s'imposer en fin de rencontre (90^e) sur un penalty consécutif à une

faute commise sur l'attaquant Alain Caveglia. ● LA VICTOIRE NANTAISE n'éclipse pas le remarquable parcours des joueurs du CRUFC, auteurs, lors des tours précédents, de quatre vic-

toires face à des clubs professionnels. ● LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Jacques Chirac, a estimé que la finale avait donné deux vainqueurs, « l'un au score, l'autre sur le plan humain ».

● DANS LES RUES DE CALAIS, l'abatement n'a pas duré et les supporters ont traversé la nuit aux cris de « Merci Calais ! Merci Calais ! » (Lire aussi notre éditorial page 12.)

Nantes conserve la Coupe, Calais garde la gloire

Le FC Nantes a longtemps souffert avant de s'imposer (2-1) en finale de la Coupe de France face à la formation amateur qui évolue en CFA, l'ex-quatrième division. L'aventure s'arrête là pour les Calaisiens, qui ne joueront pas la Coupe d'Europe

SA DÉMARCHÉ hésitante et ses yeux gonflés de larmes lui donnent des airs de boxeur groggy sortant du ring. Le rideau est tombé depuis plus d'un quart d'heure sur la 81^e finale de la Coupe de France : dans les couloirs du stade, Fabrice Baron erre comme un malheureux. Depuis plusieurs semaines, à l'instar de ses coéquipiers, le défenseur central du Calais Racing Union Football Club (CRUFC) s'était fait à l'idée que le football peut être parfois une affaire féérique, un jeu capable de transformer une vie anonyme d'animateur socioculturel en une épopée digne hollywoodienne. En ce dimanche 7 mai au Stade de France, le retour sur terre est difficile pour Fabrice Baron.

A la 90^e minute du match, le n°4 du CRUFC a commis l'imprudence d'accrocher l'attaquant du FC Nantes, Alain Caveglia, dans la surface de réparation. Faute ou pas ? Dans cent ans, les supporters calaisiens se poseront encore la question. Dimanche, l'arbitre Claude Colombo, lui, n'a pas hésité en désignant le point de penalty. Une bonne partie du Stade de France a grondé sa réprobation. Sous les sifflets, Antoine Sibierski a tiré, puis marqué. En force. Il a fallu cela pour que Nantes emporte sa troisième Coupe de France, par 2 buts à 1.

Faut-il croire que l'histoire était trop belle pour connaître une issue heureuse ? Après avoir battu, tour après tour, Campagne-lès-Hesdin (première division départementale), Saint-Nicolas-lès-Arras (régional), Marly-lès-Valenciennes (CFA2), Béthune (CFA2), Dunkerque (CFA), Lille (D2), Langon-Castets (CFA2), Cannes (D2), Strasbourg (D1) et Bordeaux (D1), ceux que la presse française et étrangère avait fini par qualifier de « José Bové du football amateur » ont chuté lors de leur onzième match. Peu s'en fallut que le miracle se produise à l'endroit même où les Bleus devinrent champions du monde un soir de juillet 1998. Deux doigts de réussite, et le capitaine Réginald Becque accompagné de ses coéquipiers serait allé brandir le trophée au balcon du beffroi de Calais. Les images auraient fait le tour de l'Europe, peut-être même du monde, et le chef de bande Ladislav Lozano, sorte d'Abraham Lincoln à la mode

ch'timi, aurait claironné les objectifs à venir : monter en National (ex-D3) et passer un ou plusieurs tours de Coupe de l'UEFA.

Les footballeurs calaisiens se souviendront toute leur vie de la journée du dimanche 7 mai 2000. Quand ils arrivent au Stade de France, aux environs de 18 heures, la pelouse est occupée par les équipes des moins de 17 ans d'Auxerre et de Lille qui se disputent la Coupe Gambardella. A quoi pensent-ils, eux footballeurs « amateurs », eux les « laissés-pour-compte des centres de formation » devant le spectacle de ces adolescents qui statistiquement ne pourront pas tous faire du football leur métier ? Se rappellent-ils leur propre jeunesse ? Se pincent-ils en se disant qu'ils ne rêvent pas et que, malgré leurs échecs respectifs au plus haut niveau, ils s'apprêtent bel et bien à jouer la finale de la Coupe de France ?

UN VÉRITABLE POÈME

L'ambiance fleurit bon le championnat CFA, les odeurs de friture en moins. On voit les joueurs discuter avec leurs épouses et leurs amis le long des balustrades, saluer les notables de la ville, réunis au grand complet, et l'évêque de Calais, venu en pèlerinage. L'échauffement, un peu plus tard, est un véritable poème. La séance commence par une farandole heureuse au milieu du terrain. Tout le CRUFC est là. Ne manque aucun dirigeant, aucun joueur ayant participé à la campagne, aucun entraîneur assistant. Un remplaçant ne figurant pas sur la feuille de match filme au Caméscope, un membre de l'encadrement passe des coups de fil avec un téléphone portable alors que les adjoints de Ladislav Lozano observent longuement l'échauffement des Nantais, bien moins désordonnés. Vient l'heure de *La Marseillaise* et de la présentation des effectifs au président de la République et à la ministre de la jeunesse et des sports. Le milieu de terrain Cédric Jandau demande à Marie-George Buffet de pouvoir lui faire la bise. De bon cœur, celle-ci s'exécute.

Quelques minutes de jeu suffisent et la dramatique s'est mise en place. Fidèles au dispositif qu'ils avaient adopté pour battre Bordeaux en demi-finales (3-1), les joueurs du Pas-de-Calais exercent,



Jérôme Dutitre (maillot sang et or), auteur de l'unique but du Calais Racing Union Football Club.

d'entrée, un pressing de tous les instants. Ce harcèlement ne connaîtra aucun répit. Les Nantais vivront 90 minutes avec l'impression d'avoir toujours quelqu'un sur le dos et se plaindront abondamment auprès de l'arbitre de coups de semelle intempestifs. Le

but de Jérôme Dutitre, à la 34^e minute, consécutif à un corner mal renvoyé par la défense nantaise, fait se lever le stade et s'étrangler les radio-reporters. Le matois Ladislav Lozano jubile : il avait prophétisé que « le match se jouerait sur un coup de pied arrêté ».

Pendant environ vingt minutes, Calais voit son nom inscrit au palmarès de la Coupe de France. L'égalisation d'Antoine Sibierski en début de seconde mi-temps sonnera le retour au réel avant que son penalty, en fin de match, ne restaure l'honneur bafoué d'un

Le FCNA peut dire deux grands mercis à Antoine Sibierski

IL A DE L'ALLURE, le grand (1,87 m) Antoine du FC Nantes Atlantique. Du sang-froid aussi, car il en fallait pour transformer le penalty de la victoire aux confins du temps réglementaire. Un peu plus tôt dans la soirée, Antoine Sibierski avait égalisé en conclusion d'un centre adressé par Alioune Touré (50^e minute). Avec désormais vingt-quatre buts à son compteur personnel cette saison, toutes compétitions confondues, le milieu de terrain nantais aura été le recours de son équipe, qui s'est démunie au fil des mois jusqu'à livrer bataille pour son maintien en D1. Un combat qui reste d'ailleurs à parachever, samedi 13 avril, au Havre.

En attendant une énième séance de grands frissons, les Canaris de l'Atlantique ont matière à savourer

le présent : deux Coupes de France d'affilée, et peu importe si les adversaires émargeaient à un rang inférieur (Sedan, finaliste en 1999, évoluaient alors en D2). Pour un club exsangue financièrement et dont l'avenir demeure incertain dans l'attente d'un repreneur (*Le Monde* du 6 mai), ce doublé vaut toutes les campagnes publicitaires. En quatre jours et deux succès hautement impératifs face à Sedan (1-0), d'abord, en championnat, puis devant les très médiatiques amateurs de Calais, le FCNA s'est épargné une crise épouvantable.

Il est tout sauf fortuit que ce gros morceau de bonheur ait été initié par Antoine Sibierski. Pièce rapportée du puzzle nantais, l'ancien Auxerrois a réussi un exploit de taille : s'adapter au jeu local préparé par les techniciens du club avec

une méticulosité maladroite. Pourtant, son rôle sur le terrain reste difficile à cerner : il n'est ni un vrai meneur de jeu ni un véritable attaquant. Un neuf et demi, tranchent les experts. Un hybride mystérieux mais si efficace qu'il compte parmi les internationaux de l'équipe de France A, l'antichambre des Bleus.

L'horizon de ce jeune homme de vingt-cinq ans n'a pas toujours été bleu azur. Lors de la finale 1999, Antoine Sibierski assistait à la rencontre des tribunes. « Je n'étais pas prêt physiquement, après une blessure », dit-il aujourd'hui. En actionnant un peu plus la machine à remonter le temps, surgit un souvenir bien plus vilain. Contrôlé positif à la mandrolone, il fut blanchi au bénéfice d'un taux jugé trop bas pour justifier une suspension de six mois.

E. B.

Le capitaine calaisien : « On n'a pas très bien joué »

Personne n'a songé à sabrer le champagne. Tant mieux, les joueurs n'ont pas la tête à faire la fête. Pas encore, du moins. L'heure est aux regrets, aux larmes séchées au revers du maillot.

« ILS NOUS ONT PRIS AU SÉRIEUX »

Le stoppeur Fabrice Baron est l'un des plus entourés. C'est lui qui est à l'origine de l'action conclue par le penalty décisif à l'ultime minute de jeu. Dans l'adversité, cet animateur sportif à 6 800 francs brut par mois fait bonne contenance : « Je n'avais pas l'intention de commettre une faute sur Alain Caveglia. A la fin du match, j'étais effondré et il est venu me voir. Il m'a dit : "Ce que tu as fait, c'est bien !" Je ne sais pas s'il parlait de mon intervention. »

Dans les placards, les vestes officielles tardent à quitter les cintres. Malgré la frustration, les acteurs répondent aux sollicitations avec une simplicité rafraîchissante. Jérôme Dutitre répète à l'envi la séquence qui lui a permis d'ouvrir la marque. Un souvenir inoubliable pour cet éducateur sportif qui n'a pas réussi à percer au centre de formation du RC Strasbourg. « Nous n'étions pas tétanisés, mais, à la fin de l'échauffement, nos cœurs battaient très fort », a-t-il observé.

D'une manière générale, les commentaires étaient flatteurs pour les Nantais – « Eux, aux moins, nous ont pris au sérieux, à l'inverse des Bordelais, que nous avons éliminés en demi-finales. » – et beaucoup moins pour leur propre performance. Comme un ultime contre-pied aux

usages d'un monde professionnel qui les a, pour la plupart, délaissés.

« Face à Strasbourg et Bordeaux, nous avions produit plus de jeu », a estimé Fabrice Baron. « Il nous manquait un grain de folie », a diagnostiqué Grégory Deswarte. « On n'a pas très bien joué ce soir », a déploré le capitaine, Réginald Becque, qui a retrouvé son calme après avoir éclaté en sanglots au coup de sifflet final. Cédric Schille acquiesce, mais le regard nostalgique du gardien de but est trompeur.

« Voilà, notre aventure est terminée, et ce n'est pas plus mal. Quelque part, nous n'étions plus nous-mêmes depuis plusieurs semaines. Cette épopée a changé ma vie. J'aspire maintenant à retrouver ma tranquillité. Pour un amateur qui a un travail en dehors du foot, ce n'est pas très marrant d'être reconnu et interrogé par les gens. »

L'avenir, et donc le retour à l'anonymat, ne surprendra personne. Il n'y a pas de doux rêveurs à Calais. « On savait que cette effervescence ne serait que passagère », a rappelé Fabrice Baron. La nostalgie étendra les gorges cet été à la reprise de l'entraînement, où l'on comptera les absents. « Je suis bien à Calais, mais peut-être le serais-je également ailleurs », a lâché, mystérieux, Cédric Schille. Grégory Deswarte est plus direct : « Des joueurs vont certainement partir. Moi, je vais prendre ma décision ce mois-ci. Si les dirigeants de Calais font correctement leur boulot, il n'y aura pas d'exode. » Cette fois, la fête est bien finie.

Elie Barth

CALAIS-NANTES

CALAIS
Entraîneur : Lozano
Schille • Merlen ; Becque ; Baron ; Deswarte • Lefebvre (Canu, 55^e) ; Jandau ; Hogard ; Vasseur • Gérard ; Dutitre (Milien, 55^e et Lestavel, 90^e).

NANTES
Entraîneur : Denoueix
Landreau • Chanelet ; Berson ; Gillet ; Fabbri • Olembé ; Toure (Caveglia, 73^e) ; Da Rocha ; Carrière • Sibierski ; Devineau (Monterrubio, 69^e).

BUTS **CALAIS** : Dutitre (34^e, de 5 m à gauche, tir dévié à ras de terre de l'intérieur du pied gauche entre les jambes de Landreau). **NANTES** : Sibierski (50^e, de 6 m dans l'axe frappe du droit à mi-hauteur ; 90^e, sur penalty, tir du droit au centre, dévié par Schille).

AVERTISSEMENTS **CALAIS** : Jandau (38^e, jeu irrégulier) ; Hogard (45^e, jeu dangereux) ; Becque (74^e, jeu dangereux).

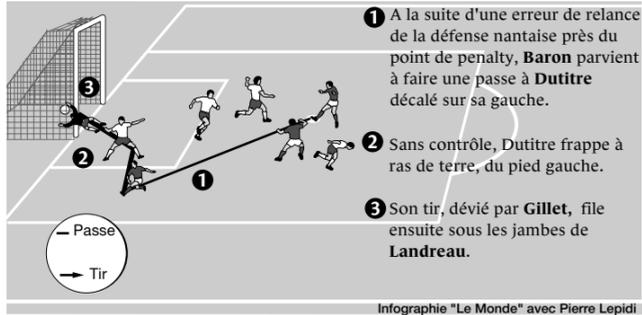
ARRÊTS DE JEU **NANTES** : Berson (83^e, jeu dangereux). **En faveur de CALAIS** : 10 coups francs (6 + 4), dont aucun hors-jeu, 5 corners (1 + 4).

En faveur de NANTES : 20 coups francs (11 + 9), dont 2 hors-jeu (1 + 1), 6 corners (1 + 5).

OCCASIONS **CALAIS** : 20 positions d'attaque dans les 30 m (12 + 8), dont 3 occasions (2 + 1) ; 4 tirs (3 + 1), dont 1 dévié (1 + 0).

NANTES : 40 positions d'attaque dans les 30 m (16 + 24) dont 5 occasions (1 + 4) ; 15 tirs (4 + 11), dont 2 contrés (1 + 1) et 6 parés (1 + 5) par Schille.

L'ACTION LE BUT DE CALAIS à la 34^e minute



- 1 A la suite d'une erreur de relance de la défense nantaise près du point de penalty, Baron parvient à faire une passe à Dutitre décalé sur sa gauche.
- 2 Sans contrôle, Dutitre frappe à ras de terre, du pied gauche.
- 3 Son tir, dévié par Gillet, file ensuite sous les jambes de Landreau.

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi



La joie des Nantais Eric Carrière (à gauche) et Nicolas Gillet (ci-contre), qui partagent avec leurs supporters la satisfaction d'une saison sauvée par cette victoire en Coupe de France. Le FCNA est le sixième club de l'histoire du football français professionnel à remporter deux ans de suite la trophée.

Ci-dessus, en contrepoint, la tristesse de Josselin Merlen, le défenseur de Calais, que la médaille de finaliste qu'il vient de recevoir ne suffira pas à consoler.

Les supporters nantais ont tardé à se déculpabiliser

Le bon niveau des amateurs a finalement permis aux fans des Canaris d'être fiers de la victoire

NANTES

de notre correspondant

En fêtant la victoire du FC Nantes avec exubérance, dimanche 7 mai, dans le centre-ville de Nantes, quelque 5 000 supporters nantais ont paradoxalement rendu un bel hommage aux Calaisiens. Leur joie soudainement libérée, à la fin du match, a souligné mieux que toutes les savantes analyses combien la victoire des Canaris avait été difficile. Nantes aurait battu Monaco, le PSG ou un grand d'Europe qu'ils n'auraient sans doute pas chanté et dansé plus, pour certains jusque tard dans la nuit. Il est vrai aussi qu'après tant de déceptions, cette saison, fêter cette seconde victoire consécutive en finale de Coupe de France permettait à beaucoup d'oublier la perspective toujours ouverte d'une descente en seconde division.

Fidèles au rendez-vous instauré depuis la Coupe du monde les soirs de grands matches, les supporters nantais, certains parés du maillot jaune et vert des Canaris, avaient rejoint vers 19 heures la place de la Petite-Hollande pour regarder la finale sur grand écran. Longtemps, les supporters sont restés sagement assis, comme anesthésiés par la douceur de la soi-

rée et la splendeur du soleil couchant sur le fleuve. A se demander, même, si le flot de bons sentiments déversé en faveur de Calais ne les avait pas rendus vaguement honteux de supporter leur équipe professionnelle face à ces amateurs que toute la France souhaitait voir gagner. C'est dire si le but calaisien les a laissés sans voix, et même résignés face aux commentaires de Thierry Roland et de Jean-Michel Larqué soulignant « l'inquiétante fébrilité des Nantais ».

RIEN DE VRAIMENT ORGANISÉ

Le premier but nantais les a sortis un moment de cette torpeur dans laquelle menaçaient de sombrer, toute honte bue, le football nantais et sa « prestigieuse école ». Il a fallu attendre le second but pour que la tension sous-jacente, masquée par l'apathie, soit brutalement évacuée. D'un coup, le sage terre-plein de la Petite-Hollande s'est mué en kop nantais, sans pitié, cette fois, pour les Calaisiens et leurs supportrices en larmes, filmées en gros plan, à peine moins sifflées que Jacques Chirac affirmant que le match s'était achevé avec deux vainqueurs, l'un au score, l'autre au plan humain. Plus

question, cette fois, de se laisser culpabiliser et de boudier son plaisir. Nantes avait gagné contre une équipe de football digne, sur ce match, de bien des clubs professionnels. De quoi chanter et danser place Royale, dans les bistrottes des quartiers du Commerce et du Bouffay. Les plus audacieux ont grimpé sur la fontaine qui se dresse au centre de la place.

Ambiance débonnaire et bon enfant, décontractée sans être vraiment joyeuse, peut-être en raison de l'inorganisation la plus totale. Si un traditionnel défilé de voitures décorées d'écharpes jaune et vert a ponctué la soirée de coups de klaxon sur les boulevards périphériques, la fête n'a pas retrouvé l'euphorie qui avait marqué en 1995 le septième titre de champion de France du FC Nantes. Les cris et les klaxons témoignaient toutefois que Nantes avait conquis un nouveau titre, que la ville conservait la Coupe de France. Calais avait donné à la victoire nantaise une valeur permettant de chanter haut et fort, dimanche soir, « On est les champions ! » Comme si de rien n'était.

Dominique Luneau

Ladislav Lozano : « Il manquait d'essence dans notre moteur »

● **Ladislav Lozano, l'entraîneur nordiste, n'a fait** « aucun reproche » à ses joueurs après la défaite de Calais. « Les têtes et les jambes n'ont pas tout à fait bien suivi cette fois, a-t-il expliqué. Mais c'était fabuleux de jouer ce match pour l'Europe devant 80 000 spectateurs. J'espère que d'autres amateurs feront aussi bien. Nous avons peut-être ouvert le chemin. Ce soir, nous étions au bout de la route. Il nous manquait un peu d'essence dans notre moteur. Il aurait fallu pousser la voiture pour passer la ligne d'arrivée. Calais a fait honneur au football français. »

● **Reginald Becque (capitaine de Calais) :** « Quand on encaisse un but à la 90^e minute, on ne peut être que déçu. On s'est défoncés mais je crois que nous avons été pris au piège par l'enjeu. Calais n'a pas développé son jeu habituel. »

● **Claude Thiriot (manager général de Calais) :** « Je ne critique pas, mais à une minute de la fin, un penalty, c'est le drame, c'est cornélien. J'ai beaucoup de peine pour les petits gars. On a perdu, mais c'est le foot. On aurait pu entrer dans la légende. On n'a pas été ridicules. »

● **Cédric Schille (gardien de Calais) :** « La Marseillaise, serrer la main à Jacques Chirac : c'est tout ce qu'un amateur peut rêver de mieux car un amateur ne sera jamais sélectionné pour une Coupe du monde. Nous sommes fiers. Nous avons défendu l'image de Calais. On va retourner maintenant à notre « train-train » de la vie quotidienne. »

● **Reynald Denoueix (entraîneur de Nantes) :** « Notre victoire en Coupe en 1999, face à Sedan, avait été aussi difficile. On s'est mis en difficulté, et on savait que c'était ce qu'il ne fallait pas faire avec Calais. On avait du mal à recevoir et à tenir le ballon. Ils nous ont fait très mal, on pouvait craindre le pire. Quand on s'est pris le but, on s'est dit : « On va y avoir droit. » Mais le boulot quand on est pro, c'est d'éviter les surprises. La coupe, on la voulait énormément. »

● **Nestor Fabbri (défenseur de Nantes) :** « C'est très rare qu'un club remporte cette compétition deux années consécutives. Nous

entrons, en quelque sorte, dans la légende. »

● **Alain Caveglia (attaquant nantais, qui a provoqué le penalty de la victoire) :** « Au départ il y a faute, après je ne suis pas sûr. Bravo Calais. »

« Deux vainqueurs » pour Jacques Chirac

Jacques Chirac n'a voulu faire de peine ni aux vainqueurs ni aux vaincus. Interrogé par TF1, quelques secondes après le coup de sifflet final dans la tribune officielle du Stade de France, le président de la République a estimé que la finale de la Coupe de France a donné deux vainqueurs, « l'un au score, c'est évident, et l'autre sur le plan humain ». « C'était un superbe match avec deux superbes équipes et un public content », a ajouté Jacques Chirac, qui a cependant relevé que « c'est un peu dommage » que le match « ait été gagné de cette façon-là », faisant allusion au penalty sifflé en fin de partie en faveur des Nantais. Mais il s'est bien gardé de prendre position quant au fait de savoir s'il y avait faute ou non : « Je ne suis pas en mesure de porter un jugement en ce domaine et je m'en garderais. » Le président a aussi souhaité « rendre un grand, grand hommage à cette magnifique équipe de Calais qui nous a fait vibrer pendant des semaines et qui a donné une si belle image du Nord et surtout de la France. » Mais il a tenu à ajouter que, pendant le match, il a encouragé les deux équipes. « Je dis simplement à Calais toute mon estime et à Nantes toutes mes félicitations. »

● **Claude Colombo (arbitre de la rencontre) :** « Je siffle un penalty pour une faute sur Alain Caveglia. Le hasard et le malheur veulent que ma décision intervienne à la 90^e minute. Mon champ visuel est assez dégagé pour que dans ma tête il n'y ait pas de doute. Après, le joueur en rajoute un peu mais je n'y allais pas au feeling. Si je doute, le doute m'empêche de siffler. »

Calais chante, Calais y croit, Calais pleure, Calais danse quand même

CALAIS

de notre envoyé spécial

Jusqu'au dernier moment, jusqu'à la dernière action des Calaisiens, elle a voulu y croire. Alors, quand l'arbitre a sifflé la fin du match, Hélène, vingt-trois ans, secrétaire dans

REPORTAGE

« D'extraordinaires moments dont nous nous souviendrons toute notre vie »

une entreprise de textile, s'est effondrée dans un long sanglot, soutenue par ses amis. Heureusement, sa peine n'a pas duré longtemps. Comme les milliers de Calaisiens qui avaient envahi le centre de la ville, elle s'est vite ressaisie. Sur l'air des champions, d'abord dans un murmure puis, portée par la foule, de plus en plus fort, elle a crié, et récrié, jusqu'à en perdre la voix : « Mer-ci Ca-lais, mer-ci Ca-lais. »

Depuis le début d'un après-midi ensoleillé, ils étaient tous là, croyant dur comme fer au miracle. La ville était repeinte en noir, jaune et

rouge, les couleurs du Calais Racing Union Football Club. « C'est dommage que le gamin ne soit pas plus grand, sinon on lui aurait peint sa frimousse », expliquait Albert, soixante-dix ans, en montrant son petit-fils, six mois, gigotant dans son berceau peinturluré. Les jeunes faisaient pétarader leurs motos, sous le regard indulgent des anciens, les rares voitures de police, elles aussi discrètement décorées, étaient applaudies, mais moins que la bande de supporters de Lens, des vrais de vrai, et venus en grands frères.

La plupart des cafés de la ville ont installé des grands écrans et n'ont pas rechigné sur la sono. On se moque gentiment des images en provenance des rues de Nantes : « Mais ils sont où, leurs supporters ? Et comme ils ont l'air triste ! » L'arrivée de Jacques Chirac est applaudie par les uns, sifflée par les autres. Un immense cri, qui se répercute tout le long de la rue Royale, accueille l'arrivée des joueurs calaisiens. « Calais, Calais, tes supporters sont là. »

On se rassure vite. Dès les premières actions, s'évanouit la peur d'être ridicule, de voir, comme le

prédisaient certains, l'équipe s'effondrer et le rêve se transformer en cauchemar. « Les petits » s'accrochent. Voilà même qu'ils marquent le premier but ! Un dixième de seconde de silence, parce que l'on n'y croit pas vraiment et puis une clameur, parce que, cette fois, on commence vraiment à y croire : Calais va gagner la Coupe de France.

« COMLOT » CONTRE LE NORD

Un but nantais et puis ce pénalty, à quelques minutes de la fin du match, vont briser l'espoir. La déception est là, d'autant plus grande que le but était presque atteint. Au Café de Paris, on réagit vite. « Ils ont été héroïques », dit Philippe Michigame, trente-cinq ans, avant d'ajouter : « Et puis, ils ont montré que le fric, ce n'était pas tout ! » « C'est l'histoire qui commence, cela ne va pas nous empêcher de faire la fête toute la nuit et d'aller attendre les joueurs demain pour les remercier », disent des lycéennes qui improvisent une farandole.

D'une fenêtre, un animateur amateur, micro à la main, improvise une Marseillaise remise au goût du

jour : « Aux armes, Calaisiens ! » Un peu plus loin, René Tassart, soixante-cinq ans, fier « d'avoir joué au football jusqu'à cinquante-neuf ans et demi » est plus amer. Il y aurait « complot » contre le Nord que cela ne l'étonnerait pas. Pour prouver : l'arbitre, « ce monsieur Colombo », est réputé pour être particulièrement sévère pour les équipes de la région. Sa femme, Christiane, opine. Elle reste fière de son équipe : « Ce qu'ils ont fait, ça fait du bien à l'ouvrier ! »

Pour Jean-Claude et Corinne Leboutellier, bibliothécaire et aide-bibliothécaire, le pénalty était aussi injustifié. Mais, pour la ville de Calais, le résultat de l'aventure sera très positif. « Un vecteur porteur d'espoir », disent ces deux lecteurs du Monde.

Tous ont la même conclusion : « Nous avons vécu des moments extraordinaires, nous nous en souviendrons toute notre vie. » Il est deux heures du matin. Sur la place d'armes, Hélène danse avec ses amis. Elle a oublié ses sanglots. Calais a gagné.

José-Alain Fralon

Festival de Cannes

Cannes, millésime 2000 : Gilles Jacob et Pierre Viot, dix-sept ans de tandem ; la France se met au grand spectacle ; Isabelle Huppert s'interroge sur la création cinématographique ; portraits, critiques et analyses

SUPPLÉMENT SPÉCIAL 16 PAGES

mercredi 10 mai

Le Monde
daté 11

Le Stade toulousain, présomptueux, chute en demi-finales de la Coupe d'Europe

Le meilleur club français s'est incliné (25-31) face aux Irlandais du Munster

Une fois de plus, le rugby irlandais s'est imposé face à l'école française. En l'espace de deux ans, les Gaéliques ont emporté huit des neuf matches op-

posant soit les formations nationales, soit les équipes de club. Cette fois, c'est la suffisance qui a été le principal ennemi des Toulousains, dominés

(25-31), en demi-finales de la Coupe d'Europe, par la province du Munster, qui affrontera les Anglais de Northampton en finale.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Cela ne peut plus être un hasard, un accident, la faute à l'arbitre ou au mauvais œil. Les rugbymen irlandais de la province du Munster n'ont pas seulement surclassé (31-25) le Stade toulousain,



RUGBY

le meilleur, le plus constant de tous les clubs français, en demi-finales de la Coupe d'Europe, samedi 6 mai, à Bordeaux. Ils ont aussi confirmé plus qu'une tendance, un fait insoupçonnable il n'y a pas deux ans : le rugby irlandais domine le rugby français. En deux ans, les joueurs des deux pays se sont affrontés à neuf reprises, par le biais des équipes nationales ou des rencontres de clubs. Le bilan est accablant : en février 1999, un coup de vent opportun avait aidé le XV de France à battre l'Irlande d'un point à Dublin ; la même année, la province d'Ulster avait emporté la Coupe d'Europe en écartant successivement le Stade toulousain, le Stade français et Colomiers ; depuis, le XV du Trèfle a surmonté la déception de son élimination en Coupe du monde face à l'Argentine, en dominant la France à Paris pour la première fois depuis près de trente ans, et le Munster a réussi le même triplé que l'Ulster l'année précédente, en triomphant deux fois de Colomiers, puis du Stade français et du Stade toulousain.

Une victoire, huit défaites, cela ne peut plus être un hasard. Et pourtant, ces Toulousains que l'on

dit très professionnels, au point de ne jamais rien négliger, et surtout pas la qualité de l'adversaire, se sont rendus à Bordeaux pétris de certitudes, nantis du même complexe de supériorité que celui qui animait le XV de France avant de rencontrer l'Irlande à Paris. Le rugby irlandais ? Oh, un engagement sympathique, une débauche d'agressivité devant, mais un tel manque de talent derrière !

A Paris, les coups d'éclat d'un nouveau venu, Brian O'Driscoll, auteur de trois essais pleins de culot, avaient bien retenu l'attention et démontré que la fameuse tradition des trois-quarts centre « à la française » avait sans doute trouvé son plus bel héritier en Irlande. Mais ce petit génie ne jouait pas avec le Munster, alors, pas de quoi s'inquiéter. Le statut de favori sied si bien, d'habitude, aux Toulousains. « On savait, on s'était préparés à rencontrer un gros morceau, mais on n'avait pas la trouille de l'adversaire, on n'avait pas cette peur de ce se faire manger tout cru, reconnaît Franck Belot, le capitaine toulousain. Autour de nous, les sirènes d'alarme n'ont pas

fonctionné et on n'a pas été capables de se réveiller tout seuls. On s'est laissé bercer. »

UNE BELLE AISANCE

La suffisance est l'ennemi des sportifs. Celle des Toulousains les a fait trébucher sur le dernier geste lors de leurs innombrables occasions d'essais ; elle leur a fait échapper des ballons, comme Christian Califano, qui, en position de centre, n'a pu capter une passe, a rendu le ballon aux Irlandais pour une contre-attaque à cinq temps de jeu et un essai du pilier John Hayes (8^e) ; elle les a conduits dans des combinaisons absurdes, lentes, comme celle qui s'est achevée par une interception aisée et un essai tout en frivolité du centre Jason Holland (66^e). « Nous allons devoir réfléchir à notre application dans la finition, au manque de notre sérieux dans notre jeu », souligne Emile Ntamack, l'aillier international. « Un tel déchet dans le jeu à la main, c'est du niveau de deuxième division », soupire son entraîneur, Guy Novès.

La suffisance toulousaine a

compliqué les choses, mais elle ne saurait tout expliquer de ce revers inattendu, le troisième du Stade toulousain en demi-finales de Coupe d'Europe. A Bordeaux comme à Paris, les Irlandais ont démontré une belle aisance dans le jeu de passes, un opportunisme parfois teinté d'un zeste de rouerie, dans la meilleure tradition du rugby... français. Plus déterminés, les coéquipiers de Michael Galwey ont également fait preuve d'un réalisme offensif, une qualité si souvent attribuée à leurs victimes du jour. Pendant dix minutes, les Toulousains ont bénéficié d'un avantage numérique, grâce à l'exclusion de Mike Mullins, coupable d'un acte d'antijeu. Mais les Irlandais ont su tirer le meilleur parti de la situation, en inscrivant trois points de pénalité sans en rendre un seul.

Quelques minutes plus tard, revenus à quinze, les hommes en rouge se sont permis un cours magistral de rugby d'attaque. Un coup parfait, parti en première main derrière une mêlée, un grand mouvement sans fausse note, dans le tempo idéal, a facilement déstabilisé les défenseurs toulousains, qui ont regardé l'ouvreur Ronan O'Gara se coucher dans leur en-but (62^e). Du beau travail. Une belle victoire, méritée. Pourtant, les vestiaires du Stade toulousain bruisaient de la même plainte entendue quelques mois plus tôt à Paris : « Un leur a fait des tas de cadeaux, on n'aurait jamais dû perdre ce match. » Les présomptueux avaient simplement oublié que le rugby n'est pas un jeu de hasard.

Eric Collier

Strasbourg compte sur les « visions » de Christophe Vitoux

L'équipe affronte Villeurbanne, mardi 9 mai, en demi-finales retour du championnat de France

IL DIT « Je suis un ch'timi », et tout semble dit. Et, pourtant, c'est un gars du Nord, avec un crâne blond aux reflets roux, mais Calais, connaît pas. La calaismanie ne l'a pas laissé insens-



BASKET

sible, mais son truc, son histoire de ch'ti à lui s'est jouée du côté de Denain, « capitale française du RMI », de Berck et de son « basket d'hommes ». Dans le Nord, le basketteur Christophe Vitoux a suivi une honnête carrière de « joueur modeste de Nationale 2 ». Il a fait l'entraîneur aussi, à tous les niveaux, « de la départementale à la Pro A ». Il a connu le chômage : « Dans le Nord, on ne rigole pas avec ça. »

Aujourd'hui, à trente-deux ans, le voilà plus jeune entraîneur d'une équipe de Pro A, à Strasbourg, un club nouveau promu dans l'élite du basket français. Et, pour sa première année, il a conduit le petit poucet en demi-finales du championnat de France Pro A. A ce stade de la compétition, il a retrouvé quelques habitudes, Pau-Orthez, Limoges et l'Asvel Lyon-Villeurbanne. Il a pris « un coup sur la tête » : « J'ai ressenti de la fierté. Il n'y avait à côté de nous que des grosses équipes, contre lesquelles nous n'avons jamais démerité. »

« LE GUEUGNON DU BASKET »

Lors de la saison régulière, qu'ils ont terminée à la cinquième place, les Alsaciens avaient vaincu Limoges et Pau, mais pas Villeurbanne. Vendredi 5 mai, lors de la demi-finale aller, ils se sont lourdement inclinés à l'Astroballe de Villeurbanne (81-62). Un nouveau coup, mais Christophe Vitoux et ses joueurs, huit professionnels et deux espoirs, ne désespèrent pas, « en changeant deux ou trois petites choses », de faire chuter, mardi 9 mai, à Strasbourg, le favori du championnat. « On est partis de pas grand-chose et on finit très fort, souligne Frédéric Forte, ancien champion d'Europe avec Limoges. Le grand mérite de Christophe Vitoux est d'avoir su fidéliser tout le monde. C'est

une équipe qui aurait pu exploser en plein vol, mais il y a au contraire une alchimie qui s'est créée. Dans ces moments-là, on se sent fort, on n'a peur de personne. »

Les ogres et le petit poucet : le parallèle avec le football est tentant, mais Christophe Vitoux le repousse vigoureusement. « Nous ne sommes surtout pas Calais, prévient-il. Ce serait leur faire injure de dire qu'on leur ressemble. Nous sommes des professionnels, nous gagnons notre vie avec ça. » « Le Gueugnon du basket », cela lui plaît davantage, mais il ne sera pas le Ladislav Lozano du basket français. L'entraîneur de Strasbourg prône un « basket généreux » et favorise la prise de risques – « Il nous demande de jouer tous les coups, sans retenue », se félicite Frédéric Forte –, mais l'homme est du genre prudent. Le beau parcours de son équipe illustre-t-il une baisse de niveau du championnat de France Pro A ? Il se trouve « mal placé pour en parler ». « Tout ce qu'on peut dire, c'est que quelques-uns des meilleurs joueurs du championnat sont partis à l'étranger et que le championnat de cette année était très compact. »

Christophe Vitoux est l'un des trois entraîneurs des seize clubs de l'élite à ne pas avoir brillé auparavant dans les grands clubs français, et cela vaut bien une petite critique, une seule, sur les habitudes du milieu : « Le haut niveau a sans doute vécu trop longtemps en autarcie, avec des coaches toujours issus du sérail. Pourtant, il y a de bons entraîneurs en dessous, en fédéral. On fait tous le même métier. On subit les mêmes pressions et la victoire est aussi belle en Nationale 3 qu'en Pro A, la défaite est aussi cruelle. » Le revers encaissé à Villeurbanne ne l'a pas fait ciller. L'homme a des convictions et, selon, Frédéric Forte, « des visions ».

E. C.

■ **Limoges**, sur son parquet, a facilement enlevé (72-60), dimanche 7 mai, la première manche de l'autre demi-finale du championnat de France, aux dépens de Pau-Orthez.

Mika Hakkinen renoue avec la victoire au Grand Prix d'Espagne

DÉJÀ VICTORIEUSES en 1998 et en 1999, les McLaren-Mercedes de Mika Hakkinen et de David Coulthard se sont imposées, dimanche 7 mai, sur le circuit de Catalunya, en Espagne. Ce nouveau doublé, quinze jours après celui obtenu en Grande-Bretagne, permet à la firme allemande de revenir à seulement sept longueurs de Ferrari au classement des constructeurs. Si le début de saison hégémonique de Michael Schumacher laissait supposer que les atouts seraient cette saison dans les mains de la Scuderia, ces deux doublés successifs ont relancé la lutte entre les deux prétendants aux titres.



FORMULE 1

Depuis sa victoire à Suzuka qui l'avait sacré champion du monde 1999, Mika Hakkinen n'avait plus gagné. Entre les abandons qu'il a connus en Australie et au Brésil et les courses où il a dû se contenter de la deuxième place (à Saint-Marin et à Silverstone), il aura fallu attendre sept mois et la cinquième manche du championnat du monde pour qu'il s'impose de nouveau. Si le « Finlandais volant » ne compte désormais plus que quatorze points de retard sur son cher rival germanique, il le doit en partie à ses mécaniciens, qu'il n'a pas manqué de féliciter. Cette fois encore, en effet, la passation

de pouvoir entre les deux ténors s'est déroulée dans les stands.

En installant sa Ferrari en position de pointe, Michael Schumacher se voyait déjà conduire sa monoplace en tête jusqu'à l'arrivée. Un examen des derniers vainqueurs à Barcelone lui donnait raison. Depuis trois ans, le premier sur la grille de départ de ce circuit, rapide mais souvent pauvre en dépassements, l'est toujours resté jusqu'à la fin. Mais, lors des neuf dernières courses disputées en formule 1, aucun pilote parti en pole-position n'est parvenu à s'imposer. « Cela va donc faire neuf mois... juste le temps d'un accouchement ! », claironnait « Schumi » avant le départ.

INCIDENT DANS LES STANDS

Les vingt-quatre tours de course qu'a effectués le Baron rouge avant son premier passage aux stands l'ont certainement conforté dans ses glorieuses certitudes. Avant que la malchance ne vienne rôder à proximité de son baquet. Une mauvaise appréciation du mécanicien tenant la « sucette », le panneau placé devant le pilote lors de son arrêt et chargé de lui indiquer la fin du ravitaillement, a provoqué une accélération prématurée de l'Allemand, qui a roulé sur la cheville du chef mécanicien de la Scuderia chargée du remplissage en carburant.

Le tuyau nécessaire au ravitaillement en es-

sence ayant été endommagé lors de cet accrochage, Michael Schumacher est ensuite resté englué plus de 17 secondes lors de son deuxième arrêt, au 41^e tour. Mika Hakkinen, dans les rétroviseurs de l'Allemand depuis le départ, en a profité pour filer vers le quinzième succès de sa carrière. Cinq jours après avoir frôlé la mort lors d'un accident d'avion dans lequel le pilote et le copilote sont décédés, David Coulthard, qui a terminé deuxième, n'a pas semblé perturbé pendant la course par « cette semaine difficile », selon son sobre commentaire.

La malchance s'est acharmée sur le pilote numéro un de la Scuderia, qui, victime d'une crevasse lente, a dû passer par les stands une troisième fois, au 50^e tour. Grâce à un savoir-faire en la matière que tous les pilotes lui envient, Michael Schumacher était parvenu entre-temps à bloquer son frère Ralf pour offrir la 3^e place à son coéquipier, Rubens Barrichello. « Je me suis demandé s'ils allaient s'accrocher... Puis j'ai vu l'ouverture pour passer... », s'est émerveillé le Brésilien. « La course, c'est la course. Si mon frère ne comprend pas ça, il n'a qu'à faire autre chose », a froidement prévenu l'aîné des Schumacher. Mika Hakkinen pourrait trouver dans cette querelle familiale un nouvel allié.

Pierre Lepidi

RÉSULTATS

Grand Prix d'Espagne

● 5^e épreuve du championnat du monde
1. Mika Hakkinen (Fin./McLaren-Mercedes), les 307,323 km en 1 h 35 min 55 s 390 (moy. : 196,324 km/h) ; 2. David Coulthard (G-B/McLaren-Mercedes) à 16 s 066 ; 3. Rubens Barrichello (Bré./Ferrari) à 29 s 112 ; 4. Ralf Schumacher (All./Williams-BMW) à 37 s 311 ; 5. Michael Schumacher (All./Ferrari) à 47 s 983 ; 6. Heinz-Harald Frentzen (All./Jordan-Mugen Honda) à 1 min 21 s 925 ; 7. Mika Salo (Fin./Sauber-Petronas) à un tour ; 8. Ricardo Zonta (Bré./BAR-Honda) à un tour ; 9. Giancarlo Fisichella (Ita/Benetton-Supertec) à un tour ; 10. Alexander Wurz (Aut./Benetton-Supertec) à un tour ; 11. Eddie Irvine (G-B/Jaguar-Cosworth) à un tour ; 12. Jarno Trulli (Ita/Jordan-Mugen Honda) à un tour ; 13. Johnny Herbert

(G-B/Jaguar-Cosworth) à un tour ; 14. Marc Gene (Esp./Minardi-Ford) à deux tours ; 15. Gaston Mazzacane (Arg./Minardi-Ford) à deux tours ; 16. Nick Heidfeld (All./Prost-Peugeot) à trois tours ; 17. Jenson Button (G-B/Williams-BMW) à quatre tours.

● Championnat du monde des pilotes

1. M. Schumacher (All.), 36 pts ; 2. M. Hakkinen (Fin.), 22 pts ; 3. D. Coulthard (G-B), 20 pts ; 4. R. Barrichello (Bré.), 13 pts ; 5. R. Schumacher (All.), 12 pts ; 6. G. Fisichella (Ita.) et J. Villeneuve (Can.), 5 pts ; 8. H.-H. Frentzen (All.), 5 pts ; 9. J. Trulli (Ita.), 4 pts ; 10. J. Button (G-B), 3 pts ; 11. R. Zonta (Bré.) et M. Salo (Fin.), 1 pt.

● Championnat du monde des constructeurs

1. Ferrari, 49 points ; 2. McLaren-Mercedes, 42 pts ; 3. Williams-BMW, 15 pts ; 4. Jordan-Mugen Honda, 9 pts ; 5. Benetton-Supertec, 8 pts ; 6. BAR-Honda, 6 pts ; 7. Sauber-Petronas, 1 pt.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire
du numéro
de mai

CAP SUR VOS EXAMENS
Le dernier état du monde
Le dernier état de la France

- Les dernières analyses des journalistes du Monde.
- Les derniers chiffres.
- Des cartes, des graphiques, des tableaux pour comprendre les évolutions récentes de l'économie mondiale et française.

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre
marchand
de journaux
12 F - 1,83 €

Toujours des orages

MARDI. La masse d'air reste très instable sur la France, associée en surface à un champ faiblement dépressionnaire. Les orages se forment par évolution diurne en toute région. Le flux de sud installé sur notre pays favorise l'envolée des températures.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La journée est assez agréable, avec une alternance de passages nuageux et d'éclaircies; une tendance à l'orage se manifeste dans l'après-midi et en soirée. Les températures sont comprises entre 16 et 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel est variable le matin de la Picardie au Bassin parisien, l'après-midi l'évolution diurne favorise le déclenchement d'orages. Sur le Centre, le temps est instable, quelques orages se produisent au cours de la journée. Il fait de 17 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La matinée est assez agréable avec de belles périodes ensoleillées. L'après-

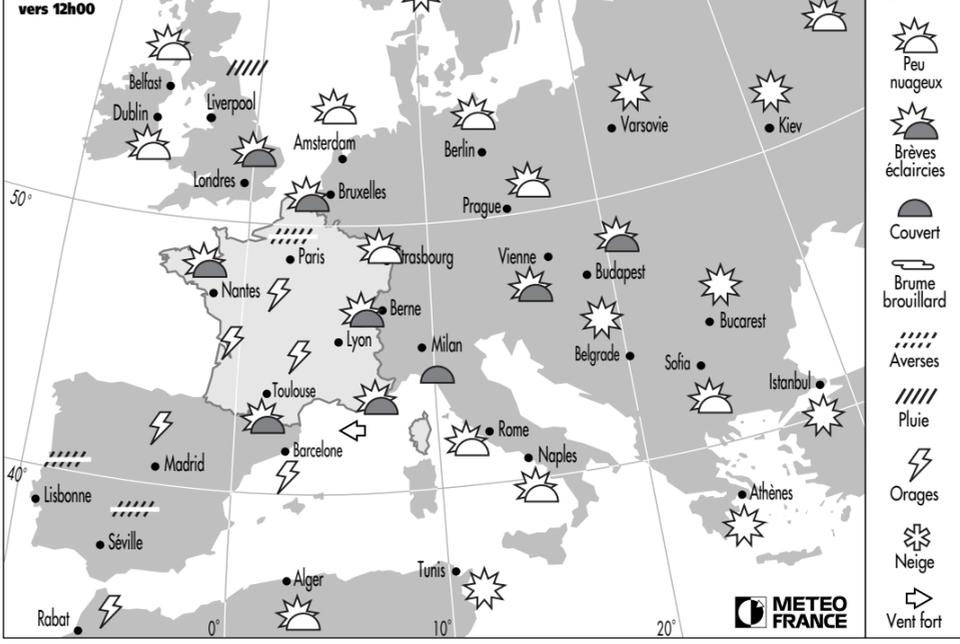
midi, des nuages bourgeonnants se forment par évolution diurne, et des ondées orageuses se produisent en fin de journée. Il fait de 23 à 27 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel est chaotique toute la journée avec des orages et des averses. Il fait de 21 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps est instable en Auvergne et dans le Limousin, avec des ondées orageuses. En Rhône-Alpes, le ciel est variable avec de belles éclaircies, le développement de nuages bourgeonnants accompagnés localement d'orages est plus tardif. Il fait de 19 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel est très nuageux sur le Languedoc-Roussillon et la Corse, où des orages se produisent. Le temps est plus variable sur le reste du pourtour méditerranéen; l'instabilité se déclenche en fin de journée avec des orages possibles. Il fait de 21 à 25 degrés.

09 MAI 2000
Prévisions vers 12h00



(Publicité)

<http://www.ebookers.com/fr>

Reims
15°C

Rio
28°C

ebokers.fr
aujourd'hui ici, demain là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L05477001

- Ensoleillé
- Peu nuageux
- Brèves éclaircies
- Couvert
- Brume brouillard
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Vent fort

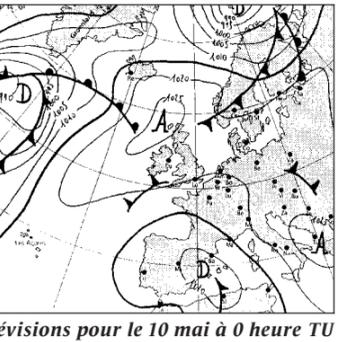
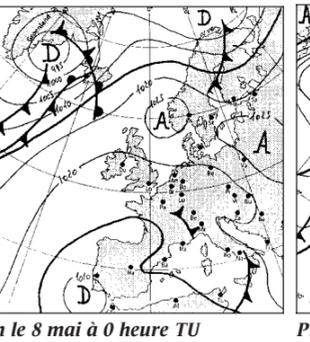
PRÉVISIONS POUR LE 09 MAI 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S: ensoleillé; N: nuageux; C: couvert; P: pluie; *: neige.

FRANCE métropole	NANCY	11/25 N
AJACCIO	16/24 P	
BIARRITZ	12/22 P	
BORDEAUX	14/23 P	
BOURGES	12/23 P	
BREST	10/18 N	
CAEN	11/20 N	
CHERBOURG	10/20 N	
CLERMONT-F.	11/23 P	
DIJON	11/25 P	
GRENOBLE	10/25 N	
LILLE	13/22 N	
LIMOGES	13/22 P	
LYON	13/25 P	
MARSEILLE	16/23 P	

EUROPE	AMSTERDAM	16/23 S
ATHENES	17/26 S	
BARCELONE	15/19 P	
BELFAST	10/21 S	
BELGRADE	15/24 S	
BERLIN	15/23 S	
BERNE	9/25 S	
BRUXELLES	15/21 N	
BRUXELLES	17/26 S	
BUCAREST	8/26 S	
BUDAPEST	14/23 N	
COPENHAGUE	9/19 S	
DUBLIN	11/18 S	
FRANCFORT	14/25 N	
GENEVE	12/24 S	
HELSINKI	5/18 S	
ISTANBUL	9/17 S	

AMÉRIQUES	AMSTERDAM	16/23 S
AMSTERDAM	16/23 S	
ATHENES	17/26 S	
BARCELONE	15/19 P	
BELFAST	10/21 S	
BELGRADE	15/24 S	
BERLIN	15/23 S	
BERNE	9/25 S	
BRUXELLES	15/21 N	
BRUXELLES	17/26 S	
BUCAREST	8/26 S	
BUDAPEST	14/23 N	
COPENHAGUE	9/19 S	
DUBLIN	11/18 S	
FRANCFORT	14/25 N	
GENEVE	12/24 S	
HELSINKI	5/18 S	
ISTANBUL	9/17 S	

ASIE-OCEANIE	AMSTERDAM	16/23 S
AMSTERDAM	16/23 S	
ATHENES	17/26 S	
BARCELONE	15/19 P	
BELFAST	10/21 S	
BELGRADE	15/24 S	
BERLIN	15/23 S	
BERNE	9/25 S	
BRUXELLES	15/21 N	
BRUXELLES	17/26 S	
BUCAREST	8/26 S	
BUDAPEST	14/23 N	
COPENHAGUE	9/19 S	
DUBLIN	11/18 S	
FRANCFORT	14/25 N	
GENEVE	12/24 S	
HELSINKI	5/18 S	
ISTANBUL	9/17 S	



ASTRONOMIE

Marée catastrophique : courage, restons

LE DÉMENTI cinglant adressé par la Lune et le Soleil aux gourous de la fin du monde à l'occasion de l'éclipse du mois d'août 1999 n'aura pas servi de leçon. Pas plus que la bonne santé, vieillissante certes, de la station Mir qui a balayé les élucubrations de ceux qui affirmaient que sa chute allait rayer de la carte Paris et le département du Gers. Dieu merci, la Ville lumière brille toujours, et le pays du foie gras prépare le prochain Noël. Quant au passage à l'an 2000, aux tempêtes de fin d'année près, il a triomphé du bogue.

Malgré ces précédents, cela n'a pas empêché certains de hurler une nouvelle fois au loup et d'attirer l'attention sur les marées

catastrophiques qu'une conjonction de planètes devait engendrer dans la journée du 5 mai. Une fois de plus la Nature a été bonne fille et nous a épargnés. Le 5 mai, comme l'aurait dit Robert Musil, l'auteur de *L'Homme sans qualités*, a été « si l'on devait recourir à une formule démodée, mais parfaitement judicieuse, une [douce] journée de mai 2000 ». Rien de plus. Dans son dernier numéro, le mensuel américain *Sky and Telescope* s'est interrogé sur ce non-événement. Et conformément aux prévisions de ses spécialistes, et, entre autres catastrophes, la marée annoncée (100 m de haut) n'a pas eu lieu.

On peut s'étonner que de pareilles calembredaines puissent trouver encore des oreilles attentives. « *Problème d'ignorance* », constate Jean-Eudes Arlot, directeur de l'Institut de mécanique céleste. « *Ces alignements de planètes sont (...) sans surprise. Et même si on ne connaît pas avec la plus extrême précision la masse de certaines planètes – tout (...) est affaire d'alignement et d'attraction gravitationnelle –, on sait sans le moindre doute que les effets des autres corps du système solaire, Lune et Soleil exceptés, sont négligeables.* »

La Lune en effet l'acteur essentiel – mais modeste puisqu'elle ne soulève pas les eaux de plus de quelques dizaines de centimètres – des marées. Certes, on enregistre en certains points du globe de très fortes marées : plus de 14 m au Mont-Saint-Michel ; 16 m dans la baie de Fundy (Canada). Mais elles sont dues à des phénomènes de résonance liés au relief des fonds et aux contours des baies que ces eaux envahissent. Soucieux de rétablir quelques vérités, *Sky and Telescope* s'est amusé à modéliser l'ensemble des effets que les différentes planètes du système solaire auraient sur nos mers et nos océans.

Son verdict est sans appel. « *Même si ces planètes étaient dans un alignement parfait, même si la distance les séparant de la Terre était à son minimum, l'effet de marée serait, constate la revue, égal au quinze millièmes de celui engendré en moyenne par le Soleil.* » Comme le principal coupable est la Lune, CQFD. Le monde l'a donc échappé belle, insiste la revue, qui a identifié le propagateur involontaire de ces rumeurs : l'astronome belge Jean Meeus qui, en décembre 1961, avait attiré l'attention sur le phénomène que consti-

tue la réunion en un groupe compact du Soleil et des plus brillantes planètes du système solaire. A savoir pour le 5 mai, Vénus, Mercure, Jupiter, Saturne et Mars.

L'événement, selon les dates, est d'ailleurs moins rare qu'il n'y paraît – le prochain regroupement du Soleil et des cinq planètes aura lieu le 9 septembre 2040 –, mais il est toujours spectaculaire, ce qui a conduit quelques aruspices ignorants à jouer les oiseaux de mauvais augure. Nul doute qu'ils ne trouveront une explication à leur erreur, dusent-ils se rabattre sur un autre phénomène parfaitement prévu lui aussi : l'effet de marée des neuf planètes du système solaire sur leur étoile. Mais là encore, ils risquent de s'égarer, le maximum de cet effet devant se faire sentir le 9 et non le 5 mai. La mécanique céleste est sans pitié. Mais pas sans référence, puisque certains facétieux relèvent que le 5 février 1962 le Soleil, la Lune et ces cinq planètes occupaient une toute petite portion du ciel, alors que le général de Gaulle appelait le même jour la France à « réaliser la paix en Algérie ». Allez comprendre.

Jean-François Augereau

Alignement de planètes

LE 5 MAI 2000,
40 minutes après
le lever du Soleil

Source : SKY & Telescope

Pour spectaculaire qu'il soit, l'alignement des planètes n'est pas rare. Le dernier regroupement a eu lieu le 5 février 1962. Le prochain est prévu pour le 9 septembre 2040.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 110

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALLEMENT

I. Multiplie à grande vitesse. – II. Multiplie à plus grande vitesse. Lieu de rendez-vous. – III. Ne supportent pas beaucoup la contradiction. Grossit le Rhône. – IV. Jeune et têtue. Pas très futés. – V. Personnel. Mouvement de masses. Avec elle, les huiles en prennent pour leurs grades. – VI. Défendu sur le terrain. Particule désintégrée. Arrive en tête. – VII. Engrais azoté. Oppose à l'écrit. Edouard, George ou Elvis. – VIII. Affrontera la bête sur le sable.

Départ de série. – IX. La bonne référence. Tout naturellement. – X. Deux points. Travaille à son avenir.

VERTICALEMENT

1. Toujours là avant de commencer. – 2. A défendre s'il est en jeu. Sur la table. – 3. Fit tourner le moteur en quatre temps. Prit son repas à la source. – 4. Philosophe du siècle passé. Ne manqua pas d'air. – 5. Supprime. Grecque. Gaz d'échappement. – 6. Séduisit et abusé. – 7. Dépassement toujours

fatal. – 8. Vérification avant le combat. S'incline devant les as. – 9. Golfe sur la mer Rouge. – 10. Qui a perdu sa ligne. En vain. – 11. Marqua son territoire. Dispense ses conseils à tout le monde. – 12. Mise au parfum.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 109

HORIZONTALLEMENT

I. Prêchi-prêcha. – II. Humour. Emois. – III. Identité. CLT. – IV. Lérots. Lehar. – V. Vie. Numéro. – VI. Pied. Auto. El (le). – VII. Plieuse. Tr. – VIII. Râ. Etang. – IX. Nylon. Cheveu. – X. Exèrèse. Rime.

VERTICALEMENT

1. Phillipine. – 2. Rude. Il. Yx. – 3. Emergeillé. – 4. Conoïde. Or. – 5. Hutte. Urne. – 6. Iris. Asa. – 7. Nue. Ce. – 8. Réélu. Eh. – 9. Em. Emotter. – 10. Coche. Ravi. – 11. Hilare. Nem. – 12. Astrologue.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 170

Le carré bègue

UN « NOMBRE BÈGUE » est un nombre dans lequel chiffres qui soit un carré parfait (le carré d'un nombre entier) ?

Ainsi, un nombre bègue de quatre chiffres s'écrit *aabb*. Sauriez-vous trouver un nombre bègue de quatre

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 16 mai.

Solution du problème n° 169 paru dans *Le Monde* du 25 avril.

La scène se déroule en 1996.

Chaque fois que l'on divise une feuille de papier en dix morceaux, on ajoute neuf morceaux. Le reste de la division par 9 du nombre total de morceaux ne change pas à chaque découpe. Au départ, il est de 7.

Il faut donc trouver un nombre compris entre 1991 et 2000 dont le reste de la division par 9 est 7. On peut poser la division, ou encore remarquer que ce reste, c'est aussi celui de la somme des chiffres du nombre divisé.

Seul 1996 répond à la question.

Fête des jeux mathématiques

POUR CÉLÉBRER l'année mondiale des mathématiques, le Comité international des jeux mathématiques (CIJM) organise à Paris, du vendredi 26 au dimanche 28 mai, une fête intitulée « Jeux mathématiques 2000 ». L'objectif est de présenter cette discipline universelle de manière ludique à travers trois événements.

● Un Salon des jeux mathématiques et de la culture mathématique installé place Saint-Sulpice, dans le 6^e arrondissement de Paris, où l'on pourra trouver, outre des éditeurs de logiciels, de livres et de jeux, des stands d'animation et d'exposition. Les visiteurs pourront jouer et fabriquer eux-mêmes des objets mathématiques qu'ils pourront emporter.

● Un spectacle alliant arts et mathématiques sera proposé avec de la musique, de la magie et du théâtre, à la salle des fêtes de la mairie du 6^e, place Saint-Sulpice.

● Un rallye mathématique, parcours d'énigmes ludique et culturel à travers les rues de la capitale, permettra à 400 équipes de 3 à 4 jeunes et moins jeunes, de découvrir, au cours d'une « chasse au trésor », le patrimoine scientifique parisien (arrivée au Salon, inscription obligatoire par correspondance, 30 F).

Les bulletins d'inscription sont disponibles dans les mairies d'arrondissement de Paris et dans certaines d'Ile-de-France, les agences France Télécom de l'Ile-de-France, les agences RATP, et dans des librairies (Joseph Gibert...). On peut les demander par correspondance en adressant une enveloppe affranchie au CIJM, 31, avenue des Gobelins, 75013 Paris, tél. : 01-47-07-51-15 ou 01-47-63-69, fax : 01-47-07-88-13. Des informations complémentaires sont consultables sur le site du CIJM : www.cijm.org

BROADWAY Créateur de chansons inoubliables (*Send in the Clowns*) et de comédies musicales au minimalisme subtil, l'auteur-compositeur Stephen Sondheim voit son

influence reculer à Broadway, submergé par des productions spectaculaires mais aux vertus musicales médiocres. Il a connu un double échec cette saison, celui de *Putting It*

Together, un *digest* de ses meilleures chansons, et le report de son prochain *musical*, *Wise Guys*. ● DANS un des rares entretiens qu'il accorde à la presse, Stephen Sondheim,

soixante-dix ans, se déclare très inquiet par l'évolution de Broadway, revient sur ses récents revers et parle de composition et d'interprétation. ● ÉCRIT en 1979, *Sweeney*

Todd, donné début mai par le New York Philharmonic, est un « thriller musical » hilarant et grinçant, qui compte parmi les chefs-d'œuvre de la musique du XX^e siècle.

Stephen Sondheim, génie d'une comédie musicale raffinée et menacée

L'auteur de la chanson mondialement célèbre « Send in the Clowns » fait aujourd'hui figure de survivant à Broadway, où la musique a cédé au spectacle. Ce compositeur à succès (« *Company* », « *Follies* ») a même vécu un double échec cette saison

À L'INSTAR d'une de ces dames de l'Upper East Side new-yorkaise qu'il décrit dans sa chanson *The Ladies who Lunch*, Stephen Sondheim serait-il l'un de ces « dinosaures ayant survécu au cataclysme » dans un Broadway dévasté par l'entertainment à tout crin et à tout prix ? Sondheim a eu soixante-dix ans le 22 mars, mais pourtant ce Bélier qui n'a plus à prouver qu'il est le plus grand auteur de comédies musicales vivant se voit aujourd'hui rafler la vedette par un *Roi Lion* et tout ce que Broadway compte comme succès, nouveaux ou anciens, dans un genre de qualité souvent médiocre, où la danse, l'effet visuel l'emportent sur la pertinence des dialogues et la qualité de la musique. Cette saison, Sondheim aura d'ailleurs vécu un double échec : celui d'un spectacle délicieux, raffiné, *Putting It Together*, un *digest* cousu main de ses meilleures chansons, et le report de son prochain *musical*, *Wise Guys*.

Wise Guys devrait revenir bientôt à l'affiche, sous un autre titre, dans une autre production que celle prévue. Mais si ce spectacle devait connaître le sort de *Putting It Together*, ce serait la confirmation qu'à Broadway, hormis la reprise de quelques classiques des années 50, il n'est plus possible de fédérer pendant de longs mois un grand public autour d'un ouvrage d'une qualité exigeante. Car l'exigence et l'habileté sont bien la marque de tout ce que Sondheim a écrit, depuis son premier ouvrage, en 1954, *Saturday Night*, qui a connu, également cette saison, sa seule reprise depuis sa création, lors d'une série de représentations volontairement limitée (*limited run*) et que vient d'enregistrer le label Nonesuch. Dans le détail comme dans les grandes lignes, les ouvrages du compositeur et parolier ont une intelligence de facture, des paroles brillantissimes, une harmonie subtile, ainsi qu'un style qui n'appartient qu'à lui-même si celui-ci se révèle matiné d'influences diverses (la musique française, Copland, Prokofiev, Britten, et quelques modèles *made in* Broadway, bien entendu) au sein desquelles le minimalisme et la répétition occupent une place singulièrement audible (Sondheim n'hésite pas à parler de

Steve Reich comme d'un « héros de la musique »).

Le talent le plus saillant de Stephen Sondheim est probablement sa capacité à développer à l'infini à partir d'un matériau très simple (c'est, rappelons-le, l'essence même du minimalisme), ainsi qu'il l'a montré dans de nombreuses chansons ou scènes dans lesquelles les personnages semblent converser en musique tout en s'inscrivant dans un cadre polyphonique et rythmique dont la clarté cache le plus souvent des trésors d'invention. Cette capacité est particulièrement frappante dans des chansons où l'élément rythmique prend des complexités rarement atteintes ailleurs – et redoutées des interprètes : la drolatique *Instructions au public* en est un exemple célèbre mais plus encore les chefs-d'œuvre moins connus que sont les chansons de *Pacific Overtures* (1976), en particulier *Poems* et le quatuor vocal *Someone in a Tree* qui sont probablement l'exemple de ce qu'on a fait de plus austère pour Broadway.

Mais Sondheim est aussi l'auteur heureux et riche de quelques tubes planétaires, dont l'ineffable *Send in the Clowns*, à l'origine une chanson douce-amère et sèchement désespérée, prévue pour une comé-



Au moment où « *Le Roi Lion* » et des productions de qualité médiocre triomphent à Broadway, le dernier spectacle de Stephen Sondheim, « *Wise Guys* », a dû être reporté : « Aujourd'hui, Broadway n'est qu'une affaire de gros sous. »

KARSH OF OTTAWA/CAMERA PRESS/IMPRESS

dienne ne sachant pas chanter, devenue, incarnée par les gosiers sensuels de Frank Sinatra ou Sarah Vaughan, une ballade languide pour *cocktail bar*, alors que sa vraie nature est certainement à l'image de ce qu'en fait Angela Lansbury dans l'enregistrement pris sur le vif pour le disque *A Stephen Sondheim Evening* (RCA). *Old Friends* est un refrain de fin de revue que chacun connaît sur le bout des lèvres, avec la voix de Liza Minnelli dans l'oreille – *The Ladies who Lunch*, parfait emblème du style ironiquement dévastateur de Sondheim, a été enregistré par Barbra Streisand et Blossom Dearie, les deux se situant à l'opposé stylistique de la créatrice du rôle, dans *Company* (1970), l'explosive Elaine Strich, bourgeoise au bord de la crise de nerfs.

RÉACTIONS IMPRÉVISIBLES

La plupart des *musicals* de Sondheim présentés à Broadway (sans compter leurs reprises londonniennes ou new-yorkaises) ont connu le succès, à l'exception de *Anyone Can Whistle* (1964), fermé après neuf représentations, *Merrily We Go Along* (1976, seize représentations), *Assassins* (1990, 73 représentations), *Pacific Overtures* (1974, 193 représentations) ou *Passion*

(1994, 280 représentations). En revanche, *A Funny Thing Happened on The Way to the Forum* (1962) connut 964 représentations, *Company* (1970), 690, *Follies* (1971), 522, *A Little Night Music* (1973), 601, *Sweeney Todd* (1979), 558, *Sunday in the Park with George* (1984), 540, *Into the Woods* (1987), 764.

Curieusement, *Company*, qui était le premier *musical* non narratif présenté à Broadway, a connu un beau succès alors que *Merrily We Go Along*, où Sondheim intègre beaucoup des « lieux communs » de la comédie musicale et même, fait rarissime, de la danse, a laissé le public parfaitement indifférent. Mais Sondheim semble n'être jamais le même, changeant volontiers de style en fonction du sujet, ce qui a pour résultat de provoquer des réactions imprévisibles chez les spectateurs. Aujourd'hui, Sondheim est à la croisée des chemins. Avec la création prochaine de *Wise Guys*, ce début de siècle dira si le *musical* pratiqué avec science et raffinement sera une curiosité désuète ou si Broadway aura encore la capacité d'entendre la voix singulièrement riche et profonde d'un compositeur que beaucoup n'ont pas tort de qualifier de génie.

R. Ma.

Stephen Sondheim, auteur et compositeur

« Je n'écris pas pour des voix mais pour des personnages »

« Vous avez déclaré, dans un des rares entretiens que vous avez accordés, que Broadway était fini.

– Je crois véritablement, en effet, que Broadway, et la culture musicale américaine en général, vont vers le bas et deviennent de plus en plus stupides. Les gens manquent d'éducation, d'habitudes culturelles. Il est devenu aujourd'hui presque impossible de monter un spectacle où il n'y ait pas de danse, d'action, de spectaculaire.

– C'est ce dont semble avoir souffert votre spectacle *Putting It Together*, qui n'a tenu que trois mois sur Broadway ?

– Le public qui y a assisté a pris, je crois, beaucoup de plaisir, mais la critique n'a pas pensé la même

chose... Je ne lis pas les critiques, mais le *New York Times*, à lui seul, a encore le pouvoir de vider ou remplir les salles. Ce type de spectacles devrait aujourd'hui être donné en dehors des soucis de rentabilité. Je crois que pour que de jeunes auteurs et compositeurs puissent travailler dans le domaine de la comédie musicale, il faudrait que l'Etat subventionne les réalisations les plus ambitieuses. Aujourd'hui, Broadway n'est qu'une affaire de gros sous.

– Quelle est la situation à Londres, où l'on aime vos œuvres, contrairement à Paris, qui continue d'ignorer ce type de spectacles ?

– Le public londonien est infiniment plus cultivé que le public

new-yorkais. Le problème de la langue est crucial, et c'est la raison pour laquelle, je pense, les Français restent indifférents à la comédie musicale américaine, à l'exception de *musicals* où le texte n'a pas d'importance. Je le regrette car je suis un grand amoureux de la musique française, en particulier de Ravel.

– Vous n'orchestrez pas vous-même votre musique. Comment l'imaginez-vous lorsque vous l'écrivez ?

– J'écris ma musique sur quatre portées, avec des indications, naturellement. Mais, vous savez, personne n'orchestre sa propre musique pour Broadway parce que les castings se font juste avant les répétitions : si j'ai imaginé un rôle pour une basse et que l'artiste qui convient au personnage est un ténor, il me faudrait alors tout changer. Lorsqu'on modifie la tonalité d'un ton ou deux, cela ne change pas la couleur de l'orchestre, mais lorsqu'il faut transposer d'une tierce ou plus, tout est à refaire ! C'est ce qui s'est passé pour *Sunday in the Park with George*. J'avais pensé à un baryton-basse pour George et à un soprano assez lyrique pour Dot, et il s'est avéré que nous avons engagé Mandy Patinkin, qui est ténor, et Bernadette Peters, qui n'est pas précisément un soprano aigu. Je crois que seul Kurt

Weill a orchestré ses *musicals* en obtenant de savoir à l'avance pour qui exactement il écrivait.

– Aimez-vous entendre vos œuvres interprétées par un grand orchestre et des voix lyriques, comme c'est le cas pour *Sweeney Todd*, donné au New York Philharmonic ?

– Beaucoup. Mais, comme je n'écris pas pour des voix mais pour des personnages, je peux aussi bien être séduit par un chanteur d'opéra que par une actrice sans grands moyens vocaux. C'est l'expression, l'engagement qui comptent.

– Vous avez souvent dit votre admiration pour Steve Reich. On trouve dans votre musique de nombreux caractères de type minimaliste. Est-ce un hasard ou une influence ?

– A vrai dire, je pense que nous avons à une certaine époque cherché dans la même direction, notamment vers la musique d'Extrême-Orient. Lorsque j'ai travaillé à *Pacific Overtures* (1974), j'ai étudié la musique japonaise et le résultat de cette recherche est assez manifeste en effet dans cette partition, mais on le trouve aussi, je crois, dans *Sunday in the Park with George*.

– John Adams a écrit une sorte de comédie musicale, *I Was Looking at the Ceiling and Suddenly I*

Saw the Sky, qui semble vous devoir beaucoup. La connaissez-vous ?

– Je ne l'ai entendue que sur disque. C'est une œuvre magnifique. Si cette musique me doit quelque chose ce n'est pas à moi de le dire, mais quoi qu'il en soit j'en serai très heureux. Mais voilà bien une œuvre typiquement immontable à Broadway.

– Vous êtes aussi réputé pour la qualité de vos textes que pour celle de votre musique. Les concevez-vous séparément ?

– Non, c'est un processus où les deux activités avancent de pair. Ce n'est pas possible autrement. D'ailleurs, à l'exception de quelques pièces de circonstance, je n'écris pas d'airs ou de chansons en dehors d'un projet dramatique. Mon univers est celui du théâtre et des situations dramatiques entre personnages.

– La création de *Wise Guys*, votre dernier ouvrage, a été annulée.

– Oui, pour des raisons de mise en scène. Cela ne marchait pas et nous le représenterons, avant le printemps prochain, dans une autre production signée Harold Prince, avec qui j'ai naguère beaucoup travaillé. »

Propos recueillis à New York par Renaud Machart

QUINZAINE DES REALISATEURS CANNES 1999
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DU FILM DE PARIS 2000

TOUCHER
GOÛTER
SEN

LES CINQ SENS

UN FILM DE JEREMY PODESWA

MARY-LOUISE PARKER
PASCALE BUSSIÈRES
MARCO LEONARDI
NADIA LITZ
DANIEL MACIVOR
MOLLY PARKER
GABRIELLE ROSE
PHILIPPE VOLTIER

PREMIÈRE
SORTIE LE 10 MAI

« Sweeney Todd », un chef-d'œuvre du XX^e siècle

NEW YORK
de notre envoyé spécial

C'était à l'Avery Fischer Hall, la vaste salle de concert de l'Orchestre philharmonique de New York, du 4 au 6 mai. Là où, voilà quinze ans, le même glorieux orchestre avait prêté sa sonorité rutilante à une représentation semi-scénique de *Follies*, enregistrée sur disque, filmée pour la télévision, documentarisée par une équipe de télévision de la BBC, et surtout interprétée par une incroyable brochette de stars ayant toujours chanté la musique et les textes de leur cher Sondheim. Pour ses soixante-dix ans, New York a offert à son prodige le luxe d'une distribution et d'une orchestration (signée Jonathan Tunick, le collaborateur habituel de Sondheim) somptueuses de son *Sweeney Todd* de 1979, un « thriller musical » sanglant et cannibale d'après un mé-

lodrame victorien de Christopher Bond, qui fait hurler de rire avant de sombrer progressivement dans une atmosphère des plus grinçantes.

De toutes les œuvres pour la scène de Sondheim, c'est certainement celle qui se rapproche le plus d'un opéra. L'originalité du projet du New York Philharmonic consistait en la distribution des rôles pour moitié à des voix de type Broadway (Patti Lupone, Davis Gaine, Audra McDonald, Neil Patrick Harris) et pour l'autre à des chanteurs d'opéra (Bryn Terfel, Paul Plishka, John Aler, Heidi Grant Murphy). Bryn Terfel ayant dû annuler, le couple vedette s'est donc retrouvé tenu par deux stars de Broadway, George Hearn et Patti Lupone. Fidèle interprète des ouvrages de Sondheim, Hearn n'est plus tout jeune, mais sa technique et la richesse de sa voix de

baryton-basse sont restées parfaites. A ses côtés, Patti Lupone reprend le rôle créé par Angela Lansbury. Elle y met la même verve pliante (le public croule de rire devant ses mimiques et ses effets de voix dans les dialogues) et chante avec une perfection de mise en place ahurissante. C'est d'ailleurs la caractéristique de la soirée, mise en espace avec un professionnalisme à l'Américaine par Lonny Price, dirigée par un Andrew Litton impeccable. On savait que *Sweeney Todd* était une des grandes réussites de Sondheim et de la comédie musicale américaine ; on sait maintenant que c'est un chef-d'œuvre de la musique du XX^e siècle, tous genres confondus. Le public new-yorkais, délirant d'enthousiasme, semblait n'en n'avoir jamais douté.

R. Ma.

La « rock'n'roll attitude » des Pretty Things

Passage éclair en France du groupe britannique qui embrasa les années 60

« **NOUS N'AVONS jamais renoncé.** » Ces quelques mots de Phil May, chanteur et harmoniciste, résument le credo des Pretty Things, le groupe qu'il a cofondé avec le guitariste Dick Taylor en 1963. En bientôt quarante ans de carrière, la formation britannique a aligné quelques perles devenus des classiques du rock, une dizaine d'albums dont le mythique *S. F. Sorrow*, une légende faite d'arnaques diverses et de rendez-vous manqués avec le statut éphémère de stars. Par-dessus tout, il y a, intacte, cette vérité au contact de la scène, cette mise à nu vitale. Cela s'appelle la *rock'n'roll attitude* et les Pretty Things en sont probablement les plus authentiques démenteurs, dans sa version sauvage et rageuse.

« *Nous avons joué partout, ajoute Phil May. Parfois juste quelques concerts dans l'année, à d'autres moments on avait pas le temps de voir le jour. Nous avons même enchaîné trois concerts en Allemagne, en Suède et au Danemark en une nuit de tempête, dans les années 60 ou 70. Le concert à peine terminé, on sautait dans une voiture, puis dans l'avion, puis une voiture, puis la scène, etc. Et plus on allait au Nord, plus il neigeait. Nous étions tellement certains de mourir, comme Buddy Holly, que nous avons vidé les bouteilles d'alcool achetées au duty free. A 3 heures du matin, on s'est retrouvé dans un club, incapables de tenir debout. De toute manière, après quatre morceaux il y a eu des bagarres...* » Sexe, un peu, drogue, beaucoup, rock'n'roll, à la folie.

Dans les années 60, les Pretty Things étaient ceux qui avaient les cheveux les plus longs, ceux que la BBC interdisait quasi systématiquement

d'antenne, ceux qui absorbaient le plus de substances illégales et d'alcool. Quand la plupart des groupes du royaume, nourris au rock'n'roll des origines et au blues s'efforcent de blanchir leurs influences pour ne pas effrayer la classe moyenne, les Pretty Things, comme les Animals d'Eric Burdon, les Them de Van Morrison ou les Small Faces de Steve Marriott mettent en avant la part de rhythm'n'blues de leur musique, plus rude, plus rugueuse. Lors de la vague punk, ce sont ces groupes-là qui échapperont à l'anathème des nouveaux enrégés.

PUBS, CLUBS, HANGARS...

« *On nous présente souvent comme des révoltés permanents, s'amuse Phil May, mais les managers, les responsables de maison de disques nous disaient d'enregistrer un hit tous les trois mois, de faire le tour des télévisions et des radios pour le vendre et on y allait parce qu'au bout on te dit qu'il y aura la gloire et l'argent.* »

Discographie

La plupart des albums des Pretty Things ont été réédités en CD par la compagnie Snapper Music en 1998 et 1999, avec l'autorisation du groupe et l'ajout de faces B de 45 tours ou d'inédits.

● **Albums disponibles.** *The Pretty Things* (enregistré en 1965), la version CD comprend une partie vidéo ; *Get The Picture ?* (1966), la version CD comprend une partie vidéo dont un extrait de concert filmé en 1965 ; *Emotions* (1967) ; *S. F. Sorrow* (1968), le groupe a réenregistré une version de ce premier opéra-rock en 1998 dans



SNAPPER MUSIC

Les Pretty Things 2000, six tueurs échappés du film de Quentin Tarantino, « Reservoir Dogs », en route vers Eurodisney. De gauche à droite : Wally Waller (basse), Dick Taylor (guitare), Phil May (chant, harmonica), John Povey (claviers), Skip Allan (batterie) et Frank Holland (guitare).

En Europe, les Pretty Things jouent partout, au fond des pubs et des clubs, dans des hangars, des palais des sports, des festivals... Mal entourés, ils ratent le passage vers la reconnaissance américaine que les Beatles, les Rolling Stones ou les Who vont emprunter. Alors se retrouver aujourd'hui dans l'un

des studios Abbey Road sous le titre *Resurrection* ; *Parachute* (1970) ; *Savage Eyes* (1974) ; *Silk Torpedo* (1975) ; *Rage Against Beauty* (1999).

● **A paraître fin mai.** *Freeway Madness* (1972) ; *Crosstalk* (1981) ; *S. F. Sorrow* et *Parachute* seront réédités avec un nouveau mastering à cette occasion.

● **Compilations.** *Get a Buzz* (Fontana, paru en 1992), vingt-cinq titres extraits des trois premiers albums ; *Latest Writs* (paru en 2000), quinze titres de 1965 à 1974.

des clubs du parc Disneyland Paris lors de leur venue éclair en France n'est rien d'autre qu'une nouvelle péripétie ironique. Et pour qui trouverait que cela est fort peu rock'n'roll, Phil May aura un sourire et un regard qui mettront fin à toute remise en question.

Si le milieu des années 70 n'est pas la période la plus glorieuse du groupe, c'est aussi à ce moment-là que le marché américain semble ouvert. Après le rock basique des débuts, la période psychédélique, le groupe vire vers le rock formaté pour les radios, teinté d'un reste de provocation qui passe plus par l'aspect extérieur des membres du groupe. « *On avait les cheveux bouclés, des pantalons moulants, c'était la vague du rock glitter. On s'appelaient les Pretty Things, les précieuses, ça réveillait toujours des trucs homophobes. La police nous suivait dans les loges pour vérifier que l'on n'allait pas faire des trucs de pervertis et de dégénérés drogués.* »

« CE SERAIT PATHÉTIQUE »

En costumes noirs, cravates noires, lunettes noires et chemises blanches, les Pretty Things de l'an 2000 semblent sortis du film *Reservoir Dogs*, un peu comme si Harvey Keitel avait six doubles. Pour des raisons contractuelles, le groupe n'a pu enregistrer durant près de vingt ans (*Cross Talk* date de 1981 et *Rage Before Beauty* de 1999), ni exploiter à son bénéfice ses premiers enregistrements. Ce qui n'a pas aidé la formation à conquérir les marches du succès. Rétrospectivement, c'est peut être cela qui les a maintenus soudés (en dépit d'allers et retours plus ou moins longs hors du groupe). Le groupe est presque redevenu celui des débuts (avec May et Taylor, John Povey est aux claviers, Wally Waller à la basse, Skip Allan à la batterie, seul nouveau venu, le guitariste Frank Holland), « *mais*

ce ne sont pas six types un peu fatigués qui se retrouvent pour regarder leur passé. Si on se mettait au rap ou à la techno, là ce serait pathétique parce que cela ne nous correspond pas ». En 1973, dans son album *Pin Ups*, consacré à ses héros du rock, David Bowie avait tenu à reprendre deux des hymnes du groupe, *Rosalyn* et *Don't Bring Me Down*. En concert, ils ont toujours cette étincelle, cette énergie des premiers jours qui vaut au groupe l'indéfectible respect du public rock. « *Les plus jeunes pourraient être nos petits-enfants, les plus âgés venaient de naître lorsque nous sommes entrés dans ce grand cirque.* »

Sylvain Siclier

★ **Concerts : Cinéma splendid, Lille, le 12 mai (tél. : 03-20-56-46-16) ; Billy Bob's-Disneyland Paris, Marne-la-Vallée (tél. : 01-60-45-72-10) ; Café musiques Luciole, Alençon, le 1^{er} juillet (tél. : 02-33-32-83-33).**

Lars von Trier face à Björk l'indomptable

STOCKHOLM
de notre correspondant

Colères, menaces, disparitions... Le tournage du dernier film de Lars von Trier, tel que décrit par le quotidien danois *Berlingske Tidende*, a dérapé plus d'une fois et il s'en serait fallu d'un rien pour qu'il ne capote complètement. *Dancer in The Dark* doit être présenté en première mondiale lors du Festival de Cannes, où il sera en compétition. A l'affiche de cette comédie musicale, nouveau genre pour le réalisateur danois, deux femmes : Catherine Deneuve, actrice on ne peut plus confirmée, et son antithèse, Björk. La volcanique chanteuse islandaise ne se contente pas d'incarner le rôle principal, elle a aussi composé la musique du film.

« *Je me sens parfois comme un dompteur* », avait déclaré Lars von Trier, devant la presse en juin 1999, en évoquant le tournage alors en cours. Venant d'un réalisateur connu pour ses phobies et ses obsessions, ces propos laconiques ne pouvaient pas relever de la seule boutade à dessein publicitaire. Les indiscretions publiées le 2 mai par le journal danois, d'ordinaire bien informé, le confirment. A l'en croire, les rapports entre l'auteur des *Idiots* et la chanteuse mutine n'ont pas tardé à se dégrader. Célèbre en Islande depuis une vingtaine d'années, Björk, qui n'en a que trente-quatre, n'a jamais tourné dans un long métrage et n'en fait souvent qu'à sa tête. Angoissé et maniaque dans le moindre détail, Lars von Trier, lui, a une conception très particulière de la direction d'acteurs.

A l'été 1999, raconte le journal, le Danois invite l'Islandaise dans sa maison de vacances et « *cherche à l'hypnotiser, afin qu'elle puisse entrer dans l'âme de son personnage, Selma* ». La chanteuse n'apprécie pas du tout et « *accuse von Trier de manipuler son sub-*

conscient ». Elle n'en prend pas moins son rôle très à cœur, trop peut-être, en tout cas sans la distance d'une actrice professionnelle. Elle s'effondre à trois reprises, refuse par moments de tourner. La tension monte avec von Trier, qui fracasse deux écrans de contrôle. Elle se fait porter malade pour sept jours, avant de s'en prendre aux costumes, qu'elle déchire avec ses dents, et de disparaître, pieds nus.

MASQUES EN CAOUTCHOUC

Contaminée par la nervosité ambiante digne de *Festen*, le film d'un autre Danois, Thomas Vinterberg, Catherine Deneuve ne cherche pas moins à « *distraindre* » Lars von Trier, poursuit le journal. A la maison de production du Danois, Zentropa, on s'inquiète. Cent millions de couronnes (13,4 millions d'euros) ont été investis dans le film et la faillite guette s'il tombe à l'eau. On imagine comment remplacer la jeune diva islandaise. « *Des masques en caoutchouc du visage de Björk sont fabriqués...* » Au bout de quatre jours, elle réapparaît sur le plateau, flanquée d'un conseiller et d'un avocat : elle veut abandonner et rentrer à Reykjavik.

Son entourage réussit à l'en dissuader. Zentropa n'a pas d'autre choix que d'accepter les exigences de la chanteuse, qui réclame un droit de regard sur tous les passages du film contenant sa musique. Si le tournage peut s'achever, laborieusement, écrit *Berlingske*, il fallut attendre le week-end du 1^{er} mai pour arracher l'ultime feu vert de l'Islandaise, alors que le film aurait dû être prêt le 1^{er} février. Commentaire de l'impresario de Björk, Scott Rodgers, cité par le journal : « *Lorsque deux créateurs se défient, il est naturel que des conflits surgissent.* »

Antoine Jacob

Le Festival de Cannes et « Le Monde » s'interrogent sur « Le cinéma à venir »

EN PRÉLUDE au Festival international du film de Cannes, dont la cérémonie d'ouverture aura lieu le mercredi 10 mai au soir, le Festival organise avec *Le Monde* un colloque international sur le thème : « *Le cinéma à venir* ». Placés sous la présidence d'Isabelle Huppert, les débats seront animés par Alexandre Adler, éditorialiste associé au « *Monde* ». Ils réuniront, les 9 et 10 mai, une trentaine de cinéastes du monde entier, des artistes et des intellectuels. Invités à réfléchir en commun aux incidences des mutations technologiques et économiques sur la création cinématographique, les participants s'interrogeront également sur les possibilités artistiques futures du cinéma au début

d'un siècle annoncé comme celui de la « *civilisation de l'image* ».

Appartenant à toutes les générations, venus de toutes les régions du monde, représentatifs des approches artistiques les plus variées, les cinéastes invités sont : Catherine Breillat, Youssef Chahine, Luc et Jean-Pierre Dardenne, Brian De Palma, Atom Egoyan, Abbas Kiarostami, Kiyoshi Kurosawa, Sidney Lumet, Samira Makhmalbaf, Tonie Marshall, Sam Mendes, Murali Nair, Youssi Nasrallah, Manoel de Oliveira, Idrissa Ouedraogo, Jean-Paul Rappeneau, Marc Recha, Walter Salles, Abderrhmane Sissako, Valérie Todorovski, Thomas Vinterberg, Paolo Virzi, Wim Wenders, Edward Yang, Erik Zonca.

Ils dialogueront avec des créateurs d'autres disciplines – l'écrivain Nadine Gordimer ; l'essayiste Jacques Attali ; le metteur en scène Jacques Lassalle ; le directeur du Festival de Salzbourg, Gérard Mortier – ainsi qu'avec des observateurs de la vie culturelle : le président du Comité national d'éthique, Didier Sicard ; le président de l'université de Tokyo, Shigehiko Hasumi ; le PDG de France Télévision, Marc Tessier ; le directeur général de la société informatique ASCII, Kazuhiko Nishi. Ouverts le mardi 9 mai par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, les débats seront clos le 10 par le premier ministre, Lionel Jospin.

Bilan décevant pour le concert gratuit au Champ-de-Mars

LE CONCERT de l'Orchestre symphonique de Boston et de l'Orchestre de Paris, sous la direction du chef d'orchestre japonais Seiji Ozawa, avec la participation exceptionnelle du ténor italien Andrea Bocelli, proposé gratuitement au Champ-de-Mars, le 5 mai au soir (*Le Monde* du 5 mai), n'a pas attiré la foule escomptée malgré la volonté d'inviter les Parisiens « *à faire la fête autour d'un programme classique à la portée de tous* » : soixante mille personnes selon la préfecture de police, trois fois plus selon les organisateurs (Mairie de Paris et Mission Paris 2000), qui avaient prévu jusqu'à 500 000 spectateurs. Pour la première fois en Europe, près de 600 exécutants, musiciens et choristes, se sont retrouvés pour un finale sur une mégascène protégée par un dôme qui semblait servir de socle à la tour Eiffel. Andrea Bocelli a chanté notamment des œuvres de Puccini, Franck et Verdi, accompagné par le chœur de l'Orchestre de Paris, avant l'*Ave Maria* de Schubert. Seiji Ozawa avait également choisi le finale de la 9^e *Symphonie* de Beethoven. – (AFP)

Arts premiers

les éditions de la Réunion des musées nationaux

Cédérom
Chefs-d'œuvre et civilisations
Afrique Asie Océanie Amériques
coproduction RMN / le musée du quai Branly / Carré Multimédia
249 F (37,98 €)
diffusion Seuil

Catalogue
Sculptures
Afrique Asie Océanie Amériques
sous la direction de Jacques Kerchache
460 pages
320 illustrations dont 270 en couleur
relié, 340 F environ
(53,36 €)
diffusion Seuil

Claudia Cardinale dans « La Vénitienne » ou la fragrance exquisite de la violette

Adaptation de René de Ceccatty d'une pièce anonyme du XVI^e siècle. Une belle surprise

Claudia Cardinale choisit pour revenir en France de jouer *La Vénitienne*, une pièce anonyme du XVI^e siècle. L'histoire est simple, celle de ces amours

brèves et sans lendemains. Un bel étranger débarque à Venise et cède aux avances de deux charmantes jeunes femmes, dont l'une est veuve, qu'il

a rencontrée dans une église. Puis il repart. Il s'agit d'aimer, d'enlacer et même d'étreindre sans gêne ni indécence, l'élan de la grâce emporte tout.

LA VÉNITIENNE, par un auteur anonyme du XVI^e siècle. Adaptation René de Ceccatty. Mise en scène de Maurizio Scaparro. Avec Claudia Cardinale, Catherine Allégret, Marcel Maréchal, Emmanuel Lemire, Valérie Moreau.

THÉÂTRE DU ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES. 2 bis, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris 8^e. Métro Franklin-D.-Roosevelt ou Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-95-98-10. Mercredi, jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30. Mardi à 19 h 30. Dimanche à 15 heures. Durée 1 h 50 sans entracte. Places 50 à 190 F.

Claudia Cardinale choisit, pour monter sur la scène d'un théâtre, deux idées heureuses : la France et une pièce anonyme.

La France, c'est un sourire aux lèvres, l'actrice Claudia Cardinale apparut, la toute première fois, dans un film français. Elle vivait en Tunisie ; un cinéaste, Jacques Baratier, tournait là-bas un film, *Goha le Simple* ; elle y tint

le premier de ses rôles. Et une pièce anonyme, c'était jouer de bonheur : un mordu de l'anonymat, au XVIII^e siècle, Antoine Alexandre Barbier, disait que les œuvres anonymes sont les plus vraies, les plus naturelles, des enfants du dimanche ; il disait : « *C'est le parfum de la violette qui s'envole tout pur de l'herbe.* » Eh bien ! cette *Vénitienne* qu'est venue nous jouer Claudia Cardinale, c'est cela, juste cela.

C'est aussi libre, aussi nu, qu'une feuille de figuier, de laurier, dessiné d'un trait par Matisse, ou par un grand peintre comme lui. Un presque rien de scènes, qui s'accrochent sans couture. Un presque rien de paroles, comme des coups de brise qui relancent le moulin. Et quand même quelques gestes, puisqu'il s'agit d'aimer, de s'enlacer, carrément de s'étreindre, à vue, mais là aussi c'est la violette de notre Antoine Alexandre. Ni gêne ni indécence. L'élan de la grâce emporte tout.

L'action ? Un beau ténébreux, la jeunesse, un étranger, débarque un matin à Venise. Il y aperçoit, à

l'instant, une femme charmante, sans doute sur le banc d'une église (les églises furent longtemps un lieu de chasse préférentiel pour les dames et les messieurs d'une libido à l'aventure, Bossuet avait même, à Versailles, mis le holà, et interdit du même coup le tabac pendant les offices). Dans ladite église de Venise, San Salvatore ou San Stefano, ou une autre, la femme charmante n'a pas les yeux dans sa mantille : elle a, d'un vif regard ciblé, évalué le jeune homme.

D'UNE VIE FOLLE

Mais une veuve, bien jeune, et de toute beauté, « se recueillait » là, elle aussi. Et les deux femmes vont s'arracher la praline du beau ténébreux, envoyant leurs gens de maison lui intimant des rendez-vous. Il cède, tout feu tout flamme, à la veuve, qui est un trésor de tendresse, de caresses, d'esprit, d'envoûtement. Il cède ensuite à la première, moins fervente, pour avoir la paix. Et il reprend le bateau. *La Vénitienne* n'est rien de plus que ces temps brefs, sans lendemain. Mais c'est d'un trait si clair, si in-

tuitif, et, étrangement, d'un cœur si généreux, que cette esquise est une grande chose, qui fait songer beaucoup, et longtemps.

Le texte français de René de Ceccatty, frais filtré comme de l'eau de roche, et d'une vie folle, est pour beaucoup dans cette surprise. En va-et-vient bénévole qui « dispatche » les rendez-vous, Marcel Maréchal est éblouissant de verteur, de vigueur, et Catherine Allégret, dans le même emploi de proximité, est très bien aussi. Claudia Cardinale donne à la soirée une charge de poésie d'une rare intensité, elle a le charme d'une fée, d'une rose, d'un fruit, elle est d'un art singulier qui efface toutes les retouches, elle est le Diable en personne, à ses heures. Par l'absence de tout procédé, elle atteint, elle aussi, la fragrance exquisite de la violette. Claudia Cardinale loin des grandes salles noires. Claudia Cardinale anonyme. Jean Cocteau disait qu'il n'avait, de toute sa vie, reçu qu'une lettre anonyme, et qu'elle était signée.

Michel Cournot

« Le Courage de ma mère » desservi par une mise en scène trop didactique

LE COURAGE DE MA MÈRE, de George Tabori. Mise en scène : Claude Yersin. Avec Nathalie Bécue, Alain Libolt, Dominique Massa, Yves Prunier.

THÉÂTRE DE L'AQUARIUM, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^o : Château-de-Vincennes (puis navette). Tél. : 01-43-74-99-61. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. 50 F (7,62 €) à 130 F (19,82 €). Durée : 1 h 35. Jusqu'au 21 mai. Le texte de la pièce est publié aux éditions Théâtrales (77 p., 84 F, 12,81 €).

Un jour de l'été 1944, à Budapest, la mère de l'écrivain et metteur en scène George Tabori a mis sa robe noire, ses gants blancs, son chapeau et son étoile jaune. Elle a pris son sac à main, et elle est sortie pour aller jouer au rami avec sa sœur. Des policiers l'ont arrêtée. Ils l'ont emmenée à la gare, où quatre mille juifs étaient rassemblés, en partance pour Auschwitz. Le train est parti, il a roulé pendant des heures, puis il s'est arrêté à la frontière polonaise. La mère de George Tabori s'est retrouvée avec ses compagnons dans une fabrique en ruine, où un officier

allemand devait faire un recensement. Elle a rencontré un homme qu'elle connaissait, un ami de son mari, un peu fou, qui lui a dit qu'une femme aussi distinguée qu'elle n'avait rien à faire ici ; qu'elle devait protester, exiger d'être libérée immédiatement.

L'homme a poussé la mère de George Tabori dans la cour où se trouvait l'officier allemand. Elle est allée le voir, elle lui a dit que son mari et elle avaient un passeport de la Croix-Rouge, mais qu'elle ne pouvait pas le présenter, parce que son mari l'avait sur lui et qu'il était en prison. Elle a dit aussi qu'elle était sortie pour aller jouer au rami avec sa sœur, épileptique, qu'elle ne pouvait pas lui refuser cette consolation du rami.

ELLE A D'ABORD JOUÉ AU RAMI

L'officier l'a écoutée. Il a demandé à des soldats de la mettre dans le train qui rentrait à Budapest, et de lui servir un repas chaud. Le soir, la mère de George Tabori s'est retrouvée à la gare de son départ. Elle a pris le tram, elle est allée chez sa sœur, qui a demandé pourquoi elle arrivait si tard. Elle n'a pas répondu tout de suite. Elle a d'abord joué au rami.

George Tabori a mis cette histoire vraie dans

une pièce qu'il a écrite en 1979. Lui-même est né à Budapest en 1914. Son père et une grande partie de sa famille sont morts dans les camps. Il a vécu en Angleterre, au Proche-Orient, aux États-Unis où il a rencontré Brecht, pendant la seconde guerre mondiale, puis en Allemagne et en Autriche, où il a cessé d'écrire et de mettre en scène. En France, George Tabori n'est pas connu à la hauteur de son importance. C'est un homme dont la vitalité semble aussi indestructible que l'humour. En lisant *Le Courage de ma mère*, on rit jaune. Ce n'est pas le cas quand on assiste à la pièce mise en scène par Claude Yersin. Tout est illustré, expliqué, imagé : Lagarde et Michard au théâtre (valises, fumigènes, train miniature et compagnie...). Du vieux art, qui croit rendre la vie en l'imitant. Les comédiens ne sont pas en cause. Ils sont bons. A un moment pourtant, l'imagerie s'efface : quand la mère se retrouve dans le train du retour et que l'officier allemand lui explique pourquoi il l'a sauvée, il n'y a sur le plateau que deux fauteuils et deux comédiens, dont Nathalie Bécue, magnifique Mère Courage. Alors le théâtre advient. Enfin.

Brigitte Salino

La musique de Daniel Augusto D'Adamo ne séduit qu'avec l'électronique

LES RENDEZ-VOUS D'Aujourd'hui. DANIEL AUGUSTO D'ADAMO : D'Ombra I. Coeli et terrae (création). D'Ombra II. Voices. IVAN FEDELE : Mixtim. Pierre Dutrieu (clarinette basse), Vincent David (saxophone basse), Didier Meu (contre-basse), Ensemble Court-Circuit, Pierre-André Valade (direction). Radio France, le 6 mai.

Le 9 octobre 1999, lors d'un mémorable passage des Percussions de Strasbourg à Radio France, un premier contact avec la musique de Daniel Augusto D'Adamo nous avait donné envie d'écouter d'autres œuvres de ce jeune compositeur d'origine argentine. Formé en France au Conservatoire national supérieur de Lyon, dans la classe de Philippe Manoury, puis à l'Ircam, avec Tristan Murail, il est aujourd'hui pensionnaire de la Villa Médicis à Rome. Le concert quasiment monographique proposé par l'ensemble Court-Circuit arrive donc à point nommé.

Il confirme d'abord que Daniel Augusto D'Adamo (né en 1966) sait combiner l'inouï et le familier avec beaucoup de naturel. *D'Ombra I*, pour clarinette basse et dispositif électro-acoustique en temps réel, est le théâtre d'échanges entre le soliste (Pierre Dutrieu, visiblement rompu à la technique du jeu avec couteur) et l'ordinateur. Une véritable interaction détermine de multiples allers-retours dans l'espace et s'accompagne d'une subtile poésie à même de surmonter le handicap

formel du découpage systématique par séquence. Mais, sans électronique, le principe de doublement cher à D'Adamo tourne court. *Coeli et terrae* (création) ne dépasse pas le stade anecdotique du fruste corps-à-corps de deux instruments volumineux et sacrifie même à des clichés bruitistes (souffle du saxophone basse, rabassement du bois de la contre-basse) qui désamorcent l'écoute.

D'Ombra II, pour un ensemble d'une quinzaine d'unités, souffre d'une semblable maladresse dans l'adaptation de procédés connus (le travail sur le spectre des sons) et se déploie par laborieuses convulsions jusqu'à une coda maniériste qui voit la plupart des musiciens (et leur chef !) saisir de petits accessoires avec un relatif bonheur. *Mixtim*, élégant septuor – trois bois, trois cordes et un piano – de l'Italien Ivan Fedele (né en 1953), présente deux points communs avec *D'Ombra II* : la tendance à garder le meilleur pour la fin, lorsque la mixité théorique des sources devient mixture authentique de timbres ; le fait de se ranger à un certain conformisme contemporain (élaboration de fuseaux sur une note répétée, usage des cordes pincées du piano, d'ailleurs pas toujours réussi par l'interprète). Conformisme qui s'étend à de l'académisme (spectral) pour D'Adamo avec *Voices*, dont le dépiement, plus sophistiqué que dans l'autre pièce pour ensemble, n'en est pas moins anonyme.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Autoportraits d'auteurs
Sous l'intitulé « Autoportraits d'auteurs », le Petit Odéon a donné une carte blanche à Gildas Milin pour dessiner, au fil de quatre soirées, les contours du pays imaginaire où une œuvre s'enracine. Ainsi, le jeune auteur (de talent), né en 1968, venu par hasard au théâtre, après avoir étudié les arts plastiques, abordera le thème du bonheur : *Impossible* (le 9 mai), *Neutre* (le 10), *Possible* (le 11), *Possibles* (le 12). Les textes choisis sont de Theodor Adorno, Georges Bataille, Jean Genet, Kasimir Malevitch, Gildas Milin et... Astérix et Obélix et seront lus par Françoise Chevaillier, Sylvia Conti, Albert Delpy, Cyril Dubreuil, Philippe Frécon, Bruno Freysson, Annie Mercier, Juliette Rudent-Gilli, Damien Wittecka et Philippe Thibault (musicien).

Petit Odéon, place de l'Odéon, Paris 6^e. M^o Odéon. Du 9 au 12 mai, 18 heures. Tél. : 01-44-41-39-68. Entrée libre sur réservation.
Djeli Moussa Diawara & Bob Brozman
Inattendu, insolite et pourtant aussi clair qu'une évidence. Le dialogue entre la kora du Guinée Djeli Moussa Diawara et les guitares dobro et hawaïenne de son ami américain Bob Brozman est fertile, passionnant, ludique. Il réinvente le blues, voyage du désert à Madagascar, suggère des échappées de lumière, des sensations d'eau, des images de

ciels limpides. Les deux musiciens présentent le disque qu'ils viennent de réaliser en commun (*Ocean Blues*, Celluloid) et seront rejoints sur scène par le chanteur guitariste et joueur de shamisen japonais Takashi Kirayasu. *La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, 11^e. M^o Bastille. Le 9, 21 heures. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.*

DIJON

Rencontres internationales de théâtre
En onze ans, Dijon s'est hissé au premier rang des rendez-vous de printemps de la jeune création théâtrale européenne. La manifestation présente cette année une dizaine d'œuvres programmées dans divers lieux de la ville du 9 au 27 mai. Trois créations figurent au programme de cette édition : *Là où ça fait mal*, une forme de tragédie urbaine écrite par Christophe Pellet et mise en scène par Anastassia Politi ; *h Manifest[er]*, *cabaret politique*, sur la future « révolution » électronique du XXI^e siècle, d'après Christophe d'Hallivillée et Franck Laroze, mise en scène par Georges Gagneré ; *Pour ou contre un monde meilleur*, un spectacle en trois volets conçu et mis en scène par Benoît Lambert, qui soulève la volonté (ou non) de transformer le monde. *Théâtre national Dijon Bourgogne, 6, allée Cardinal-de-Givry (21). Tél. : 03-80-30-12-12. De 35 F à 80 F. Passeport week-end 150 F.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Laura
d'Otto Preminger, avec Gene Tierney, Dana Andrews. Américain, 1944, noir et blanc (1 h 28). VO : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Aperçus
de Philippe Grubézy, mise en scène de l'auteur. *Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Du 9 au 28 mai. Du mardi au samedi, 20 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. 50 F.*
Cendres de cailloux
de Daniel Danis, mise en scène de Hugues Massignat. *Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du 9 au 28 mai. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*
Les Européens
de Howard Barker, mise en scène d'Armel Roussel. *Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du 9 au 13, 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. 80 F et 140 F.*
Compagnies Emmanuel Grivet et Yann Lheureux
Partie remise. Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4^e. M^o Saint-Paul. Les 9, 10, 11, 12 et 13, 19 heures. Tél. : 01-42-74-06-44. 25 F.
Raghnat Manet
Chidambaram. Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 1^{er}. M^o Bastille. Les 9, 10, 12 et 13, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. 100 F.
Bill T. Jones
The Breathing Show. Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 9, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 190 F.
Compagnie Quat'Zarts
Catherine Berbessou : *Valser. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. M^o Châtelet. Du 9 au 13, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.*

Janet Amato, Hélène Marquié
Janet Amato : *Sous la lune, quel souffle anime la vase.* Hélène Marquié : *Danse pour Djuna Barnes. Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13^e. M^o Glacière. Le 9, 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. De 60 F à 90 F.*
La Mélodie française
Marie Devellereau (soprano), Daniel Mesguich (récitant), Jean-Louis Haguener (piano). *Autour d'Alfred de Musset : œuvres de Tosti, Gounod, Bizet, Delibes, Mompou, Debussy... Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 9, 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.*
Orchestre philharmonique de Radio-France
Œuvres de Debussy, Stravinsky et Berg.

CONCERTS

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
G. Pludermacher
Franz Liszt
| 21 mai < 15h

Laurence Equilbey
Chœur de chambre
Accentus
Brahms, Wolf,
R. Strauss, Schoenberg
21 mai < 16h30

M Porte de Pantin
01 44 84 44 84
SAMEDI 20 MAI - 11 H
MUSIQUE DE CHAMBRE À
L'OPÉRA-COMIQUE

STÉPHANE PETITJEAN, piano
LAURENT CLAIRET, comédien
IVAN GRINBERG, conseiller artistique
SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS
"FELLINI - CHAPLIN - HITCHCOCK"
sur une idée d'Eric Picard
HITCHCOCK/HERMANN
FELLINI/ROTA
CHAPLIN
RENSEIGNEMENTS
• 01 45 61 65 65 •
www.orchestredeparis.com

Auditorium
du Musée d'Orsay
Hans Zender
11 et 13 mai - 20h
Salome Kammer
Solistes de l'EIC
© 01 40 49 47 57

BON ANNIVERSAIRE MAESTRO
*L'Orchestre de Paris fête
le 70^e anniversaire de Lorin*
MERCREDI 10 MAI
JEUDI 11 MAI - 20 H
SALLE PLEYEL
LORIN MAAZEL direction
HAN-NA CHANG violoncelle
JOHANNES BRAHMS
PIOTR ILYITCH TCHAIKOVSKI
IGOR STRAVINSKI
MERCREDI 17 MAI - 20 H
SALLE PLEYEL
LORIN MAAZEL direction
ALEXANDER MARKOV violon
WOLFGANG SCHULZ flûte
HAN-NA CHANG violoncelle
LORIN MAAZEL



DE 90 F À 320 F - TARIF JEUNES : 50 F
RÉSERVATIONS
• 01 45 61 65 89 •
www.ticketcltc.fr

CONCERTS

Centre culturel Calouste Gulbenkian
51, av. d'Iéna - 75116 Paris
Jeudi 11 mai - 20 heures
Richard Raymond, piano
Mozart, Beethoven, Liszt
Entrée dans la limite
des places disponibles
p.e. Valmalete

Les réformateurs semblent s'être imposés au sein du Parlement iranien

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

L'opportunisme politique étant la chose la mieux partagée en Iran, en particulier en période électorale, on ne saura pas avant longtemps – si tant est que les choses se clarifient un jour – le nombre exact de députés authentiquement réformateurs sur les 290 que compte le nouveau Parlement.

Les résultats du second tour des élections législatives, qui s'est tenu vendredi 5 mai dans 52 circonscriptions et qui visait à pourvoir 66 sièges, ont été publiés par le ministère de l'intérieur une douzaine d'heures seulement après la fermeture des urnes, autrement dit avec une célérité remarquable.

Si l'on se fie aux déclarations des partisans du changement, la victoire de ces derniers est éclatante. Quarante-six des 66 élus seraient des leurs, alors que l'agence officielle IRNA ne leur en attribuait que 39. Au départ déjà, un certain nombre de candidats se réclamaient du président réformateur, Mohamad Khatami, uniquement parce que son nom est porteur. Cela ne les engagera pas à grand-chose au *majles* (« Parlement »), et ils y tourneront vraisemblablement avec le vent. Le marais a toujours été, en République islamique, l'arbitre des débats Parlementaires; mais cette

commente un éditeur, « ne toucheront pas à la coquille » du nouveau Parlement, « mais ils essaieront encore et toujours de la vider de son contenu ».

Quant aux résultats de Téhéran, leur seule évocation fait sourire les réformateurs. « *Le Conseil des Gardiens compte et recompte les voix, comme ces anxieux qui vérifient quatre fois, cinq fois, qu'ils ont fermé le robinet du gaz (...)* Ils [les conservateurs] n'arrivent pas à croire à leur défaite », s'amuse un responsable réformateur. D'après les résultats publiés il y a plusieurs semaines déjà par le ministère de l'intérieur, 29 des 30 sièges de la capitale ont en effet été conquis par les partisans du changement.

Le Conseil des Gardiens a justifié son interminable révision des résultats de la capitale par la découverte d'« irrégularités ». Rien que dans l'une des urnes, affirme-t-il, 1 022 voix revenaient à l'ancien président de la République, Ali Akbar Hachémi Rafсандjani, alors que les premiers résultats ne lui en donnaient aucune. Mohamad Javad Larjani, l'une des figures les plus hostiles au changement, a aussitôt réclamé l'annulation des résultats de Téhéran.

La rumeur veut que M. Rafсандjani, qui, avant le scrutin, avait l'ambition d'être le président du futur Parlement, ait aujourd'hui

La presse interdite tente de déjouer la censure

Le premier numéro d'un nouveau quotidien, *Bahar* (« Le Printemps »), « soutenu par l'équipe du journal interdit *Sobh-e-Emrouz*, devrait être publié dans les prochains jours », a appris *Le Monde*, de source bien informée. *Sobh-e-Emrouz*, dont le directeur est l'ancien ministre de l'intérieur Abdollah Nouri, aujourd'hui en prison, fait partie des seize publications réformatrices récemment interdites. La rumeur veut que lui aussi soit autorisé à reparaitre. Par ailleurs, un autre nouveau journal, *Nossavi* (« Rénovation »), publié par l'équipe d'un autre quotidien interdit, *Asr-e-Azagedan*, devrait lui aussi paraître bientôt, ajoute-t-on de même source.

La nouvelle loi répressive sur la presse, récemment adoptée par le Parlement sortant, à majorité conservatrice, n'est pas encore entrée en vigueur. Entre autres restrictions, elle interdit à l'équipe dirigeante ou au patron d'une publication fermée de reparaitre en louant la licence non utilisée d'un autre titre. En trois ans, le ministère de la culture et de l'orientation islamique a émis 1 500 licences de publication. A ce jour, un millier seulement ont été acquises. Cela laisse donc de la marge. – (Corresp.)

fois, il le sera sans doute moins qu'auparavant, tant il est évident que le rose domine dans la nouvelle Assemblée.

AGGIORNAMENTO

Bien qu'un certain nombre de ses candidats aient été éliminés dès le dépôt des candidatures, une faction de la mouvance présidentielle peut estimer, aujourd'hui, avoir pris sa revanche après son éviction du champ politique, singulièrement du Parlement, pendant huit ans. Cette traversée du désert a permis à l'ancienne gauche radicale de faire son *aggiornamento*, et les Iraniens attendent de la voir à l'œuvre. Mais la nouvelle Assemblée compte également beaucoup de nouveaux visages, « dont certains sont encore plus résolus et plus actifs que nous en matière de réformes », note un « ancien ».

Pour devenir définitifs, les résultats du second tour doivent encore être validés par le Conseil des Gardiens, contrôlé par les conservateurs. Celui-ci n'a, à ce jour, ni confirmé ni infirmé les résultats de Téhéran. Il est peu vraisemblable qu'il annule tous les résultats du second tour. Le nouveau Parlement devrait donc pouvoir se réunir dans les délais constitutionnels, c'est-à-dire le 27 mai. Le quorum requis est en effet des deux tiers des Parlementaires, et 185 ont été élus et confirmés dès le premier tour.

Les craintes formulées avant le second tour par certains réformateurs de voir le Conseil des Gardiens renvoyer aux calendes grecques l'annonce des résultats définitifs de Téhéran et ceux du second tour, dans le but de précipiter une situation d'urgence, sont donc dissipées. Les conservateurs,

l'intention de renoncer à son siège de député tant son score a été minable. Il est arrivé bon dernier dans la capitale.

Les réformateurs, eux, à en croire Ali Reza Nouri, député en principe élu de la capitale, et frère du très populaire ancien ministre de l'intérieur, Abdollah Nouri, aujourd'hui en prison, estiment que c'est l'actuel porte-parole des réformateurs, Behzad Nabavi, ancien ministre de l'industrie, qui doit être porté à la présidence du Parlement. Sa réputation de modéré contribuerait, dit-on, à calmer les esprits.

Le nouveau Parlement devrait entrer en fonctions dans un climat relativement apaisé, après le choc provoqué par la fermeture de seize quotidiens réformateurs et la mise au chômage consécutive d'un millier de journalistes et d'employés. Des réunions sont en cours aux échelons les plus élevés de l'Etat pour trouver un début de solution à l'interdiction des journaux.

L'état-major réformateur étudie également les moyens de ramener à sa juste dimension la portée de sa victoire électorale. Ses succès depuis trois ans ont en effet galvanisé, au sein de la population, des espoirs et des attentes que les partisans du changement ne sont pas en mesure de satisfaire, ce qui risque de rendre les révéls très difficiles. Le nouveau Parlement ne pourra pas aller plus vite que la musique, et celle-ci, en République islamique, suit un rythme très lent. « *Silence, on travaille* », disent en privé les amis du président, tirant la leçon de ce qu'il leur en a coûté d'avoir parlé trop vite trop fort.

Mouna Naim

La rébellion sierra-léonaise ridiculise la force de paix de l'ONU

La balle est désormais dans le camp du président Kabbah



ABIDJAN

de notre correspondante

« Nous sommes lamentables », a reconnu dimanche 7 mai un haut responsable de la mission des Nations unies en Sierra-Leone (Minusil). Cette force de quelque 8700 hommes se révèle non seulement incapable de faire respecter l'accord de paix signé entre le gouvernement sierra-léonais et le Front révolutionnaire uni (RUF) mais se retrouve à la merci du bon vouloir des rebelles, à nouveau maîtres du jeu en Sierra Leone.

Depuis une semaine, près de 500 casques bleus de la Minusil sont retenus en otages par le RUF. Les rebelles ont saisi des véhicules, des armes, des uniformes de l'ONU. A ces revers militaires, l'ONU a ajouté dans la nuit de samedi à dimanche une incroyable bévue. Peu après minuit, le porte-parole de la Minusil à Freetown, Philip Winslow, annonçait que les rebelles étaient à moins de 20 km de la capitale et se préparaient à l'envahir. Un vent de panique a soufflé alors sur Freetown, traumatisée par l'invasion de janvier 1999 qui fit 6000

morts et reste dans les mémoires comme un summum de haine et de barbarie.

Trois heures plus tard, M. Winslow reconnaissait qu'il s'agissait d'une « grave erreur » due à un problème de communication. Le président sierra-léonais, Ahmad Tejan Kabbah, muet depuis le début de la crise, se disait dimanche « déçu » par la manière dont certaines troupes de la Minusil ont « capitulé

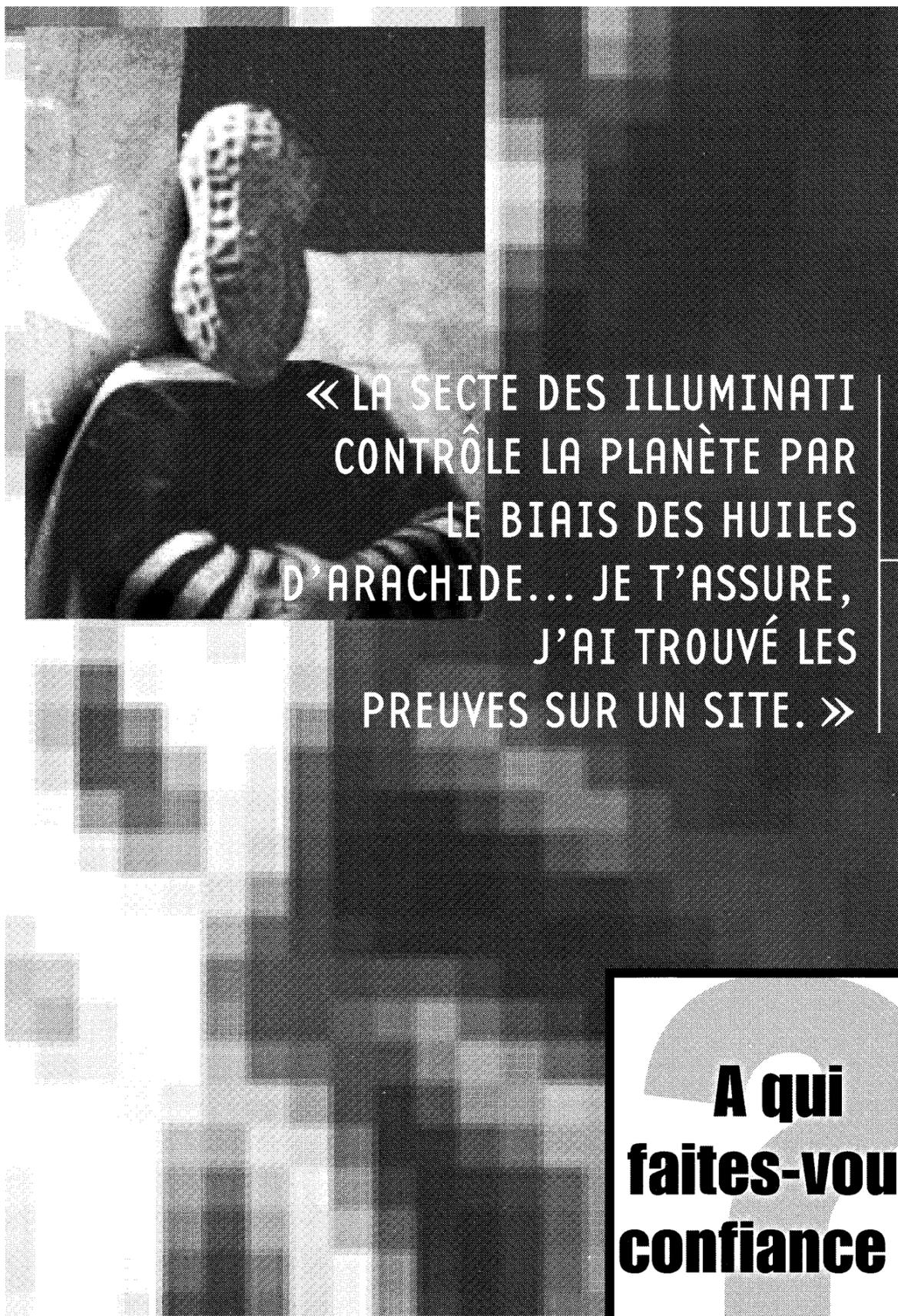
devant le RUF ». « Nous n'avons pas encore atteint le point de croire que l'ONU est incapable de remplir son mandat en Sierra Leone », a-t-il ajouté avant de prévenir qu'il avait un plan d'urgence « dans le cas improbable où la Minusil serait incapable de procurer une sécurité adéquate face à une action agressive ».

Comme pour ajouter à l'humiliation, le RUF continue de se moquer ouvertement de la Minusil, en maintenant qu'il ne détient pas d'otages. Certains casques bleus, dit Foday Sankoh, le leader du RUF, se sont « réfugiés » dans les bases rebelles dans un moment de « panique », les autres ont du « s'égarer ». Dimanche, une délégation de la Minusil est partie à la rencontre du RUF sur le terrain, à Lunsar à une soixantaine de kilomètres de la capitale. Le jeune « général Issa », commandant du RUF, a tenu le même discours. Il affirme avoir ordonné à ses hommes, qui se dirigeaient effectivement vers Freetown après avoir entendu que la résidence de Foday Sankoh était encerclée par l'ONU, de se replier sur Makeni, à 140 km de là, où au

moins 200 soldats zambiens sont retenus en otages.

L'ONU a déjà échoué sur un point : ni le gouvernement, qui a envoyé samedi et dimanche matin, un hélicoptère de combat pilonner les troupes du RUF aux environs de Lunsar, ni la rébellion ne respectent plus l'accord de paix que tentent encore de sauver les diplomates. Mardi doit se tenir au Nigeria une réunion de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest. Le même jour, le chef des opérations de paix de l'ONU, Bernard Miyet, est attendu à Freetown. Concernant la libération des otages, Foday Sankoh a « donné sa parole » au représentant spécial du secrétaire général des Nations unies sur place, Oluymé Adenidji. Mais Sankoh peut se permettre de promettre n'importe quoi à l'ONU. La balle est désormais dans le camp du président Kabbah auquel M. Adenidji a demandé de faire « preuve de retenue afin de ne pas enflammer la situation qui est déjà tendue ».

Fabienne Pompey





PORTRAIT
Rafi Haladjian, PDG de Fluxus, société de services Internet et d'hébergement, conçoit son activité comme une coproduction de sites.
P. IV

TECHNOLOGIES
En téléchargeant un plug-in pesant seulement 600 Ko, l'internaute peut désormais accéder sur le Web à des mondes virtuels interactifs.

P. V

600 Ko



MÉTIER
Articulation entre la création, la technique et la gestion, le chef de projet multimédia est le pilier de la chaîne de production électronique.

P. VIII

ENTREPRISES

L'Espagne connaît à son tour la folie Internet. Notre envoyé spécial à Madrid a pris le pouls des aficionados du Net.

P. VII



MULTIMÉDIA
Les amateurs de l'opéra *Così fan tutte* seront séduits par ce coffret comprenant un CD audio et un CD-ROM. L'œuvre de Mozart est finement mise en valeur par cette version multimédia.
P. VI



ENQUÊTE

Cybercrime, que fait la police ?

La récente attaque du virus ILOVEYOU montre les faiblesses du Web. La riposte de la justice s'organise, mais elle nécessite une refonte des moyens d'action des gouvernements

LA TOILE serait-elle devenue un repaire de malfaiteurs en tout genre menaçant la sécurité des Etats pour que le G8 (les sept pays les plus industrialisés plus la Russie) décide de consacrer à la cybercriminalité une réunion spéciale les 15, 16 et 17 mai prochains, à Paris ? Pour que le Conseil de l'Europe projette de mettre sur pied une Convention sur la criminalité dans le cyberspace ? Pour que Janet Reno, la ministre de la justice américaine, appelle de ses vœux la création d'une police de l'Internet dont les cyber-

shérifs pourraient délivrer des mandats d'arrêt internationaux ?

Virus, intrusions intempestives, sabotages, piratages... un fait ne peut être contesté : les malveillances informatiques sont en recrudescence. Les récents dégâts provoqués par le virus ILOVEYOU le soulignent. Selon le ministère de l'intérieur, près de 2 500 affaires criminelles impliquant Internet ont été recensées en France pour la seule année 1999, soit un préjudice global estimé à plusieurs millions de francs. Car les premières victimes des

délinquants de la Toile, ce sont les entreprises.

Dans un rapport remis en 1996, Daniel Padoin, alors responsable du service d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information (Sefi), observait déjà que « la malveillance informatique [était] en passe de devenir le risque industriel et économique numéro un ». Depuis, l'actualité a montré que même les sites des géants de la Netéconomie que sont Yahoo ! et Amazon étaient vulnérables et pouvaient être bloqués pendant plusieurs heures. Pour se prémunir contre ces nouvelles menaces, les entreprises n'hésitent désormais plus à débaucher des hackers pour contrer les velléités de leurs anciens camarades de jeu.

Si les acteurs économiques sont donc les premiers exposés à ces formes inédites de criminalité, les Etats ne sont pas pour autant à l'abri de cyberattaques. « En France, il n'y a encore jamais eu de menaces graves sur des infrastructures vitales, mais le cyberterrorisme est devant nous, avertit Hubert Marty-Vraillance, commissaire principal de police, rattaché au service central de la sécurité des systèmes d'information (SCSSI) du premier ministre. En paralysant la distribution de l'énergie ou les services de santé, on peut réduire un pays à néant. »

Même discours alarmiste outre-Rhin, où le Spiegel vient de révéler qu'un rapport confidentiel commandé par le gouvernement de Gerhard Schröder met en garde les pouvoirs publics allemands contre « des attaques ciblées, conduites sur Internet [qui] pourraient même se substituer à une confrontation armée ». Après les frappes « chirurgicales », la guerre cybernétique !

« Cela n'est pas du cinéma, assure Daniel Martin, le chef du service assistance et protection de l'OCDE, la catastrophe est que nos dirigeants sous-estiment ces risques » (voir p. II). Voilà plus de vingt ans que l'ancien commissaire divisionnaire de la DST (direction de la surveillance du territoire) agite le chiffon rouge pour les sensibiliser. Car la lutte contre la cybercriminalité en est encore à ses balbutiements, particulièrement en France. Même si le gouvernement vient de doter le secrétariat général de la défense nationale d'une direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI), les moyens policiers restent faibles. « Le Sefi, c'est seulement vingt fonctionnaires. De qui se moque-t-on ? », tempête Daniel Martin.

De coopération, il est encore moins question au niveau international. « Chaque Etat invoque la souveraineté nationale alors qu'Internet est un espace transfrontalier », explique Hubert Marty-Vraillance, qui milite depuis trois ans au sein du G8 pour une coopération policière et judiciaire mondiale. « Les Américains voudraient envoyer des Starsky et Hutch numériques pour retrouver des hackers jusqu'aux antipodes », poursuit le commissaire principal, alors que nous voulons lutter contre le cybercrime sans pour autant instaurer un Big Brother. » Les négociations du G8 qui s'engageront à Paris le 15 mai prochain s'annoncent compliquées. Faute d'un accord multilatéral, la lutte contre la cybercriminalité tant annoncée pourrait tourner à la guerre... des polices.

Stéphane Mandard



TRAQUE

Une ténébreuse affaire de piratage met les inspecteurs new-yorkais Gareth et Jenkins sur une piste berlinoise...

P. III



GILLES BOUCAERTS

La criminalité sur le Net prend des proportions inquiétantes. Au point d'être à l'ordre du jour du prochain sommet du G8 à Paris. Les Etats craignent pour leur sécurité et le secteur privé cherche aussi la parade.

10 heures gratuites Internet + téléphone inclus

AOL est un service de cegetel

* Sauf la toute première connexion lors de l'ouverture de votre compte.
** Au tarif habituel d'une communication téléphonique - RCS N° 401 197 177

Le top des réseaux

Des sites sur la sécurité

www.scssi.gouv.fr

Le service central de la sécurité des systèmes d'information (SCSSI) est au cœur de l'Etat. Il dépend du secrétariat général de la défense nationale. Le site du SCSSI propose des généralités sur l'organisation, les activités ou les missions du service comme l'évaluation des procédés de protection, l'agrément de produits, la diffusion de chiffres ou de conseils techniques. Une bibliothèque virtuelle est également accessible. Elle est très riche dans les domaines de la sécurité des systèmes d'information et de la cryptologie.

www.telecom.gouv.fr

Site du secrétariat d'Etat à l'industrie. On peut y lire les dernières informations sur la cryptologie et le commerce électronique en France. Les textes de loi français et des directives communautaires y figurent, ainsi qu'un glossaire, un agenda, ou des communiqués de presse et des rapports sur la cryptologie et la sécurité sur Internet.

www.internet.gouv.fr

Le site du programme d'action gouvernemental pour la société de l'information. Toutes les décisions et les actions du gouvernement en matière d'information y sont détaillées. Ce site consacre une partie au commerce électronique et à la cryptologie. Y sont notamment mentionnés tous les textes (lois, décrets et arrêtés) concernant l'Internet en France et dans les différentes régions du monde.

www.csis.org/pubs/

Ce site du Centre des études stratégiques et internationales propose un rapport complet sur le cybercrime, le cyberterrorisme et la cyberguerre. Le rapport va jusqu'à émettre de nombreuses recommandations aux autorités publiques. Mais ce rapport s'adresse avant tout aux autorités américaines et est exclusivement en anglais.

www.cnil.fr

Le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est l'un des mieux réalisés pour tout ce qui concerne les règles nationales, communautaires et internationales, mais également la protection des données sur Internet.

www.fbi.gov/nipc/welcome.htm

Créé en 1998, le National Infrastructure Protection Center (NIPC) est chargé de protéger les infrastructures vitales des Etats-Unis, publiques et privées, contre le cyberterrorisme. Les ennemis désignés du NIPC sont des criminels, des terroristes et des pays étrangers qui exploiteraient les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour s'approprier des données cruciales, espionner et saboter l'économie américaine.

www.cert.org

Le site du CERT (Computer Emergency Response Team) américain est un portail abritant des informations et des liens vers les sites des organismes américains spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité.

Une sélection d'Olivier Escriva

Les organismes d'investigation

LE 26 AOÛT 1999 dans son discours d'Hourtin, Lionel Jospin annonçait la création d'un Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information. Placé au sein de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) du ministère de l'intérieur, ce dernier aura pour mission de traiter les infractions spécialisées contre les systèmes d'information et de communication. Son rôle sera aussi de centraliser et d'analyser les informations liées à la cybercriminalité, de servir d'agent de liaison entre les différentes officines françaises et internationales chargées des questions de criminalité informatique. En attendant son officialisation, qui devrait intervenir lors du prochain sommet du G8, voici un état des lieux des services chargés de la lutte contre la cybercriminalité en France.

■ **Brigade centrale de la répression de la criminalité informatique (BCRCI).** Créée en 1994 au sein de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), elle traite plus spécialement les enquêtes judiciaires à caractère national ou international. Au niveau régional, elle peut s'appuyer sur des correspondants locaux constitués par des groupes d'enquêteurs spécialisés en criminalité informatique. Ceux-ci exercent leurs missions dans les zones géographiques respectives des dix-neuf services régionaux de police judiciaire répartis en France, dont ils dépendent. Basée à Nanterre (92), la BCRCI est dirigée par le commissaire Marcel Vigouroux.

■ **Service d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information (Sefti).** Dépendant de la préfecture de police de Paris, il dispose d'une compétence d'attribution géographique limitée à la capitale et aux trois départements de la petite couronne. Le Sefti, situé dans le 13^e arrondissement, est dirigé par Pascal Sourtin.

■ **Service central de la sécurité des systèmes d'information (SCSSI).** Ce service, placé sous l'autorité du secrétaire général de la défense nationale et dépendant du premier ministre, a été créé en mars 1986. Longtemps dirigé par le général Desvignes, le SCSSI a aujourd'hui à sa tête un civil en la personne d'Henri Serres. Il participera aux travaux de préparation sur la loi sur la société de l'information. Le SCSSI compte une soixantaine de personnes et dispose d'un budget de quelque 160 millions de francs.

■ **CERT/a.** Rattaché au SCSSI et membre du réseau international des CERT (Computer Emergency Response Teams), le CERT/a est une structure d'alerte et d'assistance sur Internet chargée d'une mission de veille et de réponse aux attaques informatiques. Il aidera les organismes de l'administration victimes d'incidents ou d'agressions informatiques.

■ La gendarmerie nationale dispose d'une structure spécifique. Au sein de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), elle effectue des examens à caractère scientifique ou des expertises dans le cadre d'enquêtes. La gendarmerie peut aussi s'appuyer sur un centre national de surveillance du réseau Internet.

■ Une veille sur Internet est aussi effectuée par la cellule de recueil et d'analyse Internet des douanes au ministère de l'économie.

Guillaume Fraissard

Le G8 face au crime sur le Net

LE TITRE est un peu long, mais il résume bien l'atmosphère précautionneuse et très diplomatique qui doit y régner. La conférence du G8, qui réunit les principaux pays industrialisés, se tiendra du 15 au 17 mai à Paris avec pour thème : « Dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur privé sur la sécurité et la confiance dans le cyberespace ». Pas de mots qui dépassent, qui font peur ou qui fâchent. Mais c'est pourtant bien de criminalité qu'il sera question. De la criminalité liée à la haute technologie, sous toutes ses formes, des défis nouveaux qu'elle pose, des réponses à lui apporter.

Un sujet pas complètement neuf, à vrai dire. Le G8 lui-même s'y est penché depuis 1997, au sein d'un organisme, le Groupe de Lyon, chargé de travailler sur la criminalité organisée. Un sous-groupe, High-tech, a ainsi vu le jour. Sa mission : établir les différentes bases d'une coopération internationale commune en matière de lutte contre la cybercriminalité. Pas simple.

Si les plates-formes de collaboration policière et judiciaire existent en effet depuis longtemps, et si elles ne sont pas « un vain mot », ainsi que le souligne Mireille Balestrazzi, sous-directrice des affaires économiques et financières à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), la délinquance high-tech oblige néanmoins à réviser de nombreuses pratiques. Pour aller plus loin, plus vite.

Ainsi, de l'obtention d'une commission rogatoire internationale : une démarche qui peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Un délai bien trop long, comme on le comprendra, dans le cas d'une attaque informatique. Et encore faut-il que l'infraction commise dans un



GILLES BOCCAERTS

La méthode à adopter pour riposter aux pirates oppose les Etats sur la question de la souveraineté

pays soit également reconnue comme telle dans un autre. Ce n'est pas toujours le cas : le nouveau code pénal russe, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1997, ne reconnaît ainsi pas comme infraction pénale l'accès sans autorisation à un ordinateur. « Nous avons, de fait, besoin de normes juridiques internationales », plaide Mireille Balestrazzi, et toute

construction de ce genre prend logiquement un peu de temps. » D'autant plus que, jusqu'à présent, de nombreuses divergences sont apparues au sein des instances internationales sur les moyens et les méthodes à employer. Où l'on retrouve les différences culturelles et de législation entre des Etats régulateurs et d'autres plus libéraux qui font passer avant toute chose la préservation de l'outil économique. Les Etats-Unis opéraient volontiers pour des perquisitions transfrontalières si les traces d'un cybercriminel les conduisaient à des ordinateurs situés en Europe, par exemple.

Les pays européens, eux, restent en toute logique intransigeants au sujet de la souveraineté. Des divergences qui vont bien

au-delà de simples bisbilles. Par hackers interposés, il est arrivé que les uns tentent de démontrer les faiblesses des autres. Et, s'il semble que l'on n'en soit plus à aujourd'hui, les désaccords sont en tout cas loin d'être levés. L'Europe elle-même n'est pas encore certaine d'être unanime lorsqu'il faudra, prochainement, voter pour ou contre un traité international sur la cybercriminalité.

En attendant, le G8 invite en tout cas à sa table, pour la première fois, le secteur privé. Chacun des délégations sera ainsi composée de trente personnes, quinze représentants du secteur public, quinze du privé. Pour la France, on retrouvera notamment Gemplus, Matra, Bull, Communication & Systèmes, France Télécom, Bouygues Telecom, la Sagem, Thomson ou encore Canal+.

La conférence ne débouchera cependant sur aucun accord. L'heure, en effet, n'est pas à la négociation. Il s'agira d'instaurer un premier dialogue. « Un dialogue primordial », insiste Marcel Vigouroux, responsable de la BCRCI, la brigade centrale de la répression de la criminalité informatique, qui sera logiquement de la délégation française. « Car nous sommes complètement dépendants du secteur industriel. » « On ne peut rien faire dans cet univers sans préserver la vigueur et la capacité d'innovation du privé, confirme Mireille Balestrazzi. Il peut aussi nous apporter des solutions technologiques et des mises en œuvre d'outils. » Mais le temps presse, car, pendant ce temps, les hackers travaillent.

Olivier Zilbertin

■ Pour en savoir plus sur les débats du G8, rendez-vous du 15 au 17 mai sur le site du Monde interactif : interactif.lemonde.fr

L'Allemagne a peur

QUE SE PASSE-T-IL en Allemagne ? Depuis les récentes attaques informatiques du mois de février contre des sites américains, les révélations concernant la vulnérabilité de l'Internet se multiplient. Dans son édition du 3 avril, l'hebdomadaire *Der Spiegel* dévoile l'existence d'un rapport confidentiel rédigé par des experts du gouvernement allemand mettant en garde les services de l'Etat contre la menace d'une « guerre cybernétique ».

Regroupés au sein d'un groupe de travail appelé Menaces des technologies de l'information sur les infrastructures techniques (Kritis), les experts estiment qu'il n'existe « plus de pays à l'abri (...), entraînant une nouvelle situation d'insécurité ». Mieux, d'après le document, disponible sur le Réseau (voir l'adresse ci-dessous), « des attaques ciblées, conduites sur l'Internet, pourraient même se substituer à une confrontation armée. Premiers visés : les télécommunications, les transports, les fournisseurs d'électricité, la police, les services de santé, gouvernementaux et bancaires ». Le risque de voir des extrémistes ou des pirates agir pour le compte d'organisations criminelles ou de pays ennemis « n'est en aucune manière une vue de l'esprit ».

Joint par téléphone, le ministère de l'intérieur allemand n'a pas souhaité se prononcer sur les

Les fuites d'un rapport du gouvernement allemand mettent en lumière les faiblesses du Réseau

révélations du *Spiegel*. « C'est encore, peut-être, un peu trop tôt, estime le professeur Jan Knop, membre du groupe d'experts du Kritis. Les moyens et la stratégie à mettre en œuvre ne sont pas encore décidés. » A 59 ans, ce spécialiste des réseaux depuis près de vingt-cinq ans est considéré comme l'expert de la cybersécurité outre-Rhin. « Des attaques, il y en a partout !, lance-t-il comme une évidence. Le Net est incontrôlable et chaotique. Aujourd'hui, il n'existe pas de parade aux attaques du type de celle du mois de février utilisant la technique du refus de service distribué (DDOS). » La solution ? « Mettre en place une nouvelle structure de l'Internet et changer de protocole. En clair, le Net doit avoir des yeux pour voir les erreurs en temps réel tout en garantissant la confidentialité sur le Réseau. Mais nous n'y sommes pas encore. » En attendant, une note du

ministre de l'intérieur, Otto Schily, intitulée « Catalogue de mesures pour un Internet sécurisé », vient d'être rendue publique le 25 avril. Ce texte s'appuie sur le travail d'un groupe de spécialistes, appelé « Task force », réuni à la suite du blocage des sites américains et dont les membres sont issus des services de sécurité de l'Etat. Pour l'heure, le ministre se limite à des recommandations. Il encourage, par exemple, l'utilisation de programmes dont le code source est accessible (*open source*) et souhaite voir la mise en place chez les fournisseurs d'accès de techniques de filtres rendant les modifications d'adresse IP plus difficiles.

Il est également question de mettre en place une force d'intervention rapide susceptible d'agir en cas d'attaque. Une solution à l'américaine qui n'a pas l'heur de faire l'unanimité chez nos voisins. Comment empêcher de manière efficace l'utilisation illicite d'ordinateurs situés sur le sol allemand en cas de piratage, comme ce fut le cas lors de la fameuse attaque du mois de février ?

Nicolas Bourcier

■ <http://userpage.fu-berlin.de/~bendrath/Kritis-12-1999.html>

Le croisé de la sécurité high-tech

« **NOUS SOMMES** encore au Moyen Age de la lutte contre la cybercriminalité. » Daniel Martin ne mâche pas ses mots : « Le Sefti [service d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information], c'est seulement vingt fonctionnaires. De qui se moquet-on ? » L'actuel chef du service assistance et protection de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) n'en démord pas. « C'est menceau a créé les brigades du Tigre, je voudrais qu'on crée des cyberpatrouilles internationales qui puissent lutter à armes égales avec les criminels qui sévissent sur la Toile. »

Daniel Martin est en croisade. La mission qu'il s'est assignée : sensibiliser dirigeants d'entreprise et responsables politiques aux dangers que les nouvelles technologies de la communication font courir aux Etats et aux sociétés. « Les décideurs sous-estiment le risque technologique et surestiment nos capacités de riposte », analyse

Daniel Martin, spécialiste de la sécurité informatique, appelle de ses vœux une cyberpolice plus efficace

l'ancien commissaire divisionnaire de la DST (direction de la surveillance du territoire).

Voilà plus de vingt ans que ce dernier tire la sonnette d'alarme. Dès les années 70, après avoir fait ses gammes dans une entreprise d'informatique, il rejoint la police nationale et crée, au service des renseignements, une section spécialisée dans la sécurité des systèmes d'information. Internet passe par là, et il devient naturellement le premier cyberberlic de France. Depuis, il a eu tout le loi-

sir de mesurer par lui-même la difficulté que constitue la lutte contre la criminalité informatique.

A priori, une cyberenquête ressemble à n'importe quelle autre investigation policière. « Au départ, explique Daniel Martin. Nous recevons une plainte - souvent d'une entreprise qui s'est fait "hacker" ; ensuite, nous entamons une filature pour remonter la piste, connexion par connexion, jusqu'à la source ; et enfin nous perquisitionnons pour saisir le disque dur et appréhender l'auteur de l'intrusion. »

Un jeu d'enfant ? Pas tant que ça. Le limier a beau recruter des cyberindics parmi les pirates informatiques, afin de l'aider dans sa tâche, il n'en demeure pas moins que « la filature est très difficile ». Pour deux raisons principales : la durée de conservation des empreintes électroniques et le caractère transfrontalier d'Internet. « Les fournisseurs d'accès à Internet gardent rarement les traces des connexions plus d'un mois alors

qu'il nous faut, en général, plus de trois mois pour remonter une piste », note Daniel Martin, qui se rappelle avoir passé plusieurs années pour démanteler une affaire qui impliquait différents pays.

La coopération internationale, c'est justement là que le bât blesse. « Chaque Etat a ses propres règles. Les Américains voudraient opérer des perquisitions électroniques n'importe quand et n'importe où, alors que nous y sommes opposés au nom de la protection de la vie privée des citoyens », regrette l'ancien commissaire divisionnaire. « Comme il existe un droit maritime international, il faudrait des règles communes pour Internet », espère-t-il, attendant beaucoup du G8 des 15, 16 et 17 mai, à Paris, pour faire aboutir sa croisade.

Stéphane Mandard

L'inconnu du Net-Express

New York. 1^{er} janvier 2000, au petit matin. Stupeur à la World Bank Company. Dans la nuit du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000, 999 comptes sont mystérieusement alimentés de 99 999 dollars. L'inspecteur Gareth et son collègue Jenkins utilisent toutes les ficelles du métier pour trouver le coupable.



La police new-yorkaise dépêche ses deux meilleurs agents. L'inspecteur Gareth, de la cyberpatrol, se connecte sur le Réseau pour vérifier les intrusions perpétrées durant la nuit. Il repère 12 adresses IP suspectes aux Etats-Unis, en Europe et en Israël. Pendant ce temps, Jenkins, de la brigade financière, passe les 999 comptes en revue pour identifier et localiser leurs propriétaires. Il est persuadé que le coupable est l'un d'eux. Un des ordinateurs se trouve sur le campus de San Francisco.



Gareth fonce sur place pour fouiller son disque dur. Un mouchard révèle qu'un individu s'est connecté depuis Berlin, via cet ordinateur, sur le réseau de la World Bank. Il était 2 heures du matin. Gareth et Jenkins recourent leurs pistes. Aucun des détenteurs de compte n'habite Berlin. C'est incompréhensible. Une nouvelle stratégie s'impose... Les deux inspecteurs, aidés par leur cyberindie « Huggy », un hacker repent, s'infiltrèrent dans les forums de pirates, qui ont pour habitude de ne pas savoir tenir leur langue. Par excès de vantardise, un certain Diego, résidant à Berlin, lâche le morceau. La piste se resserre, d'autant que son adresse IP correspond à celle relevée à San Francisco.



Gareth et Jenkins s'envolent pour la capitale allemande. A la première heure, ils tirent Diego de son lit et fouillent son disque dur. A 2 heures GMT, dans la nuit du 31 décembre 1999, il s'est bien introduit dans le système informatique de la World Bank. Mais à qui le crime a-t-il profité puisque Diego ne possède pas de compte à ladite banque? A sa grand-mère, qui avait déposé ses maigres économies à la World Bank. Mais il en faut plus pour émouvoir nos deux shérifs. Diego termine sa course derrière les barreaux.

Les nouveaux Incorruptibles

SAN JOSE, CALIFORNIE
de notre correspondant

Le détachement spécialisé dans la lutte contre la criminalité informatique - High Technology Crimes Detail - de San Jose se trouve au premier étage du quartier général de la police municipale. Il ne dispose ni d'un accès particulier, ni d'une ligne de téléphone directe, ni même de bureaux indépendants. Les hommes qui le composent sont dans un coin d'une grande salle et disparaissent derrière des caisses en carton, des écrans et un peu plus d'ordinateurs sans doute que leurs collègues chargés de la violence domestique et autres menus crimes de la vie quotidienne.

Le sergent Don Brister, chef de l'unité, n'est pas en uniforme quand il nous reçoit. Il est en tenue de combat : jeans et chemise hors du pantalon avec des traces de poussière. Il revient d'une mission dans laquelle il a entraîné ses agents, six ordinateurs. Pendant plus de quatre heures, ils ont analysé le contenu des dix ordinateurs d'une bibliothèque d'où étaient partis des mails porteurs de menaces de mort.

Brister et ses hommes sont chargés

Les difficultés de la police américaine dans la lutte contre le crime électronique

d'enquêter sur les crimes high-tech locaux, depuis les fraudes dans les ventes aux enchères sur l'Internet jusqu'aux vols de machines ou de micro-processeurs. Dans le cas des attaques connues sous le nom de Distributed Denial of Service (DDOS) du type de celles qui ont été lancées en février dernier contre plusieurs sites, dont eBay et Yahoo!, c'est la Computer Intrusion Squad (CIS) du FBI qui intervient.

Basés à San Francisco, les dix agents de cette unité du FBI se mobilisent quand un ordinateur est utilisé pour commettre un crime fédéral, c'est-à-dire, nous explique Peter Trahon, le responsable du CIS, « pour lancer une attaque contre un ordinateur appartenant ou utilisé par le gouvernement, par une institution financière, ou pour des opérations de

commerce impliquant plusieurs Etats ». La CIS répond aux demandes du National Infrastructure Protection Center (NIPC). Ce centre pour la protection de l'infrastructure nationale est chargé d'alerter les victimes en cas de menaces dans le cyberspace et de coordonner les réponses gouvernementales quand la sécurité nationale est en danger.

A l'extérieur du FBI, les équipes multiplient les contacts informels. « Nos agents, explique Andrew Black, du Bureau de San Francisco, sont membres d'associations telles que la High Technology Crime Investigators Association, dans lesquelles nous trouvons des ressources et nous créons des relations utiles. » Trahon, pour sa part, insiste sur le travail préventif mené par son équipe pour accroître la prise de conscience quant à l'importance des problèmes de sécurité au niveau des entreprises.

Pour la police, la question des frontières du monde réel - au niveau local comme au niveau international - est un problème d'autant plus difficile à résoudre qu'elles n'existent pas dans le cyberspace. Mais la limitation la plus sérieuse tient au manque de personnel qualifié. Le détachement high-tech de la police municipale de San Jose, par exemple, est composée de sept agents, mais doit en recruter trois autres très bientôt pour répondre aux besoins croissants.

Don Brister, qui a vingt-cinq ans de service à son actif, dont deux dans les patrouilles en voiture dans les rues de San Jose et cinq dans la police montée, cherche d'abord à savoir si les candidats potentiels sont de bons enquêteurs. « Je peux toujours leur enseigner la technologie par la suite » explique-t-il. Comme quoi il est plus facile d'apprendre à se servir d'un ordinateur que de devenir « un bon flic. »

Francis Pisani

Pas de cyberdroit contre les crimes du Web

« INTERNET ne bouleverse pas les grandes catégories juridiques de droit constitutionnel, de droit civil ou de droit pénal. Le respect dû à la liberté individuelle ou à la vie privée ne dépend pas de tel ou tel média », déclarait, catégorique, M^{me} Elisabeth Guigou, ministre de la justice, lors des premières rencontres parlementaires sur la société de l'information et l'Internet, qui ont eu lieu l'automne dernier. Malgré une certaine faillibilité de la Toile en matière de sécurité, le débat sur le thème « Internet est-il un espace hors du droit ? » est donc tranché. La garde des sceaux l'a martelé : « Il n'y a pas de vide juridique ; le droit saura s'adapter aux nouvelles formes d'activités. »

Pourtant, les difficultés rencontrées par la police pour appréhender les auteurs de délits sur le Réseau prouvent qu'une adaptation du droit est indispensable. C'est dans ce sens que le Parlement français a d'ores et déjà voté - le 13 mars 2000 - une adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information. L'Assemblée nationale a ainsi reconnu la valeur probante de l'écrit numérique, ainsi que celle de la signature électronique.

Dans les prochaines semaines, une proposition visant à moderniser la loi informatique et libertés de 1978 devrait être présentée au conseil des ministres. « Cette proposition vise à donner un droit d'opposition à l'utilisateur d'un site Web. L'internaute devra donner son accord pour que les données qu'il émet lors de sa connexion soient collectées, stockées ou transmises », explique Christian Paul, député socialiste, président de la mission de réflexion sur la régulation de l'Internet. « La protection des données personnelles comme la libéralisation de la cryptologie visent à créer un climat de

Pour le Réseau, le droit existant s'applique. Mais des adaptations sont nécessaires

confiance et de sécurité juridique sur la Toile, auquel aspirent les consommateurs citoyens comme les entreprises. On peut compter sur un effort d'autodiscipline d'un grand nombre d'acteurs. C'est l'intérêt général ! » assure le député.

En revanche, le droit pénal s'applique jusqu'à présent sans adaptation particulière aux délits commis sur la Toile (piratage, hacking). Pour Christian Paul, « le vrai problème consiste à se doter d'un service de cyberpolice compétent sur le Web, d'agents rompus aux nouvelles technologies et capables de mener une enquête sur les réseaux ». Le juge interviendra a posteriori, « mais la réponse judiciaire devra être aussi rapide que l'acte délictueux, annonce-t-il. Enfin, nous allons proposer au gouvernement la création d'un orga-

nisme de corégulation d'Internet. Il n'aurait pas un rôle de gendarme, mais une fonction de recommandation en direction des pouvoirs publics, de médiation envers les entreprises et d'information auprès du public. »

Internet étant, par définition, un réseau mondial, créer un organisme de régulation à l'échelle nationale peut paraître vain. « L'Organisation mondiale du commerce pourrait être cet instrument de régulation et de protection des utilisateurs reconnu à l'échelle internationale », suggère André Santini, député RPR et coprésident du groupe d'études sur les nouvelles technologies de l'information de l'Assemblée nationale.

Toutefois, selon Christian Paul, « l'Europe arrivera rapidement à une harmonisation du droit à coups de directives successives. La création d'un espace juridique commun donnera aux Quinze un avantage concurrentiel important vis-à-vis des Etats-Unis, où chaque Etat conserve ses spécificités juridiques ». « Enfin, la demande de sécurité des internautes poussera les grandes entreprises qui ont pignon sur le Net à bannir toute pratique douteuse afin de ne pas décrédibiliser leur image », conclut le député.

Eric Nunès

Une cyberdélinquance en hausse

LES DERNIERS chiffres en date proviennent d'une enquête menée par le Computer Security Institute de San Francisco en liaison avec le FBI auprès de 643 entreprises, agences gouvernementales, institutions financières, médicales et universitaires. Il en résulte que :

- 90 % des institutions ayant répondu (grosses entreprises et sites gouvernementaux, pour l'essentiel) ont détecté des infractions informatiques au cours des douze derniers mois.
- 70 % font état d'atteintes « sérieuses » telles que vol d'information, fraude financière, pénétration du système informatique depuis l'extérieur, sabotage, attaques DDOS (pour un quart des organisations).
- 74 % reconnaissent avoir perdu de l'argent de ce fait. Le total des pertes enregistrées dépasse officiellement les 265 millions de dollars (plus de 1 million de dollars par organisation).

meilleurtaux.com

Votre crédit immobilier sur internet aux meilleures conditions.

GRATUIT

Les meilleures banques à votre service.

Carnet interactif

AOL

Charles Tonlorenzi est nommé directeur marketing et communication d'AOL.

Clust

Catherine Faure-Cachard vient d'être nommée directrice administrative et financière chez Clust.

Easynet France

Denis Planat est nommé directeur général d'Easynet France, leader européen des fournisseurs d'accès et de services Internet pour les entreprises. Il est chargé de développer la stratégie de l'entreprise sur le marché français et d'accompagner la compagnie vers des solutions de services Internet à très forte valeur ajoutée.

Ukibi

Jean-Louis Gassée vient d'être nommé membre du conseil d'administration d'Ukibi, le spécialiste du carnet d'adresses sur Internet.

BoostWorks

Vincent Titolo est nommé chairman et CEO (PDG) de BoostWorks, une société spécialisée dans l'accélération de réseaux Internet notamment.

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Le 16 mai

Exposition Linux@work Paris

Une conférence et une exposition d'une journée sur GNU/Linux pour l'entreprise. Ouverte à tous, cette journée a été conçue pour aider les professionnels de l'informatique et des télécommunications à évaluer GNU/Linux dans leurs activités.

■ www.ltt.de/linux/par_00.html

Les 17 et 18 mai

L'Université des réseaux intelligents

Formation et conférence à propos des développements et des tendances des réseaux intelligents.

■ Centre de congrès CAP 15 - Paris.

■ Tél. : 01-42-17-47-13.

■ E-mail : vanessa.raguet@novamedia.fr

Du 18 au 21 mai

Rencontres internationales de la réalité virtuelle

Séminaires sur la réalité virtuelle et la réalité augmentée, les agents et les créatures virtuelles.

Colloque scientifique les 18 et 19 mai sur les rapports entre la réalité virtuelle et la médecine, l'industrie et l'éducation.

■ Laval - Place de Hercé.

■ Inscription au colloque scientifique : conference@laval-virtual.org

■ Inscription aux séminaires : antonin@wanadoo.fr

■ www.laval-virtual.org

Les 22 et 23 mai

Les métiers du Net

■ Grand Palais - Lille.

■ www.lesmetiersdunet.com

Du 23 au 25 mai

IDT Net

Salon professionnel de l'informatique électronique et de l'Internet : conférences sur les thèmes de l'intranet, l'intelligence économique, le marché de l'information, l'actualité juridique... Ateliers thématiques et espace Emploi/Métiers/Formations en accès libre.

■ Palais des Congrès - Paris.

■ www.idt.fr

Le 24 mai

Le marketing des sites Web

Présentation et analyse des techniques et des outils de communication on line et off line. Pour optimiser votre présence Internet et bâtir une stratégie de communication efficace.

■ Pôle Léonard-de-Vinci - Courbevoie (92).

■ Tél. : 01-44-25-31-49.

Les 24 et 25 mai

Numérisation 3D - Scanning 2000

Deux cycles de conférences, Numérisation 3D et Human Modeling et 3 D Com.

■ UIC - Paris 15°.

■ Tél. : 02-99-16-35-31.

■ Fax : 02-99-16-35-34.

■ E-mail : harbour@compuserve.com

Les 30 et 31 mai

Conférences @ Pub

Tout savoir sur les règles du jeu, les opportunités, la fidélisation, la mesure d'audience et l'impact des campagnes sur le marché de la publicité.

■ Hôtel Lutétia - Paris 6°.

■ Tél. : 01-53-24-33-34.

Les 7 et 8 juin

Narrowcast 2000

Conférences et Salon d'exposition à propos de la convergence des médias : télévision interactive, WAP, ADSL, publicité en ligne, haut-débit...

■ Porte de Versailles - Paris Expo.

■ Tél. : 01-47-70-45-80.

Du 7 au 9 juin

Exponet 2000

Salon professionnel européen des responsables et des décideurs des technologies de l'information et de la communication.

■ Palais des congrès - Paris.

■ Tél. : 01-56-52-00-40.

■ www.exponet.fr

Les 14 et 15 juin

Distributive Expo 2000

Rendez-vous dédié à la distribution informatique et télécoms ; 70 exposants, revendeurs, SSII, espaces, ateliers, conférences.

■ Parc Floral de Paris, porte de Vincennes - Paris.

■ www.distributive-expo.com

Les 27 et 28 juin

4^e Rencontres des droits d'auteur

Séminaire de formation sur la propriété des contenus et sur les problématiques des droits d'auteur.

■ Tél. : 01-44-88-14-88.

Rendez-vous notés par Olivier Escriva

La stabilité dans le chaos

SON BUREAU est à deux pas de l'entrée. Ample, mais simple et plutôt sympathique avec ce vieux Mac qui trône telle une œuvre d'art sur un guéridon, cette collection de boules de neige alignées sur plusieurs niveaux à côté de livres techniques, ces affiches rétro invitant le jeune Français à rejoindre l'armée aux colonies. Rafi Haladjian accueille son visiteur une raquette d'enfant et sa balle solidaire à la main. Prenant plaisir à faire semblant d'être surpris dans cette activité puérile pour un homme à responsabilités.

Rien d'étonnant pourtant pour qui a lu quelques-uns des éditos que le PDG de FranceNet - société de services Internet et d'hébergement, devenue Fluxus le 14 avril 2000 - produit pour chacun des numéros de *Tilde*, le magazine externe de l'entreprise qu'il a créée en mai 1994. Comme cet « edi-to-one » où il se proposait en mars de tester le très en vogue concept du « one-to-one » sur Internet, en envoyant des éditos sur mesure, sur les thèmes de leur choix, à chacun des lecteurs qui en feraient la demande. C'est évident, Rafi Haladjian aime provoquer, dérouter ses interlocuteurs et tout simplement s'amuser en travaillant.

L'homme se fait pourtant moins cabotin dans son bureau qu'au cours des conférences de presse. Lumineux dans une chemise bleu Gauloise - couleur judicieusement choisie pour mettre en valeur son teint mat -, il entame un sujet, ne termine pas ses phrases et saute à l'idée suivante. Ponctuant simplement les faits de quelques dates. Car les repères temporels sont chers à ce « produit de la guerre du Liban », comme il se définit, descendant de déportés arméniens. « Quand on vit au cœur d'un conflit, on retient les dates parce que c'est Marignan tous les jours, dit-il. On finit par avoir le tic des dates, par rendre tout événement, même mineur, historique. »

Rafi Haladjian est donc né un 8 juin, à Beyrouth. C'était en 1961. C'est un autre 8 juin qu'un de ses fils est né, et encore un 8 juin - celui de 1994 cette fois - que FranceNet ouvre la première connexion à Internet, devenant le premier fournisseur d'accès en France. Faut-il en conclure que l'introduction en Bourse de Fluxus, prévue avant l'été 2000, pourrait se faire le 8 juin ? Peut-être. Dans le monde de l'Internet, rien n'est sûr. Les équilibres se recomposent en permanence, à la manière d'un écosystème, se plaît à répéter Rafi Haladjian. Ajoutant que, pour s'introduire sur le Nouveau Marché, Fluxus doit encore obtenir le feu vert des autorités de tutelle.

Comment, dans ce chaos qu'il décrit, Rafi Haladjian parvient-il alors



JÉRÔME BREZILLON/METIS

Rafi Haladjian, PDG de Fluxus, conçoit l'Internet comme un écosystème et travaille en permanence à son adaptation...

à rester aussi serein ? D'abord, parce qu'il dit être allé à bonne école en grandissant dans un pays en guerre, développant de manière forcée un grand sens de l'adaptation. Ensuite parce que la fertilisation croisée de ses deux cultures, la sémiologie qu'il a étudiée, d'une part - « savoir analyser, décortiquer, manipuler, recomposer le sens » - et le « bon sens du marchand de tapis », hérité de la famille, d'autre part, l'ont conduit à rechercher l'endroit le plus stable d'un univers mouvant. « En 1994, on ne savait pas quels étaient les métiers de l'Internet, où on pouvait gagner de l'argent et en gagner longtemps, dit-il. C'était d'autant plus difficile qu'il n'y avait que des PME sur le marché, à l'époque. Il est toujours facile de se croire le maître du monde quand on est seul ! Alors, dans le doute, on a tout fait : de la fourniture d'accès, de l'accès différencié, de l'hébergement,

de l'ingénierie, du design, du conseil marketing, mais aussi du contenu et des technologies. » Jusqu'en décembre 1997. Date à laquelle Rafi Haladjian dit s'être livré à un petit exercice d'analyse dans un avion entre Paris et New York. A ce moment, le marché semblait plus clair avec l'ensemble des acteurs enfin sur scène. L'heure était venue de choisir son rôle.

Découvrant un schéma, Rafi Haladjian se met alors à le commenter. « L'Internet, dit-il, c'est finalement un utilisateur qui se sert d'un terminal pour se connecter à travers un lien à un contenu. Ce contenu, qui repose sur des technologies, est mis en place avec l'aide de services et est localisé quelque part. » A partir de l'utilisateur, on peut raisonner en termes d'audience. « Mais cette activité-là n'a de sens que si l'on fait du volume », précise-t-il. Elle ne met pourtant pas la société à l'abri du zapping de l'internaute et d'autres facteurs de changement comme l'évolution des navigateurs. La question du matériel ne se posait pas pour FranceNet. Quant à la connexion, elle présentait trop d'incertitudes. Qui sait comment nous nous connecterons demain ? Par le satellite, le câble, les ondes hertziennes ou les lignes électriques ? Restaient le contenu, « un vrai pari », les services, zone plus stable parce qu'on a « toujours besoin de quelqu'un pour mettre en

place du contenu » et l'hébergement, pierre angulaire, parce que « le contenu est forcément localisé quelque part ».

Ce fut donc cette dernière voie qui fut choisie, assortie d'une condition, celle d'être « agnostique » au Réseau et à la technologie utilisée par le service hébergé. Et, pour que cette activité puisse « générer des revenus récurrents pour une PME, pendant longtemps et de plus en plus importants, sans engendrer de coûts proportionnels et sans rendre l'entreprise totalement dépendante de ressources humaines rares », FranceNet a décidé de privilégier l'hébergement critique, celui des sites qui supportent beaucoup de connexions et doivent toujours être disponibles.

Une voie étroite, une activité ingrate ? Rafi Haladjian n'est pas de cet avis, concevant l'activité d'hébergement comme un travail de co-production, dans lequel la frontière entre fournisseur et client se ferait de plus en plus floue, toute faite de cette fluidité qu'évoque le nouveau nom de l'entreprise. Fluidité dans laquelle il se sent particulièrement à l'aise glissant allègrement sur les chiffres, ne distillant que ceux qui sont publics. En 1999, Fluxus a fait 36 millions de francs de chiffre d'affaires, contre 20 millions l'année précédente. C'est tout.

Corinne Manoury

A bon droit

Confusion entre le site officiel d'une ville et un site personnel

LA COUR de Versailles vient d'infirmier, le 29 mars dernier, une ordonnance de référé du tribunal de grande instance de Versailles, dans une affaire concernant la possible confusion entre le site d'un particulier dédié à une commune et le site officiel de celle-ci.

Un habitant de la commune d'Elancourt (Yvelines) avait créé, depuis 1995, un site consacré à sa ville et à ses habitants, sous l'adresse : « <http://www.chez.com/elancourt/index.htm> ». En 1998, la commune d'Elancourt, qui avait par la suite ouvert son propre site, avait saisi le juge des référés du tribunal de Versailles, pour demander que soit ordonnée la cessation de l'utilisation du nom « Elancourt » et la fermeture du site sous astreinte. La commune soutenait tout d'abord qu'elle était titulaire d'une marque « Ville d'Elancourt », déposée sous la forme d'un logotype et que ce site portait atteinte à celle-ci. Elle prétendait surtout que l'utilisation du nom de la ville, de ses armoiries et la présentation donnée sur les écrans successifs créaient, dans l'esprit des utilisateurs, une confusion telle que ceux-ci pouvaient croire consulter le site municipal officiel.

Le juge des référés du tribunal de Versailles avait suivi la commune d'Elancourt dans son argumentation. Par une ordonnance du 22 octobre 1998, il a estimé que l'appellation « Elancourt, Bienvenue à Elancourt » utilisée par le particulier sur son site et de la présentation de la commune et de sa vie municipale sur les différentes pages du site « laissent penser au consultant qu'il se trouve sur un site généré par la commune d'Elancourt ou par une association paramunicipale, mais ne permettent pas d'imaginer de prime abord qu'il s'agit d'un site tenu par un particulier et exploité à des fins privées ».

Le juge ne s'est pas contenté de relever une confusion éventuelle ou fortuite, mais a retenu que l'animateur du site « en navigant malicieusement à la limite de l'apparence officielle au moyen d'informations données sur la vie municipale et l'administration de la commune, maintient cette confusion ». C'est ainsi qu'avait été ordonnée la cessation de l'utilisation de l'appellation « Elancourt, Bienvenue à Elancourt ». En appel, la cour de Versailles a relevé avec davantage de précision que la dénomination utilisée par le particulier sur son site était en

réalité : « El@ncourt, bienvenue à El@ncourt », et qu'aucune confusion visuelle - en particulier en raison du recours au signe « @ » - n'était possible avec le logo de la Ville d'Elancourt.

En ce qui concerne le contenu du site, la cour a relevé qu'« aucun risque de confusion ne peut exister entre le site de Monsieur L. et celui de la commune d'Elancourt, dès lors que l'accès direct au site internet de Monsieur L. ne se fait pas à travers la dénomination « El@ncourt, bienvenue à El@ncourt », mais à travers « <http://www.chez.com/elancourt/>

index.htm », laquelle ne peut créer une quelconque confusion dans l'esprit du visiteur sur l'origine privée du site puisque, dès qu'il est connecté, le visiteur voit apparaître sur l'écran un avertissement en rouge précisant que ce site est un « site non officiel » et « indépendant de la Mairie d'Elancourt ». » Un pourvoi en cassation demeure encore possible à l'encontre de cette décision.

Alain Hazan est avocat à la cour.

■ www.legalis.net

Pour vos livres professionnels, fiez-vous à un spécialiste !

eyrolles.com



La librairie en ligne des professionnels

Le Net en **3D** pour tous Un site en **kit**

« **POUR QUEL** doge avez-vous voté aux élections du 25 avril ? » Cette question a fait le tour de Venise (www.venise.net), le premier jeu qui, sur Internet, se déroule non seulement en temps réel, mais aussi en trois dimensions. Un jeu dans lequel l'internaute se déplace à sa guise, découvrant l'architecture de la cité lacustre avec une sensation de réalisme remarquable. Les images sont en effet recalculées à chacun de ses déplacements.

Pour participer à une version de démonstration de ce jeu, il n'est plus besoin d'installer les données contenues à partir d'un CD-ROM. L'internaute se connecte directement sur le site du jeu pour télécharger un bout de programme (plugin) dont le poids n'excède pas 600 Ko. Il peut ensuite se promener dans la ville en 3D et converser avec les personnes présentes. Le cyber-Vénitien, muni de son code d'accès, peut évoluer librement au sein de la cité pour chercher fortune. Car le jeu n'exige pas non plus de carte graphique. C'est le processeur du poste de l'internaute qui se charge d'effectuer tous les calculs de perspective. Un progrès en matière de 3D sur le Web.

En effet, alors que la 3D a rapidement conquis le cinéma et l'industrie avec les effets spéciaux et la conception assistée par ordinateur (CAO), elle n'avait jusque-là jamais fait bon ménage avec le Web. Pour une raison très simple : la taille des fichiers, qui atteint très rapidement plusieurs mégaoctets, constituait un sérieux handicap. Avec des connexions à Internet de 30 Ko par seconde dans le meilleur des cas, le chargement d'un fichier 3D pouvait en effet durer plusieurs minutes.

Un problème auquel le VRML (Virtual Reality Modeling Language), un langage de description des objets en 3D, a été le premier à tenter d'apporter une solution. C'était il y a cinq ans. Il permettait de visualiser un objet en 3D sous toutes les perspectives.

Mais, s'il avait bel et bien été conçu pour le Web, le VRML n'a pas connu le succès escompté. Car

Simulation Inadaptée au Web, la 3D n'a jamais percé sur le Réseau. Des langages informatiques comblent cette lacune

la taille des fichiers, d'une part, reste importante : plusieurs mégaoctets. D'autre part, le VRML ne concerne que des modélisations, c'est-à-dire des représentations graphiques d'objets en 3D. Ceux-ci sont constitués d'un assemblage de centaines de formes géométriques simples (des triangles ou des polygones), sur lesquelles sont appliquées des textures (des couleurs et des motifs) et des jeux de lumière (en fonction de la position de l'objet par rapport à la source d'éclairage). Le réalisme n'a, par conséquent, pas toujours été au rendez-vous. Quant à l'interactivité, elle est pratiquement inexistante. Impossible de communiquer en temps réel avec cette technologie. Une lacune qui a rapidement condamné le VRML aux applications graphiques industrielles.

Le physicien russe Alexander « Sasha » Migdal, exilé aux Etats-Unis, a alors comblé le fossé entre modélisation et photo en 3D. Au sein de MetaCreations, il a mis au point une technologie qui se distingue du VRML par sa capacité à visualiser des objets réels en 3D. La technique consiste à prendre une série de clichés et à les assembler pour ne créer, au final, qu'un fichier. Efficace côté réalisme, cette technique n'est pas plus interactive que le VRML. C'est donc sur ce point que Cryo a choisi de travailler en développant Scol (Standard Cryo Online Language), le langage informatique sur lequel repose le jeu Venise. Un langage inspiré encore une fois du VRML, mais qui offre des taux de compression cinq à six fois supérieurs. Réduit, le volume d'informations qui circule

entre le client et le serveur accélère l'affichage et permet de fluidifier le graphisme. Mais la prouesse de Scol tient surtout à la fusion des sessions de connexion de chaque internaute. Ainsi, les joueurs peuvent communiquer directement et en temps réel.

Enfin, nouvelle tendance avec l'éditeur Pulse, qui profite de la 3D sur le Web pour prendre le train de la télé interactive en marche. Il a présenté en avril dernier une technologie éponyme qui permet la création de dessins animés en 3D sur la Toile. En fait, les personnages et les objets sont issus de modéliseurs, les logiciels qui permettent la modélisation. La solution de Pulse permet de les animer. Un plugin suffit à lire les fichiers en ligne.

Cette technologie ouvre des perspectives. D'une part, à l'heure de la télé interactive, elle se situe au confluent des programmes de divertissement et du Web. D'autre part, le coût de création d'un dessin animé en 3D est bien moindre que celui d'une véritable émission de télé. A tel point que la Jim Henson Company s'est empressée d'adopter cette technologie. Sur son site MuppetWorld.com, elle propose déjà des clips en 3D des MuppetToons, sa série de marionnettes aussi satiriques que célèbres.

Romain Hennion

UN SITE 3D en cinq minutes ?

Le pari est ambitieux et presque tenu. Cryo commercialise Cryonics, un logiciel de création de mondes virtuels en trois dimensions pour Internet. La personne qui s'y connecte se déplace dans cet univers, y rencontre d'autres internautes, matérialisés par des avatars, et converse avec eux en temps réel. Différentes possibilités de communication sont offertes : par un échange de texte (chat), par téléphone (le cas échéant, la voix passe par Internet) ou par visio-conférence.

Ce logiciel se distingue sur deux points. Le premier est qu'il ne s'adresse pas aux ingénieurs, mais à ceux qui maîtrisent simplement les rudiments de l'informatique. C'est-à-dire la majorité des utilisateurs de PC. Le concepteur est entièrement pris en charge par le logiciel. Il n'a absolument pas besoin d'écrire une seule ligne de code. La création d'un site est divisée en cinq étapes. A chacune d'elles, Cryonics affiche un tableau, ou écran, que l'utilisateur se contente de remplir.

Dans un premier temps, il doit saisir quelques paramètres sommaires comme son adresse électronique et le nom de son site. Puis il choisit le décor de son monde virtuel en 3D, qu'il agrément d'objets puisés dans une librairie graphique fort bien garnie.

Monde virtuel Le logiciel Cryonics ouvre aux internautes débutants les portes de la création de sites Web en 3D

Il détermine ensuite les liens vers d'autres sites Web, l'interface client et un mot de passe pour administrer le site. L'interface cliente se compose d'un ensemble d'éléments graphiques (boutons, boîtes de dialogues, fenêtres, etc.) qui permettent le dialogue entre l'homme et le logiciel. Enfin, l'utilisateur clique sur un bouton pour mettre en ligne son site. Cette opération est automatisée par Cryo, qui s'en charge entièrement. Contrairement à la mise en ligne d'un site Web en 2D, qui exige un transfert de fichiers par FTP.

Deuxième point : alors que 3D sur le Web rime avec temps de chargement aussi longs que décourageants, les mondes générés avec Cryonics se caractérisent par leur rapidité d'accès. La personne qui s'y connecte doit au préalable télécharger un plugin d'environ 600 Ko.

Ce dernier contient le Scol Engine, un programme dont l'une des fonctions principales consiste à calculer en temps réel les perspectives en fonction des déplacements de l'internaute. Ainsi, les échanges d'informations entre le serveur et le poste du client sont considérablement diminués. Ce qui accélère, d'une part, l'accès au site, et améliore, d'autre part, la qualité de l'affichage graphique.

Signe des temps, à l'heure de la location d'applications et du commerce électronique, Cryo prépare une version de Cryonics en ligne pour la création de sites d'e-business. Celle-ci devrait voir le jour à la rentrée scolaire prochaine. En revanche, tout se passera par Internet. Cryo portera sur le Web une succession de pages que l'utilisateur remplira en se connectant sur le site de l'éditeur. L'utilisateur se contentera ensuite de déterminer le nom de son site, de choisir un modèle de boutique en 3D et d'indiquer les produits qu'il désire vendre.

Phénomène de mode ou véritable enjeu ? Il est encore difficile de trancher. La 3D sur le Web n'en est qu'à ses balbutiements. Seules quelques grandes enseignes comme la Fnac Micro se sont lancées dans l'aventure.

R. He.

Napster effraie l'industrie musicale

NAPSTER. Derrière ce petit nom se cache un des pires ennemis de l'industrie musicale américaine, au point que cette dernière poursuit en justice l'éditeur de ce logiciel. Avec plus de 5 millions de copies du programme téléchargées, Napster permet de très rapidement trouver sur Internet des fichiers musicaux comprimés au format MP3.

Côté internautes, la technologie de Napster n'a pourtant rien de révolutionnaire ; c'est un ensemble de fonctionnalités assez communes : un moteur de recherche, un lecteur de fichiers MP3 et des solutions de dialogue en direct. L'intérêt du programme réside surtout dans le serveur, conçu par un jeune Américain de 19 ans : Shawn Fanning.

Napster s'appuie en effet sur une idée originale : chaque utilisateur du logiciel met à la disposition des autres les fichiers MP3 dont il dispose sur son disque dur. Vous partagez un répertoire de votre disque dur, et la liste des musiques qui s'y trouvent est transmise à un serveur Napster. Un catalogue central est créé sur ce serveur, et chaque internaute peut choisir à loisir ce qui l'intéresse et aller chercher les fichiers MP3 en question directement sur le disque des autres utilisateurs.

Napster marque la fin de longues recherches sur Internet en quête du fichier MP3. Une fois Napster installé, on peut accéder en permanence à plusieurs milliers de fichiers MP3, parfois jusqu'à 500 000 titres. Peu étonnant que la Recording Industry Association of America (RIAA) ait porté plainte contre Napster.

Parmi les griefs de l'industrie musicale : ce logiciel contourne les mesures des professionnels pour enrayer la diffusion illégale de

Etats-Unis Avec le logiciel Napster, les internautes mettent en ligne les MP3 stockés sur leur disque dur

fichiers MP3 sur Internet. En partant des moteurs de recherche, des employés de l'industrie musicale identifient les sites de fichiers MP3. Une fois localisé le site, un mail à son fournisseur d'accès suffisait souvent à fermer le site. L'Union des fabricants fut l'une des premières structures hexagonales à employer cette méthode qui montre aujourd'hui ses limites. Car Napster ne s'appuie pas sur un serveur mais plusieurs.

Dans l'attente du verdict du procès, prévu pour cet été, le véritable ennemi de Napster n'est pas l'industrie musicale, mais d'autres logiciels plus récents comme Gnutella, qui, comme l'explique Gene Kan, l'un de ses développeurs, « peut trouver et télécharger tout type d'information. Cela inclut la vidéo, les logiciels, les images ». Contrairement à Napster, Gnutella n'exige pas de se connecter à un serveur central. Ainsi, à terme, ce type de logiciel menace non seulement l'industrie musicale mais aussi les secteurs du cinéma, de l'informatique et de la photographie.

Emmanuel Chania

■ www.napster.com
■ gnutella.wego.com

Retrouvez nos enquêtes sur le site www.lemonde.fr/iaetek



CHIFF : Architectes voûte : Camalot, De Mailly, Zehrhus - Ingénieur verre : Prouvé.

La Net Economie, une réalité pour les entreprises à la conquête de nouveaux marchés, impose, en matière de simplicité d'administration, des choix technologiques stratégiques. Les multiples ressources de votre système d'information d'entreprise, vos accès à l'Internet, vos applications de commerce électronique, doivent pouvoir être contrôlés et gérés efficacement en un point d'administration unique. Comme les 50 millions d'utilisateurs qui ont mis en œuvre les services d'annuaire NDS® de Novell (Novell Directory Services®), assurez efficacement la gestion de votre infrastructure réseau et Internet à travers des solutions sécurisées, fiables et simples à administrer. Avec Novell, soyez prêt, dès à présent, à entrer dans la Net Economie. Pour plus d'informations, visitez notre site

ou appelez Allô Novell au

Novell

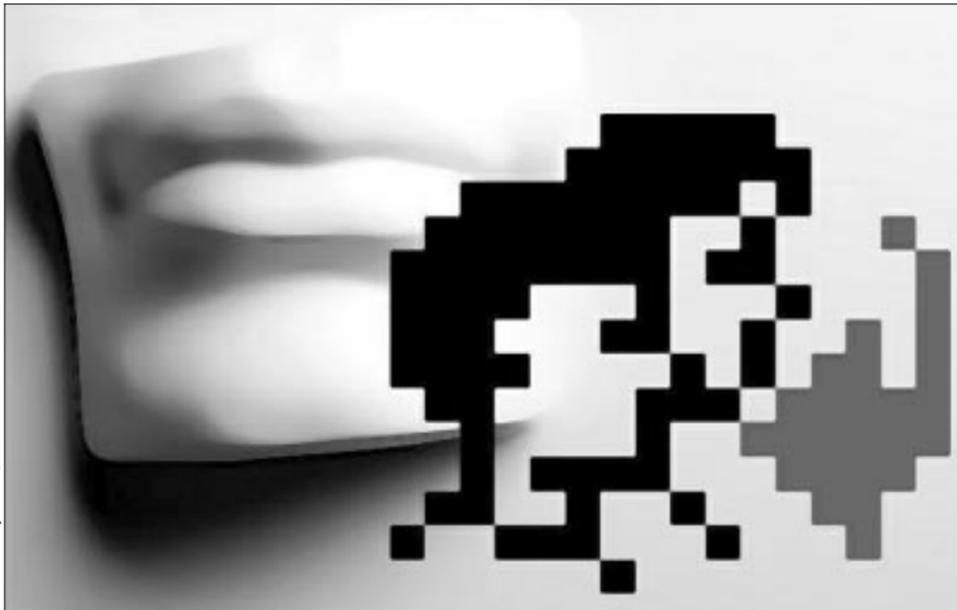
Créer sa liste de diffusion

SOUVENEZ-VOUS de votre première adresse e-mail... C'était il n'y a pas si longtemps ! Il y a deux ans encore, on se sentait obligé de souscrire à un abonnement Internet, on se perdait dans la configuration de sa boîte aux lettres électronique. Depuis, les e-mails gratuits sont partout : pas un site commercial qui ne propose l'ouverture d'un compte en quelques minutes. Oubliez le charabia technique (« je mets quoi comme nom de SMTP ? »), il suffit de se rendre directement sur un www.hotmail.com ou un www.yahoo.fr pour lire son courrier, depuis n'importe quel poste avec un simple mot de passe. Aujourd'hui, c'est au tour des listes de diffusion de connaître la même gratuité et la même facilité d'utilisation.

Clubs, associations, familles, entreprises... La création d'une liste de diffusion se justifie quand plusieurs internautes partagent le même centre d'intérêt. Cinq, 20 ou 800 inscrits, à chaque fois qu'un abonné envoie un courrier, celui-ci est automatiquement dupliqué par le serveur à tous les membres de la liste.

C'est là une différence avec les newsletters (lettre d'information par e-mail), auxquelles on peut s'abonner - souvent gratuitement - pour recevoir dans sa boîte aux lettres électronique toutes sortes d'informations ciblées. Car, au lieu de n'avoir qu'un seul « émetteur » pour plusieurs « récepteurs » passifs, la liste de diffusion permet à chacun d'être lu par tous en envoyant un seul e-mail.

Ainsi, on n'écrit plus à un interlocuteur en particulier, mais à l'ensemble de la communauté. Fini les cafouillages de listing, maladroitement tirés de son carnet d'adresses électronique, ou les susceptibilités



EMMANUEL JOLIVET/CANAL+

Tout s'explique Courrier électronique, liste de diffusion, même combat !

froissées de correspondants « juste en copie ». Il suffit de taper « mesamis@egroups.com », par exemple, et tous les abonnés sont servis !

Mais, si une liste de diffusion joue un rôle de « haut-parleur », on imagine la parfaite cacophonie quand une discussion s'emballa. Avec plus de 10 membres, un sujet « chaud » devient vite explosif :

« Elian est-il mieux à Miami qu'à Cuba ? » Volée de bois vert assurée. On avance en terrain miné, avec des ambiances tellement détestables qu'on finit par se désabonner rapidement. Généralement, le consensus se fait sur des listes très nombreuses qui se spécialisent dans toutes les formes d'humour. Là encore, on a vite fait de recevoir tout et n'importe quoi - souvent à un rythme effréné. Heureusement, pour pallier la désorganisation chronique des listes de diffusion, de précieux outils sont à la disposition du créateur de la liste.

Admettons que vous partagiez avec quelques amis une passion pour l'œuvre d'Hergé. Vous pouvez toujours correspondre par

e-mail, mais la discussion à plusieurs reste laborieuse. Vous rendez donc sur un des sites spécialisés (www.egroups.com; francofolistes.com) qui proposent de créer gratuitement une liste de discussion que l'on appellera « les amis d'Hergé ».

Après vous être identifié (âge, profession, type de connexion, etc.), vous choisissez les modalités de fonctionnement de la future liste, lesamisdherge@egroups.com. N'oubliez pas la modération de votre liste : le principe consiste à lire l'ensemble du courrier, d'en supprimer les « pollutions » avant de le renvoyer aux membres de la liste. Une valeur ajoutée et un vrai confort pour les utilisateurs, qui n'auront pas à ouvrir certains e-

mails - l'ennemi numéro un étant le « spam » ou la diffusion massive de publicités. Plus la discussion est animée, plus le modérateur a de travail...

Selon votre désir de visibilité sur le Web, vous pouvez être cité ou non dans l'annuaire du fournisseur de liste. En acceptant, vous pouvez toujours gérer les abonnements d'internautes désirant se rallier à la cause d'Hergé... ou écarter les personnes malintentionnées susceptibles de faire du « bruit ».

En plus de la liste, certains fournisseurs proposent également jusqu'à 20 Mo de mémoire pour héberger un site Internet, vitrine de vos activités. Autre outil, le « poll » permet aux abonnés de voter en ligne. Mieux qu'un simpliste « oui »/« non », plusieurs champs peuvent être intégrés sur un même questionnaire. Avec le calendrier, tout le monde peut consulter et proposer des rendez-vous (virtuels ou réels !) et, comme les courriers peuvent être archivés, vous pouvez avoir accès à tout moment aux différentes participations des membres - textes, mais aussi photos, sons, animations, etc.

Autant de services sans débours le moindre pécule ? L'affaire peut paraître magique. Evidemment, il y a bien une contrepartie : à chaque fois qu'un message sera posté sur lesamisdherge@egroups.com, l'ensemble des abonnés recevra en bas de son e-mail... un bandeau publicitaire. C'est moins gênant qu'une conversation téléphonique - même gratuite - entrecoupée de slogans. Sans compter que l'internaute développe très vite cette faculté étonnante à ne pas voir les annonces qu'on lui colle sous le nez.

Julien Pot (Canal+)



« OO »

LA NETÉCONOMIE, comme tous les enfants, cherche son langage en commençant par manipuler des lettres. On sait qu'elle croit faire dire plein de choses, mais en fait toujours la même, à une seule lettre : e-n'importe quoi, i-quelque chose, parfois v-autre chose. Ces e sont pour *électronique*, ces i pour *interactif*, le v pour *virtuel*, mais il s'agit toujours au fond de vouloir signifier moderne, comme 2000, dans les années 70, derrière pressing, *optique* ou *charcuterie*, était là pour transformer une échoppe en antichambre des étoiles. Mais plus elliptique est l'usage récent de deux o accolés pour signer l'appartenance à la Netéconomie.

Qui se doute que derrière Ooshop se cache le site de commerce électronique de Carrefour ? Qui a échappé aux publicités pour Kelkoo ? Qui sait que Woonoo ou I-doo sont en fait des sites français ? Qui connaît Toobo ? Le mouvement s'est amplifié au cours de l'hiver dernier, et, s'il n'est ni purement français (Boo est scandinave, Xoom ou Kooby sont anglo-saxons) ni né de la dernière pluie (Yahoo ! et Wanadoo sont des institutions), il revêt ici et maintenant une ampleur étonnante.

A l'origine, on trouve les agences de publicité. Elles courent plusieurs lievres à la fois : elles cherchent des noms à consonance internationale (on ne sait jamais), qui évoquent spontanément Internet sans utiliser les appendices barbares et peu pérennes que sont www ou [.fr](http://fr), et enfin des marques distinctes de celle de la maison mère pour que le message publicitaire soit bien attribué au site Web et non au produit principal. Carrefour devient donc Ooshop ou, plus significatif encore, I-France devient Ido. Cette recherche collective, non concertée, a jeté son dévolu sur oo probablement à cause du succès de Yahoo ! et, en France, de Wanadoo (qui s'appelaient au départ « I want to do »). On peut exclure la piste des informaticiens, pour qui oo est l'abréviation d'« objet orienté » (ou d'*oriented object*), qui désigne certaines techniques de programmation.

Cette idée de trouver une preuve calligraphique immédiate de l'appartenance au monde du Web, qui préside aussi à l'usage de l'arobase @, est intéressante. On peut cependant lui prédire quelques mésaventures. La première est phonétique : en français, dans zoo comme dans *alcool*, le double o se lit respectivement [o] et [ɔ], et pas [ou] comme en anglais. A l'intérieur du nom ou à la fin, passe encore, l'acculturation américaine aidera à comprendre l'astuce de Toobo. Mais en début de nom, comme dans Ooshop, on peut penser que la clientèle de Carrefour n'y mettra pas du sien. A terme, ces sites risquent autant de faire étranger, partout, que de faire moderne.

Mais surtout, s'agissant de marques pour l'implantation desquelles on investit des dizaines de millions de francs, elles risquent de vérifier l'adage selon lequel la mode, c'est ce qui se démode. Pour ceux qui ne sont pas convaincus, signalons alors que si, à la date de rédaction de ces lignes, *choo* était pris, *hiboo*, *genoo* et *cailloo* ne l'étaient pas.

Cléo (Canal+)

« Così fan tutte » en sons et en images

COSÌ FAN TUTTE,
opéra de W. A. Mozart
Editeur : Harmonia Mundi
Coffret de un CD audio et un
CD-ROM avec livret de l'opéra
Prix : 350 F (53,3 €)

C'EST L'ESPRIT léger que deux jeunes hommes parient sur la fidélité de leur fiancée. Léger comme la comédie qu'ils instaurent. Il faudra déguiser son apparence et jouer l'amoureux qu'on est vraiment pour mettre à l'épreuve la fiancée de l'autre. Mozart reconnaît dans ce motif l'occasion de croiser les voix comme jamais : *Così fan tutte* comprend le plus grand nombre de trios, quatuors, septuors qu'aucun autre de ses opéras. Ce théâtre du sentiment inspire aux auteurs du CD-ROM une mise en page élégante et fine.

Sur un théâtre d'ombres, les silhouettes découpées de Lotte Reiniger adoptent les poses du chagrin, de la colère (vraie ou fausse), de la séduction feinte tandis qu'avec une précision toute simple Florence Badol-Bertrand nous montre l'intelligence mozartienne. Pourquoi le hautbois succède à la clarinette ? N'y aurait-il pas un contrepoint mozartien qui ferait entendre dans la pantomime humaine le désir très sincère d'un peu de beauté ? Et celui très humble d'un rien de ferveur ?

Così fan tutte opère à nos oreilles et sous nos yeux les distinctions les plus subtiles entre les conditions (emprunt à la musique folklorique pour les airs de la servante Despina), entre les caractères (résistance un peu plus longue de Fiordiligi). Tout cela se voit sur la partition, et tout cela nous est montré avec ce qu'il faut de précision érudite et de délicatesse visuelle.

Transporté devant le pupitre du chef, nous voyons comment l'orchestre est mobilisé, scène par scène, et comment Mozart marie mineures et majeures dans la musique et le sentiment. Parfois, on découvre caché quelque signe franc-maçon ou quelque superstition du temps (Mesmer et son magnétisme, toujours d'actualité d'ailleurs), auxquels Mozart prête une sonorité, un accord ou même



HARMONIA MUNDI

Opéra Une interprétation brillante et une interactivité intelligente au service de l'œuvre de Mozart

une phrase entière. Le CD-ROM se change en instrument interprétatif à la fois soucieux de suivre l'œuvre pas-à-pas et de tracer quelques perspectives qui révèlent un dessein toujours original.

Les « dissonances du désir », comme dit le commentaire, entraînent six personnages vers la sagesse la plus improbable en amour. Non pas la passion unique qui engage une vie d'homme (iro-

nie de Mozart dans un rien d'emphase ajoutée), mais l'amour qui succède au pardon, musicalement le plus riche tant s'y mêle de tendresse, de regret, de douleur et de félicité relative. Chacun est l'auditeur potentiel de ce programme : le néophyte verra tomber d'éventuels préjugés devant l'artifice de l'opéra ; le mélomane reconnaîtra une perspicacité qui lui rappellera le meilleur d'un musicologue comme Jean-Victor Hocquard mais cette fois sur une page d'images et d'extraits.

Enfin, le chef lui-même, René Jacobs, précise ses choix esthétiques propres : l'opéra n'est véritablement présent que dans la subjectivité ajoutée d'un homme. Les musiciens arrêtent d'accorder leurs instruments : le spectacle commence et les pages du livret tourment d'elles mêmes à l'écran.

Patrick Longuet (Canal+)

Un portail pour « Le Monde »

LE MONDE lance le 9 mai une nouvelle version de son site Internet. Poursuivant les développements qui le placent aujourd'hui parmi les tout premiers sites éditoriaux français, le quotidien crée avec <http://tout.lemonde.fr> une véritable porte d'entrée dans la communauté de ses lecteurs et de ses internautes. Première chaîne thématique lancée aux couleurs et au format de ce portail, les loisirs culturels. Avec sortir.lemonde.fr, les internautes auront accès à des guides de sorties et de spectacles en France. Au menu, non seulement l'actualité du cinéma, de la musique, des expositions et du théâtre, mais également des enquêtes et des sélections de spectacles. A l'image de l'ensemble du portail du Monde, la chaîne Sortir proposera aussi des services, et notamment des agendas personnalisés, la réservation et la localisation de sorties. Rassemblées sous le même portail, les autres chaînes de <http://tout.lemonde.fr> continueront d'offrir leur contenu, qu'il s'agisse de info.lemonde.fr



(avec toute l'actualité générale en temps réel), de interactif.lemonde.fr (avec les enquêtes et analyses sur l'univers des nouvelles technologies du supplément hebdomadaire « Le Monde interactif »), et ensuite, à l'automne, des chaînes Education, Emploi, Finances et Livres. Le site du Monde offrira aussi une solution d'accès à Internet créée en partenariat avec Club-Internet. Les internautes pourront enfin bénéficier d'un service de mail gratuit, qui permettra à chacun de bénéficier d'une adresse de type votre_nom@club.lemonde.fr.

■ <http://tout.lemonde.fr>

EN VITRINE

Plus de photos, moins de dépenses

L'INTRODUCTION du mini-disque Klik de Iomega, capable de stocker tout type de fichier (photo, texte, son), dans l'appareil photo numérique Agfa ePhoto CL30 Klik offre au grand public des possibilités de sauvegarde des images importantes, à un moindre coût. De 60 à 360 clichés, selon la qualité, sont sauvegardés sur ce support de 40 Mo qui ne coûte que 80 F environ, soit 20 fois moins cher que les supports habituels.

C'est surtout le prix du Klik qui est intéressant. Au niveau de la capacité de stockage, il est loin de rivaliser avec le mini-disque dur Microdrive d'IBM qui s'introduit dans l'emplacement pour Compact Flash Type II que l'on trouve sur de nombreux appareils photo numériques.

Le Microdrive, qui est disponible en deux versions, 170 Mo (2 991 F) et 340 Mo (3 739 F), stocke plusieurs milliers de photos en basse résolution. Sinon, les caractéristiques de l'Agfa ePhoto CL30 Klik sont identiques à celles du modèle précédent, ePhoto CL30, avec une résolution moyenne de 1 million de pixels (1152 x 864 pixels) portée à 1,5 million par le logiciel PhotoGenie.

Cette application recrée des pixels intermédiaires en gommant les effets de pixelisation indésirables dus à la compression des images lors du stockage. Disponible début mai, l'Agfa ePhoto CL30 Klik est vendu 4 290 F chez des revendeurs spécialisés.



Agnès Batifoulier

L'Espagne s'enflamme pour le Web

Netéconomie
Nouveau marché
des valeurs
technologiques,
l'Ibex stimule
les entrepreneurs

LE PASEO de la Castellana ressemble à l'une de ces gigantesques avenues bordées de buildings qui constituent le paysage urbain des mégapoles américaines. Avec, en guise de porte, les célèbres Torres Picasso, deux gratte-ciel inclinés en forme de V renversé, l'interminable Castellana est la principale artère financière de Madrid et d'Espagne. BSCH, BBVA, La Caixa, Caja Madrid, il n'est pas une banque qui n'y ait dressé son siège social, en toute indiscrétion. Mais, depuis quelques mois, elles sont contestées sur leur territoire par les jeunes pousses de la Netéconomie espagnole, qui, à l'instar d'Uno-e - la banque en ligne de BBVA et Telefónica -, tentent d'afficher haut et fort leurs couleurs.

A Paris, les start-up ont colonisé le Sentier parce que les loyers y étaient relativement modestes. A Madrid, elles dépensent sans compter pour avoir pignon sur rue. Ce n'est donc pas un hasard, même si l'endroit peut paraître incongru, si les First Tuesday, le rendez-vous mensuel des acteurs de la nouvelle économie, ont élu domicile au Hard Rock Café, puisque ce symbole de la culture américaine est situé au numéro 168 du célèbre Paseo, à quelque distance du Santiago Bernabeu, le stade mythique du Real Madrid.

« Nous étions plus de 3 200 pour le First Tuesday en avril », se félicite Marcelino Elosua, ancien grand patron des huiles Elosua et actuel directeur pour l'Espagne de Communication Equity Associates (CEA), une banque d'investissement américaine spécialisée dans Internet, qui vient de débarquer dans la pé-



CAROLINE SURY

ninsule Ibérique avec la ferme intention d'y réaliser de bonnes affaires. Lorsqu'il a accommodé, avec d'autres investisseurs, les First Tuesday à la sauce madrilène en septembre 1999, les mots de la nouvelle économie ne faisaient pas encore partie du vocabulaire espagnol.

Aujourd'hui, les start-up Internet noircissent les colonnes des journaux, trusent les spots de publicité à la télévision et commencent à s'afficher en 4x3 dans le métro. Certaines, comme Myalert.com, sont devenues les leaders européens dans les services en ligne pour téléphone portable. A l'instar de Netjuice, qui compte parmi ses

actionnaires la compagnie de capital-risque 3i et a levé plus de 400 millions de francs en six mois, les incubateurs poussent comme des champignons.

Dopés par la BSCH, forte d'un fonds de 60 millions de dollars, quatre ou cinq nouveaux fonds d'investissement dédiés aux nouvelles technologies émergent chaque mois, alors qu'ils se comptaient sur les doigts d'une seule main en septembre dernier. Et, si les tours de table sont encore largement inférieurs à ceux que l'on rencontre aujourd'hui en France (ils dépassent rarement 1 à 3 millions d'euros) et que, de Madrid à Barcelone, le nombre de « business an-

gels » n'excède pas 200, l'Espagne n'en est pas moins rentrée de plain-pied dans l'ère de la Netéconomie.

Après moult reports, le nouveau marché des valeurs technologiques (Ibex) a ainsi finalement ouvert sa première séance le 10 avril 2000 avec une dizaine d'entreprises cotées. Depuis, ses valeurs ne cessent de flamber. Ce décollage, l'Espagne le doit en grande partie à la réussite fulgurante d'une start-up : Terra Networks. En quelques mois, la filiale Internet de Telefónica, l'opérateur télécoms historique et tout-puissant de la péninsule Ibérique, a tout raflé sur son passage et est devenue une société européenne phare sur le marché des nouvelles

technologies (son titre est passé de 7 à 150 dollars en quelques semaines). « Le succès de Terra a été un triple révélateur, analyse Marcelino Elosua, il a montré aux jeunes que les success stories n'arrivaient pas qu'aux Etats-Unis et les a encouragés à quitter l'université pour monter leur entreprise. Il a fait prendre conscience aux dirigeants des grandes sociétés qu'Internet était une chose sérieuse et provoqué une série d'alliances entre BSCH et AirTel ou BBVA et Telefónica. Enfin, sa réussite est en train de changer l'image que portent les investisseurs étrangers sur l'Espagne. »

En quelques semaines, les Français Ibazar et Aucland ont franchi les Pyrénées, et Liberty Surf a racheté Hispavista (l'AltaVista hispanique). Les investisseurs américains commencent également à s'intéresser à l'Espagne et ambitionnent de s'en servir comme tête de pont pour pénétrer l'Amérique du Sud. Car la patrie de Cervantès possède un atout de taille : l'espagnol, qui, avec plus de 435 millions de locuteurs, est la deuxième langue la plus parlée sur tous les continents après l'anglais. « Il existe deux grands marchés : le premier est anglo-saxon et le second, espagnol. En comparaison le marché français est minuscule », se plaît à rappeler le directeur de CEA Espagne.

Le complexe d'infériorité espagnol serait donc en train de voler en éclats sous les coups de boutoir des audacieuses pymes (start-up, avec l'accent castillan) issues d'Internet. « Soixante-cinq pour cent des Espagnols de moins de 22 ans qui se rendaient aux urnes pour la première fois ont voté pour le PP [Parti populaire, au pouvoir] lors des législatives de mars dernier, remarque Marcelino Elosua, qui ne cache pas sa sympathie pour le gouvernement de José María Aznar. Ils ont résolument l'esprit libéral et d'entreprise alors que leurs aînés voyaient d'un mauvais œil les entrepreneurs. » Les noces de l'Espagne et de la nouvelle économie devraient bientôt être consommées.

Stéphane Mandard
à Madrid

Des start-up en toute décontraction

MALASAÑA, quartier populaire du centre de Madrid et repaire de la jeunesse autoproclamée « alternative ». A une heure déjà avancée de la nuit où le cœur de la capitale espagnole commence à battre à un rythme moins soutenu, le Morgenstern, petit bar tout en longueur comme on en rencontre des centaines à la ronde, ne désemplit pas. Car le 25 avril n'est pas un jour comme les autres. C'est le dernier mardi du mois. Le Last Tuesday.

Par dérision, Alvaro, 19 ans, et Alberto, de dix ans son aîné, ont créé les Last Tuesday, il y a deux mois tout juste, pour prendre le contre-pied des First Tuesday, un autre rendez-vous qui réunit dans les principales capitales européennes, le premier mardi de chaque mois cette fois-ci, les enrégés de la nouvelle économie. « Nous n'avons pas d'objectif précis, nous ne prétendons rien, si ce n'est prendre une bière et passer du bon temps ensemble », explique, une caña (demi pression) à la main, Alberto, webdesigner de son état et heureux fondateur de Fotofutura.com, premier portail Internet hispanophone entièrement consacré à la photographie.

Les First Tuesday et leur cortège de business angels, Alberto les a

Concept
Le Last Tuesday
madrilène est
un laboratoire d'idées
plutôt qu'une chasse
à l'investisseur

pratiqués. Il en est revenu aussi vite quand Netjuice, le premier incubateur espagnol de start-up Internet, lui a joué un vilain tour, en reprenant Fotofutura à son compte, après lui avoir mis le pied à l'étrier. « Aux First Tuesday, il y a beaucoup de capital et peu d'idées. Ici, on ne fait pas de business, mais les idées ne manquent pas », rajoute son acolyte Alvaro, étudiant en communication audiovisuelle et non moins joyeux créateur d'Ipunkrock.com, webzine consacré à l'actualité rock. Sans tambour ni plan marketing (les invitations sont envoyées par mail et le bouche-à-oreille fait le reste), le concept fait déjà de nombreux émules.

A peine 50 le dernier mardi de février, ils sont aujourd'hui près de 200 pour la troisième édition. Ils ont troqué le costard-cravate pour le T-shirt, ne veulent rien savoir du capital-risque et des « business plans », mais sont tous embarqués dans quelques-uns des plus importants projets de la Toile espagnole, de Terra.com à Lanetro.com, en passant par Myalert.com. Webmasters, infographistes, informaticiens, rédacteurs, webmarketeurs... ce soir, ils ont la même idée fixe : faire la fête sans se prendre la tête.

« D'habitude, on ne communique que par e-mail. Ici, les rencontres n'ont rien de virtuel », s'égosille Dolores, rédactrice sur un site Web, pour faire entendre sa voix flûtée au milieu des décibels que crachent les enceintes du bar. « Bien sûr, on est là pour passer un bon moment, rétorque Suzana, qui travaille, elle, dans une agence de publicité en ligne, mais on apprend aussi beaucoup de choses sur ce qui marche ou ne marche pas sur Internet, en confrontant nos expériences respectives, et on glane des idées au contact des uns et des autres. »

L'air de rien, c'est ici, dans cette ambiance enfumée et surchauffée, que bouillonnent les idées qui feront peut-être les success stories de demain. Malgré l'heure avancée de la nuit et les litres de cerveza (bière) déversés, Alvaro reste lucide : « Nous avons besoin de capitaux. Sans argent, on ne fait pas d'utopie sur Internet. » Il est 3 h 30 du matin. Le Morgenstern ne désemplit pas. Dans quelques petites heures, les protagonistes de la fête seront sur le pied de guerre pour écrire une nouvelle page de l'histoire du Web espagnol.

St. M.

■ Pour participer aux Last Tuesday :
ltnad@ipunkrock.com

Un Français à Madrid

QUAND on lui demande pourquoi il a choisi de s'exiler à Madrid, Sébastien Chartier n'hésite pas : « L'Espagne possède les caractéristiques qu'avait le marché français il y a deux ans, et l'on peut prévoir qu'il va connaître encore deux très bonnes années. »

A 24 ans, le Français déborde d'ambition et ne s'en cache pas. Lorsqu'il franchit les Pyrénées à l'été 1999, fraîchement diplômé de l'European Business School, le jeune homme redécouvre un pays qui l'avait déjà accueilli il y a cinq ans, lors d'un stage chez IBM. « Les mots "business angels" et "start-up" commençaient à apparaître et les premiers fonds d'investissement venaient de se créer. Il y avait tout à faire. »

Alors Sébastien Chartier décide de retrousser ses manches. En septembre 1999, il fonde CreaCapital, une société de conseil en start-up, sur le modèle de la française Professional Networks, où il fait ses premières armes. « Notre vocation principale n'est pas de prendre des participations dans les start-up que nous appuyons, explique le jeune directeur, nous privilégions un accompagnement global en concentrant nos activités dans l'évaluation des projets, le conseil en stratégie et la recherche de capitaux. »

L'idée séduit les « imprésarios » ibères si bien que le cabinet financier Norgestion, fort de ses trente années d'expérience sur le marché espagnol, investit près de 3 millions de francs dans l'affaire, en janvier 2000. Les premiers résultats ne se font pas attendre. CreaCapital prend des parts dans une dizaine de start-up, aux rangs desquelles Pecenet.com, qui réussit à lever 4 millions de francs (610 000 euros) en quelques semaines auprès d'investisseurs privés, et Interweb-Research, la première agence en ligne espagnole, dont il entend faire un incubateur.

St. M.

Initiative
Sébastien Chartier
participe activement
à l'explosion Internet
version ibérique

Mais Sébastien Chartier voit plus grand. Avant la fin du mois de mai 2000, il espère avoir fini de constituer CreaVentures, un fonds d'investissement destiné à financer des projets de capital d'amorçage essentiellement en Espagne et qui devrait s'élever à 100 millions de francs (15 millions d'euros). L'Espagne ne possède pas de publication dédiée à l'ingénierie financière, il crée Capital & Corporate, une lettre d'information professionnelle consacrée à l'actualité du marché espagnol du capital-risque et des « business angels ».

Sébastien Chartier a beau se démultiplier, il a dû savoir s'entourer de collaborateurs pour mener de front l'ensemble de ses projets. Avec un Français, trois Espagnols, un Italien et un Anglais, une équipe jeune (la moyenne d'âge est de 26 ans) et multilingue est constituée. Implantée initialement à Madrid, la société possède désormais des antennes à Barcelone, Bilbao et Saint-Sébastien. Mais, lorsque la presse ou de futurs clients font le déplacement, il accueille ses hôtes dans les bureaux de Norgestion, sur le Paseo de la Castellana, la City madrilène. C'est ici qu'il escompte bientôt recevoir les patrons des webagencies françaises désireuses de pénétrer le marché espagnol. Et, à l'en croire, elles font déjà la queue à sa porte.



Black Orange

Le logiciel
en express

DEPUIS le 15 décembre 1999, les logiciels ont rejoint la pizza ou le bouquet de fleurs dans la liste des produits livrables à domicile en quelques heures. Besoin d'un traitement de texte, d'un gestionnaire de base de données, d'un jeu... Black Orange, start-up parisienne au nom étrange, s'engage à livrer le logiciel désiré chez vous en moins de quatre heures. « Le marché du logiciel n'a pas évolué depuis très longtemps, note Francis Lelong, cofondateur et directeur associé de Black Orange. Notre défi est de révolutionner la distribution de ces logiciels en attendant l'étape du téléchargement. »

Pour réussir une telle prouesse, Black Orange s'est allié avec e-liko, un partenaire logistique spécialisé dans la livraison par coursier. Grâce à cet accord, pour la somme de 1 franc, Black Orange livre en moins de quatre heures sur Paris et la région parisienne et moins de vingt-quatre heures en province avec des tarifs de 20 à 40 % moins chers que sur le marché traditionnel.

« Pour réduire nos coûts logistiques, explique encore Francis Lelong, ancien consultant chez Andersen Consulting, nous proposons une solution de production à la demande des logiciels. Nous possédons une base de données cryptée avec plus de 2 000 logiciels et nous les gravons à la demande du client. Nous les mettons ensuite en boîte et nous les expédions. »

Pour l'instant, des éditeurs comme Microsoft ou Adobe n'ont pas encore donné leur accord pour que leurs logiciels vedettes (Word, Excel, Photoshop) soient présents sur la base de données. Black Orange dispose donc des boîtiers traditionnels pour ces logiciels, mais les vend à un prix inférieur d'environ 15 % aux magasins traditionnels. « Nous prenons moins de marge que la Fnac, explique Pierre-Edouard Sterin. Nous n'avons pas les mêmes frais d'exploitation qu'une grande chaîne de magasins. »

Même si les fameuses quatre heures ne sont pas toujours strictement respectées, le concept Black Orange séduit de plus en plus d'internautes. En mars, la société réalisait 1 million de chiffre d'affaires. En avril, la barre des 2 millions a été franchie. Le site enregistre environ 6 000 visiteurs uniques par jour ainsi qu'environ 50 commandes quotidiennes pour un montant moyen de 1 000 francs.

Fort de ce bon démarrage, Black Orange espère très prochainement étendre son service quatre heures chrono à une dizaine de villes de province (la première sera Lyon, au début de l'été). L'entreprise, qui compte aujourd'hui 21 personnes, va aussi, dans les prochains semaines, recenser son site sur trois communautés : famille, entreprise et passionnés de jeux vidéo.

Pour assurer sa visibilité, Black Orange a signé, au mois de mars, un accord d'exclusivité avec le site de vente aux enchères Aucland. Chaque semaine, Black Orange met aux enchères un logiciel à 1 franc sur le site d'Aucland, qui, en contrepartie, lui offre l'exclusivité publicitaire sur sa rubrique « Informatique, consoles et jeux vidéo ». Enfin, depuis le 18 avril, le site de Black Orange a adopté le système de paiement Cyber-Comm (ce système fonctionne avec un boîtier pour Carte bleue fourni par les banques) pour offrir plus de sécurité à ses clients, mais aussi pour abaisser son taux d'impayés, aujourd'hui de 1%.

Guillaume Fraissard

L'Actualité Multimédia
sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"

avec Jérôme Colombain

FRANCE
info
105.5

Profil

Le curriculum vitae idéal

Age : une trentaine d'années.

Qualités demandées : écoute, rigueur, gestion d'équipe, bonne compréhension du cycle de production multimédia.

Formation : il n'existe pas vraiment de formation type. Les pionniers étaient plutôt des autodidactes. Désormais, la tendance est au recrutement de jeunes diplômés apportant une dimension marketing et de gestion client. Dans tous les cas, le candidat doit posséder les connaissances de base des techniques de production multimédia.

Salaires : de 160 à 180 KF (de 24,4 K€ à 27,4 K€) pour un débutant et de 180 à 240 KF (27,4 K€ à 36,6 K€) pour un chef de projet expérimenté.

Langues : anglais conseillé.

Les formations

Les chefs de projet peuvent présenter des profils très variés ; certains viennent de l'édition, d'autres de l'informatique ou encore du marketing.

DHET (diplôme de hautes études technologiques) ingénierie multimédia de Grenoble

Créé à l'initiative de deux universités et d'une grande école de Grenoble (université Stendhal, université Pierre-Mendès-France et INPG), le DHET forme depuis sept ans des chefs de projet multimédia. Institut national polytechnique de Grenoble, 46, avenue Félix-Viallet, 38031 Grenoble Cedex 1. Service relations industrielles et formation continue.

■ Renseignements : Catherine Chapeau, tél. : 04-76-57-46-07.
■ E-mail : info@ingenierie-multimedia.com
■ www.ingenierie-multimedia.com

DESS multimédia

Celsa-université Paris-IV - Sorbonne, 77, rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine.

■ E-mail : Aissatou.Diallo-CELSA@paris4.sorbonne.fr
■ www.celsa.fr.st/

DESS informatique : ingénierie documentaire et multimédia

Université d'Evry-Val d'Essonne, boulevard François-Mitterrand, 91025 Evry cedex.

■ Renseignements : 01-69-47-74-62.
■ www.univ-evry.fr/formations/3emeCycle/IDM/

Formation à la conception et à la réalisation multimédia

L'Ecole multimédia, 201, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

■ Renseignements : 01-42-78-51-01.
■ www.ecole-multimedia.com

Sur la Toile

Quelques sites d'éditeurs :

- www.gallimard.fr : site de Gallimard.
- www.havas-interactive.com : site d'Havas.
- www.montparnasse-net.com : site de Montparnasse Multimédia, éditeur, producteur et distributeur de programmes interactifs.
- www.hachette-multimedia.fr : site d'Hachette.
- www.geste.fr : groupement des éditeurs de services en ligne.
- www.lclab.com : site de l'agence multimédia Lab Production, concepteur et développeur de produits off line et on line.
- www.emme.com : éditeur et diffuseur de logiciels multimédias.
- www.bibliopolis.fr : éditeur électronique de textes extraits de la littérature et des sciences humaines.

Au cœur de l'édition électronique

VISITER le Louvre ou le Quai d'Orsay, apprendre une langue étrangère, jouer, rechercher des informations sur tous les sujets imaginables dans les encyclopédies et les archives... tout cela est bel et bien possible sur les CD-ROM et leurs successeurs plus performants, les DVD-ROM.

En France, le marché du CD-ROM n'a véritablement décollé qu'à partir de 1996. Depuis, il ne cesse de se développer. Selon les estimations du cabinet d'études GFK, 12,3 millions de CD-ROM de loisirs devraient être vendus en 2000. Best-sellers des produits les plus rentables : les jeux, qui représentent la moitié d'un chiffre d'affaires évalué à 2,170 milliards de francs (331 millions d'euros) en 1999, et le parascolaire, qui en représente, lui, le quart. En revanche, les CD-ROM d'œuvres littéraires ou de la presse ne remportent pas un franc succès. Les produits numériques prennent pourtant moins de place : « Sur un seul disque, on peut accéder à quatre ans d'archives d'un quotidien, alors qu'en version papier il faudrait cinquante placards ! » souligne Pascal Pierrey, directeur général Europe de Cederom-SNI, spécialisé dans l'édition de CD-ROM documentaires.

Sur ce secteur en plein essor, les intervenants sont nombreux et hétérogènes. Spécialistes de l'audiovisuel grand public (France Télévision, Canal+ Multimédia...) y côtoient éditeurs de jeux vidéo (Infogrames, Cryo...), mais aussi petites ou moyennes entreprises de conception et de réalisation, voire prestataires de services. Tout ce petit monde se partage le gâteau du multimédia avec les maisons d'édition traditionnelles comme Hachette, Flammarion ou Gallimard, qui ajoutent à leur activité traditionnelle sur papier celle de l'édition sur support numérique.

Le juridique, le médical, la littérature, l'édition jeunesse et de référence (encyclopédies, dictionnaires...) sont des domaines particulièrement courus par ces édi-



Profession : chef de projet multimédia Sur un marché en plein essor, ce spécialiste s'impose comme la clé de voûte du système

teurs traditionnels, qui ont adapté leur fonds de commerce aux nouveaux supports. « Les textes juridiques constituent, par exemple, d'énormes bases de données, plus adaptées à une lecture sur CD-ROM ou sur Internet », explique Florence Cyrot-Mele, responsable multimédia de France Edition, organisme de promotion de l'édition française à l'étranger.

A côté de ces généralistes, cohabitent aussi des éditeurs spécialisés comme Montparnasse Multimédia, qui a battu tous les records avec les CD-ROM consacrés au Louvre (plus de 400 000 exemplaires vendus !) et au Musée d'Orsay. Enfin, à cette nébuleuse il faut également ajouter les détenteurs de fonds iconographiques (Caisse nationale des monuments historiques [CNMH], Bibliothèque nationale de France

[BNF]) ou audiovisuels (l'Institut national de l'audiovisuel [INA], la Cinématique française...).

Difficile dans cette jungle d'établir une règle d'organisation type pour un projet, tant celle-ci est variable selon les produits. De manière générale, pourtant, la frontière se situe entre ceux qui possèdent les contenus et ceux qui maîtrisent la réalisation et la production numériques.

Certains éditeurs se lancent eux-mêmes dans la production ; mais, lorsque la technique devient trop compliquée, ils font appel aux spécialistes du multimédia. De même, des agences de production tentent l'aventure de l'édition, mais il leur manque le savoir-faire des éditeurs en termes d'analyse de marché, de distribution, et surtout, ce qui coûte le plus cher, la communication et le marketing. Du coup, les agences de production préfèrent éviter de prendre des risques financiers et se concentrent sur les techniques multimédias.

Produire du multimédia n'est pas une mince affaire et fait intervenir une multitude de compétences complémentaires tout au long du projet. La réalisation et la production n'interviennent qu'en bout de course, après des phases d'analyse des besoins en fonction des contraintes budgétaires, et d'un travail de préconisation, d'argumenta-

tion et de présentation. Si le nombre des intervenants est très variable en fonction de la nature du projet, de sa cible ou du budget qui lui est alloué, on retrouve toujours, au sein de l'équipe projet, un minimum de quatre grands secteurs d'activité.

Dans une étude réalisée à la demande de l'Association française de l'édition multimédia (AFEM) et menée par deux cabinets de conseil en formation Autograp Formations et Argo Formation, il apparaît que l'essentiel de la chaîne de production multimédia est constituée de la gestion de projets, la conception des contenus, la réalisation artistique et enfin de la réalisation informatique et multimédia. Et à chaque famille correspond une multitude de métiers. L'étude de l'AFEM a ainsi relevé pas moins de 52 intitulés différents !

Incontournable, car doté d'une vue d'ensemble de la chaîne de production, le chef de projet apparaît de plus en plus comme le pilier de cet édifice complexe, à la frontière de la création, de la technique et de la gestion. Selon une étude réalisée en février dernier par l'INA, à partir des offres publiées sur leur site Bourse à l'emploi, la demande concernant ces postes a doublé en un an.

Vanessa Genin

Coordinatrice de talents

Portrait Polyvalente, Sophie Radet met son expérience au service de projets

« À PARTIR d'une idée, elle agit tel un maître d'ouvrage pour réussir la réalisation de produits interactifs. Son métier ? Chef de projet multimédia. Sophie Radet travaille depuis un an chez Lab Production, une agence de communication interactive et d'ingénierie multimédia qui réalise des CD-ROM grand public pour le compte de grands éditeurs (Hachette, Havas, etc.). La fonction de chef de projet constitue un poste clé - entre les pressions des clients et celles de l'équipe de production interne. En somme, le maître mot est de savoir gérer, quoi qu'il adienne. Gérer les demandes des clients, les équipes de production, les délais, les budgets, les problèmes techniques qui surviennent à la dernière minute, etc. « Le chef de projet n'est pas seulement un gestionnaire, il participe aussi à la conception du produit en donnant son avis à chaque étape clé du processus de production », précise Sophie Radet.

Polyvalente, celle-ci tient compte des remarques des uns et des autres. Pour cela, précise-t-elle, « il est important de maîtriser un minimum d'outils techniques pour mieux comprendre le cycle de production et avoir une idée concrète des délais et problèmes éventuels que pose la création ». Faut-il, pour autant, être doté d'une formation spécifique au multimédia ? Pas vraiment. Sophie a suivi une formation de gestion de projet multimédia, et ce sont davantage ses stages successifs qui lui ont appris à appréhender son nouveau métier. « Ici, ce n'est pas le diplôme qui fait la différence, mais plutôt nos expériences », ajoute-t-elle.

Chez Lab Production, il lui arrive de s'occuper de deux projets en même temps ou de rester plusieurs mois sur le même. « Le chef de projet doit parvenir à suivre l'évolution des nouvelles technologies pour être sûr de proposer les solutions techniques adé-

quates. » Concrètement, Sophie commence par déterminer les solutions techniques envisageables en fonction du désir du client éditeur et des contraintes que ce dernier lui impose en termes de budget, de délais et en fonction du public visé. En effet, lorsqu'il s'agit de produits grand public, le chef de projet doit veiller à ce que les technologies utilisées soient lisibles sur des ordinateurs dont la puissance n'est pas optimale. A la fois à l'écoute du client et pédagogue, Sophie doit parfois composer avec les demandes irréalistes des clients ! C'est à elle que revient le rôle de dire : « Stop, ce n'est pas possible » et de proposer les solutions adéquates. Face à ses propositions, le client choisit... et vient l'heure de la conception et de la production.

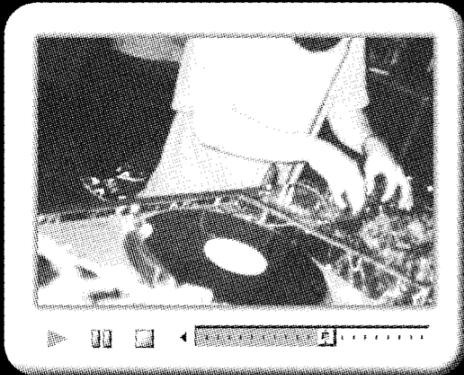
Dans une phase de préproduction, tous les aspects du projet sont abordés. « C'est un travail d'équipe : on détermine, avec les différents représentants des métiers nécessaires à la réalisation du projet, la charge de travail, les éléments interactifs et le planning », commente la jeune femme. Designers, développeurs informatiques, intégrateurs, responsables éditoriaux, infographistes... tous apportent leur pierre à l'édifice interactif.

« Plus cette phase préliminaire est soignée, plus la production sera aisée, car elle donne lieu à une charte de travail très détaillée », poursuit-elle.

Après validation du projet par l'éditeur, l'équipe se lance dans la production. A Sophie de motiver les troupes pour que le produit soit prêt à temps ! Enfin, après l'« accouchement » du CD-ROM, Sophie intervient encore pour conseiller le client quant au package à prévoir, au référencement, etc. Au final, sa plus belle satisfaction est de réussir à réaliser ce dont l'éditeur avait rêvé.

Va. G.

Retrouvez nos enquêtes sur le site www.lemonde.fr/aieetk



Prenez une claqué en direct sur la FM de Zurich. Comatez aussitôt sur une plage de Ko Samui.

1 510 webcams live
255 télévisions live
3 499 radios live

comfm
www.comfm.com

Vous n'avez pas fini d'être ailleurs

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MERCREDI 10 MAI 2000

EUROPE

La Française Marie-Françoise



Wilkinson, directrice du réseau EAPN, encourage les Quinze à faire du combat contre l'exclusion une de leurs priorités

(page IV)

FUTURS

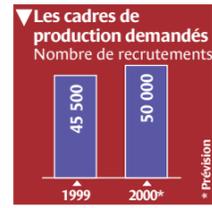
3 ans C'est l'espérance de vie des trois quarts des start-up, selon le cabinet américain Gartner Group. La folie « .com » suscite désormais la méfiance des investisseurs. Ceux-ci reviennent à des critères d'analyse rigoureux face à la flambée des projets douteux (page VI)

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

● La course au recrutement entre cadres de production et cadres de l'informatique pourrait, pour la première fois, tourner à l'avantage des seconds. La fonction production comprend pourtant de nombreuses activités et professions (page VIII)

● Après avoir réduit ses effectifs et privatisé de nombreux secteurs, l'Etat canadien entend se moderniser pour mieux servir ses « clients » (page IX)

● **26 000** restaurants McDonald's sont ouverts dans le monde. La marque est devenue une cible des anti-mondialisation. Après les attentats contre les établissements de Quévert et de Pornic, le PDG de McDonald's France, Denis Hennequin, évoque un « profond sentiment d'injustice » (page X)



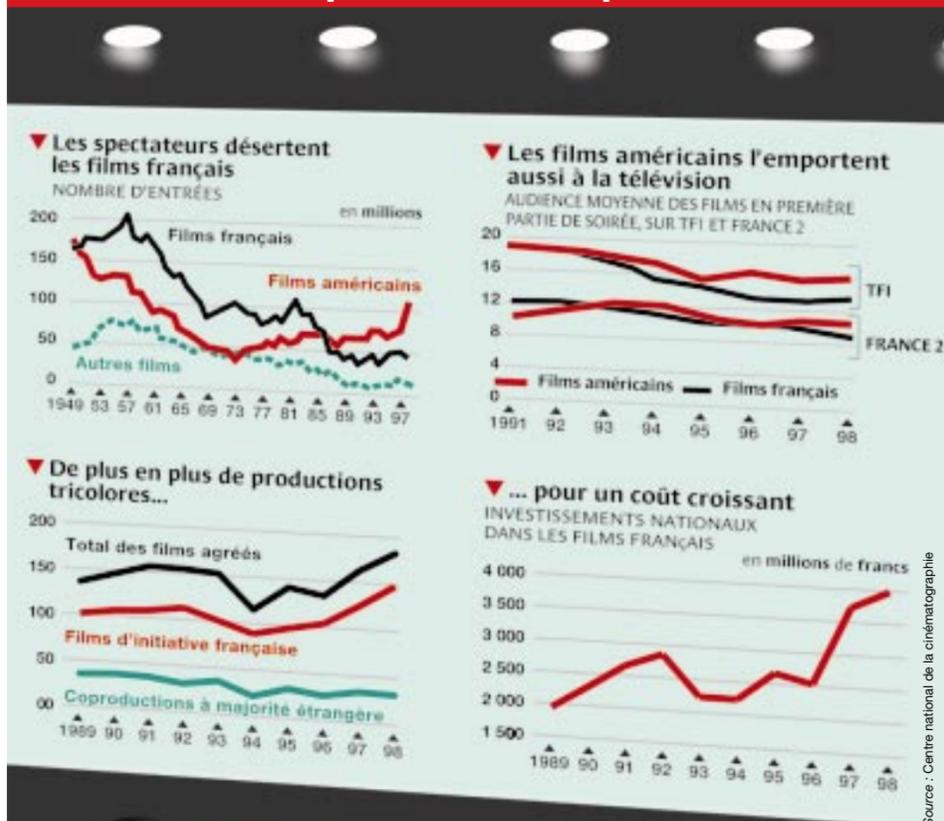
ANNONCES CLASSÉES

De la page XI à la page XXVIII

La suspension de la carte UGC a relancé le débat sur l'avenir de la production indépendante, alors que s'ouvre le 53^e Festival de Cannes

Le financement du cinéma français à bout de souffle

Un public à reconquérir



Source : Centre national de la cinématographie



Infographie : Le Monde

En 1999, trois films français seulement – sur un total de 180 – ont amorti leur coût de production grâce à la projection en salle. Il s'agit de *Le Ciel, les oiseaux et... ta mère*, de Djamel Bensalah, de *Himalaya, l'enfance d'un chef*, d'Eric Valli, et de *Vénus Beauté*, de Tonie Marshall. En 1980, un film français sur deux était amorti en salle ; en 1998, sur 134 films français distribués en salle, une vingtaine à peine ont permis au distributeur d'amortir ses frais. Tous les autres, soit 110 films, ont été déficitaires.

En vingt ans, la production française de films a survécu, mais elle a perdu son public en salle, son premier marché d'exposition. Le lancement de la carte UGC Illimitée, finalement suspendu, voulait ranimer la fréquentation. Ce constat de crise a longtemps été masqué par un discours défensif contre les méfaits de la télévision. A partir des années 1980, la télévision est devenue le premier loisir des Français. Le public a commencé à désertir les salles, et les producteurs ont fermé boutique en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne... Partout, sauf en France, où la profession a réagi et a obtenu des pouvoirs publics une série de mesures qui ont permis de maintenir une production nationale importante.

Ce système qui mettait à contribution les chaînes, grandes consommatrices de films, avait en outre l'avantage de ne rien coûter au contribuable. Comme l'expliquait déjà Marie Masmonteil dans un rapport du Centre national de la cinématographie (CNC) sur « La production cinématographique et audiovisuelle indépendante » (1992), une « logique d'exploitation secondaire s'est mise en place qui a consacré la vision d'un film non plus sur un grand mais sur un petit écran ». Quelle importance que le film ait perdu de son impact en salle, puisqu'il gagnait une durée de vie plus longue à la télévision, et une capacité d'amortissement sur un plus grand nombre de supports : chaînes en clair, vidéo, chaînes payantes, etc.

Mais en réalité, c'est cette logique d'exploitation secondaire qui s'es-souffle aujourd'hui. Tout d'abord, parce que le public revient massivement dans les salles. Les multiplexes ont redonné aux téléspectateurs le goût des grands écrans. Manque de chance, le film français, conçu de plus en plus comme un téléfilm, est en train de rater ses deuxièmes noces avec un public rajeuni qui s'avère friand de films à grand spectacle, c'est-à-dire américains. Pire :

la production par genres s'est appauvrie. Comme le regrette Pascal Rogard, président de la Chambre syndicale des exportateurs de films, la production n'a pas su investir tous les genres cinématographiques : les dessins animés sont quasi inexistantes en France, le savoir-faire sur les films policiers s'est évaporé, les comédies grand public, dont *Les Visiteurs* restent un prototype quasi unique avec les deux *Taxi* et *Astérix*, demeurent des événements.

Victime d'une crise de fréquentation en salle, le film français pâtit aussi d'une crise d'audience à la télévision. Les records d'audience ne se font plus sur les films, mais sur le sport et les téléfilms à grand spectacle comme *Monte Cristo*. Plus grave, les milliards de francs déversés depuis vingt ans dans le cinéma n'ont pas engendré – à l'exception de Marin Karmitz – de producteurs puissants, indépendants et ayant pignon sur rue. La profession reste artisanale et la fameuse « indépendance » des producteurs se traduit

par une dépendance accrue envers une foule d'intervenants : chaînes de télévision, distributeurs, exploitants, qui tous préfèrent les produits américains, mieux adaptés aux goûts du public.

Les barrières instaurées entre chaînes de télévision et production cinématographique n'ont pas empêché l'émergence (aux côtés des traditionnels Gaumont, Pathé et UGC) de deux nouvelles puissances ouvertes à l'international, les groupes Canal+ et TF1. Les deux paient leur dîme réglementaire aux films français mais développent une activité de production autonome pour alimenter leur catalogue et jouer un rôle à l'international. Au moment où la salle s'affirme comme le lieu d'exposition numéro 1 du film, les chaînes de télévision tentent d'occuper le terrain de la production cinématographique laissé vacant par des producteurs trop occupés à produire des films pour la télévision. C'est là le paradoxe des années 2000.

Yves Mamou

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu

Fully accredited *

ISM Programmes accrédités * USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants

Séminaires en anglais avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle

Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés enseignement supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle

Admissions : janvier, avril, octobre.

ieMBA International Executive Master of Business Administration

- « part-time » sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à PARIS et 1 ou 2 mois à NEW YORK
- 520 heures plus thèse

◆

MBA Master of Business Administration in International Management

- « full-time » 4 mois à Paris et 6 mois à New York
- 520 heures plus thèse

◆

DBA Doctorate of Business Administration

- Pour titulaires d'un MBA ou équivalent
- « part-time » sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs
- 320 heures plus thèse

◆

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 33-1-45-51-09-09 – Fax : 33-1-45-51-09-08
Programmes gérés à New York par ISM USA
Internet : <http://www.ism-mba.edu> e-mail : info@ism-mba.edu

ISM

FINANCEMENT

Questions-réponses

1 Quel est le rôle de Canal+ dans le financement de la production ?

En raison de la place qu'occupe le cinéma sur son antenne, Canal+ est obligé de consacrer 9 % de ses recettes d'abonnements en préachat de droits de diffusion. Autrement dit, tous les producteurs qui souhaitent mettre un scénario en production entreprennent de vendre à Canal+ le droit de diffuser un film qui n'a pas encore été tourné. Cet apport a représenté, en 1999, une somme de 926,3 millions de francs répartie sur 140 films. Ces chiffres n'incluent pas les revalorisations de prix que Canal+ paie au producteur en cas de fort succès en salles. Les investissements de Canal+ ont représenté l'an passé 25 % du total des investissements français (contre 23 % en 1998 et en 1997). Depuis 1993, Canal+ finance 80 % des films d'initiative française. En échange de ce rôle-pivot, Canal+ obtient le droit de diffuser les films qu'elle préachète un an après leur sortie en salles. StudioCanal, filiale de la chaîne, a coproduit 18 films d'initiative française en 1999 (contre 26 en 1998, dont 2 coproductions minoritaires), pour un montant de 37,8 millions de francs en 1999 contre 59 millions de francs en 1998.

2 Quel a été l'apport financier des chaînes hertziennes en clair ?

Comme Canal+, les chaînes hertziennes ont une obligation légale d'investir chaque année un pourcentage fixe de leurs recettes de publicité dans le financement de la production cinématographique (3 %). En 1999, TF 1, France 2, France 3, M 6 et Arte ont investi 556,7 millions de francs en préachat de droits de diffusion et coproduction. Audience et recettes publicitaires obligent, la part du lion revient à TF 1, qui finance à elle seule la moitié du total précité : 186 millions en préachat et 59,4 millions en coproduction.

3 Quelles sont les autres sources de financement du cinéma en France ?

Le bouquet satellitaire TPS a investi 104 millions de francs dans 19 films en 1999. Ce montant est toutefois en baisse de 17 millions par rapport à 1998. Moyennant un avantage fiscal important, des particuliers peuvent investir une part de leurs revenus dans la production. Ces opérations se font à travers des soficas (sociétés de financement du cinéma). En 1999, l'apport des soficas a été de 171 millions de francs. L'avance

sur recettes du Centre national de la cinématographie représente également un guichet important pour les producteurs : 117 millions de francs ont été répartis sur 47 films en 1999. La taxe spéciale additionnelle (TSA), prélevée sur chaque billet de cinéma, a alimenté le compte de soutien des producteurs de cinéma, géré par le CNC, à hauteur de 566,15 millions de francs en 1998. Le retour du public en salles accroît chaque année la part de la TSA dans le financement des films français.

4 Français et Américains consacrent-ils autant d'argent à la promotion ?

Un rapport récent du CNC s'est penché sur la distribution des films français en salles, généralement considérée comme le maillon faible du système. Il apparaît ainsi que l'industrie américaine du cinéma dépense de 2 à 2,5 fois plus que l'industrie française pour la promotion d'un film. Un film américain de 50 millions de dollars investira donc 25 millions de dollars en promotion (soit 50 % du coût de production) alors qu'un film français investit en promotion 8 à 10 % seulement de son coût de fabrication. Une analyse plus fine fait apparaître que les budgets sont semblables sur les gros films alors qu'ils sont très faibles sur les films moyens (moins de 100 copies) et sur les petites sorties (20 copies). L'un des projets du CNC est d'obliger le producteur à intégrer les frais de promotion dans son budget.

5 Quelle a été la structure de fréquentation des films en 1999 ?

Français (164 films distribués en 1999) ou américains (192), le taux d'échec est à peu près le même : 50 % des films recueillent entre 0 % et 1 % de part de marché des spectateurs en salles. En revanche, le taux de réussite est plus éclatant du côté américain : 10 films français seulement recueillent 24 millions de spectateurs quand 24 films américains en recueillent 51 millions. Grosso modo, la structure de fréquentation est la même : beaucoup d'échecs en bas, peu de succès en haut, et un petit nombre de films qui enregistrent des scores moyens (entre 250 000 et 1 million d'entrées). Mais, alors que les films français sont pour l'essentiel diffusés sur le seul territoire national, les films américains sont amortis sur un très grand nombre de pays. Le cumul des petits scores au plan international contribue alors à la bonne santé du cinéma américain.

Mal aimé des salles obscures, le cinéma français est en crise

Les faits sont connus depuis longtemps. Le cinéma français est globalement déficitaire. Selon le rapport sur « La distribution des films en salle » établi par le Centre national de la cinématographie, il apparaît qu'en 1998 20 films sur 130 ont permis au distributeur de récupérer son investissement, trois seulement étant réellement rentables pour le distributeur et le producteur. En 1980, un film sur deux était amorti en salle.

Les causes de cette dégradation sont également connues. L'essor de la télévision à partir des années 1980, la naissance de Canal+ en 1984, la généralisation du magnétoscope, l'irruption des bouquets de chaînes satellitaires (Canal satellite et TPS) et maintenant Internet ont fait tomber la fréquentation des salles de cinéma. De 50,5 % de parts de marché en 1981, le film français est tombé aujourd'hui à une part réduite aux environs de 30 % (27,4 % en 1998, année de baisse record, 31-32 % en 1999).

SUCCÈS ISOLÉS

Certains, comme Denis Olivennes, directeur général de Canal+, font cependant remarquer que 30 % d'un marché qui s'est élargi à 170 millions de spectateurs, c'est « beaucoup plus que 40 % de 115 millions quelques années auparavant ». La remarque est juste : le dynamisme des grands circuits et la qualité d'exposition des films dans les multiplexes qui couvrent progressivement le pays ont organisé depuis cinq ans un retour du public dans

La baisse d'audience des films nationaux entrave leur succès à la télévision, qui doit pourtant les financer

les salles. Mais ce retour ne profite pas « globalement » aux films français. Il amplifie seulement le succès des deux ou trois films qui, chaque année, sauvent la face de la production nationale. En 1998, *Le Dîner de cons*, *Les Visiteurs 2*, et *Taxi* ont réalisé la moitié des entrées (22,73 millions) de l'ensemble des films français (45 millions). Or cette année-là, plus de 180 films ont été produits. En 1998, 11 films à peine (dont les trois précités) avaient dépassé les 500 000 entrées. Ce nombre a toutefois doublé en 1999 pour atteindre 23. Mais sur 180 films produits, 56 films ont aussi réalisé moins de 25 000 entrées en 1999.

Ces quelques chiffres centrés autour de la salle de cinéma permettent de saisir l'essence de la crise qui touche un secteur pourtant essentiel de l'identité nationale et culturelle française. Le film n'a de sens que par la salle, où il conquiert un premier public mais aussi une « image » qui peut être monnayée sur d'autres supports, la vidéo, la télévision payante, puis la télévision en clair, sans oublier l'exportation et les rediffusions télévisuelles. Les chaînes de télévision le savent bien aujourd'hui : « Il est de moins en

moins vrai qu'un échec en salle se traduise par un succès à la télévision », écrit Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, dans un dossier « Cinéma » réalisé par la chaîne à l'occasion de Cannes 2000. La crise de toute une production sur son premier lieu d'exposition, la salle, aboutit aujourd'hui à une crise sur l'ensemble des autres supports.

Bien que le diagnostic ne soit pas nouveau, c'est l'inertie qui frappe. Les directeurs du Centre national de la cinématographie qui se sont succédé depuis dix ans n'ont, semble-t-il, jamais été assez puissants pour impulser des réformes. « Si j'avais tenté de dire quelque chose, les professionnels auraient eu ma peau dans les quinze jours », explique (sous couvert de l'anonymat) l'un de ceux qui ont exercé la fonction. « Le cinéma est devenu une économie de rente pour quelques gros producteurs », peut affirmer René Bonnel, ancien directeur du cinéma de Canal+.

LES CHAÎNES PRUDENTES

Dans les chaînes obligées de consacrer une part fixe de leurs recettes publicitaires ou d'abonnement au financement de la production d'œuvres de cinéma (9 % pour Canal+, 3 % des recettes publicitaires pour les chaînes en clair), la prudence est de règle. A Canal+, premier pourvoyeur de fonds du cinéma français, Denis Olivennes, directeur général, et Nathalie Bloch-Lainé, directrice du cinéma, embouchent même les trompettes de la satisfaction : « Le système est ingénieux, peu coûteux

en termes de finances publiques, et finalement réussi puisqu'il fait de la France la deuxième cinématographie mondiale. » Le Titanic coule, mais l'orchestre Canal+ continue de jouer sur le pont.

TF 1 est loin d'être aussi triomphaliste. Mais face à une profession bien organisée et influente sur le plan politique, les chaînes de télévision se gardent bien d'ouvrir le plus petit conflit avec les professionnels du cinéma. Elles craignent d'y perdre leur autorisation d'émettre. TF 1 Films production se contente donc de choisir parmi les scénarios qui lui sont proposés chaque année des films qui conviennent à un « prime time », tout en reconnaissant qu'il y a pénurie : « Pénurie dans les projets, pénurie dans les succès en salle, et donc pénurie pour les succès d'audience à l'antenne », disent mezzo voce des cadres de l'entreprise.

L'inquiétude finit toutefois par gagner les professionnels eux-mêmes. Pascal Rogard, président de la chambre syndicale des exportateurs de films, et animateur de l'ARP (auteurs-réalisateurs-producteurs), reconnaît que « ce qui manque, c'est le cinéma commercial grand public. Toute une génération de producteurs a disparu (Poiré, Mnouchkine...) sans être remplacé. Claude Berri étant le dernier dinosaure. C'est donc un cinéma de la demande qui a disparu et c'est un cinéma d'auteur, c'est-à-dire un cinéma de l'offre, qui a survécu. » Lequel ne suffit pas à remplir les salles.

Yves Mamou

La bataille des bouquets numériques divise la profession

C'est l'histoire de la fin d'un monopole. Celui de Canal+ sur le marché français de la télévision à péage. En lançant son offre de programmes à la toute fin de 1996, le bouquet Télévision par satellite (TPS) n'a pas seulement offert un choix supplémentaire aux consommateurs, il a aussi fait éclater le réseau de relations privilégiées nouées par Canal+ avec les milieux du cinéma et du sport. Deux de ses principaux vecteurs d'abonnements.

Dans un premier temps, les deux rivaux du péage se sont disputés, à coups de milliards de francs, l'accès aux catalogues de films américains. La seconde phase de l'offensive s'est portée sur le cinéma français. En créant des chaînes de cinéma, Cinéstar 1 et 2, TPS a aussi créé un second guichet de financement pour les films français.

Dès lors, les premières tensions parcourent le cinéma français, jusqu'ici uni au sein du Bureau de liaison des industries du cinéma (BLIC). La dissidence se fait officiellement jour en juin 1998, avec la naissance du Bureau de liaison de

organisations du cinéma (BLOC), plutôt représentatif des petits producteurs tandis que le BLIC accueille aussi les grands circuits de distribution. A l'origine, la fracture s'est dessinée à l'occasion des négociations sur l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Mais la véritable cause du divorce sera la négociation d'une deuxième fenêtre de diffusion des films en crypté. Dans le sillage de Canal+, le BLOC s'oppose fermement à son existence. A l'inverse, le BLIC souhaite l'organiser pour que le cinéma y puise une source supplémentaire de financement.

Avec la condamnation par le Conseil de la concurrence de la chaîne cryptée pour abus de position dominante, à la fin de 1998, le différend vire à la bataille rangée. Pourtant, les subsides de TPS ne laissent pas les producteurs indifférents, même quand ils appartiennent au BLOC. Ainsi, certains des plus éminents membres du BLOC ont trouvé auprès de TPS le financement que la chaîne cryptée n'avait pas pu ou voulu leur attribuer.

Au printemps de 1999, le BLIC puis le BLOC vont s'accorder qui avec TPS, qui avec Canal+.

Mais la seconde fenêtre reste toujours obstinément fermée. Pourtant, après la conclusion des enchères du football français qui ont vu Canal+ et TPS s'engager à verser plusieurs milliards de francs pour se partager les droits de diffusion de la première division, les positions évoluent. Canal+ ne refuse plus la deuxième fenêtre mais veut lier la diffusion à la télévision au montant du financement des films. La chaîne cryptée veut garder pour elle les films dans lesquels elle a injecté plus de 16 millions de francs.

TPS s'y oppose et signale que ces derniers représentent 66 % des entrées en salle. Un refus officiel qui cache la volonté de TPS de ne pas perdre le bénéfice de l'exclusivité de la diffusion des chaînes publiques. Une faveur accordée par Bruxelles au prétexte que TPS, nouvel entrant de la télévision à péage, n'avait pas un accès libre aux films français. Un accord pourrait pourtant être conclu dans les prochains mois, quand TPS annoncera un million d'abonnés et ne pourra plus être considéré comme un « nouvel acteur ».

Guy Dutheil

Les producteurs indépendants peinent à financer leurs projets

Peut-on, en France, s'offrir le luxe d'une production cinématographique indépendante ? A côté d'une poignée de gros producteurs tous liés à l'une ou l'autre des majors existantes (Gaumont, Pathé, TF 1, Canal+...), un tissu d'entreprises artisanales entend bien défendre son droit à l'existence. Toutes se posent néanmoins la question de leur avenir.

Philippe Martin, producteur et fondateur de Pelleas Films, n'a pas le regret d'être né trop tôt. « J'ai démarré il y a dix ans. J'avais réuni, sans trop de mal, 14 millions de francs pour la production de mon premier film. Le réalisateur avait vingt-cinq ans et c'était son premier long-métrage. Aujourd'hui, j'aurais du mal à trouver 8 ou 9 millions pour un projet similaire. » Après douze films produits en dix ans, Pelleas reste une entreprise artisanale qui produit un film par an en moyenne. Les frais sont sous contrôle, et le catalogue génère des recettes à moyen et long terme qui permettent de rémunérer cinq personnes, dont deux producteurs.

Producteur, Philippe Martin se veut autre chose qu'un financier chargé de réunir les fonds nécessaires à la réalisation d'un projet de film. « J'aime faire du chemin avec les auteurs, je travaille avec de jeunes auteurs et réalisateurs pour les amener

à la réussite de Marin Karmitz et de son réseau MK2 souligne l'enjeu majeur pour les artisans du cinéma : leur taille

à plus d'exigences. Si un réalisateur veut me cantonner à un rôle de financier, je ne travaille pas avec lui. »

Mais le danger des structures artisanales est qu'elles sont souvent cantonnées à des rôles de découvreur. Comme le dit Fabienne Vonnier, responsable de Pyramide, une société de distribution, « le cinéma est l'un des seuls secteurs où la recherche est laissée entre les mains des plus fragiles ». Révéler un réalisateur, c'est donc courir le risque de le voir partir rapidement vers des structures plus étoffées.

Etre adossé à une structure puissante, à la manière d'un Claude Berri et de Pathé ou d'un Charles Gassot avec TF 1, serait-il le rêve secret du producteur indépendant ? « La réalité de notre métier est qu'on enrichit les autres, indique Jeanne D., productrice indépendante qui a réclaté l'anonymat. Il n'est pas normal que les soficas soient payées en

premier quand le film commence à rapporter de l'argent. Il n'est pas normal non plus que les dépassements de budget soient à la seule charge du producteur et dévorent sa rémunération... Avoir des parts sur un film, c'est bien, mais quand il ne marche pas, c'est avoir des parts sur zéro. » « Mon rêve, ajoute Jeanne D., serait d'avoir un agent qui aille faire le tour des chaînes et qui négocie les conditions du film et ma rémunération. Avoir des mandats de vente à l'étranger ou en vidéo, cela m'est égal. »

Même si la dureté en affaires de Marin Karmitz suscite bien de l'animosité, nombreux sont les producteurs qui estiment que l'intégration que celui-ci a réussi entre exploitation, production et distribution est une garantie de survie et surtout d'indépendance. « Je voudrais avoir la liberté éditoriale au sein d'une structure puissante comme TF 1 ou Gaumont », dit un autre producteur, qui réclame lui aussi l'anonymat.

LE « MODÈLE » GUÉDIGUIAN

Robert Guédiguian, producteur à succès de *Marius et Jeannette*, et Patrick Sobelman (*Haut les cœurs*) ont répondu à leur manière à cette nécessité de devenir gros tout en restant indépendant : ils se sont associés. Agat Films & Cie et Ex Nihilo sont aujourd'hui deux sociétés de production regroupant sept pro-

ducteurs, qui détiennent tous une participation identique. Ils produisent dix films par an et comptent à leur actif deux succès considérables : *Venus Beauté et Marius* et *Jeannette*.

« Tous nous prédisaient que le succès de *Marius* et *Jeannette* allait sceller la fin de notre association. Ils se sont trompés. Robert Guédiguian n'a pas réclaté un centime de plus que les autres et il n'en est pas malheureux pour autant », affirme Patrick Sobelman devant un Robert Guédiguian qui approuve. Les recettes de *Marius* et *Jeannette* ont donné une assise financière confortable aux deux sociétés de production, mais sans changer les proces-

sus de décision. Lesquels demeurent collectifs. « On n'a pas les mêmes goûts, mais on a des pratiques communes. » La décision de mettre un film en production se prend collectivement, même si « personne ne vote jamais ».

La rationalité économique n'est pas absente non plus : c'est en fonction du budget de chaque film que les dépenses et les salaires sont calculés. « Karin Viard sait, quand elle fait un film avec nous, dans quelle économie elle entre. » Sur un lieu de tournage, les comédiens connus seront logés au Sofitel quand tous les autres sont à l'Ibis. « Ce sont ces décalages qui provoquent les revendications. Les tech-

niciens et les acteurs mangent dans le même restaurant. C'est pour cela que les gens font des efforts avec nous. »

Les associés d'Agat-Ex Nihilo ont toutefois conscience qu'un malaise existe dans le cinéma français. « La logique qui consiste à dire "Plus il y a de films, mieux c'est" est estimable. Mais plus il y a de films et plus la capacité qu'a chacun de trouver sa place est mise en danger. » En fait, ce ne sont pas les petits films qui semblent le plus en danger, selon Robert Guédiguian, mais les films moyens, dont les coûts de production oscillent entre 30 et 50 millions de francs et qui peinent à trouver une rentabilité sur le seul marché français. Reste que des films « pauvres » comme *La Vie rêvée des anges* ou *Marius* et *Jeannette*, lorsqu'ils rencontrent la faveur du public en salle, peuvent déboucher sur de vrais succès financiers.

Preuve que la question de la taille est incessante : « On a été récemment sollicités pour ajouter à notre métier de producteur un autre métier de la chaîne du cinéma », explique Patrick Sobelman. « Mais on a refusé. On a fait le choix de rester concentrés sur ce qu'on sait faire : la production de films à petit-moyen budget. On n'est pas frustrés par les films qu'on fait », affirme pour sa part Robert Guédiguian.

Y. M.

Jean-Max Causse, cogérant des cinémas Action et du distributeur Action Gitanes

« Notre bouée de sauvetage : les pouvoirs publics »

« Comment fait l'exploitant de trois salles parisiennes indépendantes pour résister aux mastodontes de la distribution ?

— Notre problème numéro 1 est l'accès aux films. Les salles multiples qui se développent en périphérie urbaine captent la clientèle de centre-ville, obligeant les salles du centre appartenant au même circuit qu'elles à une rotation plus rapide de leur programmation. Pour éviter d'avoir des écrans "vides", celles-ci prennent des films destinés aux salles indépendantes, même si elles ne sont pas adaptées pour mettre en valeur ce genre de films d'auteur. D'où la nécessité pour nous, les indépendants, d'être également distributeurs pour panacher les films que nous contrôlons avec ceux des circuits que sont UGC, Gaumont, Pathé ou MK2. C'est pour cette raison que nous gérons un portefeuille de deux cents films, essentiellement américains.

— Notre deuxième souci est de dépenser le moins d'argent possible, car on ne fait pas fortune chez nous ! Nous ne parvenons pas à nous autofinancer, alors que nous devons être concurrentiels par rapport aux salles des circuits. Ce n'est qu'avec l'aide des pouvoirs publics que nos salles acquièrent la personnalité et le confort auxquels les spectateurs s'attendent : il y a huit ans environ, les salles indépendantes de Paris ont été rénovées avec l'aide de l'Etat, qui était géré par la gauche, et par la Ville de Paris, qui était gérée par la droite.

— Quelle dose de concurrence entre exploitants admettez-vous ?

— Nous avons toujours vécu avec la concurrence. Le vrai problème est que nous avons de plus en plus de mal à obtenir des films à projeter, car les circuits s'y opposent.

— N'est-ce pas du refus de vente ?

— Cela n'existe pas en cinéma. Tout le monde ne peut projeter tous les films ; il y a toujours eu une protection par quartier. Ainsi, nos salles n'arrivent-elles qu'en doublage de l'Odéon et nous obtenons fort peu souvent l'exclusivité au Quartier latin, ce qui nous prive d'une grande partie des spectateurs. Mais les circuits prétendent qu'avec nos salles « minables », nous faisons peu d'entrées ! Or, lorsque le médiateur du cinéma nous a attribué une copie de *Looking for Richard*, de Al Pacino, nous avons pris la première place à Paris, devant l'UGC Ciné Cité des Halles. C'est bien la preuve que nous sommes compétitifs quand nous avons le produit qui s'y prête.

— Que pensez-vous de la concurrence par les prix de l'UGC, qui vient de lancer une carte annuelle donnant accès à tous les films possibles pour 98 F par mois ?

— Depuis dix ans, tous les exploitants ont inventé des formules de promotion ou d'abonnement, et peu de spectateurs paient leur place plus de 50 francs. Nous n'avions rien dit quand l'UGC a lancé ses cartes d'abonnements et, nous-mêmes, nous allons proposer une carte de dix entrées pour 250 francs valable un an et personnalisée, sur deux têtes.

— Avec l'initiative de l'UGC, qui sera suspendue à partir du 10 mai — et je m'en félicite — à la demande de la ministre de la culture, Catherine Tasca, on n'est plus dans le monde du cinéma. Les salles multiples se moquent de la chute de recettes qui en résulterait, car certaines d'entre elles réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires avec la vente de produits dérivés et de boissons, de pop-corn et de confiseries. UGC, c'est Vivendi qui pourrait, un jour, se servir de ce fichier pour dire : « Si vous vous abonnez à Canal+, vous aurez l'accès gratuit à toutes les salles UGC... »

— L'autre difficulté est que nous, les exploitants, sommes les répartiteurs de recettes au profit des ayants droit que sont l'Etat, les distributeurs, les producteurs, les metteurs en scène, etc. Si on fait chuter les prix des billets dans de telles proportions, ceux-ci n'obtiendront plus grand-chose. Il est vrai qu'avec la « maladie télévisuelle », les films sont préfinancés par les chaînes et que leur sortie en salle n'est plus nécessaire que dans une optique de promotion...

— Le cinéma vivait un équilibre : les « gros » laissent aux indépendants une part du gâteau et le médiateur du cinéma était là pour arbitrer les conflits. Avec sa nouvelle carte qui pourrait déboucher sur un véritable dumping, UGC est entré en conflit avec les autres grands circuits, comme le prouve l'hostilité déclarée de Gaumont.



Jean-Max Causse

● Né en 1940 à Bourg-en-Bresse, Jean-Max Causse est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand.

● Il a créé en 1967, avec Jean-Marie Rodon, les salles de cinéma Action ; tous deux cogèrent les salles Action Christine, Action Ecoles et Grand Action, ainsi que le distributeur Action Gitanes, qui a 200 films en portefeuille.

TF 1 et Canal+ s'imposent comme les nouvelles majors

Auparavant, il y avait Gaumont, Pathé et UGC. Auxquels il faut désormais ajouter Canal+ - Vivendi et TF 1. Ces cinq-là balisent un paysage cinématographique national dont la restructuration est loin d'être achevée. Les analystes financiers estiment ainsi que Gaumont et son fabuleux catalogue passeront un jour sous la coupe d'un plus gros. UGC est certes une société indépendante, mais déjà inscrite dans l'orbite de Canal+ - Vivendi. Quant à Pathé, son avenir est lié à la bonne santé du groupe de Jérôme Seydoux et au talent de Claude Berri pour les activités de production.

Autour de l'Hexagone, c'est le maelström : l'allemand Kirch s'est allié à Mediaset, l'espagnol Telefonica au néerlandais Endemol et surtout le groupe Pearson a fusionné avec la CLT-UFA. Les négociations entre Vivendi et Seagram, actuel propriétaire des studios Universal, sont rompues, mais jusqu'à quand ? A quoi servent ces regroupements ? A tenter d'occuper une position-clé dans l'industrie des programmes : films, mais aussi dessins animés, documentaires, téléfilms, etc.

TF 1, sous la houlette de Patrick Le Lay, tente ainsi de bâtir une major internationale, « non pas dans les structures comme on nous y incite trop souvent à tort, mais dans les contenus », dit le PDG de TF 1. Pas de studio TF 1 donc, mais une approche tout à la fois globale et diversifiée. TF 1 Films Production, filiale chargée d'investir — par obligation légale — 3 % de son chiffre d'affaires publicitaire dans la production cinématographique, soit 2 milliards de francs en dix ans, est le fer de lance de l'alimentation de l'antenne en films de cinéma d'expression originale française. Les investissements sont ainsi concentrés sur des « genres populaires » (*Astérix et Obélix*, *Belle Maman...*), mais cette filiale qui achète et prend des parts en coproduction se désole de n'être qu'un guichet sans réelle voix au chapitre en matière de

Les deux groupes multiplient accords et participations pour peser dans l'industrie des programmes

contenu. Indépendamment de cette filiale, TF 1 a pris des participations dans des maisons de production : Film par Film, de Jean-Louis Livi (50 %), et plus récemment Telema, fondé par Charles Gassot. Film par Film n'a guère produit de succès depuis son partenariat avec TF 1, et Patrick Le Lay espère qu'il en ira autrement avec Charles Gassot, qui prévoit notamment d'adapter la bande dessinée d'Edgar P. Jacobs *La Marque Jaune*. A côté de ces relations capitalistiques, TF 1 a noué des collaborations étroites avec ICE3, la maison de production du comédien Thierry Lhermitte, et avec Rigolo Films, une maison de production dirigée par Olivier Granier et Dominique Farugia, qui réussissent ce petit miracle de conduire TF 1 et StudioCanal à s'entendre sur des projets communs.

Parallèlement, TF 1 a développé TF 1 International, un mini-studio chargé de commercialiser un catalogue de programmes de télévision et de cinéma, et qui l'alimente en produits frais en prenant des parts de coproduction sur 15 à 20 films par an aussi bien en France qu'à l'étranger. Au coup par coup, TF 1 International produit des films à vocation internationale comme *Casino* voilà quelques années, et aujourd'hui *Under Suspicion*, avec Gene Hackman, pour 20 millions de dollars. Au plan global, le chiffre d'affaires de TF 1 International avoisine les 600 millions de francs en 1999. Pourquoi ne pas intégrer toutes ces activités en une structure unique ? « Parce que tout système, avec le temps, tend vers son plus haut niveau de désordre, affirme Patrick

Le Lay. Quand on massifie les problèmes, il n'y a plus de cerveau humain assez puissant pour les résoudre. » Pour Big TF 1, « small is beautiful ».

Côté Canal+, la stratégie est diamétralement inverse. Prenant exemple sur les groupes américains très intégrés (AOL-Time Warner, CBS Viacom...), la chaîne cryptée a choisi d'agglomérer sous le chapeau de StudioCanal un ensemble d'activités tout à la fois complémentaires et très complexes : la gestion des droits sur les catalogues (Carolco et UGC-DA, qui regroupe 4 700 films français, européens et américains), les filiales de production cinéma et télévision (Le Studio Canal+ et Ellipse, qui vient lui-même de fusionner avec Expand), des partenariats de production avec Universal, Warner, Pathé, Phoenix Pictures et quelques autres producteurs étrangers, des prises de participation majoritaires dans des sociétés de distribution (Bac en France, Tobis en Allemagne, un joint-venture en Espagne), sans oublier une filiale chargée de développer les produits dérivés.

A cet ensemble, il faut ajouter l'achat et la vente de droits de diffusion de programmes sportifs à travers Sports+ (droits internationaux du championnat de D1 en France, de la Premier League anglaise, de la Ligue espagnole, des championnats portugais et italiens, sans oublier le basket, le handball et le rugby). Le but n'est pas affiché, mais il s'agit de faire en Europe un pôle de création capable de concurrencer les majors de Hollywood.

TF 1 et Canal+ savent que le cinéma n'échappe pas à la mondialisation. Ni l'un ni l'autre ne souhaitent jeter la première pierre à un système français de financement du film qui montre chaque jour ses limites. En attendant une adaptation du système vers plus de marché et moins de réglementation, ils tentent de s'adapter au contexte international mouvant.

Yves Mamou

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Acquis ou compétences

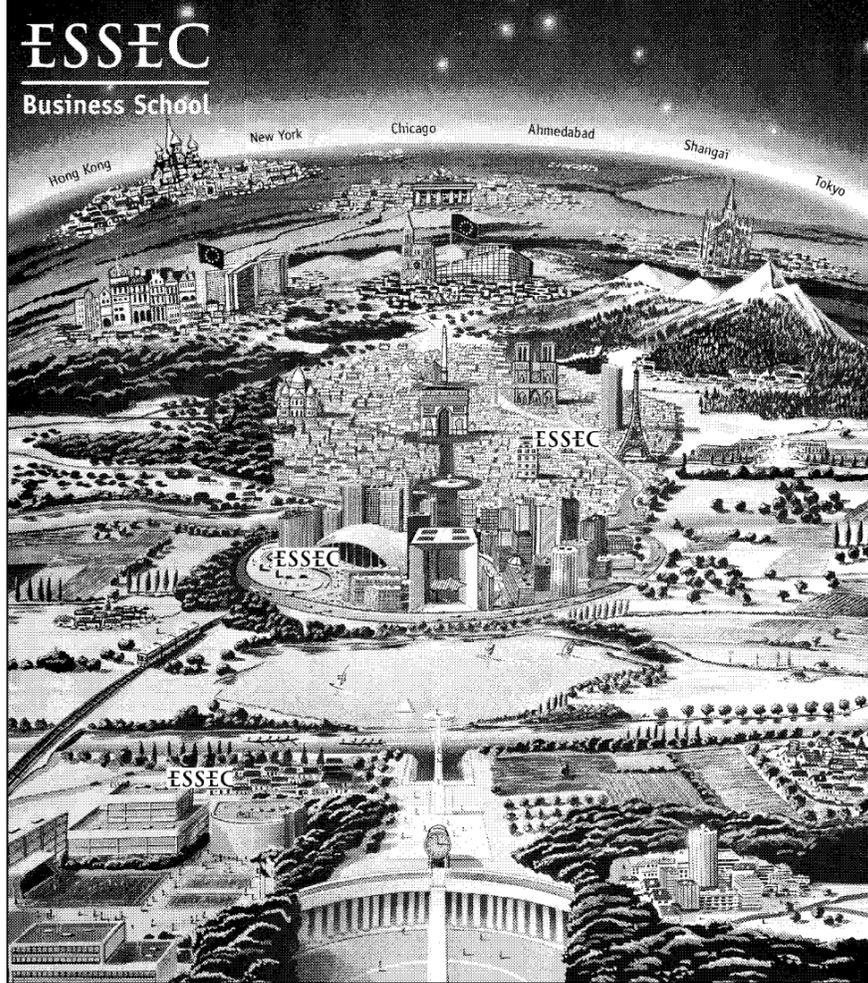
Dans le cadre du projet de loi dit de modernisation sociale, figure une disposition qui vise à améliorer, enfin, la procédure de validation des acquis. Le texte devrait être examiné le 24 mai, en conseil des ministres, et devrait permettre à Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, de poser la première pierre d'une réforme de la formation professionnelle et continue, promise et trop souvent repoussée. Hasard du calendrier, ce regain d'intérêt pour la validation des acquis coïncide avec une campagne institutionnelle de promotion pour le bilan de compétence, qui paraît avoir le vent en poupe. Concurrence ou complémentarité ? Toujours est-il que les deux dispositifs correspondent à des besoins qui se déterminent aussi en fonction de la conjoncture économique et de ses conséquences sur le marché du travail.

Vieille antienne, la validation des acquis repose sur un principe simple, a priori. Il s'agit, pour un salarié, de faire reconnaître les compétences qu'il détient pour les avoir mises en pratique dans l'exercice de son activité professionnelle et qui, pourtant, ne correspondent pas à sa qualification du moment ou à son diplôme, s'il en a un. Des capacités sont ainsi officiellement consignées qui peuvent prendre en compte des évolutions de carrière ou, du fait des nouvelles technologies, de métiers. Dans l'idéal, cela devrait faciliter l'obtention d'un diplôme et, par suite, favoriser la transférabilité, en cas de changement d'emploi par exemple. C'est ensuite que tout se complique. S'agissant de la certification de connaissances, l'éducation nationale supporte assez mal que l'on puisse empiéter sur ses prérogatives. A l'inverse, les entreprises voudraient que l'appréciation des acquis offre des garanties d'impartialité. Comme à chaque fois en pareil cas, le risque est de construire une usine à gaz, pour ne mécontenter personne.

De son côté, le bilan de compétence, qui existe depuis dix ans et fait l'objet d'un droit individuel, a lui aussi connu des débuts un peu difficiles. Alors qu'il est financé par l'entreprise, ou par l'ANPE pour les chômeurs, ses résultats restent la propriété de son bénéficiaire, qui l'utilise pour faire le point. Le plus souvent, le recours à un tel bilan précède une demande de changement d'affectation, de formation, ou annonce une nouvelle orientation professionnelle. Dans le cadre de son projet CARE (contrat d'aide à la recherche d'emploi), que le Medef entend mettre en place pour activer les dépenses d'assurance-chômage, il pourrait toutefois servir à préciser les conditions d'un retour à l'emploi.

Jusqu'à présent, la voie de la validation des acquis était, dans l'absolu, préférée à celle du bilan de compétences. Cela ne semble plus être tout à fait le cas. En période de pénurie d'emplois, la première constituait un préalable à toute tentative de mobilité. En période de pénurie de main-d'œuvre, en revanche, la deuxième rassure et donne des ailes, puisque l'on vérifie d'abord des aptitudes et que les employeurs ont tendance à se montrer moins exigeants sur les diplômes. Sans compter que les 35 heures peuvent encore bouculer le paysage. Considérée comme un co-investissement, la formation en dehors du temps de travail peut, avec l'aide du bilan de compétences, préparer des départs vers d'autres horizons.

Propos recueillis par Alain Faujas



Le meilleur tremplin pour le monde des affaires européen.

ESSEC Business School, Paris • Innovation • Intégration professionnelle
Ouverture internationale • Sélection multiculturelle • Excellence académique
Gamme de MBA, BBA, Ph.D • Partenariats et interactivité avec les entreprises
Réseau de 22 000 anciens

Tél. : 08 25 04 60 00
Fax : 01 34 43 39 91

ESSEC
ACTING FIRST

www.essec.fr
indigo@essec.fr

(Agir en pionnier)



ESSEC Business School - Cergy Pontoise, Paris
EME - ESSEC Management Education - Paris, La Défense
Maison des ESSEC - Paris, XVII

The International Association for Management Education.

ESSEC BUSINESS SCHOOL. ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.
ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIÉE À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES VAL D'OISE - YVELINES

Marie-Françoise Wilkinson, vigie des ONG en guerre contre la pauvreté

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale
Dans son petit bureau de la rue du Congrès, au milieu des cartons de déménagement à peine déballés et des murs qui sentent la peinture fraîche, Marie-Françoise Wilkinson n'a pas encore pris totalement possession des lieux qui abritent désormais le siège de l'EAPN, le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Cette Française de 56 ans dirige depuis huit ans ce mouvement reconnu comme l'un des plus représentatifs de ce qu'il est désormais convenu d'appeler « la société civile », avec laquelle la Commission européenne tient à avoir un dialogue constant à côté des relations traditionnelles qu'elle entretient avec les partenaires sociaux, les syndicats et les représentants du patronat. L'EAPN regroupe 25 organisations intervenant sur le terrain de l'exclusion parmi lesquelles ATD Quart Monde, la Croix-Rouge, le Réseau européen des chômeurs ou encore la Fédération européenne pour la disparition de la prostitution.

Cette volonté de la Commission et le peu de moyens dont disposent la plupart de ces mouvements sociaux expliquent le statut un peu ambigu de l'EAPN, qui se définit comme une organisation indépendante, mais qui est financée à 90 % par la Commission européenne. « Il est évident que cette dépendance financière nous expose à une forme d'instrumentalisation, reconnaît Mme Wilkinson, mais jusqu'à présent cette situation reste gérable. »

De toute façon, sans ces subventions, le réseau qui s'appuie sur quinze antennes nationales ne pourrait pas exister. Chaque année, programme de travail et objectifs sous le bras, la directrice générale du mouvement va donc renégocier au Berlaymont un budget qui

Cette Française, directrice du réseau EAPN, milite auprès de la Commission pour que la lutte contre l'exclusion devienne une priorité

s'élève à quelque 900 000 euros (près de 6 millions de francs). Soit de quoi financer un secrétariat européen de trois personnes basé à Bruxelles, une assemblée générale annuelle, une lettre mensuelle et plusieurs groupes de travail. « La lutte contre l'exclusion passe par un partenariat entre le public et le privé, explique-t-on à la Commission pour justifier cet engagement. Nous pensons que ces réseaux sont nécessaires pour enrichir le dialogue politique et nous voulons encourager la constitution de réseaux le plus larges et le plus représentatifs possible. »

« STRATÉGIE EUROPÉENNE »

Les déclarations – jusqu'ici de principe – des Quinze en faveur de la lutte contre l'exclusion justifient d'autant plus cette politique. Après plusieurs années d'immobilisme lié au veto de la Grande-Bretagne de financer à partir de 1995 un nouveau programme d'action contre la pauvreté, le traité d'Amsterdam, en juin 1997, a en effet intégré la lutte contre l'exclusion parmi les priorités de l'Union (article 136) et jeté les bases légales pour permettre au Conseil de statuer à la majorité qualifiée dans ce domaine. « Cet objectif doit maintenant prendre forme et le rôle de l'EAPN est de faire pression auprès de Bruxelles mais aussi des gouvernements nationaux pour que soit mise en place une véritable stratégie européenne », explique Marie-Françoise Wilkinson.

Au mois de février, pour la première fois, le conseil informel des ministres de l'emploi et des affaires sociales a invité à Lisbonne quelques ONG, parmi lesquelles l'EAPN, à exprimer leurs idées à côté de la Confédération européenne des syndicats (CES) et de l'Unice, l'organisation patronale communautaire.

L'EAPN milite pour l'instauration de lignes directrices de lutte contre la pauvreté, à l'image de ce que les Quinze ont adopté dans le domaine de l'emploi, à savoir un objectif chiffré, la création de 20 millions d'emplois, avec un calendrier, d'ici à 2010, et l'évaluation systématique de toutes les décisions gouvernementales à l'aune de leurs effets sur l'exclusion. Sans trop y croire cependant. Même si le sommet des chefs d'Etat de Lisbonne, en mars, témoigne, pour Marie-Françoise Wilkinson, de pro-



Marie-Françoise Wilkinson

● Directrice générale du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Marie-Françoise Wilkinson coordonne, de Bruxelles, le lobbying des « exclus » auprès de la Commission européenne.
● Elle milite pour que la réduction de la pauvreté devienne aussi importante que la réduction des déficits publics.

grès incontestables avec des engagements qui devront être formalisés d'ici au sommet de Nice, sous la présidence française. D'ici à décembre 2000, chaque Etat membre devra définir un programme national et réfléchir aux objectifs communs que peuvent se donner les Quinze. La Commission devra de son côté mettre en place des outils permettant de mieux évaluer les réalités de l'exclusion et de comparer les situations d'un pays à l'autre.

C'est en cela que des mouvements comme l'EAPN ont d'autant plus leur place dans ce dialogue à Quinze. Car, d'une certaine façon, ces associations qui travaillent depuis des années sur le terrain ont une longueur d'avance sur les gouvernements. Grâce à leur réseau, elles ont depuis longtemps pris l'habitude de recenser, de passer au crible puis de classer en fonction de leurs performances les initiatives nationales. En octobre dernier, l'EAPN a ainsi publié une étude sur « les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté, à partir de l'expérience de neuf pays européens ».

Cette méthode permet d'établir des « benchmark », des expériences modèles qui mériteraient d'être étendues à d'autres territoires. Marie-Françoise Wilkinson cite en exemple le cas irlandais : « Depuis 1997, le gouvernement a adopté une stratégie de lutte contre la pauvreté sur dix ans et créé une agence, "Combat Poverty Agency", qui analyse l'impact du budget annuel sur la pauvreté. » Autre expérience réussie : les coopératives sociales italiennes, qui permettent au niveau local, grâce à une décentralisation des aides, de bâtir de multiples projets d'insertion. Au total, l'EAPN a recensé quelque 150 initiatives qui, selon elle, mériteraient d'être regardées au niveau européen.

Laurence Caramel

Comment la Commission applique la flexibilité avec « élégance » à ses hauts fonctionnaires

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale
On ne parle que de « ça » dans les couloirs de l'exécutif européen : l'éviction, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, de six hauts fonctionnaires en huit mois. « Pourquoi ? » ils sont renvoyés et « combien » ils ont touché sont les deux questions qui alimentent toutes les conversations.

Depuis son investiture, le 15 septembre 1999, la Commission de Romano Prodi a lancé six procédures de licenciement, à l'encontre de Philippe Soubestre, directeur général français du service commun des relations extérieures, Spyros Pappas, directeur général grec du secteur information, communication, culture et médias audiovisuels, Allan Larsson, directeur général suédois de l'emploi et des affaires sociales, Pablo Benavides, directeur général espagnol de l'énergie, Jorma Routti, directeur général finlandais de la recherche, et William Hunter, directeur britannique à la direction générale de la santé et de la protection des consommateurs. Tous sont partis ou doivent partir « avec un article 50 », selon l'expression consacrée.

L'article 50 du statut de la fonction publique européenne dit que les fonctionnaires occupant les emplois les plus élevés de la hié-

L'administration de Bruxelles est en émoi après le licenciement de six de ses cadres dirigeants, « dans l'intérêt du service », sans justification

rarchie peuvent se les voir retirer « dans l'intérêt du service ». Cette disposition d'un statut européen calqué sur le droit français est comparable à celle qui concerne les « emplois à la discrétion du gouvernement » : préfets, ambassadeurs ou directeurs d'administration centrale peuvent être démis de leur poste chaque mercredi en conseil des ministres sans que le gouvernement ait à motiver sa décision.

Si, en France, les fonctionnaires retournent dans leur corps d'origine, à la Commission, ils sont mis à la porte, moyennant dédommagement proportionnel à leur âge et à leur ancienneté dans la maison. Un directeur général est assuré de toucher son salaire (14 000 euros, soit 91 800 francs) pendant trois mois. Ensuite, il perçoit une indemnité dégressive (de 85 % à 60 %). S'il trouve un

nouvel emploi, il doit le déclarer à la Commission, qui diminue le montant de son indemnité, le total de ses revenus ne devant pas dépasser son dernier traitement. Certains jouent le jeu. D'autres, c'est de notoriété publique, se font payer en frais de représentation qu'ils ne déclarent pas.

L'article 50 permet de se débarasser élégamment de hauts fonctionnaires qui n'ont pas fait leur preuves. Il sert à trancher les conflits qui opposent des directeurs à leur commissaire ou à leur cabinet. Il permet de faire de la place à des cadres étrangers lorsque l'Union européenne s'élargit à de nouveaux pays. Il arrive que certains hauts fonctionnaires le réclament, afin de tenter leur chance dans le secteur privé, sans prendre trop de risques financiers.

UNE ALTERNATIVE AU PLACARD

Parmi beaucoup d'autres, Aurelio Pappalardo, directeur dans le secteur de la concurrence, a ainsi choisi de partir en 1986, lors de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Il a créé un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit de la concurrence, désormais fort réputé à Bruxelles. Riccardo Perissich, directeur général de l'industrie jusqu'en 1994, a choisi de devenir administrateur du groupe Pirelli, à la fin de la Commission Delors. Il affirme qu'il n'a jamais touché

d'indemnités, les émoluments que lui verse le groupe de pneumatiques étant supérieurs à ceux qu'il percevait à la Commission.

Jacques Delors, président de la Commission de janvier 1985 à janvier 1995, admet avoir souvent eu recours à cette procédure. Les archives, disponibles seulement depuis 1993, font état de huit départs en 1993, huit en 1994, et neuf en 1995. « L'article 50 est un instrument de flexibilité dont on aurait tort de se priver », indique M. Delors : « Il permet de ne pas garder dans les placards » des cadres chèrement rémunérés.

Jacques Santer, successeur de Jacques Delors jusqu'en mai 1999, indique au contraire qu'il a fait un usage modéré de l'article 50, « pour des raisons financières et éthiques », M. Santer jugeant « toujours possible d'employer autrement un fonctionnaire de haut niveau ». Les archives font état de quatre articles 50 en 1996, cinq en 1997, cinq en 1998 et deux en 1999.

La Commission Prodi, elle, revendique l'usage de l'article 50 pour la mise en œuvre de réformes structurelles. Elle estime ne pas avoir à donner d'explications sur le départ de tel ou tel, n'en déplaise aux organisations syndicales qui dénoncent l'« opacité » avec laquelle les décisions sont prises.

Rafaële Rivais

Le « cas » Soubestre a choqué par sa brutalité

Philippe Soubestre, directeur général chargé de coordonner l'aide communautaire aux pays tiers, a fait l'objet d'une éviction pour le moins brutale : il a appris, le 28 septembre 1999, quelques heures avant l'annonce à la presse, qu'il était débarqué. Il s'est indigné du procédé dans une lettre à son personnel : « Avais-je mérité, après 36 ans de maison, et pour tout égard, de recevoir à 23 heures un appel du petit télégraphiste du Breydel ? » Il qualifie ainsi le secrétaire général de la Commission, Carlo Trojan. M. Soubestre a, fait plutôt rare dans les annales, reçu le soutien de ses 600 employés, pour qui « ces événements choquants ne sont pas de nature à motiver le personnel ». Il indique avoir reçu, en privé, les excuses de Romano Prodi. L'entourage du président concède que la brutalité de la procédure constituait une « erreur » commise par une institution « qui cherchait ses marques ».

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

Le casse-tête du salaire des députés

C'est un dossier mineur sur le plan budgétaire, mais délicat. Un dossier plein de suspicion, comme beaucoup de ceux qui touchent à l'argent ou qui concernent la vie de nos élus. A fortiori quand il s'agit des deux à la fois, puisqu'il s'agit des salaires des députés européens. Selon le principe d'égalité, et parce qu'avant qu'ils soient élus au suffrage universel à partir de 1979, ils étaient des délégués des parlements nationaux, les députés européens gagnent exactement ce que gagnent les parlementaires dans les Etats membres. A l'exception notable des députés européens néerlandais, qui gagnent moins.

En France, le régime est fixé par une ordonnance de 1958. L'indemnité de base est égale à la moyenne des traitements des plus hauts fonctionnaires, de la catégorie dite « hors échelle ». Elle est complétée par des indemnités de résidence et de fonction. L'ensemble représente un total imposable de 42 668 francs (6 504 euros) bruts par mois, soit 31 842 francs nets après prélèvements sociaux.

Mais le principe d'égalité de traitement au sein de l'Etat membre signifie de facto inégalité au sein de l'Union. L'écart est important, sans cohérence géographique. Espagnols et Finlandais sont en queue de liste. Italiens et Autrichiens sont en tête. L'indemnité moyenne mensuelle des députés européens varie entre 2 849 euros (18 688 francs) pour un député espagnol et 9 976 euros (65 436 francs) pour un député italien. La France et l'Allemagne sont légèrement au-dessus de la moyenne communautaire, qui se monte à 6 141 euros (40 285 francs).

Cela fait des années que cette inégalité préoccupe les députés européens. Le traité d'Amsterdam donne une base juridique à leurs initiatives de réforme puisque le nouvel article 190 stipule que le Parlement européen « fixe le statut de ses membres après avis de la Commission et avec l'approbation du Conseil statuant à l'unanimité ». Se fondant sur le principe selon lequel « à travail égal, salaire égal », deux propositions visant à donner un salaire unique pour tous les députés européens ont donc été présentées, l'une, en novembre 1998, l'autre en mai 1999, après les élections européennes. Un député socialiste allemand, Willi Rothley, est le chef de file de cette revendication.

Mettre fin aux disparités... et ouvrir la boîte de Pandore. Car les difficultés commencent dès la question de base : quel niveau de salaire ? L'idée commune est de fixer un niveau égal à la moyenne des salaires.

Une idée simple qui suscite pourtant un certain nombre de réserves pour des raisons opposées. Ceux qui sont en haut de la fourchette ne manifestent pas d'enthousiasme excessif devant la perspective de rabattre leur traitement de 20 ou 30 %. D'autant plus que la moyenne diminuera au fur et à mesure des prochains élargissements, à moins de fixer dès à présent un chiffre, comme le propose le Conseil.

Ceux qui sont en bas de la fourchette ont d'autres préoccupations. Les Scandinaves, par exemple, encadrent strictement les salaires de leur personnel politique. Un salaire fixé à la moyenne communautaire aurait pour effet d'augmenter le salaire versé aux députés européens scandinaves. Une hausse encore accrue par la prise en compte de la fiscalité. Puisque salaire unique impose nécessairement impôt communautaire unique, de l'ordre de 15 %, soit un taux sensiblement inférieur aux taux en vigueur dans les Etats membres. Les députés nordiques cumuleraient donc un revenu accru et une imposition réduite ! Une initiative jugée inopportune.

De leur côté, à ce niveau de revenus, les députés portugais (comme, demain, beaucoup de députés des futurs Etats membres) gagneraient alors plus que leur premier ministre, qui préside actuellement le Conseil qui doit approuver l'éventuel futur statut... Il existe beaucoup d'autres problèmes, touchant notamment au montant et au financement des retraites des députés, également différents selon les Etats membres et qu'il faudrait harmoniser.

A ces débats internes au Parlement européen, s'ajoute un autre élément de friction, cette fois entre celui-ci et le Conseil, qui porte sur les indemnités supplémentaires et leur contrôle. Car à Paris comme à Strasbourg, l'indemnité parlementaire n'est qu'une partie de la rémunération des députés. Les députés européens ont d'autres indemnités payées par leur Parlement : une indemnité de secrétariat de 9 765 euros (64 054 francs), versée à un tiers, pour les dépenses d'assistants et de secrétariat, et une indemnité de frais généraux de 3 385 euros (22 204 francs) pour la gestion courante à l'exception des frais de transport qui font l'objet d'un remboursement forfaitaire. Ils perçoivent également une indemnité de séjour de 240 euros (1 574 francs) par jour de session (une semaine par mois) subordonnée à leur présence effective au moment du vote nominal.

Le Conseil, qui relève que les propositions du Parlement coïncident avec un contrôle budgétaire accru sur la Commission, souhaiterait que le Parlement s'en inspire d'avantage pour ses propres dépenses. Pour éviter qu'un député européen ne soit tenté de confondre indemnités et forfait de transport avec revenu personnel, le Conseil propose un remboursement sur frais réels. Une proposition inacceptable pour la majorité des députés. Tant par la suspicion de fraude qu'elle sous-tend, que pour des raisons pratiques : qui établira les factures de « l'accès payant aux toilettes », qui vérifiera les factures « du prix des buvards » ? Le choix des arguments révèle l'état de crispation sur ce dossier.

Une autre conséquence du salaire unique concernerait le budget des Assemblées. Ainsi, en France, les budgets de l'Assemblée nationale (2,89 milliards de francs) et du Sénat (1,61 milliard de francs) incorporent les salaires versés aux députés européens (44,5 millions de francs). Salaires qui seraient intégrés dans le budget du Parlement européen si un statut était adopté. Le budget du Parlement, majoré du salaire annuel des 626 députés, soit 46,13 millions d'euros, et des cotisations y afférant, passerait donc de 975,5 à 1 023,1 millions d'euros (6,71 milliards de francs).

Le Parlement a formulé ses propositions. Le Conseil a les siennes. Pour sortir de ces contradictions, Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, réunit un « groupe de contact » entre l'Assemblée de Strasbourg et le Conseil, et a créé un groupe d'experts, assisté par un cabinet de consultants britanniques, chargé d'évaluer le niveau souhaitable des indemnités. Résultats attendus fin mai.

Nicolas-Jean Brehon est enseignant à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Formation Continue Université de Rennes 1

Nouveau: **DESS**
INGENIERIE
JURIDIQUE ET
FINANCIERE

Rentrée janvier 2001

Contact

Tél. 02 99 84 77 83

Fabienne Bradane
@univ-rennes1.fr

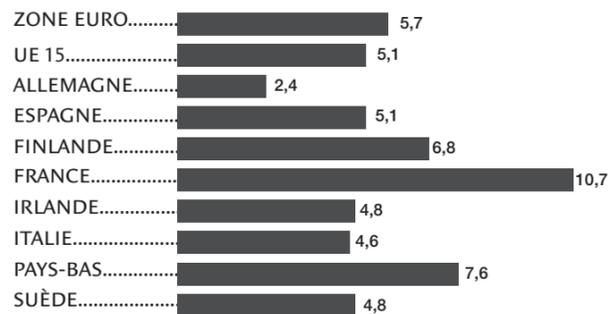
http://www.univ-rennes1.fr/cf/

Institut de Gestion de Rennes (IGR-IAE)

EUROPE

▼ Hausse des prix à la production industrielle

Variations par rapport au même mois de l'année précédente (nov. 99) en %



Source : Eurostat

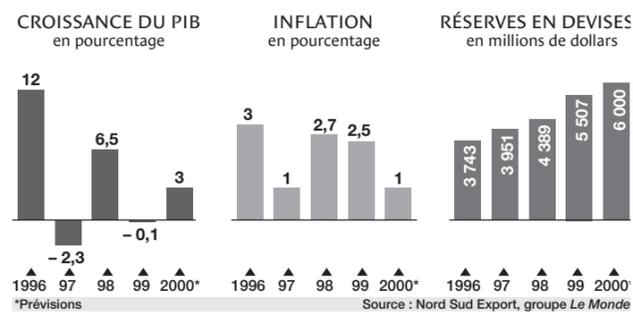
■ **LES PRIX À LA PRODUCTION** industrielle de la zone euro ont enregistré, en février 2000, une hausse de 0,5 % par rapport au mois précédent (+ 0,4 % au sein de l'Union européenne).

■ **SUR UN AN**, par rapport à février 1999, les prix à la production industrielle ont augmenté de 5,7 % dans la zone euro et de 5,1 % au sein des quinze. Cette hausse est largement imputable au secteur des biens intermédiaires (+ 9,2 % dans la zone euro et + 8,5 % au sein de l'Union). Les autres secteurs ont enregistré des augmentations inférieures à 1 %.

■ **LES AUGMENTATIONS** les plus fortes ont été observées au Portugal (+ 16,5 % en janvier), en France (+ 10,7 %), aux Pays-Bas (+ 7,6 %), principalement du fait du renchérissement de l'énergie. A l'inverse, les prix ont légèrement baissé en Belgique et au Danemark. En Allemagne, les prix ont augmenté de 2,4 %.

PAYS ÉMERGENTS

▼ L'économie marocaine tarde à redécoller



Source : Nord Sud Export, groupe Le Monde

■ **LES EXPERTS** comptaient sur un décollage de l'économie marocaine, mais les mauvaises conditions climatiques sont venues perturber ces prévisions. Au lieu d'un taux de croissance attendu de + 3 % pour 1999, c'est une régression (- 1 %) qui a eu lieu. Pour l'année 2000, le ministre de l'économie et des finances table sur une croissance de l'ordre de 3 %.

Mais cette prévision semble exagérément optimiste. ■ **NÉANMOINS**, il convient d'intégrer dans les calculs de nouvelles données comme l'impact des télécommunications et les services qui s'y rattachent : ainsi, la cession en 1999 de la deuxième licence de téléphonie mobile a rapporté 1,1 milliard de dollars. Un dossier qui a permis au Trésor de renforcer ses stocks en devises.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (fév. 00, en %)											
Sur un an	4,5	5,5	7,6	7,6	7,2	2,8	2,8	1,8	- 1,3	5,0 (12/99)	4,7 (12/99)
Sur un mois	0,9	1,2	2,1	1,8	0,9	1,1	1,0	4,5	- 0,6	1,3 (12/99)	1,2 (12/99)
PRIX À LA CONSOMMATION (mars. 00, en %)											
Sur un an	1,9 *	2,0 *	2,1 *	2,5	3,0	1,7 *	2,6	1,6 *	0,7	3,7	- 1,1 (déc.)
Sur un mois	0,4 *	0,4 *	0,2 *	0,5	0,5	0,5 *	0,4	1,1 *	0,2	0,6 (fév. 00)	- 0,3
PIB EN VOLUME (4^e trimestre 99, en %)											
Sur un an	3,0	3,0	2,3	2,9	4,0	3,2	2,1	3,9	3,0	4,6	0,0
Sur trois mois	0,8	0,9	0,7	1,2	1,0	0,9	0,4	1,2	0,8	1,8	- 1,4
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	- 0,7	- 1,2	- 1,2	- 0,9	- 1,1	- 1,8	- 1,9	0,5	1,2	1,6 (1998)	- 6,1(1998)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	114,4	63,5	58,6	114,9	63,8	46,0	57,4 (1998)	99,9 (1998)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, jan. 00)											
	- 13,1	- 4,5 *	+ 1,3	2,7	- 3,2	- 1,1	- 1,1	0,5	- 5,2	- 33,2 (oct.)	10,3 (oct.)
INVESTISSEMENT (FBCF) (4^e trimestre 99, en %)											
Sur trois mois	0,7	0,6	0,8	2,1	0,7	1,7	1,8	2,5	1,6	1,3	0,2
* provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Les indicateurs français

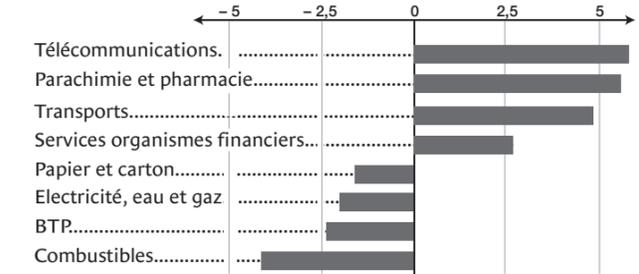
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)		
	- 1,7 % (mars)	+ 4,1 %
TAUX D'ÉPARGNE		
	14,7 % (3 ^e trim. 99)	- 0,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	- 0,9 % (3 ^e trim. 99)	+ 1,2 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs)		
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 7,3 MdF + 109,9 MdF	- 2,1 MdF - 25 MdF
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*		
	+ 2 (avril)	- 10 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*		
opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	+ 37 (avril)	- 23 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES		
	21 850 (mars)	- 3,9 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***		
	3 256 (janv.)	- 8,8 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ L'impact sectoriel du commerce électronique

Evolution annuelle de la valeur ajoutée du secteur en %



Source : Arthur Andersen

■ **LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION** vont contribuer pour 0,6 % à la croissance annuelle du produit intérieur brut français entre 2000 et 2003, selon une étude réalisée par la société de conseil Arthur Andersen. Ce taux inclut la contribution directe mais aussi indirecte de ces technologies en raison de leur diffusion dans l'industrie et les services.

■ **DES SECTEURS** bénéficieront du commerce électronique ; d'autres en pâtiront. Les entreprises de transport vont accroître leur valeur ajoutée grâce à l'augmentation des flux physiques. A l'inverse, le secteur des combustibles devra serrer ses prix en raison du développement des plates-formes d'achat.

UN CHIFFRE

13,7 %

LE RECUL DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES AU 1^{er} TRIMESTRE 2000

Comparé au même trimestre des années précédentes, le premier trimestre 2000 marque une accélération de la baisse des défaillances d'entreprises (- 13,7 % contre - 8,7 % en 1999, - 6,9 % en 1998), selon l'enquête trimestrielle de Dun & Bradstreet. Si l'administration d'immeubles connaît un rythme d'amélioration encore meilleur (- 21 %), les transports, en revanche, présentent l'évolution la moins favorable (- 4,4 %). En région, seules la Picardie et la Franche-Comté enregistrent une augmentation du nombre de leurs défaillances d'entreprises.

Un examen par taille montre en revanche une forte dégradation des défaillances d'entreprises de plus de 50 millions de francs de chiffre d'affaires. Ces dernières ont en effet augmenté de 43 % en nombre. Le chiffre d'affaires cumulé de ces sociétés a représenté 15,4 milliards de francs (contre 7,4 milliards au 1^{er} trimestre 1999), soit un effectif d'environ 11 000 salariés (contre 7 500 au 1^{er} trimestre 1999). Il est vrai que, parmi ces grandes défaillances, deux entreprises réalisent plus d'un milliard de chiffres d'affaires : Garage Bernard Tutrice (1,1 milliard) et BSAD - Bourgoin distribution - (4 milliards).

Les 77 entreprises de plus de 50 millions de francs qui ont déposé leur bilan au 1^{er} trimestre 2000 existaient en moyenne depuis 19 ans. Si les difficultés de ces grandes entreprises sont bien davantage le fait d'un bouleversement des marchés que d'une maturité insuffisante, il demeure que le critère d'ancienneté est essentiel dans l'explication de nombreuses défaillances. En effet, près de la moitié des entreprises défaillantes ont cinq ans au maximum.

Amérique centrale : les incertitudes de la reprise

Républiques bananières » ; ce qualificatif, synonyme de coups d'Etat, d'instabilité politique et de corruption, recouvre une réalité économique : la dépendance des (petits) pays d'Amérique centrale à l'égard de produits agricoles d'exportation - bananes, sucre, café -, cultivés en bonne partie par de grandes sociétés américaines. Ces produits représentent souvent de 25 % à 30 % des ventes à l'étranger, dont les Etats-Unis restent de loin le premier destinataire (jusqu'à 40 % du total), de même qu'ils sont le premier fournisseur de la région.

Au cours de la dernière décennie, l'Amérique centrale s'est ralliée au « consensus de Washington » : avec des nuances, tous les pays ont adopté une politique d'ouverture aux importations et aux investissements étrangers ; ils ont opté pour les privatisations d'entreprises et de services publics, mené une politique budgétaire de limitation des déficits. Ils devraient, après une bonne croissance économique depuis 1997, dépasser la moyenne latino-américaine cette année. Peuvent-ils pour autant échapper à leur dépendance traditionnelle ?

Le Costa-Rica semble le mieux parti. Grâce à la paix civile, il avait su, depuis les années 50, développer son industrie (les produits manufacturés forment 40 % des exportations) et arriver au meilleur niveau de formation de la région. Il a su en jouer pour attirer les investissements étrangers, malgré l'échec des projets de privatisation. Il a développé des exportations non traditionnelles (cultures de fleurs, agroalimentaire), mais surtout les maquiladoras, usines de montage pour la réexportation bénéficiant d'exonérations fiscales, et qui représentent 20 000 emplois directs.

Symbole de ce succès : l'installation d'Intel pour la fabrication de semi-conducteurs et de circuits intégrés. Cet investissement de 500 millions de dollars depuis 1997 comporte toutefois le risque d'une nouvelle dépendance : l'activité d'Intel a représenté la moitié de la croissance économique de 1999 (7,5 %) et fourni plus de 20 % de la valeur des exportations. Les inves-

Malgré le retour de la paix, catastrophes naturelles et pauvreté fragilisent ces économies

tissements étrangers directs et les ressources d'un tourisme écologique pourront-ils durablement compenser les transferts de bénéfices et couvrir le déficit des comptes courants ? L'Etat parviendra-t-il à concilier des dépenses sociales élevées et le faible accroissement des recettes fiscales (le déficit public a atteint 3,9 % du produit intérieur brut en 1999) qui entraînent une dette interne et des taux d'intérêt élevés ?

Le Panama, dont le PIB par tête approche aussi les 3 000 dollars, a profité de la libéralisation en Amérique latine qui a soutenu depuis dix ans la croissance des services (75 % du PIB), permettant de réduire sensiblement la pauvreté (qui touche encore 30 % de la population). Pour l'avenir, il compte toujours sur les revenus du canal (568 millions de dollars en 1998), récupéré depuis le 1^{er} janvier dernier, sur les ports privatisés, l'important centre financier offshore et la zone franche de Colon.

En 1999, l'activité de celle-ci avait souffert de la récession au Venezuela et en Colombie (dont 40 % des exportations passent par le canal) et en Equateur. Plusieurs centaines de millions de dollars d'investissements ont été annoncés pour les ports privés et la reconversion des installations héritées de l'armée américaine. Mais les hésitations du gouvernement sur l'utilisation du fonds (1,3 milliard de dollars) formé avec les recettes des privatisations - dépenses sociales ou rachat des bons Brady - suscitent un certain attentisme. Au premier trimestre, la croissance n'a pas dépassé 1 % en rythme annuel, ce qui jette le doute sur les 3,5 % prévus pour l'an 2000, après 2,8 % en 1999.

Le Salvador devrait faire un peu mieux, notamment grâce à l'aide (1,3 milliard de dollars) allouée à la

suite du cyclone Mitch de l'automne 1998. Mais l'action gouvernementale est gênée par l'absence de majorité parlementaire. Après dix ans de guerre civile, le pays a connu une reprise de l'industrie et du commerce au début des années 90 et a bénéficié de son faible endettement. Mais la croissance s'est essoufflée, par suite de la politique monétaire restrictive et de la contraction des dépenses destinée à réduire le déficit public.

Les privatisations systématiques et l'ouverture commerciale n'ont pas été payées de retour jusqu'ici. Les exportations ont progressé beaucoup moins vite que les importations ces dernières années, notamment en raison de la baisse du prix du café en 1999 ; elles ne couvrent que 65 % des achats à l'étranger. Ce sont les transferts des Salvadoriens émigrés aux Etats-Unis (près de 1,3 milliard de dollars) qui comblent le déficit. Les investissements étrangers sont freinés par la violence endémique (14 000 homicides par an) ; les maquiladoras sont limitées à des activités à faible valeur ajoutée par le bas niveau de formation de la main-d'œuvre ; chômage et sous-emploi touchent le tiers de la population active.

BAISSE DES PRIX AGRICOLES

Au Guatemala, les accords de paix, ne remontant qu'à 1996 après trente-six ans de guerre civile, n'ont pas encore eu leur plein effet, malgré l'aide extérieure. Mais l'an dernier les pertes provoquées par Mitch et la par la baisse des cours agricoles n'ont pas été compensées par la hausse du pétrole, dont le Guatemala est devenu producteur. D'autre part, les « donateurs » ont exigé en échange de 1,9 milliard de dollars de crédits sur les années 1997-2000, un renforcement du système bancaire et un effort de discipline fiscale. Malgré l'aide « post-Mitch » et le faible endettement, cela rendra difficile un accroissement des dépenses sociales dans ce pays, le plus inégalitaire d'Amérique latine, où un tiers des adultes sont analphabètes.

Plus pauvres encore, le Honduras et le Nicaragua sont confrontés aux mêmes défis, avec un taux d'analphabétisme comparable. Or ce sont

ces deux pays qui ont le plus souffert de l'ouragan (et de graves inondations au Nicaragua). Les exportations traditionnelles ont chuté par suite de la baisse des prix et de la destruction des plantations ; en revanche les importations ont augmenté, facilitées par les baisses des tarifs douaniers : au Nicaragua, le taux de couverture des importations n'a pas dépassé 50 % en 1999. Dans les deux pays, les dépenses consécutives aux catastrophes naturelles ont entraîné un accroissement du déficit public.

La reconstruction, appuyée par l'investissement public malgré le plan d'ajustement structurel, a déjà

permis une vive reprise économique en 1999 au Nicaragua (6 %). L'aide extérieure des grandes puissances et des institutions financières internationales (4 milliards de dollars pour le Honduras d'ici à la fin de 2002, 2,5 milliards pour le Nicaragua) devrait soutenir la croissance. Au-delà, les deux voisins doivent bénéficier du programme international de réduction de dette destiné aux « pays pauvres très endettés » (750 millions pour le Honduras, auquel le Club de Paris a déjà accordé un report de paiement de 400 millions).

Guy Herzlich

Jeunes diplômés
Jeunes cadres

Retrouvez le LUNDI 15 MAI*

les entreprises qui
recrutent dansLe Monde
CAMPUSet sur notre site internet :
www.lemonde.fr

* daté mardi 16 mai.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire

L'éternel échec de la réforme fiscale

Pour un souverain, il y a deux manières de signifier son pouvoir : la guerre à l'extérieur des frontières et l'impôt à l'intérieur. Et c'est précisément pour financer les guerres que l'on prélève des impôts. Mais si la guerre est facile à décider, réformer les impôts paraît beaucoup plus compliqué.

Au XV^e siècle, la taille, un impôt direct au profit du trésor royal, n'est plus négociée au coup par coup par le roi mais devient permanente en 1444, suivant la décision de Charles VII. Cette institutionnalisation est accueillie favorablement par la population, qui évite ainsi d'être systématiquement pillée par les militaires. Car si ces derniers sont financés régulièrement, ils sont moins incités à se servir sur place au hasard de leurs étapes de campagne. Les petites gens doivent s'acquiescer de la taille. La noblesse, elle, y échappe puisque sa fonction est justement de faire la guerre : elle ne peut payer à la fois par le sang et par la bourse. Quant au clergé, il ne paye pas non plus cet impôt puisqu'il est considéré comme tout à fait étranger à la guerre. Ses préoccupations l'éloignent par nature des champs de bataille. A son plus grand bénéfice.

Ces privilèges ont une certaine logique, au regard de la constitution de la société de l'époque, mais d'autres exemptions vont venir s'agréger aux premières, avec une logique moins évidente. Car les fermiers généraux, qui ont la charge de collecter l'impôt, n'ont des compétences que locales. C'est le roi qui fixe globalement le montant de la taille ; la collecte est ensuite répartie en généralités (l'équivalent, aujourd'hui, des régions ou des départements) puis, enfin, en paroisses. Et, pour les riches propriétaires ruraux, il suffit d'envoyer un de leurs enfants en ville et de mettre à son nom l'essentiel de la fortune familiale pour échapper à l'impôt. La ville fait donc office de paradis fiscal.

En dehors de ces astuces, les privilèges s'achètent. Un puissant est, par définition, plus difficilement « taillable » qu'un petit. On cherche ainsi à se faire anoblir pour profiter des privilèges fiscaux qui sont attachés à la noblesse. Les abus sont légion et l'impôt rapporte peu puisque les plus riches passent au travers du filet fiscal.

Plus que les considérations d'ordre moral ou d'efficacité fiscale, ce sont les faits qui poussent le roi à renier l'intérêt des privilégiés.

La guerre de Sept Ans est si coûteuse que certaines exemptions sont levées en avril 1759. Mais l'édit de 1766 rétablit les privilèges une fois la guerre terminée

Noailles, est finalement adoptée en 1717. Mais elle est trop compliquée à appliquer sur le terrain et ne parvient pas à changer les choses fondamentalement.

Plus que les considérations d'ordre moral ou d'efficacité fiscale, ce sont les faits qui vont pousser le roi à renier l'intérêt des privilégiés. La guerre de Sept Ans est si coûteuse que certaines exemptions sont levées en avril 1759. Mais pour peu de temps, puisque l'édit de 1766 rétablit les privilèges une fois la guerre terminée. Et rien ne changera avant la Révolution.

En dehors de la taille, d'autres impôts ont connu les mêmes difficultés à évoluer. A la fin du XVII^e siècle, des nouvelles taxes sont créées pour subvenir aux besoins en argent frais du roi. La capitation, par exemple, est censée renflouer les caisses de l'Etat en touchant tout le monde. Mais très vite des différences de traitement sont faites à nouveau entre le tiers état et les autres. Au début du XVIII^e siècle, « la monarchie est tellement aux abois qu'elle vit d'expédients fiscaux et qu'elle crée des impôts sur tout », note Olivier Zeller, professeur d'histoire à l'université Lyon-II. Ainsi sont nés le « dixième », le « vingtième » et le « cinquantième », avec pour vocation de frapper le patrimoine. Mais pour ce faire, il faut déjà connaître ce patrimoine ! Olivier Zeller remarque qu'à l'époque « un des métiers les plus dangereux était celui d'arpenteur », tant les grands propriétaires tiennent à dissimuler l'étendue de leurs richesses foncières aux fermiers généraux. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas exempts de tout reproche : « Presque tous ont favorisé leurs parents et amis et vexé leurs ennemis », écrit le contrôleur général Nicolas Desmaretz en 1712. « La plupart ont préféré leurs intérêts particuliers et ceux de leurs amis à ceux de Sa Majesté », regrette-t-il.

C'est la Révolution qui va mettre à plat le système et en finir avec les privilèges, si coûteux pour l'Etat. Le 2 septembre 1789, l'Assemblée nationale vote le décret qui supprime les distinctions de castes au sein de la société française. Désormais tout le monde est à égalité face à l'impôt. Le mot « taille » disparaît en 1790, remplacé par celui d'« imposition ordinaire ». En 1797, on parle de « contribution directe » au financement de la puissance publique, censée défendre désormais l'intérêt de tous. « La société s'avancé d'un pas égal dans la justice et la liberté, voilà ce que signifie désormais pour nous ce nom, depuis tant de siècles odieux et maudit : l'impôt », écrit Pierre-Joseph Proudhon en 1860, en épousant la même logique, à la fois égalitaire et utopique.

Quelques dizaines d'années plus tard, Joseph Caillaux va batailler pendant plus de sept ans pour faire aboutir la réforme qu'avaient tenté d'imposer avant lui Léon Gambetta ou Paul Doumer : la création d'un impôt progressif sur le revenu.

Caillaux s'est heurté à tous les conservatismes, et notamment à celui du Sénat qui a bloqué le projet pendant de longues années. C'est seulement durant l'été de 1914, et face au besoin d'argent qu'implique la guerre, que le Sénat accepte d'aller vers plus d'efficacité et plus d'équité fiscale. Aujourd'hui, un ministre des finances a été remercié pour n'avoir pas su réformer l'administration des impôts, de l'intérieur. Un autre est venu le remplacer en brandissant d'autres projets de réformes fiscales... mais en se laissant plusieurs années pour parvenir à ses fins. L'histoire indique qu'il s'agit là d'une sage précaution.

Après la folie « .com », le phénomène start-up suscite la méfiance des investisseurs

L'heure aurait-elle sonné pour les cassandre.com ? Il est assez facile de l'affirmer, après les frayeurs boursières d'avril : désormais, les start-up d'Internet ne pourront plus être considérées comme une promesse de réussite inéluctable. En fait, le mini-krach du Nasdaq a été un symptôme plutôt qu'un tournant. Les augures pessimistes avaient été jusque-là démentis par la constante ascension des cours et l'apparition en Bourse de nouvelles valeurs technologiques.

Mais des éléments plus sérieux qu'un simple « ça ne peut pas durer » annonçaient le retournement : Gartner Group, cabinet américain spécialisé dans la collecte de données sur les hautes technologies, estimait, dans une étude parue en novembre 1999 (*Travelling at the Speed of Hype*), la durée de vie des trois quarts des « start-up.com » à... trois ans. Rubus, société britannique de conseil en e-business, a analysé scrupuleusement les business-plan d'un échantillon de 120 start-up nées outre-Manche sur le marché d'Internet dans les six derniers mois ; l'étude, publiée cinq jours avant le mini-krach, prévoit un taux de mortalité de 70 % dans les deux ans qui viennent...

L'étude de Rubus (www.rubus.co.uk) met en cause des offres de produit ou de service inadéquates aux besoins du client ou pour lesquels existent déjà des canaux de distribution plus performants qu'Internet, mais aussi le peu d'attention portée au développement d'une marque (décisive, selon Rubus, sur le marché d'Internet) et aux choix technologiques, « alors que seule la technologie adéquate permet d'apporter au client le niveau d'offre promis ».

Rubus dénonce également le rôle néfaste d'investisseurs qui s'improvisent incubateurs alors même qu'ils ne disposent ni de l'expérience du marché d'Internet ni de l'expertise nécessaire sur le

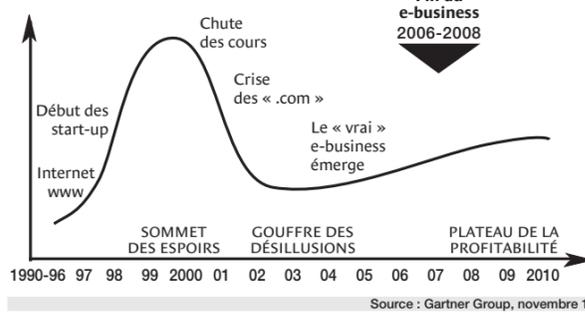
Le mini-krach d'avril témoigne du retour à des critères d'analyse rigoureux face à la flambée des projets douteux

plan de la technologie comme sur le plan du management pour apporter de véritables conseils aux créateurs d'entreprises qu'ils hébergent. « Il y a trop d'argent stupidement jeté dans des projets stupides », conclut Michael Walton, président de Rubus.

Jean-Michel Dalle, patron de l'incubateur Science pratique, constatait depuis quelques mois une hausse vertigineuse du nombre de projets de start-up qu'il recevait. « Je suis passé de trois par semaine à une cinquantaine dont la plupart sont à mettre à la poubelle. La proportion de projets liés à Internet a grandi démesurément, mais, sur les dix entreprises que j'accueille actuellement, à peine deux concernent la net-économie. » Les investisseurs, business angels ou capitaux-risqueurs, sont eux aussi submergés de dossiers dont ils ne savent que faire...

En 2008, la fin du e-business?

LE CYCLE DE LA NET ÉCONOMIE



Source : Gartner Group, novembre 1999

A. R.

Jean-Michel Dalle, directeur de Science Pratique SA, et Philippe Maes, cofondateur de Gemplus

« Il y a quelque chose de malsain au royaume de la nouvelle économie »

« Bien qu'étant l'un spécialiste de l'accompagnement des créateurs d'entreprises de haute technologie et l'autre créateur d'une start-up qui s'est imposée sur un marché mondial, vous dénoncez tous les deux la "fièvre" start-up. Pour quelles raisons ?

— Philippe Maes : Au nom du dieu Internet, on pond un business plan bide en huit jours, on s'installe dans un incubateur qui vous offre quelques mètres carrés, une prise Internet et quelques vagues conseils contre... le quart de votre capital, et on lève des dizaines de millions de francs en quinze jours auprès de financiers pas trop malins et surtout affolés à l'idée de ne pas avoir encore su détecter le nouveau Yahoo. L'utilisation de quelques « mots magiques » dispense même de réfléchir. Comment va-t-on gagner de l'argent ? Oh, avec quelques bons bandeaux publicitaires, voilà tout. Nous disons : stop ! Il y a quelque chose de malsain au royaume de la nouvelle économie.

— Jean-Michel Dalle : Car tout cela devrait englober une bonne partie des fonds dont disposent les capitaux risqueurs : le burn rate, pour reprendre un mot à la mode qui décrit la vitesse à laquelle les start-up « brûlent » l'argent qu'elles ont levé, devrait être particulièrement élevé. Cela est non seulement parfaitement sot, mais encore pourrait se révéler tout à fait dangereux.

— Quelles peuvent être les conséquences de cette frénésie ?

— P.M. : Les créateurs de ces nombreuses et prétendues start-up se prendront au pire une bonne gamelle. Ça les fera réfléchir pour la suivante, ce qui n'est pas si mal. Ce qui est plus gênant, c'est que tout cela entretient un véritable mythe (et quelques danseuses...) et détourne les regards des bons projets, sur Internet mais aussi et surtout ailleurs. Il ne s'agit pas de défendre l'économie « réelle » ou

traditionnelle contre la « nouvelle », mais plutôt de défendre la nouvelle économie contre Internet. Il ne faut pas oublier qu'Internet n'est que l'une des nouvelles technologies qui ont permis et suscité la nouvelle économie.

— J.-M.D. : Nous rencontrons tous les jours de vrais entrepreneurs, pour lesquels l'appât de l'argent compte, ne soyons pas naïfs, mais moins que la liberté et la passion. Ils comprennent vite que la facilité du financement ne dispense ni du travail, ni de l'intelligence, ni de la créativité. C'est une véritable aventure de créer une boîte, et surtout tellement instructive ! C'est l'un des rares métiers au monde où on ne s'ennuie pas une minute et où on en apprend tous les jours, et, s'il y a de l'argent au bout, alors c'est génial.

— Mais dans la fièvre actuelle, l'argent apparaît au début plus

qu'à la fin. Et si beaucoup de vrais créateurs de start-up n'ont pas encore été transformés en caisses enregistrees, ils commencent sérieusement à douter face à ce qu'il faut bien appeler un délire collectif, entretenu par les médias et par tous ceux qui n'ont rien compris à ce qui se passe vraiment.

— Ne craignez-vous pas que ce type d'arguments ne se retournent contre la création d'entreprises en général ?

— P.M. : Ne nous plaignons pas d'avoir enfin en France une image positive de l'argent. On a trop souffert de l'opprobre qui a longtemps régné dans ce domaine, et trop souvent regretté les effets pervers qui en découlaient pour ne pas se réjouir d'une telle évolution. Il est devenu possible de lever des capitaux dès le démarrage, et cela même lorsqu'il s'agit de technologie ; il deviendra même presque moral de bénéficier de stock-options !

— J.-M.D. : Tout cela est bel et bon, mais la diffusion d'une véritable culture entrepreneuriale chez les jeunes est un élément encore plus favorable. On en rêvait, la nouvelle génération l'a fait : oui, les jeunes de 20 à 35 ans sont en train de faire une révolution dont les conséquences mettront des années à se faire complètement sentir. C'est devenu bien, voire chic, de créer son entreprise, y compris pour des jeunes diplômés des meilleures écoles de la République. Les grandes entreprises ont de la peine à retenir leurs meilleurs éléments, et les technocrates eux-mêmes sont aspirés par le mouvement et pantouflent dans des start-up, attirés par... Mais par quoi au fait, du moins pour certains ? Par l'envie de construire une boîte, par goût de l'aventure... ou par l'odeur de l'argent facile ?

— Si c'était par l'argent, il n'y aurait encore rien de bien grave. Oui, il est naturel et sain de vouloir gagner de l'argent par son travail.

part non négligeable dans le financement de ces incubateurs publics !

Les candidats à l'introduction en Bourse risquent d'être pris à contre-pied, les élus finalement retenus étant de moins en moins nombreux. Car le mini-krach de la mi-avril a tout simplement montré que les investisseurs eux-mêmes commencent à partager l'opinion selon laquelle tout, finalement, n'est pas bon à prendre sur Internet. Comme l'explique Marc Giget, directeur de la société de conseil en innovation Euroconsult, « il n'y a guère de raison pour que les valeurs Internet ne soient pas jugées à la même aune que les valeurs de l'ancienne économie. Les investisseurs commencent à faire le tri, et c'est bien naturel ».

Julien Lévy, professeur et créateur du programme e-business à l'ESCP, relève que les reticences des investisseurs sont particulièrement visibles dans le cas des start-up « business to consumer » (sites commerciaux grand public), « car il apparaît, dès le second tour de table, que des investissements extrêmement lourds doivent aller au marketing et à la publicité ». Les projets « business to business » (commerce entre entreprises) sont en revanche moins dévoreurs de capitaux ; mais ils doivent, pour être crédibles, être portés par « des personnes expérimentées connaissant bien un milieu professionnel donné plutôt que des jeunes sortant d'écoles ».

Mais Julien Lévy, d'un même mouvement, met en garde contre ce qu'il appelle « la tentation franchouillarde d'assimiler toutes les start-up à une économie de casino. Internet ouvre vraiment une fenêtre dans une société étouffante, en permettant à de nouveaux venus de faire surface. La popularité des start-up risque de ne pas résister longtemps au vieux fond antientrepreneurial des Français. Alors qu'il faut savoir être à la fois enthousiaste... et critique ! ».

Propos recueillis par Antoine Reverchon



Jean-Michel Dalle

● Polytechnicien et docteur en économie de l'innovation, Jean-Michel Dalle a créé en 1996 l'incubateur d'entreprise Science Pratique avec Bernard Decomps, directeur de l'Ecole normale supérieure de Cachan. ● Directeur général de Science Pratique, il a accueilli les premiers projets en 1998. La première des dix entreprises accueillies devrait sortir de l'incubateur en mai.



Philippe Maes

● Agé de 55 ans, Philippe Maes est conseiller d'entreprises et président du conseil de surveillance de Science Pratique. Ingénieur et docteur, il a mené sa carrière dans l'industrie du semi-conducteur. ● Il a été, en 1988, l'un des cinq cofondateurs de Gemplus, devenu leader mondial de la carte à puce. Il a été directeur général de Gemplus Software puis senior vice president de Gemplus, jusqu'en février 2000.

Une croissance durable de l'économie mondiale n'est pas garantie

par Patrick Artus

Çela faisait longtemps que l'économie mondiale n'avait pas connu une telle phase de croissance généralisée comme c'est le cas actuellement. Depuis le début des années 90, toutes les grandes zones économiques ont en effet tour à tour connu leur accident de parcours. En 1990-1991, les Etats-Unis sont en récession et en crise bancaire (il faut se rappeler la faillite des caisses d'épargne). En 1992-1993, c'est le tour de l'Europe, avec une crise particulièrement sévère dans les pays scandinaves après l'effondrement de l'URSS ; en 1995, après le Mexique, l'Amérique latine est en difficulté ; à partir de 1997, l'économie japonaise plonge, emportée d'abord par une hausse prématurée de la TVA visant à réduire le déficit public puis par la crise bancaire ; en 1997-1998, enfin, l'ensemble des pays émergents connaît une récession et une crise financière fortes.

Or, depuis le milieu de 1999, les choses semblent aller mieux : la croissance américaine s'accélère, la zone euro atteint 3 % de croissance, les pays émergents sont en plein boom et une pointe d'optimisme renaît pour le Japon où l'on attend 1 % de croissance, ou presque, en 2000 et plus en 2001. Pour la première fois depuis la période 1986-1989, la planète connaîtrait ainsi une croissance réelle de 4 % et ce pendant plusieurs années. Mais ce scénario est-il vraiment réaliste et durable ? Il y a de bonnes raisons d'en douter. D'abord, comme ce fut le cas lors des épisodes précédents (1968-1973, 1986-1990, 1994-1996), la forte croissance de l'économie mondiale va très probablement entraîner une vive remontée du prix des matières premières. Cette hausse profite bien sûr aux pays producteurs, mais a des effets dramatiques sur les pays importateurs car cela entraîne une dégradation de la balance du commerce extérieur et pèse sur la croissance.

La hausse des prix des produits de base génère aussi de l'inflation, à un moment où les comportements de prix sont en train de se modifier du fait de la reprise. Les marges dans le secteur de la distribution s'accroissent, les loyers augmentent plus vite, les prix de la santé

augmentent également. Il pourrait donc y avoir un peu plus d'inflation, même si rien ne suggère une inflation forte, d'autant plus que la part des matières premières dans les importations et dans le produit intérieur brut (PIB) est beaucoup plus faible que dans le passé (3 % dans le PIB dans la zone euro). En 1995-1996, l'inflation était remontée à 3,5 % aux Etats-Unis, 2,5 % dans la zone euro.

Normalement, personne ne devrait s'inquiéter de ces niveaux d'inflation. Reste qu'il convient de s'interroger sur les réactions des banques centrales. Et en particulier sur celle de la Banque centrale européenne. Il est à craindre qu'elle surréagisse aux menaces d'inflation par un durcissement monétaire exagéré. Et peut-être vain, car si la hausse des taux d'intérêt peut être une arme efficace contre une inflation qui viendrait de l'excès de la demande de crédit, elle est inopérante et dangereuse contre de l'inflation importée. Mais cette attitude est malheureusement inévitable si les banques centrales ont un seul objectif (le prix de consommation) et un seul instrument (les taux d'intérêt à court terme). L'inflation importée est ce qu'on appelle un « choc d'offre négatif », qui implique plus d'inflation et moins de croissance. Y réagir par la hausse des taux d'intérêt ferait encore reculer l'investissement et aggraverait l'insuffisance de l'offre.

Or, en Europe, la croissance ne pourra s'installer de façon durable que sous deux conditions : une accumulation plus rapide de capital, nécessaire pour incorporer les nouvelles technologies dans l'ensemble des biens et services ; une augmentation des ressources en main-d'œuvre (qualifiée, en particulier), nécessaire pour « alimenter » la croissance. Pour l'instant, la faiblesse du taux d'investissement (25 % plus faible qu'aux Etats-Unis), la faiblesse de l'investissement en nouvelles technologies (cinq fois plus faible qu'outre-Atlantique), la croissance lente de la population active (0,5 % par an contre 1,25 % aux Etats-Unis), peuvent inquiéter. En outre, l'accroissement du capital par tête augmente de 4,5 % par an aux Etats-Unis alors qu'il stagne dans la zone euro.

Les doutes ne portent pas sur la seule Europe. Au Japon, la croissance repart doucement tandis que se poursuivent les restructurations, qui impliquent un supplément d'investissement, et que se concrétise l'amélioration de la situation des banques. Mais les handicaps restent sévères. Tous les secteurs doivent maigrir ; la dette publique et les déficits des systèmes de retraite sont énormes ; d'autres problèmes peuvent apparaître dans le secteur financier. Au total, le Japon a devant lui des années de croissance faible de la demande privée et il devra affronter des difficultés de financement.

Enfin, l'inquiétude concernant les pays émergents vient de ce que leur reprise économique très rapide (près de 11 % de croissance en Corée en 1999, 7 % probablement en 2000) ne doit pas cacher un modèle de croissance inchangé. La crise n'a que peu modifié les comportements anciens : surinvestissements, capacités de production excessives non résorbées, recours à l'endettement, distribution de crédit trop rapide... Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, une nouvelle crise dans quelques années n'est pas à exclure. Pour certains pays, l'assainissement est indéniable. C'est le cas du Brésil, de la Corée, de la Thaïlande ou encore de la Malaisie.... Il faut cependant noter qu'une large partie de l'accélération de la croissance dans ces pays vient de la vigueur des importations des Etats-Unis.

Le scénario d'une croissance mondiale forte et durable, qui fait aujourd'hui l'objet d'un consensus peu contesté, semble donc soumis à deux risques que l'on aurait tort de négliger. Le premier provient des conséquences potentiellement négatives d'une croissance mondiale synchronisée avec une inflation des prix des matières premières et un durcissement exagéré des politiques monétaires. Le second vient, au contraire, de ce qu'il n'est pas sûr que le monde puisse profiter d'une croissance généralisée : les Etats-Unis sont menacés par la surévaluation des prix de leurs actifs, l'Europe par l'insuffisance de production, le Japon par l'ampleur des restructurations nécessaires, et les pays émergents par le maintien d'un modèle déséquilibré de croissance. Dans tous les cas, la probabilité que la croissance s'arrête est sérieuse.

Patrick Artus est directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations.

La vigueur de l'économie pourrait générer un peu plus d'inflation. Il est à craindre que la Banque centrale européenne surréagisse aux menaces d'inflation par un durcissement monétaire exagéré

La faible compétitivité française de nouveau sur la sellette

« L'égers progrès, mais peut très nettement mieux faire. » L'élève France, 19^e sur 47 au classement du *World Competitiveness Yearbook* publié par l'International Institute for Management Development (IMD), école de management des entreprises située à Lausanne, aurait pu s'attirer un tel commentaire dans son bulletin annuel. 21^e l'année précédente, la France n'a progressé que de deux places dans ce palmarès qui vise, comme son nom l'indique, à classer les pays en fonction de leur compétitivité. Les deux places gagnées le sont au détriment de Taïwan et de la Nouvelle-Zélande. Les Etats-Unis restent en tête, et la Russie en queue.

Souvent utilisé comme référence, ce classement est intéressant dans la mesure où il résulte du traitement de 290 critères, mêlant des ratios macroéconomiques classiques, des données relatives à la qualité des infrastructures ou à celle du système bancaire, mais aussi des informations plus subjectives telles la qualité de vie, l'attitude face au travail, etc.

Car, pour Stéphane Garelli, professeur à l'IMD et directeur de cette étude, si les nations se concurrent, ce qui pour l'auteur ne fait aucun doute, c'est avant tout « pour accroître le niveau de vie de [leurs] habitants ». L'essentiel des données (pesant pour environ un tiers dans le classement) sont certes objectives, car elles proviennent de statistiques officielles nationales ou internationales. Mais elles sont pondérées pour un tiers par des données plus subjectives résultant d'une enquête réalisée auprès de 3 263 cadres moyens et supérieurs, interrogés sur le pays dans lequel ils travaillent.

Les critères sont regroupés en huit blocs : économie nationale, niveau d'internationalisation des échanges et des investissements, politique gouvernementale, performance des services financiers,

La France n'est qu'en 19^e position dans le classement du « World Competitiveness Yearbook », qui pointe les charges sociales

qualité des infrastructures, qualité du management des entreprises, niveau de la recherche scientifique et technologique, et disponibilité et qualité des ressources humaines. Comme dans les années antérieures, le classement médiocre de la France vient essentiellement de notre politique gouvernementale. Dans cette matière, l'élève France se retrouve au 41^e rang.

On l'aura deviné : les charges qui pèsent sur les entreprises sont évidemment dans le collimateur, avec en particulier les charges sociales, tant patronales que salariales. Mais pas seulement. Le faible nombre d'heures de travail annuel, ou l'environnement de la création d'entreprises, entre autres, sont aussi mentionnés. Une politique compensée néanmoins par quelques bonnes notes : le fort taux de dépense de santé ramené au produit intérieur brut est au contraire considéré comme un critère positif, l'élève France arrivant au 4^e rang en la matière.

La qualité de l'environnement scientifique et technologique est aussi reconnu : niveau du système éducatif, nombre d'ingénieurs qualifiés, nombre de brevets pris à l'étranger. On s'en réjouit. Mais on s'en étonne aussi. Nombre d'études récentes ont en effet souligné les menaces qui pèsent sur la France dans ce domaine. Dans un autre classement, l'Indice d'innovation et de capacité innovatrice des nations, publié en 1999, Michael Porter, professeur à la Harvard Business School, mettait en cause la France, dont la capacité en

matière d'innovation, jugée convenable actuellement, serait menacée de stagnation dans les années à venir. Il est vrai que Michael Porter était encore plus virulent vis-à-vis des Etats-Unis. Ce théoricien du management doute en effet fortement de la permanence de la suprématie américaine en la matière. Ce que ne semble guère anticiper l'étude de l'école de Lausanne.

Certes, on sait qu'il est relativement facile de trouver sur un même sujet nombre d'études contradictoires en fonction de l'objectif poursuivi. Selon que l'on est favorable à une économie ultralibérale, ou au contraire à la nécessité d'améliorer les services publics, on pondérera différemment les questions fiscales, par exemple. Et sans doute cette étude ne faillit pas à la règle.

Mais, au-delà du classement, elle a pour mérite de rappeler que les Etats ont encore un rôle à jouer dans l'économie d'un pays, et comment. Stéphane Garelli est formel : « Durant les trente dernières années, les responsabilités économiques des gouvernements se sont accrues – pour le meilleur ou pour le pire – ce qui fait qu'il est impossible d'en ignorer l'influence. » La longue liste des critères utilisés dans son étude fait figure de check-list pour ceux qui en douteraient.

Annie Kahn

Les Etats-Unis en tête

Le classement des pays les plus compétitifs établi par le *World Competitiveness Yearbook* donne les 20 premières places suivantes : 1. Etats-Unis ; 2. Singapour ; 3. Finlande ; 4. Pays-Bas ; 5. Suisse ; 6. Luxembourg ; 7. Irlande ; 8. Allemagne ; 9. Suède ; 10. Islande ; 11. Canada ; 12. Danemark ; 13. Australie ; 14. Hongkong ; 15. Royaume-Uni ; 16. Norvège ; 17. Japon ; 18. Autriche ; 19. France ; 20. Belgique.

LIVRES

par Marie-Béatrice Baudet

Errare humanum est

LE PRIX DE L'INCOMPÉTENCE, de Christine Kerdellant. Denoël Impacts, 474 p., 130 F, 19,8 €.

En juin 1983, *Le Canard enchaîné* dévoile à une France abasourdie l'affaire d'Elf et de ses « avions renifleurs », censés repérer grâce à une invention de génie des gisements de pétrole souterrains ! L'escroquerie berna jusqu'au chef de l'Etat, Valéry Giscard d'Estaing, venu assister *intuiti personnae* à une démonstration technique. La « plaisanterie » coûtera 700 millions de francs au groupe pétrolier, mais personne, en son sein, ne fut sanctionné. Et pourtant ! Comme le raconte par le menu la journaliste Christine Kerdellant, le nombre d'erreurs commises dépassa l'entendement : Aldo Bonassoli, cerveau de l'histoire, soi-disant ingénieur, « n'avait aucun passé scientifique et avait exercé pendant vingt-cinq ans le métier de vendeur de télévisions », mais encore aurait-il fallu vérifier son CV, ce qui ne fut fait qu'après la découverte du pot aux roses.

Le livre de Christine Kerdellant est une excellente thérapie contre le mythe de l'entrepreneur infallible. En s'attachant à recenser les décisions « foireuses » prises par des patrons et leurs équipes que nombre de revues de management s'escriment (encore et toujours !) à sanctifier, l'auteur montre bien comment la gestion n'est pas une science exacte : « Les entreprises ne sont pas des mécanismes d'horlogerie bien huilés, mais des organismes vivants, instables et imprévisibles, et surtout créatifs », explique-t-elle.

Le titre de son enquête, *Le Prix de l'incompétence*, est évidemment un superbe pied de nez au best-seller *Le Prix de l'excellence*, publié en 1982 par deux consultants en stratégie, Tom Peters et Bob Waterman, qui encourageaient les patrons « forcément » stratégiques, puisque patrons. Seulement, rappelle simplement Christine Kerdellant, sur 57 firmes citées en exemple, les deux tiers ont, depuis, connu des difficultés ou carrément fait faillite.

Les exemples choisis dans le livre, plus d'une centaine, ne sont pas aussi caricaturaux que les piteries aéronautiques d'Elf. Tour à tour, on est replongé dans les aventures pitoyables de la SNCF et de son système de réservations Socrate, ou de Kodak, qui éconduisit en 1950 Edwin Land, inventeur du Polaroid, au prétexte « que le procédé de la photo instantanée était peut-être intéressant, mais que les gens ne sont pas si pressés de voir leurs clichés ». Les bugs sont le plus souvent des erreurs de marketing : « C'est la Mercedes Classe A qui ne tient pas la route parce que son centre de gravité est placé trop haut, ou les croissants surgelés Danerolles au goût si décevant que, bien que 80 % des ménages français aient tenté l'expérience, 10 % seulement la renouveleront. » Mais les erreurs ne sont jamais d'un type « pur », elles sont multidimensionnelles : combien d'entreprises sont mortes ou ont tangué (Club Med, Marks & Spencer, Levi Strauss, Daum, etc.) de ne s'être jamais remises en cause !

Pour autant, l'erreur n'est pas synonyme d'échec, à condition de savoir en tirer les leçons : Danone a depuis longtemps oublié ses Danerolles, et Renault ses échecs (la Dauphine et l'Alliance) aux Etats-Unis. Le marché américain « a constitué la meilleure des écoles pour le constructeur français devenu aujourd'hui un grand de l'exportation ». Patrons, attention, donc : *Errare humanum est... Perseverare diabolicum !*

MARSEILLE PROVENCE METROPOLE



Terre de Conquêtes

Une économie en pleine croissance
Tirez-en profit

Forte de sa Communauté de Communes, Marseille Provence Métropole crée et modernise ses zones d'activités, bénéficie de la dynamique d'Euroméditerranée, augmente ses capacités d'innovation avec le Technopôle de Château Gombert et le Parc scientifique de Luminy, développe ses plates-formes logistiques, séduit les congressistes et les croisiéristes, prospère dans la Nouvelle Économie, avec un pôle télécom et des industries de la communication en pleine expansion. Marseille Provence Métropole prospère. Vite. Tirez-en profit.



Direction Générale du Développement Économique
Tél. 04 91 14 56 70 - Fax. 04 91 14 56 71 - <http://www.marseille-provence.com>

L'année 2000 pourrait voir les informaticiens passer devant les cadres de production et d'exploitation, en tête depuis neuf ans. Cette fonction mal définie recouvre de nombreuses activités et professions, parmi lesquelles le secteur des services est désormais prépondérant. Dans l'industrie, attirer des ingénieurs techniques reste compliqué

Recrutement des cadres : la production rattrapée par l'informatique

Première recruteuse de cadres, la production reste une fonction mal cernée. On y trouve toutes sortes de métiers, du chef de fabrication à l'avocat salarié, en passant par le cadre financier. Cette fonction est en pleine évolution. Car si l'embauche des cadres a atteint en 1999 un niveau record, avec 167 000 recrutements externes, l'an 2000 pourrait aussi marquer un cap historique, mais sur un autre plan. Selon les prévisions des entreprises, recensées par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), la production-exploitation tertiaire, qui arrive en tête du recrutement des cadres depuis neuf ans, pourrait perdre cette année sa suprématie au profit de l'informatique, actuellement en deuxième position, devant

la fonction commerciale. Les employeurs, qui en 1999 ont recruté 45 000 cadres en production-exploitation, prévoient en effet d'en embaucher entre 45 000 et 50 000 cette année, alors qu'en informatique les embauches, qui ont été de 44 000 en 1999, s'établiraient entre 46 000 et 51 000 en 2000. Quant aux commerciaux, ils devraient se maintenir en troisième position, tout en bénéficiant d'une hausse des recrutements (entre 35 000 et 40 000 en 2000, contre 34 000 en 1999).

Les recrutements en informatique prennent donc de plus en plus d'importance. Ils ont plus que triplé depuis 1990, alors qu'en production la croissance des recrutements s'établit à 56 % sur cette même période, ce qui n'est toutefois pas si mal puisque les recrutements pour l'en-

semble ont, eux, augmenté de 36 % en dix ans.

Cependant, l'envol de l'informatique doit être relativisé. Car, d'une part, si les recrutements dans ce secteur ont encore progressé en 1999 – de 12 % –, on est loin de la très forte croissance enregistrée en 1998, qui était de 70 %. L'informatique marque donc un inflexion. D'autre part, le score des recrutements est, dans cette fonction, dopé par « un très fort turnover », précise Jean-Christophe Hériché, chargé d'études à l'APEC. Enfin, « pour 1999, les employeurs avaient déjà prévu que l'informatique détrônerait la production, mais cela ne s'est pas produit ».

En fait, le titre de première fonction recruteuse que détient, pour l'instant, la production est réguliè-

rement remis en jeu. Ainsi, « jusqu'à la fin des années 80, le coude-à-coude se jouait entre les fonctions commerciale et de production », indique Jean-Christophe Hériché.

Mais que recouvre exactement la production ? Généralement, cette fonction évoque l'industrie et ses ingénieurs de production, qui ont pour mission de gérer tout ou partie des ateliers, voire les services connexes (méthodes, approvisionnement, etc.). L'industrie est bien un secteur important pour les cadres de production, puisque 11 175 d'entre eux y ont été embauchés en 1999. Mais, en réalité, la production est partout : dans la construction (3 930 embauches en 1999), le commerce (2 370) et surtout les services (28 025) qui, en 1999, représentent 61 % des recrutements en production. La part des services dans ces recrutements ne cesse d'ailleurs de progresser : elle était de 45 % en 1990.

JOURNALISTES ET AVOCATS

On trouve ainsi des cadres de production-exploitation dans les banques et les assurances, dans les activités immobilières, dans les bureaux d'études techniques... Dans la presse, les journalistes sont classés dans la fonction production ; dans la publicité, ce sont les concepteurs.

C'est le secteur « autres études-conseil » qui, dans les services, a recruté le plus de cadres de production en 1999, avec 15 510 embauches (sur un total de 30 750), un volume qui dépasse le nombre de recrutements en production dans l'industrie (11 175). Le secteur « autres études-conseil » comprend les activités juridiques, comptables et de conseil en gestion ainsi que la publicité. L'avocat salarié, le consultant, sont donc classés parmi les cadres de production.

Loin derrière arrive le secteur des « études techniques et recherche et

développement » avec 3 350 embauches en production, sur un recrutement global de 8 610 cadres. Ce secteur comprend les organismes privés de la recherche et développement en sciences physiques et naturelles, en sciences humaines et sociales, les activités d'architecture et d'ingénierie, ainsi que celles de contrôle et d'analyse techniques. Il est presque à égalité, en matière d'embauches en production, avec le secteur « autres services collectifs et sociaux » – 3 170 recrutements –, une catégorie fourre-tout qui regroupe la formation permanente privée, l'assainissement (voirie) et la gestion des déchets, etc. Mais aussi le cinéma et la vidéo, la radio et la télévision, ou encore les activités sportives ou culturelles. Dans le cinéma, par exemple, l'ingénieur du son est un cadre de production.

Définir la fonction production peut être compliqué. Car, au cours des années, certains métiers peuvent glisser d'une fonction à une autre. Exemple : la banque, qui n'a recruté que 960 cadres de production en 1999, contre 2 505 cadres commerciaux. Il y a quelques années, la situation était inverse. « Les banques estimaient alors que les cadres du "front office" (chefs d'agence, conseillers clientèle, etc.) étaient des cadres d'exploitation [donc cadres de production], souligne Jean-Christophe Hériché. Mais aujourd'hui, parce qu'ils produisent un service en même temps qu'ils le vendent, elles les considèrent en grande partie comme des commerciaux. Et l'APEC s'adapte à ces évolutions dans ses statistiques. » En revanche, les cadres du « back office » (financiers, par exemple) n'ont pas changé d'appellation. Ils sont restés dans la fonction finance et comptabilité. Mais qui sait si un jour...

Francine Aizovicovici

Dénicher des candidats commence à devenir difficile

Ce n'est pas encore la pénurie, mais il n'empêche : les entreprises grosses consommatrices d'ingénieurs de production sont obligées de s'adapter au rétrécissement de l'offre de candidats. Deux stratégies sont aujourd'hui développées.

La première, « qui a débuté dès 1999 et s'accroît en cette année 2000 », explique-t-on à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), consiste à élargir le panel des grandes écoles, viviers des jeunes diplômés. « Les entreprises dont le premier choix se portait sur les ingénieurs Arts et Métiers, dont la réputation est excellente, se tournent maintenant vers les écoles nationales d'ingénieurs (ENI), certes très bonnes mais d'habitude moins recherchées. » Ainsi, alors que le concours pour les Arts et Métiers se fait après deux années de prépa, les ENI intègrent des jeunes titulaires du bac. Les étudiants partent donc avec un petit handicap.

La seconde méthode n'est pas réservée à la

fonction production-exploitation. « Face à la pénurie de compétences, les directions des ressources humaines jouent la carte de la promotion interne en accordant plus facilement qu'auparavant le statut cadre à des agents de maîtrise et à des techniciens », explique Mercedes Sadler-Chetochine, directrice du département études et développement à l'APEC, présentant les résultats du panel emploi-cadres 1999.

CRITÈRES PLUS LÂCHES

Certes, globalement, les promotions sont aujourd'hui en diminution, les entreprises ayant tendance à privilégier la progression de carrière en interne pendant les années de crise. Ainsi, en 1993, creux de la vague pour l'emploi, les promotions internes avaient représenté 31 % des postes cadres pourvus. En 1999, ce chiffre est tombé à 18 % (soit 37 400 sur 204 600).

Mais les critères de décision pour accorder le statut cadre semblent plus lâches aujourd'hui qu'il y a sept ans. Particulièrement

dans la fonction production-exploitation ? Difficile à confirmer, mais, en tout cas, plus d'un tiers des promotions accordées en 1999 sont à imputer à l'industrie (principalement la métallurgie) et à la construction.

Bien évidemment, l'ensemble de la fonction n'est pas touché uniformément. Une chargée d'études à l'APEC n'a ainsi eu aucun mal à trouver un profil pour un grand groupe papeterie à la recherche d'un ingénieur : « J'avais reçu 56 CV qui pouvaient correspondre à la demande. J'en ai transmis 49. » En revanche, les temps sont visiblement beaucoup plus difficiles pour les entreprises du bâtiment, en panne d'ingénieurs de travaux et de chefs d'agence.

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle devrait peser sur la masse salariale des entreprises. Car, pour attirer les jeunes diplômés, les salaires se font un peu plus élevés et le passage au statut cadre implique une rallonge des rémunérations.

M.-B. B.

L'Ecole des mines de Nancy forme des ingénieurs de terrain

NANCY de notre correspondant depuis toujours, je suis attiré par l'aspect technique des choses. Cette filière me convient. Si j'arrive à m'arranger avec l'armée je postulerai ici en septembre, car il y a un poste de chef d'atelier qui se libère. Fabien Cugnez, vingt-quatre ans, est depuis le 20 mars en stage à l'usine Renault Sovab à Batilly, au nord de la Meurthe-et-Moselle. Ce jeune homme illustre parfaitement les aspirations de ceux qui choisissent aujourd'hui la filière production, qu'il a, pour sa part, intégrée via l'Ecole des mines de Nancy. Désir d'être d'abord « un homme de terrain », de combiner la gestion humaine, financière et technique, d'avoir une réactivité immédiate face aux problèmes. C'est le choix professionnel des vingt-cinq garçons et filles qui intègrent chaque année la filière « ingénieur des techniques de l'industrie » créée par l'Ecole des mines.

« En 1989, on s'est rendu compte que l'industrie française manquait d'ingénieurs de production, surtout dans la métallurgie et l'automobile », explique Jean-Pierre Michel, directeur de cette formation au sein des Mines à Nancy. L'école n'a pas tardé à réagir. En même temps que les Mines continuaient à former des ingénieurs civils (160 élèves par promotion), on ouvrait dès 1991 cette autre voie chargée de répondre à la demande de l'industrie. C'est ainsi qu'est née l'Ecole supérieure d'ingénieur des techniques de l'industrie (ESITI), scindée en deux filières depuis trois ans et reprise par les Mines et par l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques (Ensic).

L'image prestigieuse de l'Ecole des mines contribue à l'attrait de la nouvelle filière, qui s'est en outre dotée d'un cursus franco-allemand et d'un diplôme reconnu des deux côtés de la frontière. « On recrute les jeunes sur DUT ou BTS, et un accent fort est mis sur le passage en entreprise par une formation en al-

Les entreprises sont associées au cursus des 25 techniciens qui intègrent la filière chaque année

ternance », insiste Jean-Claude Braun, vice-président de l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) et ancien directeur de l'Ecole nationale supérieure d'électro-mécanique (Ensem). « Au départ, poursuit-il, on avait misé sur l'idée de puiser dans le vivier des techniciens supérieurs de l'industrie pour les former de façon complémentaire et tirer parti de leur maturité professionnelle. On a rectifié le tir. Maintenant, on fait de la formation initiale et ça marche. Les entreprises se les arrachent. Les écoles d'ingénieurs lorraines ont compris que les besoins iraient croissants. »

« Il n'y a pas que l'immatériel, le droit, le business ou la finance dans la vie. Certes, il faut des ingénieurs généralistes pour concevoir, conceptualiser, mais on a également besoin de gens qui acceptent de produire des biens matériels dans l'industrie », souligne Claude Crémet, directeur de l'Ecole des mines de Nancy. « Et puis, ajoute-t-il, la cohabitation des ingénieurs civils et techniciens dans la même école permet aux premiers d'approcher l'humilité ! »

PROJETS MULTIPLES

L'Allemagne a servi de contre-exemple. Là-bas, la pénurie d'ingénieurs se fait sentir. C'est pourquoi plusieurs grandes écoles lorraines ont élaboré sans tarder des projets de formation d'ingénieurs production. Les Mines de Nancy ouvriront à la rentrée de septembre une formation décentralisée en plasturgie-ingénierie de la conception des produits à Saint-Dié-des-Vosges, montée avec l'Ecole des mines d'Albi. Une initiative soutenue par le ministère de l'industrie, dont le titu-

laire, Christian Pierret, est également maire de Saint-Dié. Le bassin de Saint-Dié est le premier bassin de plasturgie du Grand Est. Dans les cartons, les Mines ont un autre projet, non encore localisé et qui concerne la formation aux techniques informatiques. A l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (Ensaia) de Nancy, on élabore une formation d'ingénieurs production spécialisée dans la traçabilité des aliments.

Pendant longtemps, le secteur de la production a souffert d'une désaffection des élèves. Ceux-ci se dirigeaient plus volontiers vers les services informatiques ou financiers. Aujourd'hui la demande des entreprises en ingénieurs pointus capables de faire marcher les lignes de production augmente, et les écoles n'hésitent pas à élaborer des formations sur mesure en adéquation avec les besoins exprimés par les industriels.

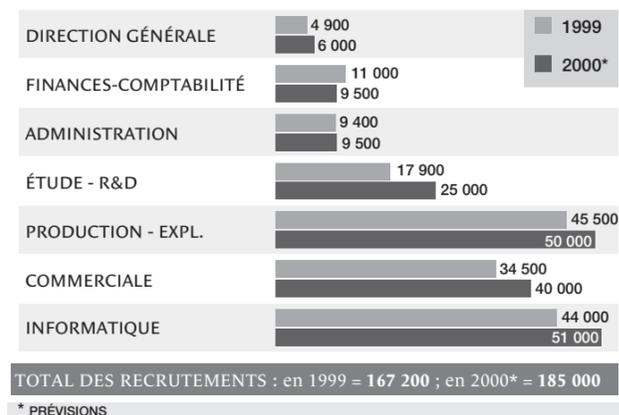
D'ailleurs, ceux-ci font partie des jurys d'admission et de concours à l'Ecole des mines de Nancy. Dans cette école, des conventions de coopération ont été signées avec la Fédération des industries mécaniques et de grands groupes comme Pont-à-Mousson SA ou Usinor Sacilor, Renault, Rehaut Plasturgie. Les élèves accomplissent leur cursus en trois ans, sur le principe de l'alternance. Généralement, il faut un mois à l'ingénieur production fraîchement diplômé pour décrocher un travail.

Toutefois, en dépit de l'assurance de trouver rapidement un emploi, il reste à faire connaître ces filières qui accueillent beaucoup d'étudiants boursiers. D'autant que les filières techniques commencent tout juste à être réhabilitées. En témoigne la difficulté à dire que les ingénieurs de production sont appelés à « mettre les mains dans le cambouis ». Comme s'il existait une sorte de complexe à côté de la voie royale des ingénieurs civils.

Monique Raux

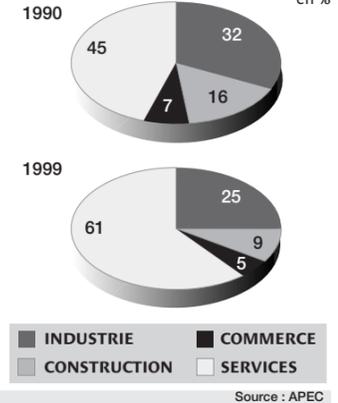
Les cadres de production ont le vent en poupe

Recrutements effectués en 1999 et prévus en 2000



La part des services s'accroît

Répartition des recrutements de la fonction de production-exploitation par secteur en %



Une fonction toujours peu attractive

Les ingénieurs de production ne sont jamais à un moment où l'on a besoin d'eux. Lors de la précédente période de reprise économique, dans la seconde moitié des années 80, les industriels, confrontés à une forte demande, ne parvenaient pas à trouver l'encadrement technique nécessaire. Les jeunes ingénieurs frais émoulus des grandes écoles préféraient rejoindre les banques, les grands cabinets d'audit, les sociétés de service informatique, qui leur offraient des ponts d'or. Le phénomène touchait les écoles les plus prestigieuses plutôt que les plus modestes, qui continuaient à fournir des flux réguliers d'ingénieurs aux usines de l'automobile, de l'aéronautique ou de la chimie. Mais l'attrait de la finance captait un nombre croissant de vocations.

A tel point qu'un rapport conjoint du BIPE et du Haut Comité éducation économie s'inquiétait, en 1988, de voir les entreprises manquer des compétences nécessaires à la modernisation qui battait alors son plein. Pour combler ce déficit de compétences, le rapport Decomps préconisait la création de nouvelles filières de formation qui amèneraient des techniciens au diplôme d'ingénieur. La création des Instituts universitaires professionnalisés, en 1991, répondait à la même préoccupation : former des ingénieurs de production, capables d'intégrer les

Les ingénieurs de production se sont orientés vers la finance dans les années 80, puis vers Internet dans les années 90

nouvelles technologies à l'activité de l'entreprise.

Lorsque, à la fin de 1993, les premiers signes de la reprise actuelle se manifestèrent au travers d'une hausse du nombre d'offres d'emploi pour des cadres publiées dans la presse (il s'était effondré en 1991 et 1992), les premiers à en bénéficier furent les commerciaux. Les entreprises profitaient d'abord de l'amélioration économique pour déstocker et conquérir des parts de marché. Ce n'est que six mois plus tard que la fonction production commença à recruter massivement – il s'agissait cette fois de répondre à la demande.

Daniel Martinelli, chercheur au Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Cereq), estime toutefois que les deux scénarios de reprise, à dix ans d'écart, n'ont pas donné à la fonction production la même place. « A la fin des années 80, c'est l'ensemble de l'indus-

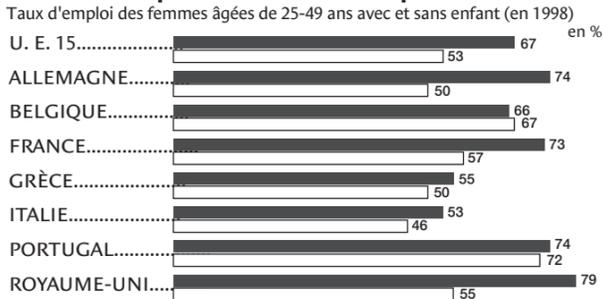
trie et des services (à quelques exceptions près), qui a connu un regain d'activité et recrutait des ingénieurs, des techniciens, des ouvriers qualifiés. Dix ans plus tard, ce sont les nouvelles technologies qui tirent la reprise : on recrute surtout des informaticiens et des ingénieurs d'études. En revanche, les techniciens, mais aussi les ingénieurs de production spécialisés – chimistes, biologistes, mécaniciens – en bénéficient moins... sauf à se reconverter ».

La reprise de la consommation, la diffusion de la bonne santé économique à l'ensemble des secteurs, devraient cependant permettre aux cadres de production de rattraper leur retard : « Nous avons observé une amélioration du sort des techniciens à la fin 1999 », confirme Daniel Martinelli, qui conforte ainsi l'hypothèse de l'Apec selon laquelle la fonction production pourrait représenter les plus gros besoins de recrutement en 2000. Mais les entreprises pourraient alors être confrontées au même problème que dix ans auparavant, Internet jouant, comme alors la finance, le rôle de si-phonneur de talents. Il est vrai que le krach boursier d'octobre 1997 avait quelque peu refroidi les vocations financières ; les jeux de yoyo du Nasdaq pourraient ramener nombre de jeunes diplômés aux réalités de l'entreprise.

Antoine Reverchon

EUROPE

▼ La maternité pénalise l'accès à l'emploi



■ **LES MÈRES** âgées de 25 à 49 ans ayant au moins un enfant (âgé de 0 à 5 ans) ont, d'une manière générale, moins de chances (53 %) de travailler que les femmes du même âge sans enfant (67 %) dans les pays de l'Union européenne.

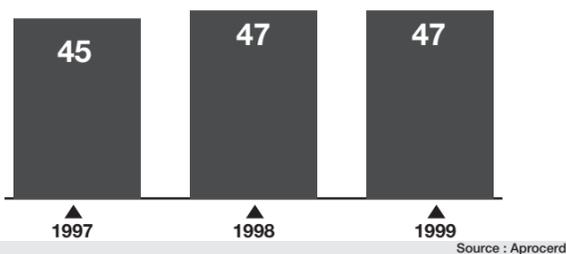
■ **L'ÉCART** entre les deux groupes est particulièrement important en Allemagne et au Royaume-Uni (plus de 40 %). En Belgique et au Portugal, en revanche, les deux taux sont quasiment identiques. En France, le taux d'emploi est de 73 % pour les femmes sans enfant et de 57 % pour les mères. Les femmes en Grèce, en Espagne et en Italie ont les taux d'emploi les moins élevés, avec ou sans enfant.

■ **LES DIFFÉRENCES** entre les pays s'expliquent par les différences dans l'offre de services de gardes d'enfants, la possibilité de travailler à temps partiel, l'aide sociale ainsi que les attitudes discriminatoires à l'égard du travail des femmes.

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

▼ La moitié des missions concernent des créations de postes

Evolution en pourcentage de créations de poste



■ **SUR CENT MISSIONS** de recrutement par approche directe traitées par les cabinets membres de l'Association professionnelle des conseils d'entreprise pour la recherche de dirigeants (Aprocerd), près de la moitié sont des créations de poste. Ce chiffre a peu varié d'une année sur l'autre depuis trois ans.

■ **CETTE PROPORTION** ne reflète pas la réalité des postes de cadre à pourvoir dans les entreprises, dans la mesure où celles-ci font plus volontiers appel à un conseil en recrutement dans le cas d'une création de poste que dans celui d'un remplacement.

■ **ELLE ILLUSTRE BIEN**, en revanche, la fréquence des changements d'organisation et d'organigramme dans les entreprises.

AGENDA

● **INDÉPENDANTS.** La deuxième édition de Solo Connexions, le Salon des entreprises individuelles et des indépendants, se déroulera à Paris les 17 et 18 mai. Les organisateurs de cette manifestation ont monté, en partenariat avec le secrétariat d'Etat aux PME, un « observatoire des solos » chargé de collecter et d'analyser les données permettant d'évaluer et de suivre l'ampleur du phénomène, qui concernerait plus de deux millions de personnes en France. Renseignements : <http://www.solo-connexions.com>

● **FINANCIERS.** Les directeurs financiers se réunissent du 22 au 26 mai à Paris autour de deux thèmes, traités en deux conférences et douze ateliers : les fusions-acquisitions, où la réalité de la création de valeur pose aujourd'hui problème, et le contrôle de gestion (comment faire la part des choses entre les fonctions d'analyse et de conseil). Renseignements : <http://www.lra.fr>

● **RESSOURCES HUMAINES.** La fonction ressources humaines tient son 8^e Congrès mondial du 29 au 31 mai à Paris. L'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), membre français de la Fédération mondiale des associations de professionnels des ressources humaines (WFPMA), recevra près de 2 000 collègues venant d'une trentaine de pays pour débattre de la quasi-totalité des thèmes intéressants la profession, entre autres « La révolution des réseaux », l'impact de la mondialisation sur un « modèle social européen », l'internationalisation des recrutements et des carrières.

A l'occasion de ce congrès, la revue *Personnel* édite un numéro spécial, le n° 400, où seront publiés les résultats d'une enquête, « GRH demain », effectuée auprès de 450 responsables des ressources humaines sur leur vision de l'avenir de la fonction. Renseignements : <http://www.hr2000.org>

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 ^e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1998 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	61	59	65 (1999)	53	52 (1999)	60 (1999)	53 (1999)	71 (1999)	68	64	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	48	45	48 (1999)	40	43 (1999)	47 (1999)	38 (1999)	50 (1999)	56	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1998 (h/semaine)	40,5	39,7	40,1	38,6	40,7	39,6	38,5	39	44	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1999	3 ^e trim.	3 ^e trim.	3 ^e trim.	1 ^{er} trim.	3 ^e trim.	3 ^e trim.	3 ^e trim.	3 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim. 98	
	+2,8	+2,4	+2,2	+2,6	+2,2	+3,1	+0,5	+3,2	+5	+4,9	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE FÉVRIER 2000 (en %)							janv. 00	janv. 00	déc. 99		
Hommes + femmes....	8,8	9,5	8,4	8,6	15,2	10,4	11,2	2,8	6	4,1	4,9
Moins de 25 ans.....	16,8	17,9	8,9	23,4	28,4	21,5	31,8	5,2	12,9	9,8	8,9
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1998 (en %)	49	52	52 (1999)	76	46 (1999)	39 (1999)	62 (1999)	44 (1999)	42	8	N. D.

N. D. : non disponible. Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Le marché du travail français

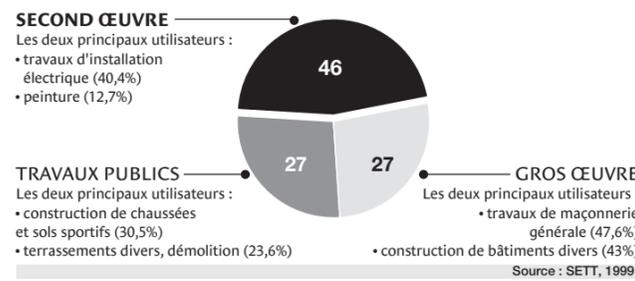
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	18,9 % (mars)	-3,4
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	36,3 % (mars)	-1,9
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	892	-1,5 %*
INTÉRIM.....	446	+8,2 %*
APPRENTIS.....	276	+7,3 %*
CONTRATS AIDÉS.....	424	+4,4 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	6 933 (janv.)	+2,7 %*
Hommes.....	8 614 (janv.)	+0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	40,72 (oct.)	+1,2 %
Mensuel.....	6 882 (oct.)	+1,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+2,3 %***

* variation sur dix mois (janv. 99/mars 98) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT / « LE MONDE »

▼ Le BTP, un débouché traditionnel

Ventilation des emplois intérimaires dans le secteur, en %



■ **EN 1999**, 18 % des emplois de l'intérim se trouvaient dans le BTP, débouché traditionnel du travail temporaire, mais en perte de vitesse par rapport aux années 1990, où son poids était de 21 %.

■ **A L'INTÉRIEUR** du secteur, les entreprises de second œuvre sont les plus grosses clientes de l'intérim (46 % des emplois), suivies par celles du gros œuvre (27 %) et des travaux publics (27 %).

■ **LES SALARIÉS INTÉRIEURES** du BTP sont proportionnellement plus présents dans le sud de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Aquitaine) que dans le Nord. Enfin, 76 % des salariés intérimaires du BTP sont des ouvriers qualifiés, les cadres n'en représentant que 3,5 %.

Après le régime minceur, de nouveaux défis pour l'Etat canadien

MONTRÉAL
de notre correspondante

Une série d'enquêtes policières pour détournement de subventions secoue le ministère canadien du développement des ressources humaines. Certains n'ont pas manqué, à l'occasion de ce scandale sur la mauvaise gestion des programmes, de relever que l'Etat canadien récoltait peut-être aujourd'hui ce qu'il avait semé lors des grandes réformes de l'administration publique des années 1994 à 1998. Couper drastiquement les budgets de dépenses publiques (de 23 % en moyenne) et réduire de 18 % le nombre de fonctionnaires (soit 40 000 postes) a certes eu des effets positifs dans la lutte contre les déficits, chère au gouvernement

L'administration est invitée à mieux servir ses « clients », malgré des effectifs très réduits

de Jean Chrétien, mais les effets pervers (dont celui d'avoir dégarni les services affectés aux fonctions de contrôle) apparaissent à présent. La « nouvelle ère de surplus budgétaires », annoncée par le ministre des finances, Paul Martin, permettra sans doute de réparer quelques pots cassés, mais le mal demeure...

En 1993, lors de l'arrivée des libéraux au pouvoir à Ottawa, le Canada était au bord de la crise financière, avec une dette qui représentait plus de 70 % du PIB et un déficit record de 42 milliards de dollars canadiens (environ 31 milliards d'euros). Les gouvernements précédents avaient bien tenté de réduire les dépenses, sans parvenir toutefois à renverser la vapeur. Il aura fallu le grand coup de barre des années 1994-1997 - qui a pris la forme d'une réforme en profondeur de l'appareil de l'Etat - pour redresser durablement les finances publiques et permettre aujourd'hui à M. Martin d'annoncer des prévisions d'excédents de 95 milliards de dollars (70 milliards d'euros) d'ici 2005 !

Pour Jacques Bourgault, professeur à l'École nationale d'administration publique et auteur du livre sur *L'Heure des choix difficiles*, ce retournement est surtout dû à la « productivité fiscale » des dernières années, elle-même fruit d'une forte croissance économique, mais la réforme administrative a tout de même été un facteur déterminant dans la réduction des dépenses publiques.

Le gouvernement fédéral a adopté une démarche visant à repenser totalement les activités qu'il exerçait. Un vaste plan d'« examen de

programmes », piloté par le Conseil du Trésor en 1994, a amené chaque ministère à évaluer ses dépenses, programme par programme, service par service. L'exercice était basé sur six questions auxquelles chacun devait répondre pour chacune de ses activités : « Sert-elle l'intérêt public ? », « Le gouvernement a-t-il un rôle légitime dans ce secteur ? », « Doit-elle être transférée aux provinces ? », « Ou au secteur privé ou associatif ? », « Comment accroître l'efficacité d'un programme qu'on veut maintenir ? », « En période de restrictions financières, quels programmes ou activités faudrait-il abandonner ? »

Au terme de l'exercice, les pouvoirs publics ont opéré des coupes majeures, mais très sélectives. Des programmes complets ont été privatisés, d'autres restructurés et rationalisés. La « chirurgie » a surtout touché, explique James Gow, professeur de sciences politiques à l'université de Montréal, le ministère des transports, avec deux tiers d'effectifs coupés, l'agriculture (-45 %) et la Défense (-42 %). L'ensemble du système de contrôle aérien a par exemple été confié à une entreprise à but non lucratif.

EXCÉDENTS FARAMINEUX

Des sociétés d'Etat, comme Canadien National ou Petro-Canada, ont été privatisées, alors que d'autres voyaient fondre leurs budgets. Ottawa a aussi sabré dans les transferts financiers aux provinces et a réformé le régime d'assurance-chômage pour réduire fortement le nombre de bénéficiaires et les prestations. Au grand dam des cotisants, qui crient à la « taxe déguisée », le régime dégage aujourd'hui des excédents faramineux qui tombent dans l'escarcelle de Paul Martin.

L'heure n'est plus désormais à l'austérité mais à une modernisation de la gestion publique. Encore faut-il pour cela disposer du bon personnel ! Or, l'un des effets négatifs de la réduction de la taille de la fonction publique a été d'éliminer beaucoup de compétences.

M. Bourgault constate qu'on a poussé les plus expérimentés à partir et que les premiers postes coupés l'ont été dans la technostructure (services de recherche, d'évaluation, de développement de politiques...), entraînant une « perte de capacité » qu'on tente maintenant de combler.

Quant aux fonctionnaires qui ont survécu à la lame de fond, certains pensent qu'ils souffrent du « syndrome du survivant ». Il y aurait à tout le moins une forte lassitude des fonctionnaires. « Démobilisés, soumis à de fortes pressions pour faire plus avec moins et mal vus par l'opinion publique, ils ont pris un dur coup au moral », relève Jacques Bourgault. Ottawa tente désormais de relever le niveau de la fonction publique et de lui rendre son prestige.

La modernisation en cours est surtout placée sous le signe de l'efficacité et du service à la clientèle. L'accent, dit James Gow, est mis sur une « gestion axée sur les résultats et le rendement », avec une souplesse et une autonomie accrues. A ce titre, Ottawa a même démantelé des ministères pour créer des mini-sociétés d'Etat sous la forme d'agences - comme Revenu Canada ou Parcs Canada - pour lesquelles les procédures et contrôles sont allégés. Etre au service de ses « clients », c'est, pour l'administration, être moins bureaucratique, moins « contrôlante » et plus rapide, croit-on à Ottawa.

Dans cette optique, le Conseil du Trésor pilote aussi une réforme destinée à améliorer les prestations aux citoyens et entreprises. Sous l'appellation « Service Canada » seront ainsi regroupées des initiatives interministérielles visant par exemple à offrir des services par Internet (comme l'achat de publications officielles) et à créer des guichets uniques permettant à une entreprise de bénéficier d'un regroupement des contrôles nécessaires pour l'importation d'un produit.

Anne Pelouas

Sur Cadres Online, mettez votre carrière en valeur.

1

2

3

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE CARRIÈRE
www.cadresonline.com

Après l'attentat contre McDonald's, les entreprises américaines restent sereines

Tout le monde a encore à l'esprit le drame qui s'est produit le 19 avril au McDonald's de Quévert, près de Dinan, et qui a coûté la vie à une jeune employée du restaurant. Quelques jours plus tôt, un autre établissement de l'enseigne américaine avait été visé à Pornic. Un symbole, une bannière, sont ainsi pris à partie. Est-ce à dire que d'autres intérêts privés américains implantés en France risqueraient à leur tour d'être pris pour cibles ? Difficile à dire tant le sujet dérange. Un certain nombre d'entreprises américaines installées dans l'Hexagone n'ont en effet pas souhaité s'exprimer sur le sujet. Comme Disneyland Paris, qui rappelle haut et fort qu'elle est une entreprise européenne... ou ce restaurant des Champs-Élysées, Planète Hollywood, dont la promotion est assurée par des vedettes du cinéma américain.

A l'inverse d'autres responsables, comme Jacques Le Foll, président directeur général de Toys'R'Us France, ont choisi de répondre. «*Compte tenu du domaine dans lequel nous opérons [la vente de jouets], explique-t-il, nous avons un grand nombre de concurrents français, comme les hypermarchés, et n'avons pas encore la notoriété de McDonald's, qui occupe une position extrêmement dominante sur le terrain de la restauration rapide.*» Et

Seule la Chambre de commerce franco-américaine affirme avoir reçu des menaces

s'il reconnaît que, en matière de sécurité, personne n'est «*jamais à l'abri*», il n'exprime toutefois pas de «*souci particulier*» en ce moment.

Même son de cloche du côté de la cellule communication d'une filiale d'un grand groupe américain, qui rappelle que tout est fait «*pour anticiper au maximum les risques*» et qu'il «*existe des règles de sécurité qui sont parfois renforcées en période d'attentats, comme cela avait été le cas lors du plan Vigipirate, mais que ce n'est pas le cas aujourd'hui*». Au Hard Rock Café, qui abrite également une boutique où les touristes font la queue pour compléter leur collection de T-shirts de la maison, on signale qu'il «*existe un restaurant par pays*» et que ce n'est pas perçu «*comme une sorte d'invasion*». «*Nous ne sommes pas emblématiques de la culture américaine*», explique-t-on encore à la communication de ce restaurant musical qui fait aussi la promotion de groupes français.

Pas d'inquiétude ressentie non plus par les laboratoires pharmaceuti-

que américains, bien représentés en France. «*Qu'ils soient français ou américains, ils ont une bonne image, car ce sont de gros pourvoyeurs d'emplois au plan local et les rejets de l'industrie pharmaceutique sont les plus propres possibles pour l'environnement*», assure Françoise Buhl, directrice de la communication du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique.

Quand il estime que les récentes actions menées contre McDonald's ne «*traduisent pas un mouvement de fond*», le PDG de Toys'R'Us résume finalement un sentiment plutôt confiant des entreprises américaines présentes en France, qui n'ont pas eu à prendre des mesures préventives particulières, tant en termes de sécurité que d'information du personnel. Des mesures qu'avait par exemple été obligé d'adopter le laboratoire américain Bristol Myers Squibb, pour prévenir les interventions répétées des militants d'Act Up, revendiquant un meilleur accès à certaines thérapies destinées à lutter contre le sida.

LES DRAPEAUX AU GRENIER

Si les entreprises n'expriment, semble-t-il, aucune inquiétude quant aux mouvements anti-mondialisation qui se manifestent sur le territoire français, il est au moins une structure privée à avoir été la cible de ces opposants, à savoir la Chambre de commerce franco-

américaine. Celle-ci a en effet été informée par la préfecture de police de Paris, il y a environ un mois, que ses installations parisiennes avaient fait l'objet de menaces proférées par «*le mouvement agroalimentaire pur et dur français*», explique-t-on à la chambre. Aussitôt, la préfecture dépêchait sept CRS pour assurer la sécurité du personnel et des lieux. Interrogée, la chambre affirme «*n'avoir pas eu à connaître, récemment, de menaces spécifiques, formulées à l'encontre de sociétés qui défendent des intérêts américains en France ou d'institutions américaines*».

Plus anecdotique peut-être, mais non moins significatif, les drapeaux américains et la plaque de la chambre de commerce ont été pour un temps purement et simplement remis... au grenier. Celle qui a vocation à aider les entreprises américaines implantées en France et réciproquement, avec des équivalents outre-Atlantique, souhaite toutefois dédramatiser la situation. Car aujourd'hui, «*c'est McDonald's en tant que fast-food qui est particulièrement visé*». Pourquoi ? «*Parce que lorsque l'on regarde les grands groupes agroalimentaires, il faut être un expert pour savoir que telle enseigne est en fait une filiale française d'une entreprise américaine.*»

Isabelle Moreau

Denis Hennequin, PDG de McDonald's France

« Les salariés et les franchisés de nos restaurants ressentent une profonde injustice »

«*Une bombe à Pornic, une bombe à Quévert qui a entraîné la mort d'une employée... McDonald's serait-il devenu, en France, mais aussi à l'étranger, un symbole à abattre ?*»

— Nous sommes pris comme bouc-émissaire pour des motifs qui ne me semblent pas les bons. Cette campagne a débuté avec José Bové, qui a choisi McDonald's comme symbole d'une mondialisation qu'il appelle à combattre. Je comprends parfaitement que l'on veuille se mobiliser contre des pratiques de multinationales qui délocalisent les emplois et étouffent la concurrence, mais McDonald's n'est pas le symbole de cette mondialisation-là.

— D'abord, nous ne délocalisons pas puisque le groupe fonctionne sur l'idée d'un réseau de franchisés. J'aime dire que nous sommes une entreprise «*globale*». Chaque salarié d'un McDo travaille pour un patron dans une PME de 10 à 50 personnes — selon les restaurants — en utilisant des produits dont il connaît parfaitement la provenance. Ainsi, pour la France, 90 % de nos produits sont issus du terroir. McDonald's France est pris comme cible par les agriculteurs de la Confédération paysanne. C'est trop facile. Je rappellerai juste que nous achetons notre viande de bœuf à 45 000 éleveurs de l'Hexagone !

— Vous êtes pourtant considéré comme l'incarnation de la «*malbouffe*»

— La malbouffe ? Qu'est-ce que cela signifie exactement ? 80 % des repas que nous servons sont composés d'un steak haché 100 % pur bœuf et d'un cornet de frites. C'est un steak-frites mais «*packagé*» autrement. Nous ne vendons pas de bœuf aux hormones, et tous les morceaux que nous utilisons sont contrôlés grâce à une démarche qualité qui permet la traçabilité. Notre usine d'Orléans, qui fabrique les steaks hachés, a été

choisi par les services vétérinaires comme laboratoire. Quant à nos pommes de terre, elles viennent du Nord-Pas-de-Calais et ne sont pas génétiquement modifiées. Si José Bové avait pris la peine de venir nous voir, je crois que beaucoup de ses préjugés seraient tombés. Cela dit, je ne pense pas qu'il faille faire un amalgame entre ce qui s'est passé à Pornic et à Quévert et le combat qu'il mène. Mais la violence appelle toujours la violence et il faut manier les symboles avec précaution.

— Quoi qu'il en soit, nous ne forçons personne à aller au McDo ! Le consommateur a le droit de choisir, non ? En moyenne, chacun de nos restaurants accueille entre 1 000 et 1 500 clients par jour. Manger sur le pouce est une tradition bien française. L'Hexagone compte un bistro pour 800 habitants et un McDo pour 72 000 habitants...

— Tous ces événements doivent être mal ressentis en interne. Comment gérez-vous ces crises à répétition ?

— Les salariés de McDo et ses franchisés ressentent ce qui se passe aujourd'hui comme une profonde injustice. Il n'y a eu aucun effet de panique. Je pense que ça discute beaucoup en interne. Contrairement à ce qui se dit, nous ne sommes pas téléguidés par la maison mère américaine qui nous indiquerait les règles à suivre. Chaque responsable de restaurant répond aux questions, rassure.

— Avez-vous pris des mesures de sécurité particulières ?

— Il existait déjà des procédures de sécurité «*normées*». Avec l'équipe en charge de la protection des personnes et des biens, nous avons rappelé l'importance de ces procédures à chacun de nos restaurants. Mais l'attentat de Quévert est une accumulation de circonstances contre lesquelles nous ne pouvions pas grand-chose.

— Quoi qu'il en soit, j'espère vraiment qu'à partir de maintenant on va arrêter de prendre McDo comme symbole de tout ce qui déplaît aux Etats-Unis. Ce n'est pas parce que vous êtes contre la politique menée par la Chine contre les droits de l'homme que vous allez détruire le restaurant chinois d'Aurillac... Il faut arrêter cette confusion de la pensée.

— Comment s'exprime le désarroi des salariés ?

— Désarroi est le mot juste, car les salariés de McDo — et je ne pense pas m'illusionner en vous répondant ainsi — ne comprennent pas ce qui arrive. Ils n'éprouvent pas le sentiment de gigantisme, de multinationale tentaculaire décrit par nos opposants. Encore une fois, ils travaillent pour un patron dans une PME locale. C'est le cas à Quévert ou ailleurs. Laurence Turbec, la victime de l'attentat, et sa sœur avaient fait toutes les deux l'ouverture du McDo et y travaillaient depuis cinq ans.

— Après sa mort, nous avons eu des demandes multiples, comme celle de fermer les restaurants durant les obsèques, mais après y avoir réfléchi, nous avons trouvé que c'était un signal qui aurait épousé les objectifs des terroristes qui avaient posé la bombe. Finalement, le personnel a décidé de porter un brassard et seuls les restaurants voisins de Quévert ont tiré leurs rideaux. Quant à nous, direction, nous avons décidé de publier un communiqué dans plusieurs journaux pour dire combien cette campagne anti-McDo suffisait et, en accord avec le personnel, nous allons verser 1 million de francs à SOS-Attentats.

— Vous employez 30 000 personnes en France. McDo n'a pas une image «*sociale*» très positive. L'enseigne évoque plutôt la précarité et parfois, comme ce fut le cas avec un franchisé à Lyon en 1994, les atteintes au droit syndical. Vous semblez pourtant sûr de la solidarité de vos salariés...

— Oui. Depuis 1994, l'eau a coulé sous les ponts. Pouvez-vous me citer une entreprise qui n'a jamais été confrontée à des problèmes sociaux ? Il est toujours possible de trouver une faute quand on cherche bien. Mais cela dit, McDo France n'est pas un «*social-killer*». Nous avons ainsi été les premiers à signer un accord sur les 35 heures dans le secteur de la restauration rapide. Nous avons aussi — et notamment — signé un accord sur l'exercice du

droit syndical et la représentation élue du personnel avec la CGT, FO, la CFDT et la CGC.

— Parlons des horaires, justement. McDo emploie beaucoup de salariés à temps partiel, ce qui peut, quand ce dernier est subi, aggraver la précarité...

— Bien sûr ; mais encore une fois, je pense qu'il y a vraiment un décalage entre la réalité et l'image véhiculée. En France, 99 % de nos salariés sont en contrat à durée indéterminée. Notre activité est très forte le midi et le soir. Donc c'est vrai que le temps partiel est un élément important de la gestion de notre organisation. Avec l'élargissement de la gamme de nos produits (petits déjeuners, pâtisseries), nous allons pouvoir élargir nos horaires. Cela dit, beaucoup de personnes ne souhaitent pas avoir un emploi à temps plein. C'est le cas des étudiants, qui représentent 80 % de nos salariés à Paris, par exemple.

— Mais c'est vrai que dans une petite ville de province ce pourcentage est beaucoup plus faible : le personnel se compose alors aussi bien de mères de famille que de lycéens. Finalement, face à toutes ces critiques, le plus simple serait que les combattants de la mondialisation et une grande partie des farouches anti-McDo viennent voir ce qui se passe vraiment dans nos restaurants. Mes portes sont ouvertes...

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet



Denis Hennequin

● Avec une double formation de juriste et d'économiste, Denis Hennequin, 41 ans, a commencé sa carrière chez McDonald's France en 1984 comme assistant directeur de restaurant. ● Il devient PDG en octobre 1996, après une carrière «*maison*» où il s'est occupé, notamment, des ressources humaines et de la coordination des régions.

LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

par Jean-Louis Robert

Chicago, origine des mythes américains

En 1893, de nombreux Européens firent le voyage en Amérique à l'occasion de l'Exposition universelle de Chicago. Paul Bourget y découvrit une «*ville de rêve*» au bord du lac Michigan. Il fut ébahi en tout premier lieu par l'immensité et la concentration des abattoirs : «*Une seule de ces maisons a dépecé et distribué un million sept cent cinquante mille porcs, un million quatre-vingt mille bœufs, six cent vingt-cinq mille moutons.*» Plus encore, il est sensible au caractère exceptionnel de l'architecture urbaine, celle des buildings qui «*escaladent le ciel de leurs dix-huit, de leurs vingt étages*» et auxquels il reconnaît une «*poésie*» nouvelle, un «*art de démocratie*». Il note aussi la modernité qu'entraîne l'électrification des lignes urbaines aériennes et de l'éclairage. Et, conclut-il, «*cette puissance, c'est justement la fièvre des affaires qui bat son plein ici, avec une violence si déchainée qu'elle ressemble à celle d'un incontrôlable élément*». Un nouveau mythe naît qui associe une image de Chicago aux mythes fondateurs américains.

Lorsque des ouvriers américains étaient venus à Paris en 1889, lors de l'Exposition universelle, ils ne dirent finalement pas autre chose en revenant aux Etats-Unis : tous étaient d'accord sur la supériorité de la technique américaine. «*Il n'y a rien d'intéressant ou d'instructif pour le typographe qui vient d'Amérique*» ; «*il y a très peu de chose qu'un cordonnier puisse apprendre concernant le métier*» ; même les confiseurs américains se sentent «*très en avance sur les confiseurs européens*», note Marianne Debouzy.

Sans doute aucune ville n'a connu une aussi formidable croissance que Chicago à la fin du XIX^e siècle : 300 000 habitants en 1865, 1 100 000 en 1890. Mais les buildings qui sortaient de terre et impressionnaient le monde accueilleraient surtout des bureaux, rarement des habitants, qui devaient se loger dans des habitations de fortune ou dans des logements anciens abandonnés. Ces nouveaux venus étaient souvent des immigrants. En 1890, sur 100 ouvriers de Chicago, on comptait 17 Américains de naissance dont les deux parents étaient américains, 18 Américains nés aux Etats-Unis mais dont un des deux parents au moins était étranger, 22 Allemands, 11 Scandinaves, 10 Irlandais ; les 22 restants se répartissaient entre toute une gamme de nationalités (Italiens, Polonais, Russes, Autrichiens, Australiens...).

Le 1^{er} mai 1886, 400 000 à 500 000 personnes participent aux actions pour la journée de huit heures. Chicago est à la pointe du mouvement, avec une grande manifestation de masse de 100 000 ouvriers. Les grèves repirent le 3 mai, et la police tira sur des grévistes, tuant deux ouvriers

C'est dans ce milieu urbain que va se développer une agitation sociale intense et originale à compter des années 1880. Le mouvement ouvrier américain était alors peu développé et dominé par deux organisations. La première avait été créée en 1869 en Pennsylvanie sous la forme d'une société secrète, The Knights of Labor (les Chevaliers du travail). Cet ordre dirigé par un grand maître-ouvrier s'était progressivement détaché des formes rituelles et s'était engagé dans le sens d'une action réformatrice. Le boycottage était leur forme d'action privilégiée et les Chevaliers s'organisaient d'abord en assemblée locale. L'ordre connut un développement rapide avec la campagne pour la journée de huit heures : 19 000 adhérents en 1881, 110 000 en 1885, 700 000 en 1886.

De leur côté, les syndicats, encore faiblement structurés dans une fragile fédération qui ne comptait en 1885 que 50 000 adhérents, accordaient la priorité à la défense du métier, menacé par l'évolution industrielle. Toutefois, c'est le congrès de la fédération qui adopta à Chicago, en octobre 1884, une motion du syndicat des menuisiers-charpentiers selon laquelle «*huit heures constitueront la journée légale du travail à compter du 1^{er} mai 1886*».

Le mot d'ordre trouva un très grand écho à Chicago. Dans cette jeune métropole s'étaient implantées des structures originales où les militants anarchistes et socialistes allemands jouaient un rôle prépondérant. L'International Working People's Association (IWPA), branche américaine de l'Internationale anarchiste, comptait à Chicago 26 groupes qui étaient autant de centres d'agitation politique, d'actions culturelles, de sociétés mutualistes. L'IWPA dominait aussi les principaux syndicats de la ville. Elle éditait sept journaux, comme *Die Arbeiterzeitung*, qui tirait à 20 000 exemplaires. Comme souvent chez les anarchistes, le message était moral et messianique : «*Tremblez, oppresseurs de la terre ! Vous avez la vue basse, mais déjà pointent à l'horizon les lueurs écarlates et sombres du jour du jugement*» (texte de 1883).

Le 1^{er} mai 1886, 400 000 à 500 000 personnes, selon les estimations d'Hubert Perrier, participèrent aux actions pour les huit heures. Et Chicago fut à la pointe du mouvement avec une grande manifestation de masse de 100 000 ouvriers. La manifestation fut étroitement contrôlée par les forces de l'ordre. Sur les toits, les agents de police, les volontaires, les détectives privés de l'agence Pinkerton, tous armés de fusils et revolvers, surveillaient le cortège. Les militaires, armés des mitrailleuses, étaient prêts à intervenir. Finalement, il n'y eut aucun incident notable.

Les grèves repirent le 3 mai, et la police tira sur des grévistes de l'usine McCormick, tuant deux ouvriers. Un meeting de protestation se tint le lendemain 4 mai, place de Haymarket. C'est là qu'eut lieu le drame bien connu. Alors que le rassemblement, plutôt maigre, se terminait, une bombe fut lancée au milieu des agents de police qui voulaient le disperser. Les forces de l'ordre ouvrirent le feu. Le bilan fut de six policiers tués (le plus souvent par balle) ; le nombre de morts du côté des manifestants demeure inconnu. Les historiens américains discutent encore des origines du drame : attentat anarchiste ou provocation policière ? Tousjours est-il que la répression fut très dure. Quatre dirigeants de l'IWPA, inculpés d'assassinat, seront pendus le 11 novembre 1887. L'un d'eux, Spies, fit entendre sa voix sous sa tête recouverte d'un capuchon blanc : «*Le temps viendra où notre silence sera plus puissant que les voix que vous égarerez aujourd'hui.*»

Un autre grand mythe allait naître, qui allait faire des Etats-Unis la terre d'origine du 1^{er} Mai et du mouvement international des travailleurs, alors même que les ouvriers américains, après ce drame, devaient s'éloigner de l'Internationale ouvrière.

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XX^e siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 25 mai 2000 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secréariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr